MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE

LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

TOME XLIX (3e SÉRIE, XXVIIe VOLUME).

NANCY

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

PALAIS DUCAL

GRANDE-RUE (VILLE-VIEILLE)

—

1899

NANCY. — IMP. A. CRÉPIN-LEBLOND, 21, RUE SAINT-DIZIER

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Phototypie A. Berger et Cie, Nancy

GROUPE EQUESTRE DE GRAND

AU MUSÉE LORRAIN

LE GROUPE ÉQUESTRE

DE GRAND

AU MUSÉE LORRAIN

PAR MM.

Gaston SAVE et Ch. SCHULER

Dans un terrain, dit autrefois Champ à Chevaix et aujourd'hui Champ-Marguerite, à cent mètres de la dernière maison de Grand et de la voie romaine de Liffol, non loin des bains antiques et de l'amphithéâtre, le propriétaire, M. Chaudron, découvrit en octobre 1895 une citerne en appareil romain, de 3m de diamètre et de 2m de profondeur.

L'ayant vidée, il en sortit des fragments de statues brisées. M. Léon Maxe Verly signala ces antiquités, la même année, à la Société des Antiquaires de France et en présenta un dessin reconstituant l'ensemble (1). L'an dernier, M. Leblanc, artiste peintre et antiquaire à Nancy, acquéreur de ces sculptures, voulut bien les céder au Musée Lorrain.

L'infatigable et dévoué conservateur de ce musée, M. Lucien Wiener, parvint, non sans peine, à rapprocher

(1) *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1895, p. 310. Communication de M. l'abbé Thédenat.

et juxtaposer exactement ces 44 morceaux, reconstituant ainsi un groupe équestre complet, monument romain des plus importants parmi tous ceux qui ont été découverts en Lorraine.

Cet édicule, dans son état actuel, se compose d'un fragment de colonne, revêtu d'imbrications de feuilles, surmonté d'un chapiteau qui supporte, sur un socle orné, un cavalier au galop portant la cuirasse romaine et le *paludamentum*, la tête laurée, brandissant une arme de la main droite. Devant le cheval et supportant ses pieds antérieurs, vole un génie nu, tenant un trait de foudre.

MONUMENTS SIMILAIRES

Notre groupe peut être rapproché, par sa composition, de plus de soixante monuments presque semblables, trouvés principalement dans nos régions. Dans ceux-ci, au sommet d'une colonne, le cavalier quelquefois nu et ressemblant à Hercule, plus souvent en costume de césar, comme le nôtre, passe au galop de son cheval sur un anguipède terrassé ou rampant ; mais aucun n'est précédé d'un génie ailé.

Voici une liste des localités où de tels monuments furent découverts, avec les noms des auteurs qui les ont signalés ou interprétés. Les dates permettront de retrouver les titres de leurs notices dans l'index bibliographique qui termine ce travail.

Dans les bassins de la Moselle, de la Meuse et de la Sarre, nous trouvons 31 de ces monuments ; 10 dans le reste de la France et 21 en Allemagne.

EST DE LA FRANCE

1. *Grand*, au Musée lorrain, 1897.
2. *Grand*, au Musée d'Epinal (Bretagne, 1863).
3. *Portiaux*, au Musée d'Epinal (Quicherat, 1875, Cournault, 1875, Voulot, 1878 et 1880).

4. *Noirral*, forêt de Haye, au Musée lorrain (Soc. des Antiq. de Fr. 1868).
5. *Scarponne*, groupe en bronze, coll. Beaulieu (Beaulieu, 1858, L. Benoit, 1868).
6. *Pannes*, au Musée lorrain, n° 250 (Cournault, 1875).
7. *Localité inconnue*, au Musée lorrain, tête de cheval provenant d'un groupe.
8. *Localité inconnue*, au Musée lorrain, tête d'Hercule provenant d'un groupe.
9. *Voyer* (abbé Gomien, 1867, L. Benoit, 1868).
10. *Senon*, au Musée de Verdun (Bretagne, 1863, Morey, 1867).
11. *Les Ronchers*, près Montier-sur-Saulx, au Musée de Bar (Maxe Werly, 1876, Prost, 1879).
12. *Aiglemont*, Ardennes (Prost, 1892).

ALSACE-LORRAINE

13. *Higny*, près Preutin, au Musée de Metz (V. Simon, 1859, Bretagne, 1863).
14. *Merten*, près Sarrelouis, au Musée de Metz, n° 294 (Prost, 1877, Kraus, 1878, Prost, 1878 et 1879, Abel, 1885, Prost, 1887, Hoffmann, 1889, Freidhof, 1892).
15. *Citadelle de Metz*, colonne sans groupe, au Musée de Metz, n° 90 (Ch. Robert, 1878, Prost, 1886).
16. *Hammert*, au Musée lorrain, n° 243 (Beaulieu, 1858, Bretagne, 1863, Morey, 1867, L. Benoit, 1868).
17. *Hattigny*, coll. Marchal, à Lorquin (Beaulieu, 1858, L. Benoit, 1868).
18. *Saint-Jean Courtzerode* (idem).
19. *Dianne Cappelle* (idem).
20. *Hesse* (Beaulieu, 1858).
21. *Lorquin* (idem).
22. *Sarreboury* (idem).
23. *Donon*, colonne sans groupe (Zangemeister, 1890, Bechstein, 1891).

24. *Grand Falberg*, au Musée de Saverne (Beaulieu, 1858).
25. *Idem*, idem (idem).
26. *Oberbronn*, coll. Schnœringer à Brumath, puis Musée Engel, à Dornach (idem).
27. *Ibreschwiller*, autrefois au Musée de Nancy, disparu vers 1860 (Beaulieu, 1836 et 1858, L. Benoit, 1868).
28. *Kempel* de Mittersheim, à Fénétrange (L. Benoit, 1868).
29. *Schengel* de Mittersheim, au château de Guermange (idem).
30. *Seltz* (Prost, 1879, Voulot, 1880).
31. *Haguenau*, coll. Nessel (idem).

ALLEMAGNE

32. *Rheinzabern* (Annales de l'Institut de Luxembourg, T. X).
33. *Pfortzheim*, au Musée de Carlsruhe (Vagner, 1882).
34. *Idem* idem, (idem).
35-42. *Huit autres* de la région du Rhin (idem).
43. *Spire*, au Musée de Spire (Creuzer, 1842, Jæger, 1842, Bretagne, 1863).
44. *Heddernheim*, au Musée de Francfort (Hammeran, 1885, Donner von Richter, 1885, Hettner, 1885, Riese, 1885, Prost, 1886 et 1887).
45. *Idem*, colonne sans groupe, au Musée de Francfort (Prost, 1876).
46. *Ladenbourg*, au Musée de Bonn (Stark, 1868).
47. *Schierstein*, au Musée de Wiesbaden (Florschutz, 1890, Prost, 1893).
48. *Zahlbach*, au Musée de Mayence (Freidhof, 1892, Blanchet, 1892).
49-52. *Quatre stèles*, au Musée de Mayence, nos 217, 224, 226, 228 (Duruy Hist. des Romains, T. VI, pp. 364, 412, 449, 454).

FRANCE

53. *Cussy*, près Autun, colonne sans groupe (de Sauley, 1880, Prost, 1879).
54. *Montbrison* (Prost, 1892).
55. *Limoges* (idem).
56. *La Jonchère*, Auvergne (Thiébaut et Didron, 1850).
57. *Saignes*, idem (idem).
58. *Andernos*, au Musée d'Arcachon (R. Mowat, 1894).
59. *Saint-Jacques-de-Thouars*, au Musée de Poitiers (Heuzey, 1891).
60. *Quélen*, Bretagne (Trévédy, 1886-1690, Prost, 1887, Heuzey, 1891).
61. *Kerlot*, idem (idem).
62. *Saint Mathieu-de Plouaret*, idem (idem).

Il existe probablement encore d'autres monuments similaires, dont nous n'avons pas connaissance, en plus des 62 précédents.

En 1879, Prost en connaissait 22 ; 34 étaient cités par Wagner en 1882 ; 41 par von Richter en 1885 ; 44 par Prost en 1886 et 59 par Freidhof en 1892.

DESCRIPTION

On n'a retrouvé, dans la citerne de Grand, aucun fragment de la base ni du piédestal de notre monument et il ne reste que la partie supérieure de la colonne, ayant $0^{m}85$ de haut et $1^{m}25$ de circonférence, soit 0,43 de diamètre.

D'après ce diamètre, si l'on adopte les proportions de l'ordre corinthien auquel appartiennent la plupart de ces monuments, la colonne aurait eu environ $4^{m}80$ de hauteur, y compris la base et le chapiteau. Mais il faut observer que dans presque tous les monuments similaires cette colonne est supportée par deux piédestaux superposés et un socle. Le piédestal inférieur est ordinairement carré en plan et orné de quatre niches contenant les figures en pied

d'Hercule, de Minerve, de Junon et d'Apollon. Le piédestal supérieur, le plus souvent octogonal, est décoré des représentations des sept divinités de l'hebdomade: Diane, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne et le Soleil, le huitième pan portant une inscription dédicatoire.

Si nous nous en rapportons aux proportions de ces piédestaux dans le monument de Merten (1), qui paraît être celui qui se rapproche le plus du nôtre, ceux de Grand auraient eu chacun environ 1m60. En y ajoutant un socle d'environ 0m80, ainsi que la hauteur du groupe équestre et de son socle, qui est de 1m60, la hauteur totale du monument de Grand aurait donc été d'environ 10m40.

Ces indications de restauration architecturale ne sont évidemment qu'hypothétiques et il n'est pas impossible que des trouvailles ultérieures permettent de faire une reconstitution plus sérieuse.

Le fragment de notre colonne est bordé en haut par une astragale plate de 0m03 d'épaisseur, ornée de feuilles alternées et séparées par des filets en chevrons. Le fût est revêtu d'imbrications régulières de feuilles assez larges, la pointe en haut. La même décoration se retrouve sur les monuments de Heddernheim, de Schierstein, de Seltz, de Cussy et sur une colonnette du Musée de Metz (2). Sur ces deux derniers monuments, la pointe des feuilles est en bas à la partie supérieure et en haut à la partie inférieure, séparée de la précédente par une bague. Les colonnes de Merten, de la Jonchère et de Portieux ont le fût lisse et nu.

On n'a retrouvé qu'un seul fragment du chapiteau de notre colonne, c'est l'une des volutes d'angle, surmontée du bec de l'abaque. Sur presque tous les monuments simi-

1. Grâce à l'extrême obligeance de M. Dujardin, le distingué sculpteur de Metz, nous avons pu comparer notre monument à celui de Merten qu'il a si habilement restauré.

2. Trouvée en 1868 à la Citadelle. (Robert, *Epigraphie de la Moselle*, p. 30, pl. 2, fig. 5.)

laires, quand le chapiteau a été retrouvé, il est corinthien avec quatre têtes en haut relief, sur les quatre faces, figurant les quatre Saisons (1), excepté à Portieux et sur la colonnette de Metz où les chapiteaux sont doriques ou toscans. On a donc restauré celui de Grand en lui donnant la forme et les proportions de l'ordre corinthien, avec l'indication des quatre têtes habituelles. Il a 0m57 de haut.

Il est surmonté d'un socle oblong de 0m40 de hauteur, dont la partie supérieure fait corps avec le groupe. La partie inférieure est décorée sur chaque face, excepté sur la face postérieure, d'une *pelta* en bas relief, ou bouclier oblong ayant deux échancrures circulaires à la partie supérieure et absolument semblable aux boucliers qui ornent la base de la colonne de Merten. L'absence de cet ornement sur la face postérieure indiquerait que le monument était, sinon adossé, du moins à peu de distance en avant d'un édifice qui empêchait de voir cette face.

Le groupe équestre a 1m20 de hauteur, le cavalier mesurant 0,90, soit environ demi-grandeur naturelle. Ce sont à peu près les mêmes dimensions que celles des groupes de Hommert, Portieux, la Jonchère, Billom, etc.

Le cheval aux formes puissantes, à la forte encolure, est représenté au galop, enlevé sur ses jambes de derrière, les jarrets tendus, les jambes de devant élevées en l'air. Ses oreilles sont couchées en arrière, comme sur presque tous les autres monuments. Sur le sommet de sa tête se trouve une excavation verticale, creusée dans la mèche de crins supérieure, laquelle est relevée en touffe. Ce trou, de 0m06 de profondeur, présente des traces d'oxyde de fer. La même excavation se retrouve sur la tête du cheval de Portieux et de celui de Haguenau. M. Voulot a supposé qu'elle servait à fixer la partie antérieure du javelot du cavalier. Mais ici

(1) On a trouvé, à Soulosse, dans la rivière, une colonne avec un chapiteau décoré des bustes des quatre Saisons, qui appartenait sans doute à un monument similaire. Musée d'Epinal, n° 84.

cette supposition ne pourrait s'accorder avec la direction presque verticale de l'arme que portait notre cavalier. Au Musée de Saint-Germain, le même trou se remarque dans la crinière d'un cheval romain galopant (n° 183).

Une profonde mortaise carrée indique l'attachement de la queue. On la remarque aussi sur le monument des Ronchers.

Le cheval n'a comme harnachement que le *frenum*, composé de la bride, de la têtière et des rênes. La selle est une courte couverture de cuir découpée au bord en dents arrondies. La selle du groupe de Parmes, au même Musée, a ces dents taillées en degrés carrés.

Le ventre du cheval est soutenu par une sorte de bloc ovoïde de 0m25 de haut, orné de bas-reliefs formant trois zones séparées par des filets : au bas se voient des boucliers oblongs ou *peltæ*, au milieu une grecque de denticules alternés à trois degrés, en haut deux rangs d'imbrications de feuilles rondes. Dans les autres monuments c'est le corps de l'anguipède qui occupe cette place et soutient le torse du cheval.

Les pieds de devant du coursier sont supportés par un génie de 0m45 de haut, les ailes étendues, et qui semble voler en avant, ses pieds ne reposant pas sur le sol. Il est entièrement nu, le sexe est visible et ses cheveux sont bouclés en mèches régulières. Il tient de la main gauche un foudre dont la flamme supérieure soulève le sabot du cheval, tandis que de la flamme inférieure sort un trait d'éclair formant sept zigzags appliqués de biais sur sa poitrine et terminés par une pointe de flèche, à peine fruste, que le génie tient de la main droite. Cet emblème est parfaitement conservé, sans la moindre restauration. C'est la première fois que nous le rencontrons sur un monument antique et ce génie porte-foudre semble bien symboliser la rapidité de l'éclair.

Le cavalier légèrement penché sur l'encolure, comme

dans le galop, a les cheveux divisés en six mèches rondes, de chaque côté, sur lesquels est posée horizontalement une couronne de lauriers délicatement sculptée et composée de quatre feuilles doubles, en chaque moitié. C'est exactement la *corona triumphalis* ou *laurea insignis*, telle que la portait le général pendant son triomphe et qu'on ne voit que très rarement sur la tête des dieux.

Le dessus de la tête est taillé à plat et au milieu est creusé un trou de 0m08 de profondeur, semblable à celui que l'on a retrouvé sur les monuments de Portieux, Merten, Seltz, la Jonchère, Hommert (avant la restauration qui l'a rempli de ciment) et sur la tête d'Hercule que possède le Musée lorrain (1). M. Voulot pense que ces trous ont servi à fixer un casque métallique sur la tête du cavalier, mais on se demandera pourquoi ce casque n'aurait pu être sculpté dans la pierre du monument. M. Prost suppose qu'à cet endroit était fixée une calotte de métal destinée à écarter les eaux pluviales ; mais alors pourquoi protéger la tête quand les autres parties horizontales du groupe n'étaient pas mises à l'abri des mêmes inconvénients ? Il serait possible plutôt que ce trou servît à fixer le *radius* ou le *nimbus* imitant les rayons du soleil que plusieurs empereurs, Auguste, Antonin, Sévère, Gallien, Aurélien, Constantin, etc., ont porté sur leurs statues ou leurs médailles, avec la légende significative : *Soli invicto*.

La figure du cavalier, quoique mutilée, est d'un beau profil sévère et imposant, avec toute la barbe, courte et frisée. Elle rappelle bien la figure d'Hercule, comme dans presque tous les autres monuments similaires.

Le cavalier porte une cuirasse ou *lorica* qui semble en cuir, détaillant les modelés du torse. Elle est serrée à la

(1) Le casque du cavalier romain du Musée de Saint-Germain, cité plus haut, est également percé d'un trou.

taille par une ceinture nouée devant et dont les deux pans sont repassés de chaque côté de la taille, exactement comme dans les statues de Constantin (1) et à l'article *Cinctorium* du Dictionnaire de Rich.

Sous la ceinture pendent les courts lambrequins de la cuirasse, carrés au bout et bordés d'une piqûre ou d'un galon. Au devant dépassent deux *cinctus* superposés, formés d'étoffe à plis réguliers et plats, tout à fait semblables à ceux des costumes d'empereurs donnés par Rich aux articles *Legatus* et *Paludamentum*, et des statues des Césars aux IIIe et IVe siècles.

Les épaulières de la cuirasse sont cachées par les plis du manteau, mais de courtes manches descendent jusqu'au biceps, terminées par un ornement à trois galons formant bracelet. Sur la cuirasse est agrafé le *paludamentum* ou chlamyde qui, entraîné par le mouvement rapide du coursier, vole en arrière et retombe sur la croupe du cheval. Derrière le bras droit se voit comme un fragment d'arc dont la pointe inférieure serait prise dans la ceinture, tandis que la partie supérieure serait passée dans l'épaule ; mais cet objet est douteux et nous paraît être plutôt un morceau incomplet de la chlamyde.

Ce costume, dont les détails sont très visibles, se voit sur presque tous les monuments similaires, excepté ceux qui sont plus barbares, sur lesquels on distingue seulement le *paludamentum*, tandis que sur les plus grossiers, le cavalier paraît être nu.

La main droite, levée en l'air, tenait presque verticalement ou brandissait une arme absente et l'on voit encore la trace d'un goujon en fer de 0m015 de diamètre qui reliait à travers la main les deux parties de cette arme. Mais ce goujon étant creusé dans un fragment de cylindre

1. Duruy, *Histoire des Romains*, T. VI, et Salomon Reinach, *Repertoire de la statuaire*, Constantin.

de 0m03 de diamètre, enveloppé par la main, l'arme paraît avoir été plutôt une massue qu'une haste ou un javelot, ce fragment de cylindre n'ayant pu faire partie d'une arme aussi mince.

Un seul de ces nombreux monuments a conservé des traces de cette arme. Sur le bas-relief d'Oberbronn, mais dont l'authenticité pourrait être contestée, le cavalier tient une lance.

Sur celui de Dianne-Cappelle, l'horizontalité du trou et le mouvement du bras indiqueraient plutôt le port d'une massue, et de même à Saint Jean Courtzerode. Dans notre monument, le bras est au repos et semble plutôt élever verticalement une arme en signe de triomphe ou avec un geste de commandement.

A Haguenau, ce bras est tout à fait porté en avant et ne saurait ni frapper, ni lancer une arme.

Les jambes du cavalier sont nues. Celle de gauche est légèrement portée en avant et celle de droite en arrière, comme si elle éperonnait du talon le grasset du cheval. Ce mouvement a été remarqué sur presque tous les monuments similaires, mais c'est quelquefois la jambe droite qui est en avant.

Les pieds, sans étriers, sont chaussés de bottines ou cothurnes montant au dessus de la cheville et ornés en haut des mêmes lambrequins que ceux de la cuirasse.

La sculpture de ce monument, sans être barbare, n'indique pas la belle période des deux premiers siècles de notre ère. Les formes sont un peu lourdes, les proportions légèrement incorrectes. C'est l'œuvre d'un artiste inexpérimenté comme modeleur de figures, mais très habile praticien. Il a su tirer de ce bloc un sujet fort compliqué par le nombre des membres détachés, sans en compromettre la solidité. Il n'a eu recours qu'à un seul support factice, l'ovoïde qui soutient le ventre du cheval, et à une seule pièce mortaisée, la queue. Cette audace d'exécution,

dans une pierre aussi fragile que le calcaire oolithique de Grand, s'expliquerait par l'habileté professionnelle des praticiens romains. De même le dessin habile des ornements, *peltæ*, grecques, imbrications, indique que l'artiste connaissait l'art classique et qu'il possédait encore la tradition des motifs de décor usités pendant la belle période.

De tous les monuments similaires, celui du Musée lorrain est loin d'être un des plus imparfaits et, s'il n'y manquait la partie inférieure et le chapiteau, on pourrait le classer au même rang que le beau monument de Merten, au Musée de Metz.

Il était facile de reconnaître, à l'aspect des 44 fragments de notre groupe de Grand, qu'il avait été brisé très peu de temps avant d'avoir été jeté dans la citerne, car les fractures étaient peu frustes, malgré le grain tendre de la pierre, et il ne manquait que deux ou trois fragments. Cette circonstance indique aussi qu'il devait s'élever à peu de distance de la citerne où il a été découvert.

On a trouvé de même le monument de Merten presqu'au complet, mais divisé en plus de 200 fragments, tous enfouis dans le même trou, et M. Prost en avait conclu que sa destruction était l'œuvre des chrétiens, après laquelle les païens auraient enseveli ces débris, avec un soin pieux, pour les soustraire à de nouveaux outrages.

Mais on remarquera que, comme au Grand Falbert, à Pfortzheim, à Heddernheim, et à Mittersheim, le village de Grand a fourni deux exemplaires de ces groupes équestres. Celui du Musée d'Epinal, provenant aussi de Grand, plus barbare et plus petit que le nôtre, lui paraît postérieur. Trouver dans la même cité deux monuments presque pareils, permet de supposer que le premier, détruit lors d'une invasion de barbares, fut remplacé par un nouveau dès que les armées romaines eurent reconquis le pays et réédifié la ville. Il serait plus difficile d'expliquer le second monument, si la destruction du premier avait

été l'œuvre des chrétiens, devenus pacifiquement et définitivement les maîtres au IVe siècle.

INTERPRÉTATION DE CES MONUMENTS

Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* de 1892 (p. 1454), M. Auguste Prost a donné un résumé aussi exact que positif des travaux consacrés jusqu'alors au groupe de l'anguipède et du cavalier. Il constate, en terminant, que l'interprétation de ces monuments n'est pas encore résolue. « Le sujet, dit il, est loin d'être épuisé et longtemps encore probablement il pourra occuper les archéologues et les historiens. »

Mais de nouvelles découvertes peuvent ajouter des lumières inattendues à celles que l'on possède déjà sur ce sujet et il nous a semblé que le curieux monument du Musée lorrain pourrait amener, sinon une solution définitive, du moins des vues nouvelles.

Nous résumerons ici, très brièvement, les diverses théories qui ont été émises, en les classant non plus par ordre chronologique, mais en groupes analogiques, et en y ajoutant les objections que l'on a pu leur opposer.

Les origines du sujet ont d'abord été cherchées dans la mythologie germanique.

I. Dieu topique germain

Jeger, 1842. — Divinité germanique dont la marche est aidée par l'anguipède, dieu aquatique, ou *Vassergott*.

Thibaut et Didron, 1850. — Divinité topique des régions vosgiennes et rhénanes.

Beaulieu, 1858. — Dieu topique du pays de Dabo, terrassant un titan ou un géant, mythe du triomphe de la puissance divine sur le chaos.

V. Simon, 1859. — Même interprétation.

L. Benoit, 1868. — Divinité topique inconnue, un de ces

dii indigetes adoptés par les conquérants quand les cultes gaulois et romains se fondirent ensemble.

Quicherat, 1875. — Même interprétation.

Objections. — Ce dieu pourrait-il être topique, quand on le rencontre à la fois en Bretagne, en Gaule et en Allemagne ? Son costume romain permet-il de le classer dans la mythologie germanique ? Connaît-on des divinités germaniques en Bretagne, ou dans le centre des Gaules, pendant la domination romaine ?

II. divinité solaire

Voulot, 1880. — Dieu aquatique anguipède prêtant secours à un dieu solaire, civilisateur et conquérant, accomplissant sa course et dont le mouvement rétrograde de la jambe droite correspondrait à certaines lois sidérales. Ces monuments, situés sur le bord des rivières, protégeaient et marquaient les gués.

Trévédy, 1886. — Même interprétation pour les monuments bretons.

Objections. — Les mêmes que ci dessus. De plus, la plupart de ces monuments n'étaient pas situés sur le bord d'une rivière. Enfin c'est souvent la jambe droite qui est en avant.

Passons aux interprétations tirées de la mythologie gréco-romaine.

III. hercule

Bretagne, 1863. — Hercule terrassant un géant anguipède. Ammien Marcellin parle de l'extermination par Hercule du géant Tauriscus qui infestait la Gaule. Le *paludamentum* du groupe de Hommert au Musée lorrain semble être une peau de lion. L'arme absente est sans doute une massue. La vigueur des membres et la barbe fournie s'appliquent bien à Hercule.

Morey, 1867. — Même interprétation, sans rien y ajouter.

Objections. — On ne peut que se ranger à l'opinion de

M. Bretagne sur les deux derniers points : la vigueur et la barbe d'Hercule. Mais ce héros a-t il jamais été représenté à cheval, ou en costume de césar, ou entraîné par un génie portant la foudre ? On verra plus loin que l'opinion de M. Bretagne a été cependant le point de départ des théories les plus logiques.

IV. NEPTUNE VAINQUEUR DES GÉANTS

STARK, 1868. — Pausanias cite, à Athènes, un groupe représentant Neptune à cheval combattant le géant Polybotès.

WAGNER, 1882. — Neptune est représenté à cheval sur les monnaies de Potidée ; à cheval et combattant un géant sur une empreinte du Musée de Berlin, sur deux phalères de bronze de Saint-Pétersbourg, sur des vases grecs et sur un cratère antique.

OBJECTIONS. — Neptune a t il jamais été figuré en costume militaire romain, ou accompagné d'un génie porte-foudre ?

Du reste, en 1886, M. Wagner abandonne Neptune pour Jupiter.

V. NEPTUNE VAINQUEUR DES BARBARES

PROST, 1886. — Neptune est le seul dieu à la personne duquel pourrait être associé le cheval. L'anguipède représente les barbares vaincus en Gaule aux IIIe et IVe siècles. Mais cinq ans après, en 1892, M. Prost fait des réserves sur sa première opinion.

HOFFMANN, 1889. — L'anguipède figure les Bagaudes vaincus en 285 par les légions romaines.

OBJECTION. — Les Romains ont ils jamais choisi Neptune pour symboliser leurs triomphes militaires ?

VI. NEPTUNE PROTECTEUR DES CHEVAUX

HERZEY, 1891. — Neptune équestre, *Poseidon hippios*, serait le parèdre de la déesse gauloise Epona, protectrice des chevaux. Ces monuments indiqueraient des stations de

cavalerie romaine ou des lieux d'élevage de chevaux et de courses équestres.

Objection. — Quelle serait alors la raison d'être du monstre anguipède terrassé ou rampant ?

VII. Jupiter

Hammeran, 1883. — Le groupe de Heddernheim portant sur le piédestal une dédicace à Jupiter et à Junon, le cavalier doit être Jupiter Sabasius, divinité orientale que l'on représentait tenant des serpents.

Hettner, 1883. — L'anguipède prête un concours obligeant quelconque au cavalier qui serait un Jupiter celte ou germain.

Objections. — Pourquoi aurait-on prêté le costume militaire romain à un Jupiter oriental, celte ou germain ? Connaît on d'autres représentations de Jupiter à cheval ?

VIII. Jules César

De Saulcy, 1860. — La colonne de Cussy (Côte-d'Or), dont la statue manque, mais qui est considérée comme un monument semblable au nôtre, a dû être élevée à César, en mémoire de sa victoire en ce lieu sur les Helvètes.

Objection. — La figure barbue du cavalier s'opposerait à cette hypothèse, César étant toujours figuré imberbe.

IX. Caracalla

Stark, 1868. — Caracalla est représenté, sur ses monnaies, à cheval, au-dessus d'un personnage nu étendu sur le sol.

Objections. — Bien d'autres césars ont fait figurer la même scène au revers de leurs monnaies, comme Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Commode, Odénat, Probus, Maximien, etc. (1). De plus, en admettant Caracalla, comment expliquer les traits et les attributs d'Hercule?

(1) V. Henri Cohen, *Description historique des médailles impériales.*

X. PROBUS

Prost, 1879. — « Les victoires de Probus dans les provinces du Rhin paraissent effacer par leur importance et par leur nombre toutes les autres. » Sur ses médailles il porte toute la barbe.

Duruy, 1883. — Même opinion.

Objections. — Probus n'avait pas parcouru toutes les parties de la Gaule et de la Germanie où l'on trouve ces monuments. Et pourquoi l'aurait on représenté en Hercule ?

XI. MAXIMIEN HERCULE

Abel, 1883. — Mamertin, dans son Panégyrique de Maximien, prononcé à Trèves en 289, le compare à Hercule détruisant les monstres à double nature, *monstrorum biformium*, d'où serait venue l'allégorie de l'anguipède.

Dioclétien, en nommant Maximien empereur d'Occident, lui donna le surnom d'*Herculius*. Au revers de ses monnaies, on voit Hercule assommant l'hydre de Lernes ou bien un monstre anguipède. Le monument de Merten peut se rapporter à la victoire de Maximien, en 288, sur les Germains, près de Trèves.

Objections. — Cette interprétation est bien celle qui paraît le mieux s'accorder avec les divers détails de nos groupes équestres ; mais, malgré le panégyrique de Mamertin, Maximien Hercule ne semble pas avoir été assez populaire pour mériter tant de statues. « Il était, dit Aurélius Victor (1), féroce, débauché à l'excès, grossièrement stupide. » Sextus Rufus raconte que Dioclétien avait tant de mépris pour lui qu'il le laissa un jour courir l'espace de plusieurs milles devant son char, bien qu'il fût revêtu de la pourpre des césars (2). Eutrope dit qu'il était

(1) *Epitome de vita et moribus imperatorum romanorum*, Ch. XL.
(2) *Liber de provinciis et victoriis populi romani*, Ch. XXIV.

« ouvertement farouche, sauvage, *impopulaire*, trahissant la stupidité par les traits hideux de son visage (1). »

La figure de nos statues est au contraire noble, régulière. Maximien a du reste peu séjourné en Gaule. A part sa campagne contre les Bagaudes en 285 et deux passages à Trèves en 288 et 293, nous le voyons errer constamment des mers de la Baltique aux bords du Danube, de Nicomédie à Milan, d'Afrique en Italie et en Espagne. Pourquoi n'a-t-on retrouvé aucune de ses statues dans ces divers pays ? Ses séjours dans les Gaules furent trop courts pour expliquer l'abondance des monuments qui lui auraient été élevés. Nous croyons donc qu'il faut chercher un autre césar.

XII. CONSTANCE CHLORE

Maximien Hercule eut pour successeur et pour fils adoptif Constance Chlore qui fut aussi surnommé Hercule, et même déifié sous ce nom.

Celui-ci séjourna presque constamment dans les Gaules pendant trente-deux ans. Il fit, sur nos frontières, de nombreuses campagnes, toujours victorieuses, contre les Francs, les Bataves et les Allamans. Il résida surtout dans nos régions, prenant ses quartiers d'hiver à Trèves. Lui, jouissait d'une extrême popularité et était adoré de ses peuples, même des Germains qu'il avait vaincus.

A sa mort enfin, il fut mis au rang des dieux et son culte continua peut être encore sous le règne de son fils, Constantin le Grand.

C'est Constance Chlore, l'époux de sainte Hélène, qui nous paraît plutôt réunir tous les caractères inscrits sur nos monuments et ses historiens nous donneraient même une explication assez plausible du monstre anguipède qui soutient son cheval et du génie ailé qui l'entraîne au galop.

1. *Breviarium rerum romanarum* L. IX, ch. XV.

Le surnom d'*Herculius* lui fut donné par son beau-père Maximien quand il l'associa à l'empire en 292. Dix-sept monnaies de Constance portent un Hercule au revers (1), avec ces légendes : CONST. HERCVLI, ou VIRTVS. HERCVLI CAESARIS (2).

Son panégyriste, Eumène, qui était son secrétaire et son ami, l'invoque sous ce nom de « *O Hercule !* (3) »

Sur la fibule en or du Musée de Turin, attribuée d'abord à Constantin, mais qui appartenait plutôt à Constance, puisque son fils ne fut césar que pendant huit mois (août 306 mars 307), et qu'il ne porta jamais le nom d'Hercule, on lit : CONSTANTINE.CAES.VIVAS. — HERCVLI.CAES.VINCAS (4.)

Notre cavalier, représenté sous les traits d'Hercule et avec le costume des césars peut donc être Constance Chlore.

Son profil, ses cheveux et sa barbe, sur ses monnaies, sont bien ceux de nos statues (5).

Voici quelle pourrait être l'explication du monstre aquatique anguipède. Dès qu'il arrive en Gaule, en 274, Constance conduit ses troupes dans le pays des Bataves que les

1. N^os^ 4, 8, 19, 20, 21, 22, 23, 33, 64, 168, 169, 175, 176, 244, 245, 246 et 253 de la *Description historique des médailles impériales*, par Henry Cohen. T. V.

2. *Idem*. T. VII 2. p. 88, n° 305.

3. *Insultare*, *Hercule*, *communi Galliarum nomine libet*... Eumène, *ad panegyricum Vita Flavii Valerii Constanci Chlori*. Ch. IX.

4. *Mém. Soc. des Ant. de Fr.* 1889, p. 323, *Notice de quelques bijoux d'or*... par M. R. Mowat Sur une autre fibule d'or, presque semblable, au Musée de Vienne, on lit : CONSTANTI.VIVAS. Plusieurs bagues d'or portent l'inscription : FIDES CONSTANTI, qui ne peut s'appliquer qu'à Constance Chlore. L'une d'elles, au Musée de Toul a été trouvée dans la Moselle, près du pont. Un chapiteau romain, provenant de Toul, n° 280 du Musée lorrain, représente un guerrier portant le même costume de césar que notre statue de Grand et combattant des monstres anguipèdes.

5. *Trouvaille d'Emmerswerder* 253 monnaies de Constance Chlore). *Mem. de l'Acad. de Metz*, 1889. Pl. III et p. 85-96.

Francs venaient d'envahir et, dans une rapide campagne au milieu des marais de l'Escaut, du Wahal, du Rhin et du lac Flevo, il reconquiert toute cette contrée, « ce domaine incertain de la terre et de l'Océan, » selon l'expression de Duruy (1).

« Cette terre, dit Eumène, n'est pas à proprement parler une terre, *terra non est*. Elle est tellement pénétrée et imbibée d'eau que non seulement les parties manifestement marécageuses cèdent sous le pied qui les presse et le font plonger, mais les endroits même qui paraissent plus fermes tremblent et chancellent sous les pas. Enfin l'agitation qui se communique au loin prouve que ce n'est qu'une légère et mince écorce qui surnage sur des amas d'eau, si bien que des combats sur un tel sol sont presque des batailles navales (2). »

A la suite de cette campagne, Constance triomphant fut surnommé *le Francique* et l'on comprend que ses soldats aient pu symboliser par des hommes à queues d'anguilles les Francs inabordables et insaisissables dans leurs marais.

Constance les transporta en corps de nation dans les Gaules, jusqu'à Autun, et de ces fiers ennemis il sut faire des colons et des soldats auxiliaires. Eumène célèbre ainsi cette victoire : « Nous pouvons donc, ô Hercule, insulter à tout ce qui porte le nom de Gaulois et nos provinces jouissent des honneurs du triomphe. Oui, le Cauque et le Frisou cultivent maintenant la terre pour nous et ces vagabonds, ces brigands aujourd'hui fixés, conduisent nos charrues et nos troupeaux, et les barbares devenus laboureurs nous procurent l'abondance à bon marché, encore bien heureux de servir dans nos légions quand ils sont appelés à reprendre les armes par ordre de nos césars. »

(1) *Histoire des Romains*, T. VI, p. 341.

(2) *... Ut merito quis duxerit exercendum fuisse tali solo militem ad navale certamen*. Eumene, *loc. cit.*, ch. VIII.

Ainsi pourrait-on expliquer l'anguipède tantôt roulé sous les pieds du coursier, tantôt soutenant complaisamment le cheval du vainqueur des Francs, de *l'Hercule francique*.

Sur les monnaies de Constance, nous le voyons souvent représenté sur un cheval au galop, comme en nos statues, brandissant une haste et foulant sous les pieds de son coursier un ennemi terrassé (1).

Sur une autre monnaie, attribuée jusqu'à présent à Constance II, son petit fils, le barbare renversé sous le cheval est remplacé par un serpent aux anneaux enroulés (2). On pourrait se demander si la légende de cette médaille :

FL.IVL.CONSTANTIVS (Constance II) a été bien lue et s'il n'y avait pas plutôt :

FL.VAL.CONSTANTIVS (Constance Chlore), car deux lettres seules sont différentes : IV au lieu de VA. On ne pourrait du reste attribuer nos monuments à Constance II qui ne séjourna qu'une année en Gaule, à l'âge de quinze ans, en 332.

Sur toutes les monnaies de Constance Chlore, il est représenté cuirassé, revêtu du *paludamentum* et la tête laurée, comme sur notre monument. Dans la trouvaille d'Emmersweiler, aujourd'hui au Musée de Trèves, sur 203 médailles de Constance, toutes portaient la couronne de lauriers (3).

Un caractère important de nos statues a été remarqué par tous ceux qui les ont étudiées. Dans la plupart, l'empereur ou l'Hercule presse le galop de son cheval en le frappant de son talon droit, ou gauche, à l'un des flancs. La tension des jarrets du coursier, la courbe de son enco-

(1) Henry Cohen, *Méd. emp.* Constance, nos 32, 33, 248 et 252. T. V.

(2) Idem, *loc. cit.* T. VI. Constance II, n° 7 et *Trésor de numism. et de glypt.*, pl. IX, n° 6.

(3) *Mem. Acad. Metz*, 1889, pl. 3.

lure, ses oreilles couchées indiquent sa vive allure au galop, caractérisée encore par la légère inclinaison du cavalier en avant.

Dans notre monument de Grand, le génie qui supporte le train antérieur du coursier et qui, les ailes grandes ouvertes, semble l'entraîner derrière lui, paraît symboliser la rapidité de la course par le trait de foudre qu'il fixe au sabot du cheval.

Or les campagnes de Constance ont été justement remarquées par leur rapidité presque foudroyante. Eutrope en cite plusieurs exemples (1).

Vers 301, les Allamans s'étaient avancés jusqu'auprès de Langres. Constance surpris, sort aussitôt de la ville avec très peu de troupes et engage le combat. Mais pressé par le nombre, il recule jusqu'à Langres dont il trouve les portes barricadées et il faut le tirer avec des cordes par dessus les murs. Quelques heures après, les troupes qu'il avait demandées à une garnison voisine arrivent ; il les conduit aussitôt au combat, taille en pièces les Allamans et leur tue 60,000 hommes (2) En cinq heures il avait été battu et vainqueur. *At is dies una*, dit Eutrope, *adversam et secundam fortunam expertus est*.

Dans une courte expédition, en 274, Constance soumet et ravage toutes les tribus germaniques « depuis le pont de Cologne jusqu'au Danube ».

En 296, il passe en Grande Bretagne et reprend, en une campagne, toute l'île que la sédition de Carausius avait enlevée pendant dix ans à l'empire.

De retour en Gaule, la même année, il apprend que les Allamans avaient envahi les pays des Rhétiens, des Helvétiens, des Rauraques, des Noriques, des Vindeliciens, des Sequanais et arrivaient jusqu'à Langres. « Il était temps

1) Flavius Eutrope, *Breviarium rerum romanarum*, L. IX, ch. XV.
2) Eutrope réduit les morts à 6,000.

que Constance accourût », dit Eumène. Il attaque les envahisseurs, les chasse de toutes ces provinces et les refoule au-delà de l'Ems et du Wéser. La même année encore, autre victoire aussi rapide sur les barbares, près de Windisch en Helvétie, et prise, aussitôt après, d'une multitude de Germains dans une île du Rhin.

En 306, nouvelle expédition contre les Pictes, dans la Grande Bretagne et l'Ecosse. Constance les réduit en quelques mois ; mais au retour il meurt à York, le 25 juillet, après avoir nommé césar son fils Constantin.

Cette rapidité dans les opérations militaires, si appréciée par les Romains et que les historiens avaient déjà admirée en Maximien Hercule qui fut le maître en stratégie de Constance, a donc pu être symbolisée sur nos monuments par les détails que nous avons remarqués. Il avait bien le génie de la rapidité d'action.

De l'an 274 à 306, Constance ne quitta presque pas les Gaules (1). Lors du partage militaire de l'empire, en 292, l'Italie et l'Afrique lui avaient été attribuées avec la Gaule ; mais il refusa bientôt l'administration de ces deux provinces pour se consacrer entièrement à celle de la Gaule (2).

Quand il fut proclamé premier auguste, il resta à Trèves au lieu d'aller à Milan ou à Rome, au centre de l'empire qu'il abandonna à Sévère.

Il dut souvent parcourir notre pays avec ses légions. On le voit, de 292 à 296, passer à Amiens, Beauvais, Troyes, Langres (3), qu'il repeuple par des essaims de barbares transplantés. Puis il séjourne à Autun qu'il relève de ses ruines et où il fonde d'importantes écoles (4). Sur les murs

(1) Il fut légat de Dalmatie de 282 à 283.

(2) Eutrope, *loc. cit.*, l. X, 1.

(3) *Ita nunc per victorias tuas, Constante Cæsar invicte, quidquid in frequentes Ambiano et Bellovaco, Tricassino solo, Lingonicoque restabat barbaro cultore revirescit.* Eumène, *loc. cit.*, Ch. XX.

(4) *Eumenii pro restaurandis scolis oratio*, ch. XX

de ces écoles, il fait peindre de grandes fresques où les parties du monde étaient figurées avec leurs nations, leurs villes et leurs fleuves. Et l'on voit, par la description d'Eumène, que dans ces peintures les nations conquises étaient personnifiées par des figures hideuses et aquatiques, comme nos anguipèdes. « Cette terre, dit il, c'est la Batavie, cette île c'est la Bretagne, qui montrent au dessus des flots leurs têtes grimaçantes. Constance les tient sous sa main redoutable. »

A peine une terre conquise, le césar y fondait des écoles. « Nos Gaulois, écrit-il à Eumène, méritent que nous prenions soin de leurs enfants, et quoi de meilleur à leur offrir que la science, seule chose que la fortune ne puisse ni donner ni ravir ? » (1).

Ainsi il parcourt toutes les provinces, jusqu'en Bretagne, ce qui expliquerait ses nombreux monuments disséminés sur tout ce territoire et ses monnaies si communes dans toutes ces régions.

Mais c'est surtout notre frontière qu'il fréquente le plus souvent, prenant, comme Maximien, ses quartiers d'hiver à Trèves.

« On voyait, dit Eumène, dans toutes les provinces frontières, les villes renaître de leurs ruines et, après avoir été presque couvertes de halliers et converties en forêts qui servaient de repaires aux bêtes, reprendre tout d'un coup leur splendeur, relever leurs murs et se repeupler. » Telle serait l'explication des deux monuments successifs de Grand, du Grand Falberg, de Pfortzeim, de Heddernheim et de Mittersheim. Ces villes ruinées sont rebâties et l'on élève un nouveau monument au césar.

Lactance blâme même la manie de bâtir qui régnait en ce temps. « Ici c'est une basilique, dit il, là un cirque, ailleurs un hôtel des monnaies et une fabrique d'armes (2). »

(1) Eumene. *Panegyr.* Ch. IV, 4.

(2) Lactance, *De la mort des persécuteurs de l'Eglise.* Ch. XVI.

Ne croirait-on pas voir énumérés ici les monuments romains qui ont été retrouvés à Grand ?

Constance savait trouver des artisans habiles, propres à exécuter tous ces travaux. A Autun, dit Eumène, « il avait repeuplé la ville en appelant du dehors des ouvriers de toutes les différentes sortes d'art et en y plaçant des légions en quartiers d'hiver pour fournir des travailleurs habiles à tous les travaux publics (1). »

Sous son règne, on jouissait en Gaule d'une paix religieuse presque complète, et l'historien chrétien Lactance écrit : « La persécution désolait toutes les provinces de l'empire et *hormis les Gaules*, depuis l'orient jusqu'à l'occident, tout gémissait sous la fureur de ces trois barbares (les trois autres césars, Dioclétien, Valérien et Maximien). »

Les Germains même, après leurs défaites, avaient fait la paix avec Constance, et « leur roi Eroc, raconte Aurelius Victor, accompagnait le césar dans ses dernières guerres et aidait son fils Constantin à arriver à l'empire (2) ».

Les populations jouissant de tant de bienfaits après tant de misères étaient donc incitées à élever, au milieu de leurs villes rebâties et florissantes, la statue de leur bienfaiteur.

Constance méritait du reste cet honneur par ses vertus. Autant Maximien était sauvage et impopulaire, autant son fils adoptif fut aimé de ses peuples.

« C'était, dit Eutrope, un prince d'un rare mérite, *d'une extrême popularité*, plein de zèle pour le bien-être des habitants des provinces, tranquilles et heureux peuples. Il se concilia l'amour, je dirai même la *vénération* des Gaulois (3). »

Aurelius Victor vante « les admirables avantages qu'il

(1) Eumène, *Pro restaurandis*. Ch. XX.

(2) Sextus Aurelius Victor, *Epitome*, Ch. XLI.

(3) Eutrope, *loc cit.* L. X, I.

tenait de la nature, son savoir, son élégance des formes et surtout son affabilité (1). »

Eusèbe enfin loue « la douceur de son gouvernement et ses soins paternels pour ses peuples ».

A sa mort qui fut douce, dit Lactance, on lui rendit les plus grands honneurs et il fut mis au rang des dieux. Ainsi s'expliquerait qu'il ait pu figurer à Cussy, à Merten, à Heddernheim et à Lagenbourg, entouré d'autres dieux figurés sur le piédestal de son monument.

Parmi les objections qui pourraient être opposées à l'interprétation précédente, que nous ne présentons du reste que sous forme d'hypothèse provisoire, il en est une dont l'importance ne saurait échapper, c'est qu'il existe en Allemagne deux monuments similaires qui sont antérieurs au règne de Constance Chlore.

Celui de Schierstein porte les noms de consuls qui le font dater de l'an 221, celui de Heddernheim de l'an 240, et encore ce dernier était antérieur à cette date, puisque son inscription indique qu'il venait d'être restauré. Le premier remonterait au règne d'Elagabal et le second à celui de Gordien III. Il serait donc établi que les armées romaines élevaient déjà de telles colonnes à leurs césars, cinquante ans avant Constance Chlore, s'il était toutefois certain que ces deux cavaliers ne soient pas postérieurs à leur socle.

Mais, sur ces deux monuments, le cavalier n'a ni le type ni les attributs herculéens, tandis que sur les soixante autres groupes actuellement décrits, il a été reconnu que la plupart présentaient bien les traits d'Hercule, sa vigueur, sa chevelure et sa barbe, tout en y joignant le costume des césars, et ces caractères nous semblent ne pouvoir s'appliquer qu'à deux empereurs, Maximien ou Constance, tous deux surnommés Hercule.

On peut admettre que le type du groupe équestre, sans

(1) S. Aurelius Victor, *Epitome*, Ch. XL.

caractère herculéen, symbolisait à l'origine le triomphe de la domination romaine sur la Germanie représentée par l'anguipède, habitant des marais qui abondaient en ce pays.

Plus tard, le type d'Hercule aurait été adopté en l'honneur de Constance qui résida si longtemps en Gaule.

Il est remarquable en effet que plus nos monuments sont d'une facture barbare, c'est à dire relativement modernes, plus le type d'Hercule est accusé, comme à Portieux, Hommert, Higny et sur la seconde statue de Grand, allant même jusqu'à la nudité presque complète. Tandis que sur les monuments antérieurs, d'une facture plus habile, comme ceux de Merten, de Schierstein et de Heddernheim, les attributs du césar romain l'emportent sur ceux du héros.

Dans le groupe de Grand, du Musée lorrain, si le fragment de cylindre tenu par la main droite est bien un débris de massue, il serait difficile de ne pas tenir compte de cet emblème ; de même que la peau de lion du groupe de Hommert, au même musée, signalée par M. Bretagne, doit être rapprochée de la peau de bête qui drape le cavalier de Dianne Cappelle, décrit par M. Louis Benoit. Nous avons cité plus haut une tête d'Hercule au Musée lorrain, de type bien caractéristique, ayant un trou au sommet, comme celle du cavalier de Grand. Elle est de provenance inconnue et ne porte pas de numéro, mais c'est peut-être un fragment de ce groupe équestre d'Abreschwiller, autrefois existant au Musée de Nancy et disparu vers 1860. Or ici le type d'Hercule est tellement frappant d'exactitude, malgré sa facture barbare, qu'il ne saurait y avoir de doute sur son identité. Du reste, la plupart des auteurs ont reconnu le caractère herculéen du cavalier, dans la plupart des monuments.

Si l'on admet donc que, dans la majorité de ces figures les attributs d'Hercule sont joints à ceux des césars

excepté dans les deux monuments allemands plus anciens, nous croyons que l'on peut reconnaître dans ceux-ci le symbole de la domination romaine sur les Francs et les Germains, mais qu'il faut regarder la plupart des autres comme les trophées des campagnes victorieuses de Constance Hercule, élevés en son honneur par ses soldats, de 274 à 306.

Peut être de nouvelles découvertes nous donneront elles la solution de ce curieux problème.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DES TRAVAUX CONSACRÉS AU GROUPE DE L'ANGUIPÈDE ET DU CAVALIER

1836. Beaulieu. Recherches archéologiques et historiques sur le comté de Dagsbourg.

1842. Creuzer et Jæger. Jahresbericht des historische Vereins der Pfalz.

1850. E. Thibaut et Didron. Bulletin du Comité historique des arts et des monuments. T. II. *La Jonchère*.

1853. H. Baudot. Rapport sur la colonne de *Cussy*. Mémoires de la commission des antiquaires de la Côte-d'Or. T. III.

1858. Beaulieu. Le Comté de Dagsbourg. (8 monuments.) Mémoires de la Soc. des sciences, lettres et arts de Nancy.

1859. V. Simon. Notice sur les antiquités découvertes à Metz et dans les environs. Mémoires de l'Académie de Metz. *Higny*.

1860. F. de Saulcy. La guerre des Helvètes. Revue archéologique. T. II.

1862. Laurent. Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges. *Grand*.

1863. Bretagne. Représentation d'Hercule vainqueur des géants dans le Nord-Est de la Gaule. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. Série 2. T. V.

1867. Morey. De quelques antiquités gauloises en Lorraine. Statues d'Hercule vainqueur. Mémoires de l'Académie de Stanislas.

1867. Annuaire de Numismatique, p. 360.

1868. L. Benoit. Notice sur les antiquités du département de la Meurthe. Le groupe du cavalier terrassant un monstre anguipède. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, p. 374.

1868. Bulletin de la Société des Antiquaires de France, p. 66. *Vourral*.

1868. Stark. Ladenburg am Neckar, und seine romischen Funde. Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. T. XLIV. (*Ladenbourg*).

1875. Cournault. Revue des Sociétés savantes des départements, p. 104. (*Pannes*).

1875. Quicherat. Rapport au Comité des travaux historiques sur une communication de M. Cournault. Revue des Sociétés savantes des départements, idem. (*Pannes* et *Porrieux*).

1876. Maxe-Werly. Note sur les objets antiques trouvés aux *Rouchers*, commune de Montiers-sur-Saulx, Meuse. Revue Archéologique. T. XXXI, p. 404.

1877. Prost. Note sur le monument de *Merten*. Mémoires de l'Académie de Metz. T. LIX, p. 331-334.

1878. Kraus. Romisches denckmal in *Merten*. Jahrbücher des Verein von Alterthums freunden im Rheinlande. T. LXIV.

1878. Ch. Robert. Epigraphie gallo-romaine de la Moselle. (*Metz*), p. 37-39.

1878. Voulot. Rapport au Conseil général sur le monument de *Portieux*.

1878. Prost. Bulletin de la Société des Antiquaires de France, pp. 101-102, 120, 132, 133, 227. (*Merten*).

1879. Prost. Le monument de *Merten*. Revue Archéologique. T. XXXVII.

1879. Prost. La colonne de Merten et le monument de Seltz. Mémoires de la Soc. des Antiq. de Fr. p. 62-85, et Bulletin, idem, pp. 63, 70, 71, 73 75, 80-85.

1880. Voulot. Le monument de *Portieux*. Revue Archéol. T. II, p. 112, 116, 291-298.

1881. Voulot. Idem. Revue Archéol, p. 104-112. (*Portieux*).

1882. Wagner. Neptun im Gigantenkampf auf romischen monumenten Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. (*Pfortzheim*).

1883. Ch. Abel. Une explication historique des antiquités trouvées à *Merten*. Mémoires de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle T. XVI.

1883. Hammeran. Korrespondenzblatten der Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. (*Hedderuheim*).

1883. Donner von Richter et Riese. *Hedderuheimer* ausgrabungen. Mitgliedern des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde Frankfurt am Main.

1883. Hettner. Juppiter saülen. Westdeutsche Zeitschrift fur Geschichte und Kunst (*Hedderuheim*).

1886. Trévédy. Bulletin de la Société archeologique du Finistere. (*Quelen, Kerlot, Plouaret*)

1886. Prost. Le monument de *Hedderuheim*. Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France, p. 139-144.

1886. Prost. Les deux monuments de *Merten* et de *Hedderuheim*. Mém. de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle. T. XVII.

1887. Prost. Groupes du cavalier terrassant l'anguipède, découverts en *Bretagne*. Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr. p, 61, 139-140.

1888. Kraus. Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen. T. III, p. 2.

1888. Trévédy. Communication au Congrès de Saint-Pol-de-Léon. Bull. archéol. de l'Assoc. bretonne.

1889. Trévédy. Le cavalier et l'anguipède. Bull. hist et archéol. de la Mayenne. Sér. 2, T. I.

1889. Hoffmann. Die Bagaudensaüle von *Merten*. Jahrbuch der Gesellschaft fur Lothringische Geschichte und Alterthums in Metz.

1890. Trévédy. Le cavalier et l'anguipède. Bulletin archéol. de l'Association bretonne.

1890. Zangemeister. Juppiter saüle auf dem *Donon*. Korrespondenz blatter der Westdeutche Zeitschrift... p. 197-200.

1890. Florschutz. Die Giganten saüle von *Schierstein*.

1891. Helzey. Les groupes équestres de la Gaule. Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr. p. 121.

1891. Prost. Les travaux consacrés au groupe de l'anguipède et du cavalier. Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr. T. II, p. 15-34.

1891. Bechstein. Zu den Juppiter saülen. Korrespondenzblätter der Westdeutsche Zeitschrift... n° 1, p. 24. (*Donon*.)

1892. Freudhof. Die Giganten saülen. (*Metz*, etc.).

1892. Adr. Blanchet. Rapport au ministère de l'instr. publ. sur les Musées de l'Allemagne. Nouv. archives des missions scient. et litt. T. II.

1893. Prost. L'anguipède de *Schierstein*. Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr. p. 106-109.

1894. Rob. Mowat. Bulletin de la Soc, des Antiq. de Fr. T. V, p. 203. (*Grand*).

1895. Maxe Verly. idem. T. VI, p. 310. (*Grand*).

LES COMTES DE RAVENEL

A MANDRES ET AU JOLY, PRÈS MIRECOURT

(1684-1793)

Par M. Ch. GUYOT

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler un épisode concernant la terre de Mandres (1), le domaine seigneurial le plus important jadis de la banlieue de Mirecourt (2) ; de nouveaux documents, que nous avons recueillis sur le même sujet, tant aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (3) qu'aux Archives municipales de Mirecourt (4), nous permettent maintenant de poursuivre l'histoire de ce domaine jusqu'à son démembrement, à

(1) *La terre de Mandres, près Mirecourt, au XVII^e siècle...* (Journal de la Société d'Archéologie lorraine, mars 1890).

(2) Nous pouvons ajouter : le plus ancien. Voici en effet un extrait du *Cartulaire de l'abbaye de Chaumousey*, qui nous montre qu'au XII^e siècle Mandres formait un alleu, jadis possédé par une noble famille de Mirecourt, et duquel Chaumousey venait d'être constitué donataire :

« 1180. — Confirmatio alodii dicti loci de *Mandres*.

« Petrus, Dei gratiâ Leucorum episcopus, Widoni Calmosiacensi abbati... Confirmamus vobis et ecclesiæ vestræ donationem alodii de *Mandalis* quam prius fecerat vobis Hugo de Murichort, collaudante uxore suâ, et Petro sacerdote de Murichort et Conone clerico de Tirocourt testibus, et postea Mathæus comes Tullensis et dominus prædicti Hugonis vobis fecit per manum nostram... »

(Documents de l'Histoire des Vosges, X, p. 137.)

Ce texte montre de plus que Mandres doit être de préférence orthographié avec une *s*, bien qu'à cet égard l'habitude ait souvent varié.

(3) Archives de Meurthe-et-Moselle, E, 222 (3 liasses).

(4) Archives de la ville de Mirecourt, série FF, n^os 1 à 4, et série N, n^o 1.

l'époque de la Révolution. Si l'on nous demande quel intérêt peut présenter une étude de ce genre, en dehors de la curiosité purement locale qui s'attache aux choses d'autrefois, nous répondrons qu'à un point de vue plus général il n'est pas indifférent de savoir comment s'opérait au XVIII^e^ siècle la dévolution de la grande propriété entre les mains de la caste nobiliaire ; qu'on y trouve aussi des renseignements précieux pour l'histoire, sur l'existence dans leurs terres de ces grands seigneurs d'ancien régime, qui n'étaient pas tous, quoi qu'on dise, retenus à Versailles sous les rayons de la majesté royale ; qu'enfin les actes testamentaires, les procès, les partages, peuvent nous édifier sur les dessous de cette existence seigneuriale, brillante au dehors, mais aussi parfois difficile et côtoyant la ruine, malgré les titres et les substitutions.

On sait comment Jean-Baptiste de Ravenel, fixé en Lorraine par son mariage avec Jeanne de Germiny, devint propriétaire, en 1684, de la terre de Mandres, auparavant patrimoine de M^me^ de Haraucourt, née de Livron, après avoir passé entre les mains des Prémontrés de Parey-sous-Montfort. Cette terre lui fut transmise dans son intégrité, telle qu'elle existait sans doute depuis bien des siècles. Le nouveau seigneur y joignait d'autres biens situés dans le voisinage, et provenant d'acquêts faits de ses deniers, car M^lle^ de Germiny n'était pas fortunée et n'avait apporté en mariage que 4,000 francs barrois ; c'était notamment une seigneurie dite de Boulac à Bazoilles, une autre dite de Savigny à Estrennes, et une part dans celle du val d'Haro, qui comprenait les villages de Thiocourt et Remicourt, localités joignant le ban de Mandres au sud et à l'ouest. Enfin, M. de Ravenel résolut d'y joindre la terre du Joly, qui sépare à l'est Mandres de Mirecourt ; ce projet fut réalisé en 1692.

Le Joly était un domaine avec maison forte construite

en 1450 par Warry des Pilliers (1), et qui était resté jusqu'en 1572 entre les mains de cette famille, l'une des plus considérables de Mirecourt. A cette époque Adam et Geoffroy des Pilliers, ainsi que leur beau frère Claude Beaufort, vendent leur part à Alison leur sœur et belle-sœur, qui fait passer le Joly dans la famille du Mont ou des Montz. Plus tard, le domaine est démembré ; en 1640, un partage intervient entre Erard de Lozanne et sa femme Yolande, propriétaires pour moitié, et les Pères Jésuites du collège d'Epinal qui ont acquis le surplus par donation. La part de Lozanne est *décrétée* deux fois et vendue aux enchères à la requête de créanciers, d'abord le 7 août 1668, puis le 7 janvier 1690 ; chaque fois un membre de la famille intervient pour exercer le retrait lignager ; à la fin, le comte de Ravenel, adjudicataire en 1690, rachète, le 7 juin 1691, par l'intermédiaire de Jean Le Cler, marchand à Epinal, la maison du Joly et ses dépendances, trente jours de terre à chaque saison et dix fauchées de pré, ensemble les droits de franchise dépendants de ladite maison..., pour la somme de 5,000 francs barrois. Il acquiert la contre-partie des RR. PP. Jésuites d'Epinal par acte de vente du 22 décembre 1692, moyennant 3,000 francs barrois. Le domaine ancien se trouve ainsi reconstitué.

Jean Baptiste de Ravenel mourut à Metz, le 1er mars 1693 (2), laissant pour héritier son fils Baltazard, qui, en 1722, a déjà reconstruit Maudres, où il a bâti « un fort beau château pour sa résidence ». Le nouveau comte

(1) V. *Notice sur Mirecourt*, par Ch. Laprevote, p. 31-33 (Mémoires de la Soc. d'Arch. lor., 1877, et tiré à part).

(2) L'inventaire sommaire des Archives de Mirecourt donne à tort la date de 1675. Voici la mention exacte, que nous avons relevée aux Archives municipales :

Registre des mortuaires de Maudres. — Du 1er mars 1693. Messire Jean-Baptiste, comte de Ravenel, chevallier, seigneur dudit Maudres, est decedé a Metz, en la maison de Fontardine, et est enterré en la paroisse St-Sulpice dudit Metz. Signé Ambroise.

de Ravenel, chambellan du duc Léopold, obtient de ce prince, à la date du 30 décembre 1722, des lettres patentes d'érection en comté pour Mandres et ses dépendances. Cette pièce, registrée en la Chambre des comptes et au greffe de la Cour souveraine le 12 avril 1723, nous donne d'intéressants détails sur les possessions de Baltazard de Ravenel, qui font partie du nouveau comté. Ce sont la plupart de celles que nous avons énumérées ci dessus.

Mandres et le Joly, Bazoilles et Estrennes, sont unis en un seul corps de fief indivisible, lequel, — disent les lettres patentes, — « nous avons créé, érigé, élevé et « illustré, créons, érigeons, élevons et illustrons en « dignité, titre, rang et prééminence de comté, sous la « dénomination et qualification de comté de Ravenel, à « l'effet de quoi nous avons éteint et supprimé, éteignons « et supprimons le nom de Mandres, qui s'appellera désor- « mais Ravenel et sera le chef lieu dudit comté, mouvant « et relevant de nous à cause de notre duché de Lorraine... »

Suivent les armes de ce comté, qui sont celles de la maison de Ravenel : « De gueules à six croissants d'or mis « en pal, chacun surmonté d'une étoile de même et une en « pointe, l'écu orné d'une couronne de comte, et pour « supports deux licornes au naturel. » Le comte de Ravenel peut établir audit lieu une prévôté avec prévôt-gruyer, procureur d'office, greffier et sergents, pour administrer la justice en première instance dans toute l'étendue des villages où il est seul haut-justicier, et non dans ceux qu'il ne possède que par indivis avec d'autres, le tout sauf appel au bailliage de Vôges.

Telles sont les principales dispositions de ces lettres-patentes, dont l'interprétation allait soulever de sérieuses difficultés, motivées par certaines obscurités du texte. Sur deux points notamment, la rédaction est incorrecte ; il est question « des fermes qui sont sur le ban de Mire court, *proche* le château du Joly, qui est ban de Mandres, »

sans qu'il ressorte bien clairement si l'on a voulu comprendre ce château lui-même dans l'énumération ; ensuite après avoir cité les hautes justices de Mandres et Boulac, on rappelle plus loin « la haute justice de Bazoilles possédée à titre d'acensement du domaine », comme s'il s'agissait de deux seigneuries bien distinctes. Ces incorrections, qu'il eût été facile de supprimer par une rédaction plus précise, servent de base à une requête en opposition, formulée le 27 avril 1723 par les officiers de l'Hôtel-de Ville de Mirecourt.

Ces messieurs se présentent tout d'abord comme champions des droits de Son Altesse, que tend à usurper le comte de Ravenel, en même temps comme défenseurs des droits de la ville dont ils sont les représentants.

Il faut savoir qu'à Mirecourt il existait une maison-fief appelée la Cour Boulac, ou Bulach, primitivement possédée par des seigneurs de ce nom (1), mais rachetée ensuite par le domaine ducal, en ce qui concerne les droits de justice, et dont il ne restait plus alors que quelques cens appartenant au comte de Ravenel. Là-dessus, messieurs de l'Hôtel-de Ville s'indignent très fort du grand danger qui résulte pour Son Altesse des lettres d'érection : on y mentionne par deux fois la seigneurie de Boulac ; l'une des deux ne peut être que celle de Mirecourt ; et alors M. de Ravenel va-t il prétendre partager la haute justice à Mirecourt conjointement avec le duc ? C'était bien la peine alors d'avoir fait tant de frais pour racheter les autres hautes justices, et notamment celle que possédait le chapitre de Poussay dans le faubourg de ce nom !

A vrai dire, ces craintes étaient chimériques, puisque d'après les lettres patentes la haute justice de Ravenel ne devait s'exercer que dans les lieux où le comte était seul

(1) Dans les premières années du XVI^e^ siècle, elle appartenait à Guillaume de Boulac, chevalier, en même temps que le four banal et les bois affectés à son exploitation (V. Ch. Laprevote, *op. cit.*, p. 45).

seigneur ; lui-même en convenait immédiatement, en faisant remarquer que la question ne pouvait intéresser aucunement l'Hôtel de Ville. Mais les officiers, petits bourgeois et gens de robe, n'étaient pas fâchés de forcer à cet aveu M. de Ravenel, en lui « *jetant en teste* M. le procureur général Le Febvre ». Ils engageaient dans leur querelle les Dames du chapitre de Remiremont en leur qualité de décimatrices à Mirecourt et de justicières pour partie à Bazoilles. Cette double opposition attirait en effet l'attention du procureur général, qui, pour éviter toute difficulté, faisait rendre à la date du 14 septembre 1723 un arrêt du Conseil révoquant l'acensement accordé au comte de Ravenel de la part du domaine dans la haute justice de Bazoilles, et prenant acte de la déclaration du dit seigneur que, par la possession de Boulac, il ne prétend aucune justice ni juridiction sur le ban de Mirecourt.

Le second chef de l'opposition était le château du Joly. Les lettres-patentes le signalent subrepticement, disent les opposants, comme étant du ban de Mandres, tandis qu'il n'a jamais cessé de faire partie du ban de Mirecourt. L'intérêt de la distinction est ici plus évident ; il porte non seulement sur la juridiction, mais aussi sur la banalité, les impositions communales, et enfin le ressort quant au spirituel, Mandres formant alors une paroisse distincte de Mirecourt. M. de Ravenel s'efforçait de prouver que, d'après ses titres, le Joly a toujours été englobé dans le finage de Mandres ; mais on lui répondait par d'autres titres, qui donnaient pour limite aux deux bans le ruisseau de Blondefontaine, de sorte que la question restait au moins douteuse. Sur ce point encore, messieurs de l'Hôtel-de-Ville obtenaient gain de cause, car l'arrêt du 14 septembre 1723 contient la mention suivante : « Ordonnons « que le château du Joly sera et demeurera comme cy de « vant du ban et finage de Mirecourt, sans être censé com « pris dans nos lettres patentes d'érection dudit comté. »

Cette décision surtout devait être extrêmement désagréable à M. de Ravenel : le Joly était un des plus beaux fleurons de sa couronne ; il s'était donné tant de peine pour en réunir les membres épars, qu'il tenait d'autant plus à l'attacher aussi étroitement que le reste à l'ensemble de ses domaines. Il ne perdit pas de temps, courut à Lunéville et emporta du coup la solution qu'il désirait. A trois jours de distance, le Conseil ducal consentit à se déjuger en rendant une seconde décision tout à fait différente de la première : les nouvelles lettres-patentes concernant le Joly sont du 17 septembre, et aussi satisfaisantes que M. de Ravenel pouvait les désirer :

« Veu en Conseil la présente requeste, nous avons uni, « joint et incorporé... le château du Joly au comté de « Ravenel, avec la juridiction personnelle que nous avons « accordée au suppliant sur les résidans en icelui, de « même que ceux résidans ès fermes en dépendantes, et « lui avons pareillement accordé le droit de banalité sur « les résidans esdits châteaux et fermes... car ainsi nous « plaît. »

On ne déclarait pas, il est vrai, que le Joly faisait partie du ban de Mandres, mais on reconnaissait acquis au comte tous les droits utiles qui supposaient qu'il en fût ainsi. Cette fois, la question était définitivement réglée : messieurs de l'Hôtel-de-Ville avaient beau s'épuiser en remontrances (30 octobre 1723), en oppositions au bailliage (19 septembre 1724), contre « Messire Balthazard, comte de Ravenel », celui-ci pouvait jouir en paix des avantages si laborieusement acquis.

M. de Ravenel avait épousé Élisabeth Françoise des Salles, dont il n'avait pas d'enfant. La terre de Ravenel, dont l'indivisibilité était assurée en vertu des lettres d'érection, allait elle donc être vendue après sa mort avec les autres biens de sa succession ? Cette perspective était fort déplaisante pour le noble seigneur, qui tenait à

conserver tout au moins à perpétuité dans sa famille ce comté qu'il était parvenu à constituer. Il le pouvait, d'après la législation de l'époque, par le moyen d'une substitution, et telle fut la disposition principale de son testament, qui porte la date du 3 juin 1751.

Dans cet acte, il substitue non seulement Ravenel, mais aussi tous ses biens paternels, aux enfants mâles de son neveu le comte du Han, à leur défaut au second fils de M. de Choiseul de Savigny, puis successivement au comte de Sommièvre, baron d'Offroicourt, gendre de M. de Choiseul, et enfin aux maisons de Choiseul-Stainville et de Ludre. Une autre préoccupation du testateur est d'empêcher ses héritiers de la ligne maternelle d'entrer en partage dans sa succession en dehors des biens substitués ; il énumère soigneusement les répétitions qu'ils pourront faire, afin de prévenir toute dispute mauvaise de leur part ; au surplus il ne leur doit rien, sa mère ayant tout vendu et dissipé des successions qu'elle avait recueillies. Les autres clauses de l'acte consistent dans une donation d'usufruit pour sa veuve, si elle ne se remarie pas, quelques legs particuliers, et enfin des fondations pieuses.

M. de Ravenel mourut le 11 février 1758, n'ayant pas cessé, paraît il, de résider habituellement dans son château qu'il ne voulait même pas quitter après sa mort, car il ordonne qu'on l'enterre « dans sa chapelle de Ravenel, qu'il a fait « construire lui même à ses frais, vis à vis son prie Dieu, « où sera mise une épitaphe, et où son chapelain devra « célébrer à perpétuité trois messes par semaine... (1) » Sa veuve n'avait pas sans doute les mêmes raisons de tant aimer la campagne. Elle se hâta de la quitter, préférant le séjour de Mirecourt, où elle s'installa dans une maison

(1) Le bâtiment qui fut la chapelle de Ravenel est encore debout, mais il a changé d'affectation depuis la Révolution, et il est impossible aujourd'hui d'y trouver trace de la sépulture du comte Balthazard, car l'ancien pavé n'existe même plus.

située à l'extrémité du faubourg des Capucins ou de Poussay (la rue Germiny d'aujourd'hui).

La douairière de Ravenel, née des Salles, avait dans cette maison un train considérable pour une petite ville. Nous trouvons à cet égard des renseignements très précis dans l'inventaire de sa succession, dressé en novembre 1764. Outre une dame de compagnie, Mme de Saint Victor, le personnel domestique se composait d'un cuisinier, de deux laquais, d'une gouvernante et de deux suivantes. Nous remarquons dans le vestibule une chaise à porteurs, sous le hallier une berline doublée de moquette. L'argenterie est nombreuse (1) : 992 onces, estimés 7518 livres environ. Mme de Ravenel a fait des legs particuliers qui dénotent un certain luxe d'ajustements et de bijoux : « A la marquise de Nettancourt ses coiffures de dentelles d'An-

	l.	s.	d.
(1 Argenterie au titre de Paris :			
Plat d'argent pour le potage, 59 onces 2 gros, estimé . .	480	»	»
Plat à rôt, 43e	348	6	»
2 petits plats à rôt, 66e 3 gr.	537	12	9
6 plats ronds, 212e.	1714	4	»
6 plats à ragoût, 146e.	1180	12	»
Cafetière d'argent, 31e.	240	5	»
2 grandes cuillères à ragoût, 7e 1 2	58	2	»
2 flambeaux, 28e 1 2	231	17	»
6 cuillères et 6 fourchettes, 29e 1 2	236	»	»
11 autres couverts, 54e 2 gr	434	3	»
Une paire de mouchettes et le porte-mouchettes, 8e 2 gr. .	63	18	9
Sucrier, 16e 1 2.	127	17	6
12 cuillères à café, 8e 6 gr.	67	16	3
Huilier, 8e 3 gr.	62	16	3
Plat bassin, 24e 7 gr.	201	9	6
Argenterie au titre de Lorraine :			
Casserole, 26 onces 6 gros.	173	17	6
2 cuillères à ragoût, 9e 6 gr.	68	5	»
Cuillère à olives, 3e 7 gr.	39	»	8
12 couverts, 35e 1 2	360	15	»
3 paires de flambeaux, 65e.	390	»	»
Une paire de mouchettes et le porte-mouchettes, 8e 6 gr.	52	10	»
Vieille cuvette et son couvercle, 20e 6 gr.	123	»	»
Manches d'argent de 18 couteaux, 40e.	240	»	»
Cachet aux armes de Ravenel, 6 gr.	4	10	»

gleterre avec les *engageantes* à trois rangs..., une robe de satin des Indes, une autre de Perse ; — au marquis des Salles, sa tabatière d'or, du poids de 4 onces 7 gros 1/2, estimée 493 livres ; — à M. de Germigney, une bague d'or dans laquelle est enchâssé un diamant, valant 225 livres... », etc.

Quant au château de Ravenel, on n'y avait laissé que ce qui ne pouvait être emporté, comme les trumeaux des glaces attachés à vis, ou bien quelques meubles dont la douairière se souciait peu pour son appartement de ville : neuf vieux tableaux de famille, d'autres représentant des personnages antiques, des tapisseries verdâtres de laine hachée... Et sur les parquets des grandes chambres, étaient amoncelés des tas de poires et de pommes venant du potager ; un seul domestique, à la fois jardinier et concierge, s'occupait en même temps de l'orangerie... Tous ces détails montrent éloquemment l'abandon dans lequel se trouvait déjà la demeure favorite du comte Baltazard.

L'héritier de la douairière était Denis Louis, marquis des Salles de Bertheléville, que nous voyons intenter un long procès à maître Charles Bron, avocat, homme de confiance de M^me^ de Ravenel et son exécuteur testamentaire. Ce procès ne prit fin que par un arrêt du Parlement de Nancy, en date du 20 août 1781, qui déclare le marquis redevable d'une somme de 25,304 livres avancée par le sieur Bron. Les pièces de la procédure, qui comprennent un certain nombre de requêtes, mémoires, répliques, etc., sont bien dans le ton habituel de cette littérature du Palais, où l'on se traite réciproquement d'usurier, de juif, d'agioteur... sans plus tirer à conséquence.

Mais nous allons revenir en arrière, pour montrer ce qu'il advint du testament de M. de Ravenel.

L'héritier appelé en vertu de la substitution était le petit neveu du testateur, Messire Léopold, comte du Han, seigneur de Gross Hemestroff et autres lieux, chambellan

de S. M. Impériale. Tout de suite, il se montra fort peu satisfait des mesures prises à son égard. Il eût voulu recueillir Ravenel et les autres terres sans cette obligation gênante de conserver et de rendre qui l'empêchait d'en disposer à son gré. Dès le 3 mai 1758, il se plaint amèrement des charges qui lui incombent, des frais à payer, des fondations à acquitter : « Il faut trouver de l'argent et ce « sera le difficile pour moi... » Le 5 janvier 1759, il discute assez âprement avec sa tante la douairière pour le règlement des revenus de la première année de son usufruit. Le 20 avril, il se montre tout à fait exaspéré de l'insistance des légataires ; il faut « contenter l'avidité de ces sangsues », mais du moins, — écrit il à son homme d'affaires, — que l'on ait soin de bien motiver les quittances, afin d'éviter toute réclamation. Enfin, le 16 novembre 1759, il prend le parti d'introduire au bailliage de Mirecourt une demande en nullité de la substitution portée au testament.

Cette mauvaise humeur de M. du Han ne s'explique que trop : sa situation financière était déplorable, et il aurait eu besoin de réaliser entièrement la succession de M. de Ravenel ; au lieu de cela, il avait les mains liées, tant par l'usufruit de la douairière que par la clause de substitution ! Le procès intenté en 1759 se continua, traversé de péripéties diverses, jusqu'en 1774. Dans l'intervalle, Léopold du Han est mort, après s'être désisté de sa demande en nullité (19 janvier 1771) ; suivant l'ordre de la substitution, son frère François, capitaine de dragons au régiment de la Rochefoucauld, a été appelé à recueillir le comté de Ravenel ; mais lui même est mort sans enfant, ne laissant de son nom que sa sœur Catherine, chanoinesse d'Épinal. La liquidation de la succession du Han se poursuit péniblement au milieu de ces événements ; elle n'était pas terminée lors de la Révolution. A la date du 10 janvier 1791, nous trouvons une circulaire du séquestre énumérant les créances non colloquées utilement sur le

prix des immeubles : il en reste pour 307,845 livres ; une bonne part de ces créances est entre les mains de banquiers israélites (1). Quant à l'actif, il ne consiste guère qu'en une somme de 68,000 livres de Lorraine, provenant du prix des portions non substituées de l'héritage de Ravenel, et formant le fonds d'une rente viagère de 4,200 livres due à la douairière du Han...

Après la mort de François du Han, était intervenu à Nancy, le 24 décembre 1774, un arrêt de la Cour souveraine donnant acte de la renonciation de Léopold à sa demande en nullité du testament de 1751, rejetant l'intervention de la chanoinesse Catherine et appelant en vertu de la substitution Antoine-Clériadus, marquis de Choiseul, qui fut ainsi le dernier comte de Ravenel. Le marquis vint il souvent à Ravenel? C'est peu probable ; le château du comte Baltazard ne retrouva pas sa primitive splendeur, et les bâtiments ne furent plus habités que par les fermiers du domaine. Le dernier bail conclu par M. de Choiseul porte la date du 15 janvier 1789 ; la jouissance du preneur, Charles Maucotel, doit durer six ou neuf années ; elle s'étend à l'ensemble du domaine, sauf les forêts (2) ; le canon annuel est de 4,455 l. 9 s. 7 d.

Claude Antoine Clériadus Choiseul-la-Baume, ci devant comte de Ravenel, lieutenant-général des armées du roi, monta sur l'échafaud le 15 floréal an II, condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris. « Choiseul, — dit l'acte « d'accusation (3), — est un des agents de Capet et de sa « femme ; le tyran n'a pas formé un plan de conspiration « dont Choiseul n'ait été le complice et l'instrument... »

(1) 48,000 l. aux héritiers de Salomon Alcan ; 20,756 l. à Olry-Bernard Zai ; 10,333 à Moyse Worms ; 7,750 à Jacob Goldschmitt ; 14,208 à Moyse-Isaac Berr ; 13,304 à Michel Godchaut ; 7,758 à la veuve Berr ; etc.

(2) D'après un état, dressé par l'Inspection forestière, des biens confisqués sur les nobles et émigrés, les forêts de l'ancien comté de Ravenel ont une contenance de 367 hectares 57 ares.

(3) Archives nationales, W. 358, dossier 753.

Bientôt après, le 6 frimaire an III de la République une et indivisible, les commissaires experts nommés par le directoire du district de Mirecourt (1) se transportaient sur les terres du ci devant comté de Ravenel, pour procéder au lotissement et à l'estimation préalables à l'adjudication. Ils travaillèrent en conscience, suivant le vœu de la loi, à un morcellement aussi complet que possible, devant faire obstacle à toute reconstitution de l'ancien domaine : en divisant et subdivisant maisons, jardins et terres, ils trouvèrent le moyen de faire cent onze lots, ce qui était certes un beau résultat. L'œuvre de Baltazard de Ravenel était, on pouvait le croire, anéantie pour toujours.

(1) C'étaient Philbert Gérard et André Sartory, architectes résidants l'un à Poussay, l'autre à Mirecourt ; puis Nicolas Jacquot et Charles Bastien, tous deux cultivateurs, le premier à Mattaincourt, le second à Dombasles-en-Saintois. Ils estiment le revenu du domaine, lorsqu'il sera morcelé, à 9871[l] 16[s] et sa valeur capitale à 197,436[l].

NANCY INCONNU

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE ET DES CANTONS DE NANCY

(MOYEN AGE ET ÉPOQUE MODERNE)

Par M. de SOUHESMES

L'histoire des rues de Nancy a déjà tenté plus d'un chercheur, celle de ses anciennes maisons n'a jamais été terminée, et la plupart des Nancéiens ignorant les curiosités archéologiques de la ville et sa banlieue, il ne sera pas inutile peut-être de publier ce répertoire. C'est en quelque sorte la continuation partielle et très modeste du travail de notre confrère et ami Jules Beaupré (1).

Conformément au titre adopté, l'ouvrage s'arrête avec le XVIIIe siècle, et, afin d'éviter les redites, tout qualificatif a été sévèrement banni ; un astérisque signale seulement les monuments les plus remarquables. Quant aux inscriptions, elles ont presque toutes été publiées déjà, il suffira donc de rappeler, par une note, la date et le lieu de leur publication.

Il est assez difficile de déterminer l'âge de certains monuments, il faut pour cela des connaissances spéciales et maintes circonstances peuvent induire en erreur. Je l'ai

(1) Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle (Époques préhistorique, gallo-romaine, mérovingienne) par le Cte J. Beaupré, Nancy, 1897.

essayé cependant, mais bien timidement et en suivant la classification généralement adoptée : du v^e^ au x^e^ siècle, style roman primitif, du x^e^ au xii^e^ roman secondaire, au xii^e^ roman tertiaire ou de transition ; au xiii^e^ siècle, style gothique primitif, au xiv^e^ gothique secondaire, au xv^e^ et jusqu'au milieu du xvi^e^ gothique tertiaire. A cette époque, commence la Renaissance qui, sous des formes diverses, occupera le xvii^e^ et le xviii^e^ siècle (1).

Enfin, je me suis conformé, en la modifiant légèrement, à la circulaire ministérielle du 6 octobre 1876, concernant l'ordre à suivre dans la description des églises.

Extérieur : *Façade, portail, tour et porche : côté de l'Evangile, chevet, côté de l'Epître.* — Intérieur : *Bas-côté et transept de l'Evangile, chœur et sacristie, nef, transept et bas-côté de l'Epître, mur intérieur de la façade.*

Les monuments publics de la ville ont été souvent décrits et leur notoriété les protège ; aussi convient-il de signaler surtout les maisons particulières et les églises rurales qui sont moins connues et partant plus menacées. Montrer l'intérêt que présente une église ou même une simple pièce de son mobilier, n'est ce pas rendre service à celui qui en a la garde, et empêcher une mutilation ou une aliénation, toujours à craindre, hélas ! Révéler un Nancy, connu seulement de quelques chercheurs, c'est sauver peut-être de la destruction les précieux restes qui se cachent, ignorés, derrière la façade vulgaire qui les dissimule à tous les regards. Inutile de dire l'attrait d'une telle recherche : quelle joie lorsque, dans une modeste église, on découvre une inscription inédite ou un détail intéressant ; quelle surprise quand, à Nancy même, au fond d'une allée sordide, dans une cour obscure et mal odorante, on rencontre une galerie finement ajourée ou un vieux puits portant devise et blason. Tout cela mutilé, souillé, profané,

(1) Caumont, *Architecture religieuse* 1839, p. 2.

peut disparaître d'un jour à l'autre, pour faire place à quelque hideuse maison de rapport. Prolonger l'existence de notre vieux Nancy : tel est donc le but de ce petit travail.

Les plus anciennes maisons particulières de la ville ne semblent pas remonter dans leur forme actuelle au-delà du XVI^e^ siècle. Des époques antérieures, je ne connais que quatre spécimens : une porte intérieure au n° 12 de la place des Dames, et de belles fenêtres ogivales trilobées ; l'une au n° 14 de la rue du Maure qui Trompe, l'autre dans la cour du n° 6 de la rue Saint Epvre, et la troisième dans celle du n° 27 de la rue de la Source. Il est probable que beaucoup d'escaliers en tourelle, encore si nombreux dans la Ville Vieille, sont antérieurs à la Renaissance, mais l'absence de motif décoratif caractéristique ne permet pas de leur assigner une date certaine, et on peut avancer, je crois, que la Ville Vieille a été reconstruite à la fin du XVI^e^ et surtout au commencement du XVII^e^ siècle. N'était-ce pas le règne de Charles III, le fondateur de la Ville Neuve ? Une ère nouvelle s'ouvrait pour Nancy, on renversait les fortifications de la Ville Vieille pour les reconstruire sur un nouveau plan. Des ingénieurs italiens, Principiano, Antonio de Bergame, Citoni, Orphée de Galéan, Stabili, d'autres encore avaient été appelés pour diriger les travaux ; ils introduisirent en Lorraine l'architecture de leur pays, surent la mettre à la mode, et les habitants aisés firent rebâtir leurs maisons. Voyez ces belles galeries, ces balustres ajourées, ces puits aux dessins si riches et si variés ; partout vous retrouvez la marque indiscutable de l'école italienne.

Trois siècles se sont écoulés ; combien reste-t-il aujourd'hui de constructions ayant gardé le cachet de cette époque ? Les plus intéressantes sont l'hôtel d'Haussonville (rue Trouillet, n° 9) avec ses galeries sculptées, plus gothiques que Renaissance, l'hôtel de Lillebonne (rue de la

Source, n° 12) (1) dont les fenêtres sont veuves de leurs croisillons, l'hôtel Bornet (rue Saint-Michel, n° 5) avec sa porte curieusement ouvragée, un pavillon de l'hôtel de Ligniville (Grande Rue, n° 23), l'hôtel de Martigny (rue de Guise, n° 2), l'hôtel du Grand-Doyen (rue Mably, n° 9) et quelques autres encore. Les maisons portant les numéros 65, 67, 69 et 83 de la Grande Rue sont restées ce qu'elles étaient, en 1608, quand La Ruelle gravait la *Pompe funèbre de Charles III*. En examinant le plan de Nancy, gravé par le même artiste, en 1611, on reconnaît aisément plusieurs maisons encore existantes. Ainsi, on distingue la toiture de l'hôtel de Martigny, les arcades, la maison n° 7 de la place Saint-Epvre et la chapelle de l'hôtel de Lillebonne ; l'hôtel du marquis de Ville (rue de la Source, n° 10) n'avait alors qu'un seul étage, enfin la haute toiture de l'hôtel de Beauvau (rue Saint-Dizier, n° 12), la cour et le petit clocher de l'hospice Saint-Julien sont facilement reconnaissables.

Quelques-unes de ces maisons, construites en briques, ont été recouvertes d'un enduit qui leur enlève tout leur caractère ; il en est ainsi aux n^os^ 10 de la rue de la Source, 23 de la Grande-Rue et 2 de la rue de Guise. Les maisons, généralement étroites, avaient au plus deux étages, souvent un seul, surmontés de lucarnes et coiffés d'une toiture aiguë. Beaucoup de fenêtres avaient un fronton droit ou arqué, comme aux n^os^ 12 de la rue de la Source, 23 de la Grande-Rue et 9 de la rue Mably. Largement espacées, elles étaient divisées par des croisillons ou des meneaux qui ont disparu presque partout ; c'est à peine s'il en reste quelques-uns dans les rues du Cheval Blanc, de la Charité, du Duc Raoul, des États, etc. La porte était basse, surmontée d'une imposte, et, parfois, ornée d'une sentence ou des armes du propriétaire. Les battants sculptés étaient rares,

1) Cette maison porte le n° 14 sur la rue du Cheval Blanc.

généralement on se contentait de moulures, renforcées par de gros clous à tête historiée ; un heurtoir en fer découpé et repoussé complétait la décoration. On peut citer parmi les portes les plus intéressantes de cette époque, celles des nos 5 de la rue Saint-Michel, 2 de la rue de Guise, 5 et 12 de la rue de la Source, 23 et 92 de la Grande-Rue. La première porte était suivie d'une seconde, également surmontée d'une imposte ; celle ci était souvent en pierre découpée à jour. Un des plus beaux modèles du genre peut se voir au n° 5 de la rue de la Source ; les armes qui y sont sculptées n'ont pu, jusqu'à présent, être complètement identifiées. Ailleurs, l'imposte était fermée simplement par une grille ou même par des barreaux en bois. Les deux portes franchies, un corridor étroit, plafonné de poutrelles, conduisait à la cour, dont le plan était presque partout le même : l'espace restreint dont on disposait ne laissant pas beaucoup de choix.

Les deux corps de logis, séparés par une cour étroite, étaient reliés à chaque étage par des galeries à l'italienne ; dans un coin, le puits ; dans un autre, la tourelle où s'enroulait un escalier à vis. Les modestes maisons de l'extrémité de la Grande Rue ont des galeries et des escaliers en bois, dont la hardiesse étonne encore aujourd'hui. Celui du n° 82, par exemple, forme une tour complètement ajourée, et paraît suspendu dans l'espace. Les hôtels de la noblesse ou de la haute bourgeoisie avaient des galeries en pierre, supportées par de puissantes consoles richement sculptées. Souvent la balustrade, découpée à jour et sculptée en méplat, était couverte d'entrelacs compliqués : c'est le type le plus répandu ; j'en ai trouvé de nombreux exemples, notamment aux nos 12 de la rue de Guise, 11 et 92 de la Grande Rue. Tantôt des armoiries ou des pièces héraldiques rehaussaient la décoration d'un balcon, comme au n° 29 de la même rue ; tantôt, pour gagner en légèreté, le fer forgé remplaçait la pierre, comme au n° 37, où un mince

arceau supportait audacieusement tout le poids de la galerie.

L'escalier, presque toujours en pierre, s'enroule dans une tourelle ronde ou à pans coupés ; ces escaliers, dont il est difficile de déterminer l'âge, sont très nombreux dans la Ville Vieille. Au XVI^e^ siècle, dans les maisons riches, l'escalier cesse de monter en spirale autour d'une colonne enguirlandée d'une corde graisseuse ; il monte en lignes droites et forme des paliers. L'escalier du n° 23 de la Grande Rue, avec sa belle balustrade, doit être un des premiers construits dans le nouveau style ; on peut citer, parmi les mieux conservés, ceux des n^os^ 29 et 37 de la Grande-Rue, 5 de la place Saint-Epvre et 18 de la rue de la Charité. Peu après, on se mit à orner les escaliers de sculptures en méplat, analogues à celles des balustres ; le n° 5 de la rue Saint-Michel, le n° 15 de la rue du Haut-Bourgeois et surtout le n° 12 de la rue de la Source possèdent des escaliers ainsi décorés.

Les puits sont généralement d'un joli dessin : une niche supportée par des consoles, des pilastres ou des colonnes cannelées, une frise couronnée par des armoiries ou des figures mythologiques, tel est le plan généralement suivi. Parmi les plus remarquables, on peut citer ceux des n^os^ 13 et 29 de la Grande-Rue, 10 et 12 de la rue de Guise, 5 de la place Saint-Epvre. Ceux des n^os^ 10 de la rue de la Source et 19 de la place des Dames sont d'un beau style et d'une conservation parfaite. Quelques uns portaient des écussons que l'on a martelés ; deux seulement, à ma connaissance, ont échappé aux mutilations et leurs armoiries permettent de fixer la date de la construction et le nom du constructeur : le premier est au n° 29 de la rue de la Source, le second au n° 19 de la rue du Haut-Bourgeois. Enfin, il convient de signaler, dans la cour du n° 26 de la Carrière, une auge en pierre noire également armoriée.

En même temps que la Ville Vieille se transformait,

s'élevait une Ville Neuve, tracée régulièrement sur un plan très vaste. N'étant plus resserrées par d'étroits remparts, les maisons sont spacieuses, et l'une des plus jolies constructions de cette époque est l'hôtel du Grand-Doyen de la Primatiale (9, rue Mably et 17, rue des Tiercelins), daté de 1619. Dans les quartiers pauvres, les maisons seront naturellement modestes, comme les nos 55 et 60 de la rue Clodion, 37 et 88 de la rue Notre Dame ; mais les quartiers riches verront s'élever de vastes maisons, dont la belle ordonnance contrastera avec les étroites constructions de la Ville Vieille. Les nos 54 et 101 de la rue Saint-Dizier, le Noviciat des Jésuites (même rue, no 163) et le monastère des Dames du Saint Sacrement (rue Saint-Nicolas, no 44) nous en fournissent des exemples.

Arrive le XVIIIe siècle. Boffrand est l'architecte à la mode : la faveur de Léopold lui donne la clientèle de la noblesse, et c'est à lui que l'on doit les hôtels de Craon (Carrière, no 2), de Lupcourt (rue Saint-Dizier, no 19), des Loups (rue des Loups, no 1), de Fontenoy et de Ferrari (rue du Haut-Bourgeois, nos 4 et 29). Ce dernier possède une fontaine monumentale et un escalier très remarquable. A la même époque remonte la curieuse maison des sculpteurs Adam (rue des Dominicains, no 37), qui est datée de 1718. Quelques années plus tard, Héré construit les hôtels de la place d'Alliance, de la place Stanislas, et les pavillons de la Carrière.

Les maisons de la seconde moitié du XVIIIe siècle sont nombreuses à Nancy, surtout dans les rues Saint Nicolas et des Tiercelins, la rue Saint Dizier et celle des Quatre-Églises. J'ai dû renoncer à signaler tous les beaux escaliers Louis XV, avec rampe en fer forgé ; je ferai une exception cependant pour celui du no 49 de la Carrière, dont la rampe aurait été faite par Jean Lamour lui-même pour son ami Héré. Impossible également de relever tous les heurtoirs en fer découpé et parfois repoussé ; beaucoup

sont au chiffre de Léopold avec la croix de Lorraine ; quelques-uns sont datés, il en est même d'armoriés, comme celui du nº 4 de la rue Callot. Enfin, les éteignoirs placés à l'entrée des maisons nos 19 de la rue Saint-Dizier, 8 de la place d'Alliance et 16 de la rue du Haut-Bourgeois, témoignent encore aujourd'hui du rang de leurs anciens propriétaires (1).

Au point de vue archéologique et pour la période dont nous nous occupons, les villages des cantons de Nancy offrent peu d'intérêt : notre pays a été trop souvent ravagé. Beaucoup d'églises sont modernes ; la plus ancienne et, sans contredit, la plus précieuse, est celle de Laître-sous-Amance, qui remonte à 1080. La chapelle du prieuré de Blansey, quelques détails de l'église de Pont-Saint-Vincent et le portail de Notre-Dame transporté à Remicourt, sont du siècle suivant. Parfois les clochers ont survécu à la démolition de leur église ; ainsi Custines, Essey, Saint-Max ont des tours du XIIe ou du XIIIe siècle ; celles d'Eulmont, Lay-Saint-Christophe, Malzéville paraissent dater du XIVe. Après l'église de Laître-sous-Amance, celles d'Essey, de Custines et de Pont-Saint-Vincent sont, je crois, les plus intéressantes.

Tous les anciens châteaux ont disparu, c'est à peine si, dans l'intérieur des villages, on remarque quelques maisons dignes d'être signalées ; les plus curieuses sont à Amance et à Pont Saint-Vincent, où l'on remarque une jolie façade du XVe siècle. Heureuse époque, où la moindre maison de paysan avait un cachet artistique !

Quoi qu'en dise Courbe, notre vieux Nancy, tout mutilé qu'il est, n'a donc pas encore entièrement disparu ; mais il faut veiller pour empêcher sa destruction. Mon but se-

(1) Jusqu'au siècle dernier, les gens de qualité avaient coutume, lorsqu'ils sortaient à pied, de se faire précéder par des laquais portant des torches. V. Courbe, *Promenades historiques*, 1883, p. 416.

rait atteint si je contribuais à faire connaître et respecter ces bonnes vieilles maisons qui nous parlent du passé et savent inspirer bien vite un véritable attachement.

—

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Boffrand. — *Livre d'Architecture...* (1745).

Héré. — *Recueil des plans...* (1753).

Lamour. — *Recueil des ouvrages de serrurerie...* (s. d.).

N... — *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne* (1762).

Lionnois. — *Essais sur la ville de Nancy* (1779).

Lionnois. — *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy* (1805-1811).

Grille de Beuzelin. — *Statistique monumentale (arrondissements de Nancy et de Toul)* 1837.

Lepage. — *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative* (1843).

Nicolas. — *Tables synchroniques* (1844).

Société d'Archéologie lorraine (Bulletins, Mémoires et Journal) 1850-1899.

Lepage. — *Les communes de la Meurthe* (1853).

Thiéry et Mougenot. — *Les maisons du vieux Nancy* (1861).

Lepage. — *Promenade dans Nancy et ses environs* (1866 et 1872).

Lepage et Roussel. — *Les transformations de Nancy* (1879).

Courbe. — *Les singulières merveilles du vieux Nancy* (1881).

Lallement. — *Nancy vu en deux heures* (1881 et 1883).

Courbe. — *Promenades historiques à travers les rues de Nancy* (1883).

Courbe. — *Les rues de Nancy* (1885-1886).

Auguin. — *La Meurthe* (1886).

Briard. — *Essai historique et descriptif sur la ville de Nancy* (1886).

Instituteurs. — *Monographies des communes* (1889).

Ludre. — *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine* (1894).

Royer. — *Nancy, architecture, beaux-arts, monuments* (1895).

Bergeret. — *Nancy monumental et pittoresque*, avec préface par M. Pfister (1896).

Pfister. — *Hist. de Nancy* (1896).

Germain. — *Sentences portières* (1897 et 1898).

Souhesmes. — *Nancy, Saint-Nicolas, Liverdun, Pont-à-Mousson* (1898).

Badel. — *A travers la Lorraine* (1899).

Bulletin de la Soc. lorraine de Photographie (avril, mai, juin, 1899).

—

ABRÉVIATIONS

D. Pelletier. — D. Pelletier, *Nobiliaire de la Lorraine* (1768).

Lionnois. — Lionnois, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy* (1805-1811).

Beuzelin. — Grille de Beuzelin, *Statistique monumentale (arrondissements de Nancy et de Toul)* 1837.

Bull. — *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine.*

Mém. — *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*

Journal. — *Journal de la Société d'Archéologie lorraine.*

Courbe, Promenades. — Courbe, *Promenades historiques à travers les rues de Nancy* (1883).

Courbe, Rues. — Courbe, *Les rues de Nancy* (1885-1886).

Auguin. — Auguin, *La Meurthe* (1886).

Ludre. — C^te^ de Ludre, *Histoire d'une famille de la chevalerie Lorraine* (1894).

Germain. — L. Germain, *Sentences portières* (1897 et 1898).

Badel. — Emile Badel, *A travers la Lorraine* (1899).

Bull. phot. — *Bulletin de la Société lorraine de photographie.*

VILLE DE NANCY

Alliance (Place d')

Commencée en 1751, sur les plans d'Héré.

* Fontaine commémorative du traité de Versailles (1756) par Cyfflé. Inscriptions (1).

N° 2, Heurtoir daté de *1760*.

N° 6, Heurtoir daté de *1755*.

N° 8, Ancien hôtel de Marainville puis d'Alsace, construit par Héré (2). Porte avec éteignoir.

Alliance (Rue d')

N° 7, Ancien hôtel O'Mahoni, puis de Vincent ; porte surmontée du cimier de cette famille (18e s.) (3).

N° 8, Porte Louis XV avec attributs professionnels.

N° 15, *Idem*.

* Arc de Triomphe

(1751)

Face sud, statues de Cérès et de Minerve, d'Hercule et de Mars. Inscriptions (4). Bas-reliefs provenant peut-être de la Porte Royale, construite au même endroit, en 1673, pendant l'occupation française.

Arsenal (Place de l')

N° 7, Ancien arsenal, aujourd'hui manutention (16e s.). — Portes avec pièces d'artillerie, trophées militaires et cartouches martelés.

Atrie (Rue de l')

N° 10, Croix et sculpture provenant de la chapelle du cimetière de Saint-Dizier (5).

Bon-Pays (Impasse du)

N° 12, Daté de *1718*.

N° 14, Daté de *1714*.

(1) Lionnois, II, p. 185.

(2) *Journal* (1861), p. 121.

(3) Courbe, *Rues*, I, p. 63.

(4) Lionnois, II, p. 28 ; Lallement, *Nancy vu en deux heures*, p. 17 ; Courbe, *Rues*, III, p. 271.

(5) *Mem.* (1881), p. 37 n.

Boulay de la Meurthe (Rue)

N° 8, Dessus de porte rapporté, avec sculpture et inscription (17e-18e s.) (1).

Braconnot (Rue)

N° 17, Daté de *1770*.

Callot (Rue)

N° 2, *Maison* dite *de Callot ;* tourelle (17e s.).

N° 4, Heurtoir daté de *1721*, aux armes de François-Joseph baron Toussaint (2).

N° 6, Ancien hôtel d'Havré, puis de Lambertye, défiguré. Jardin avec bustes rapportés et fontaine (18e s.).

N° 7, Ancien hôtel du Hautoy, puis de Montluc, construit par Boffrand (18e s.).

N° 8, Ancien hôtel de Malleloy.

N° 10, Ancien hôtel de Raigecourt, construit par Boffrand (18e s.).

Nos 11 et 13, Emplacement de l'ancien hôtel d'Heudicourt.

Carmes (Rue des)

N° 25, Heurtoir daté de *1745*.

N° 27, Heurtoir daté de *1716*.

N° 29, dans la cour, puits (16e-17e s.) (3).

Carrière

Commencée en 1751, sur les plans de Héré.

Arc de triomphe, face Nord, péristyle.

N° 2, Ancien hôtel de Salm, puis de Beauvau ou de Craon ; reconstruit par Boffrand (1715), aujourd'hui Cour d'Appel (4).

Nos 4 et 6, Ancien hôtel des Pages.

N° 5, Ancienne Bourse, aujourd'hui Tribunal de commerce. Balcon avec Saint Michel, inscription et chiffre commercial 4 (1752).

N° 10, Escalier daté de *1785*.

N° 12, Cour avec galerie sculptée et puits (16-17e s.) (5).

N° 18, Escalier sculpté (16e-17e s.).

(1) Germain, II, p. 3.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 796 et *Journal* (1884), p. 127.

(3) *Bull. Phot.*, (avril 1899), p. 58.

(4) *Journal* (1859), p. 171 ; (1887), p. 169 ; (1899), p. 92.

(5) *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 59.

N^os^ *26* à *32*, Emplacement de l'ancien hôtel de Stainville.

N° *26*, Cour avec puits et ange aux armes de Claude Le Grand (1), (16^e^-17^e^ s.).

N° *27*, Emplacement de l'ancien hôtel de Bassompierre (1762) (2).

N° *29*, Dans l'escalier, médaillon de Stanislas.

N° *58*, Ancien hôtel de Morvilliers, puis de Spada et de Cœur-de-Roy.

N° *49*, Ancien hôtel Héré, construit par lui-même. Escalier avec rampe de Jean Lamour (3).

* Hémicycle décoré de groupes et de bustes (4).

* Palais du Gouvernement, dépouillé de ses statues.

* Groupes, fontaines, grilles de Jean Lamour (1759).

Cathédrale (Place de la)

* Cathédrale (1703-1742), par Hardouin-Mansard et Boffrand (5).

Extérieur : Façade, traces des mutilations et inscriptions révolutionnaires.

Intérieur : Collatéral de l'Evangile :

1^re^ chapelle, grille de Jean Lamour.

3^e^ chapelle, (6), *idem*. Tableau aux armes du prélat de Bouzey (1757). *Vierge au Rosaire* ou *Assomption des Minimes*, par Jean de Wayembourg : Charles III et sa famille (1596). Reliques de Saint Sigisbert. Pierre tombale aux armes des Bouzey et des Franquemont (1736).

Transept : côté de l'Evangile :

Statue miraculeuse de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, provenant de la Collégiale Saint-Georges (15^e^ s.) (7).

Statues de Florent Drouin, enlevées au tombeau du cardinal de Vaudémont, aux Cordeliers (17^e^ s.) (8).

(1) *D. Pelletier*, p. 465 ; *Journal* (1899), p. 128 ; *Bull. Phot.* avril 1899), p. 59.

(2) *Journal* (1859), p. 154.

(3) *Journal* (1859), p. 155 ; (1861), p. 121 ; Ch. Cournault, *Jean Lamour* p. 31.

(4) *Journal* (1895), p. 3 ; (1897), p. 94.

(5) *Journal* (1880), p. 194 ; (1895), p. 164. — Auguin, *Monographie de la Cathedrale de Nancy* (1882). — Courbe, *Rues*, II, p. 298.

(6) Lionnois, III, p. 288. — *Mém. de l'Academie de Stanislas* (1898), p. 245, 3^e^ n.

(7) Guillaume, *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, (1856).

(8) *Journal* (1877), p. 20 ; (1883), p. 80. — Lallement, *Nancy en deux heures*, p. 21.

Sacristie : Boiseries Louis XV.

Trésor : Evangéliaire de Saint Gauzelin (manuscrit du 9e s. dans un travail d'orfèvrerie du 10e s.). Calice, patène et peigne liturgique de Saint Gauzelin (10e s.)., etc., etc. (1).

Chapelle de l'Abside, côté de l'Evangile : Christ, de l'école des Richier (2).

Chœur : Stalles et lutrin Louis XV. *Couronnement de Saint Sigisbert* et *Repas servi par Saint Sigisbert*, par Claude Charles (3). Vierge de Bagard.

Coupole peinte par Jacquard (1727) (4).

Chapelle de l'Abside, côté de l'Epitre : L'Assomption, par Girardet.

Transept, côté de l'Epitre : Sacré Cœur, par Girardet. Les deux autres statues de Florent Drouin enlevées au tombeau du cardinal de Vaudémont, aux Cordeliers (17e s.).

Collatéral de l'Epitre :

1re chapelle (en descendant), grille de Jean Lamour. *Jésus chez Marthe et Marie*, par Claude Charles. Inscriptions commémoratives du Cardinal Charles de Lorraine († *1607*, transféré ici en *1752*), et du chevalier des Isles († *1790*) (5).

3e chapelle : Grille de Jean Lamour. Statue de la Sainte Vierge (16e s.) (6).

Orgues, par Nicolas Dupont (1737).

Nef : Sculpture des tympans des arcades.

N° *54*, Maîtrise, porte avec inscription (1759) (7).

N°s *56 et 58*, Ancien second palais primatial (1762).

Chanoines (Rue des)

Anciennes maisons canoniales.

Chanzy (Rue)

N° *47*, Daté de *1789*.

(1) *Bull.* (1851), p. 3 ; *Mem.* (1865), p. 158 et 181 ; (1884), p. 372 ; Caumont, *Archit. relig.* (1839), p. 67 ; etc.

(2) *Contra :* Courbe, *Promenades*, p. 406 ; Badel, *Les anciennes croix monumentales de Nancy* (1898), p. 34.

(3) *Mem.* (1895), p. 139.

(4) *Journal* (1856), p. 59 ; (1897), p. 26 ; *Bull. Phot.* déc. 1896), p. 89.

(5) *Journal* (1866), p. 51 ; (1888) p. 143.

(6) *Journal* (1897), p. 189.

(7) *Journal* (1880), p. 84 ; Germain, II, p, 12.

Charité (Rue de la)

N° *14*, Porte (16e-17e s.). Escalier en tourelle.

N° *18*, Ancien hôtel de Lenoncourt, aujourd'hui maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Cour avec inscription de *1765* (1). Escalier avec rampe en fer forgé (16e-17e s.) (2).

N° 25, Fenêtres à croisillons.

Charles III (Rue)

N° *2*, Niche rapportée (17e s.).

Cheval-Blanc (Rue du)

N° 2, Cour avec deux étages de galeries.

N° *10*, Fenêtres à croisillons. Escalier en tourelle (16e-17e s.).

N° *14*, Voir rue de la Source, 12 et rue de la Charité, 18.

Citadelle (Rue de la)

N° *15 bis*, Niche avec inscription de *1769* (3).

Clodion (Rue)

N° *10*, Daté de *1744*.

N° *12*, Daté de *1737*.

N° *16*, Daté de *1725* (4).

N° *17*, Daté de *1737*.

N° *18*, Daté de *1724*. Statuette rapportée de Saint-Nicolas (5).

N° *23*, Daté de *1768*.

N° *25*, Daté de *1725*.

N° *28*, Niche (17e s.).

N° *34*, Daté de *1727*.

N° *38*, Daté de *1708*.

N° *39*, Daté de *1745*.

N° *42*, Daté de *1750*.

N° *48*, Daté de *1724*.

N° *49*, Daté de *1725*.

(1) *Journal* (1879), pp. 220 et 246.

(2) Voir Rue de la Source, 12.

(3) *Journal* (1880), p. 150 ; Courbe, *Rues*, I, p. 146 ; Germain, II, p. 23.

(4) *Journal* (1880), p. 193.

(5) *Ib.*, p. 153.

N° 55, Daté de *1655*.

N° 60, Daté de *1612*. Niche.

N° 71, Daté de *1772*.

Constitution (Rue de la)

N° 17, Daté de *1775*.

Cour (Rue de la)

N° 2, Fenêtres à meneaux.

N° 8, Cour avec escalier à jour (18e s.).

* Craffe (Porte de la)

(*Monument historique*)

(1463 et non *1356*)

Fer à cheval mutilé, pilastres surmontés d'attributs militaires (1770).

Face extérieure : Tours reliées par des machicoulis. *Vierge noire* dans une niche ornée du chardon, lucarnes grillées, têtes sculptées, mutilations et adjonctions malheureuses de 1861.

Voûte : Trophée moderne.

Face intérieure datée de *1615*. Deux inscriptions martelées datées de *1475* (1). Cartouche avec fronton et colonnes torses, martelé à la Révolution. Pilastres vermiculés.

Craffe (Rue de la)

Parapet au-dessus du fossé, daté de *1784*.

Croix de Bourgogne

Première croix érigée par René II à l'endroit où fut découvert le corps de Charles le Téméraire (5 janvier 1477), reconstruite par Elisée d'Haraucourt en 1610, réparée par la Ville en 1760, détruite à la Révolution, rétablie dans sa forme actuelle en 1822 (2).

Croix Gagnée (3)

Erigée au commencement du XVIe siècle, probablement au retour de

(1) Lionnois, I, p. 21 ; *Journal* (1881), p. 123 et 181 ; Courbe, *Rues*, III, p. 247 ; *Mém.* (1894), p. 301.

(2) *Mem.* (1894), p. 302 ; *Journal* (1857), p. 25 ; (1881), p. 185 n.

(3) Lionnois, I, 371 ; *Bull.* (1850), p. 65 ; *Journal* (1852-1853), p. 121 ; (1894), p. 122 ; (1897), p. 166 ; l'*Immeuble* du 26 mars 1899.

l'expédition contre les Rustauds, par un maître canonnier du duc Antoine, Didier Fossié dit le Gamnié (gainier). Inscription sur bronze.

Cyfflé (Rue)

N° 1, Portail de l'ancienne abbaye Saint-Léopold (1701).

Dames (Place des)

N° 11, Ancien hôtel de Custines, puis de Ludre, construit par Boffrand (1715), aujourd'hui Trésorerie générale (1).

N° 12, Cour avec puits à inscription (2) (16e-17e s.) et entrée de cave sculptée. — Dans le corridor, porte du 15e-16e s.

N° 14, Ancien hôtel de Viange, puis d'Haussonville et de Croismare, défiguré.

**N° 19*, Cour avec portes sculptées et puits (16e-17e s.) (3).

Dauphine (Rue)

N° 2, Daté de *1768*.

Désilles (Porte)

(1785)

Bas-reliefs par Sontgen, relatifs à la guerre d'Amérique. — Le médaillon de Louis XVI et l'inscription ont été martelés à la Révolution (4).

Dominicains (Rue des)

N° 18, Balustre provenant de l'église des Sœurs Grises. Caveau avec épitaphe de Claude de Beauvau *1507* (5).

N° 20, Sous l'escalier, inscription de *1777* (6).

N° 48, Heurtoir daté de *1761*. Niche d'angle (17e s.).

* *N° 57*, Maison des Adam, ornée de sculptures et datée de *1718* (7).

(1) *Journal* (1899), p. 92.
(2) *Bull. phot.*, avril 1899, p. 58.
(3) *Ibid.*, mai 1899, p. 89.
(4) Lionnois, I, 40 et 139; *Journal* (1889), p. 197; (1895), p. 164.
(5) *Journal* (1880), p. 234; (1887), p. 109.
(6) *Journal* (1887), p. 108.
(7) *Bull.* (1853-1854), p. 265; *Journal* (1859), p. p. 154 et 221.

Duc-Raoul (Rue du)

N° *1*, Fenêtres à meneaux.
N° *11*, Escalier en tourelle.

Équitation (Rue de l')

N° *17*, Daté de *1742*.
N° *28*, Synagogue (1787).
N° *67*, Imposte avec attribut professionnel.
N° *69*, Daté de *1727*.

États (Rue des)

N° *1*, Fenêtres à croisillons.
N° *9*, Fenêtres à meneaux.

Fabriques (Rue des)

N° *55*, Daté de *1764*, avec croix de Malte.
N° *55*, Daté de *1740*.
N° *62*, Dans la cave, vestiges du bastion Saint-Georges (1).

Faubourg Stanislas (Rue du)

Préville. — Allée longeant le mur E. du cimetière, tombe des abbés Antoine, décorée avec les restes de l'attique qui surmontait le piédestal de la statue de Louis XV.

Gambetta (Rue)

N° *2*, Méridien par Ransonet (1758).
N° *26*, Ancien hôtel de Riocour (1717). Cour avec fontaine Louis XV (2).

Gendarmerie (Rue de la)

N° *8*, Ancienne clé de voûte à croix de Lorraine datée de *1767* (3).
N° *9*, Fenêtres à meneaux, seconde porte avec imposte découpée à jour (16e-17e s.).

Général Drouot (Rue du)

N° *5*, Restes de l'ancien monastère des Dames du Saint-Sacrement (1624) (4).

(1) *Journal* (1897), p. 258.
(2) *Bull. phot.* (juin 1899), p. 95.
(3) *Journal* (1880), p. 154.
(4) *Journal* (1859), p. 158; *Mém. de l'Académie de Stanislas* (1898), p. 287.

Gilbert (Rue)

N° 3, Daté de *1705*.

N° 5, Daté de *1752*.

Girardet (Rue)

N° 6, Ancien hôtel Héré, construit par lui-même.

N° 10, Daté de *1752*.

N° 12, Ancien hôtel des Mique, aujourd'hui École forestière. Pilastres surmontés d'amours architectes.

Godron (Rue)

N° 9, Niche datée de *1765*.

N° 17, Niche datée de *1764*.

Grande-Rue

N° 7, Porte (16e-17e s.).

* N° 11, Porte, cour avec galerie découpée (16e-17e s.).

N° 15, Cour avec deux puits, l'un avec inscription de *1597* (1).

N° 14, Porte (16e-17e s.).

* N° 25, Fragment de l'ancienne hôtel de Ligniville, façade et porte. Dans la cour, escalier avec balustrade découpée à jour (16e-17e s.).

* N° 29, Première cour avec arcade et niche. Seconde cour avec deux étages de galeries armoriées et découpées à jour; puits armorié, daté de *1572*; écussons martelés, chiffre enlacé (2) (16e-17e s.).

N° 30, Emplacement de la maison de Georges Marque, où fut déposé le corps de Charles le Téméraire (*1477*) (3).

(1) *Journal* (1880), p. 198; (1895), p. 161; *Germain*, I, p. 20; *Bull. phot.* (mai 1899), p. 78.

(2) Cette maison, signalée par Courbe (*Promenades*, p. 390 et *Rues*, I, 57), possède une cour ornée d'écussons qui ont été martelés. On croit y reconnaître les armes de Lorraine et de France, de Stainville et du Châtelet, et les motifs, découpés à jour dans les balcons, reproduisent les mêmes armoiries. La maison aurait elle été construite par Charles de Stainville, qui avait épousé Françoise du Châtelet et vivait en 1572? (Voir *D. Calmet, Hist. genéal. de la Maison du Châtelet* (1741), p. 186).

Le chiffre R. C. H., que l'on remarque sur une galerie, aurait pu faire attribuer sa construction à Robert de Chastenoy, qui avait aussi pour armes une croix ancrée et vivait à la même époque (Voir *D. Pelletier*, p. 123 et *Bull. phot.* (avril 1899), p. 57).

(3) *Journal* (1839), p. 167.

N° 54, Porte sculptée. Dans la cour, galerie surbaissée avec balustrade en fer forgé (16e-17e s.).

N° 55, Porte sculptée et niche d'angle (16e-17e s.).

* *N° 57*, Cour avec deux étages de galeries, balustrades en fer forgé, puits (1). Escalier et niche sculptés (16e-17e s.).

N° 45, Heurtoir daté de *1711*. Cour avec puits et galerie (17e s.) (2).

N° 56, Vestiges d'une construction du 16e s.

* *N° 62, Palais Ducal* (3), aujourd'hui Musée lorrain (*monument historique*) (1489-1511).

Extérieur : Porterie par Mansuy Gauvain (1511), statue et armoiries modernes. Curiosités : le *singe-cordelier*, le *bœuf* ou *bélier prêchant*, le *cochon porte-étendard*, etc. (4). Balcons, fenêtres à croisillons, gargouilles, corniche, lucarnes à dévidoirs.

Intérieur : Péristyle, voûte à compartiments avec médaillons et devises. Cloître, façade intérieure, salle des tombeaux, escalier, tour et flèche. Salle des Cerfs, salle des Tapisseries, etc. (Voir le *Catalogue du Musée*).

N° 65, Porte. Dans la cour, puits et escalier en tourelle (16e-17e s.) (5).

* *N° 66, Église des Cordeliers* (*Monument historique*) 1482-1487 (6).

Extérieur : façade armoriée (18e s.), fenêtres du 15e s., coupole de la Chapelle ronde (17e s.).

Intérieur : Côté de l'Evangile : vestiges de fresques (16e s.); tombeau d'Antoine de Vaudémont et de Jeanne d'Harcourt, sa femme (*1447*); tombeau de Philippe de Gueldres († 1547), par Ligier Richier (7); deux tableaux attribués à Claude Charles (18e s.); entrée de la Chapelle ducale, dite *Chapelle ronde* (8); pierre tombale de Gérard de Vaudémont et Hadwide de Dasbourg, sa femme (11e s.).

Chapelle ducale (*monument historique*) 1608-1615, coupole, autel

(1) *Bull. phot.* (mai 1899), p. 79.

(2) *Ibid.*, p. 80.

(3) *Bull.* (1850), p. 85; (1852), p. 5; *Journal* (1857), p. 203; (1880), p. 97; (1893), p. 289; Lepage, *la Galerie des Cerfs et le Musée Lorrain* (1857 et 1875).

(4) Courbe, *Figures allégoriques de la Porterie* (1881) et *Rues*, I, p. 295.

(5) *Bull. phot.* (mai 1899), p. 79.

(6) Cayon, *Église des Cordeliers* (1842); *Bull.* (1851), p. 65; *Journal* (1865), p. 209; (1897), p. p. 12 et 31.

(7) Ch. Cournault, *Ligier Richier* (1887), p. 34.

(8) Comte de Villeneuve-Bargemont, *Chapelle ducale de Nancy* (1826); *Mém.* (1864), p. 230; *Journal* (1867), p. 171.

avec *statue de la Sainte Vierge* et *Christ au tombeau*, par Chassel (18e s.). Mausolées en marbre noir, le seul ancien est derrière l'autel.

Chœur : Saint Epvre délivrant des prisonniers, tableau du 18e s., cadre. Boiseries provenant de l'abbaye de Salival, datées de *1695*.

Côté de l'Épître : tombeau du cardinal de Vaudémont († 1587), par Florent Drouin, privé de ses quatre statues, aujourd'hui à la cathédrale : tombeau de René II (16e s.), par Mansuy Gauvain, statues modernes, épitaphe (1) ; tombeau de Thiébaut de Neufchâtel (1480), tombeau d'Henri et Isabelle de Lorraine, sa femme (1325).

N° *76*, Ancien hôtel du Chastelet ou de Grandseille, défiguré.

N° *80*, Dans la cour, galerie découpée à jour (16e-17e s.).

N° *82*, Première cour, galeries, escalier en bois et puits (16e-17e s.). Seconde cour, poutre datée de *1701*.

N° *85*, *Maison au boulet*, tourelle d'angle, porte et boutique (16e-17e s.).

N° *85*, Porte (17e s.).

* N° *92*, Ancien hôtel de Chastenoy. Première porte avec écussons grattés, jadis aux armes de François de Chastenoy et Marie Voillot, sa femme (16e-17e s.) (2). Seconde porte avec imposte découpée à jour. Première cour avec escalier et galerie sculptés ; seconde cour avec puits (3) et fenêtres à croisillons.

N° *101*, Inscription de *1751* (4).

N° *117*, Ancien hôtel de Martigny (Voir rue de Guise, n° 2).

N° *119*, Petit hôtel de Lunati-Visconti. Cour avec fragment d'escalier et balustre découpée à jour (16e-17e s.).

N° *159*, Porte et niche d'angle avec écussons martelés, jadis aux armes du duc François, père de Charles IV (17e s.) (5).

Guise (Rue de)

(1607)

N° *1*, Niche d'angle et petit machicoulis.

* N° *2*, Ancien hôtel de Martigny (17e s.). Pilastres vermiculés, heurtoir et têtes de clou. Cour défigurée.

N°s *4* et *6*, Emplacement de l'ancien hôtel de Lunati-Visconti (6). Dans le jardin, fontaine (17e s.).

(1) Lionnois, I, p. p. 113, 119, 138, etc.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. p. 122 et 132.

(3) *Bull. Phot.* mai 1899, p. 81.

(4) *Journal* (1880), p. 81 ; Germain, II, p. 20.

(5) Lionnois, *Essai* (1779), p. 381.

(6) Transporté à Jarville (Renémont). Voir *Bull.* (1851), p. 61, et *Bull. Phot.* juin 1899, p. 94.

N° 8, Ancien hôtel de Rouvrois.

N° 9, Daté de *1759 ;* dans la cour, puits (17e s.) ; dans la cave, inscription de *1759* (1).

* N° *10*, Cour avec puits (17e s.) (2).

N° *11*, Seconde porte avec imposte découpée à jour et inscription (17e s.) (3).

* N° *12*, Ancien hôtel de Bassompierre. Cour avec puits et galerie (17e s.) (4).

N° *15*, Seconde porte avec imposte découpée à jour.

N° *21*, Cour avec galerie (17e s.).

Hache (Rue de la)

N° *1*, Daté de *1726*.

N° *3*, Daté de *1717*.

N° *6*, Heurtoir daté de *1721*.

N° *8*, Dans la cour, fontaine (17e s.) (5).

N° *11*, Heurtoir daté de *1718*.

N° *12*, Heurtoir daté de *1715*.

Nos *25* et *27* (6).

N° *31*, Daté de *1727*.

N° *50*, Daté de *1756*.

N° *61*, Daté de *1717*.

N° *66* (7).

N° *71*, Daté de *1745*.

N° *118*, Daté de *1742*.

Haut Bourgeois (Rue du)

N° *1*, Niche d'angle et écusson martelé (8).

N° *4*, Ancien hôtel de Vitrimont, puis de Fontenoy, construit par Boffrand (18e s.). Dans la cour, fontaine (9).

Nos *6* et *6 bis*, Ancien hôtel de Mahuet ou de Coyviller, défiguré.

(1) *Ibid.* (mai 1899), p. 80.

(2) *Ibid.*, p. 79.

(3) Cette inscription, probablement inédite, est ainsi conçue : DEVS ESPES MEA.

(4) *Bull. Phot.* (mai 1899), p. 79.

(5) *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 94.

(6) Voir *Mém. de l'Académie de Stanislas* (1898), p. 295.

(7) *Journal* (1881), p. 124 ; Germain, II, p. 20.

(8) Voir Grande-Rue, n° 139.

(9) *Journal* (1880), p. 152 ; (1899), p. 92 ; *Bull. phot.* (juin 1899), p. 93.

N° *9*, Dans la cour, galerie à jour (16e-17e s.).

N° *15*, Dans la cour, galerie à jour (16e-17e s.).

* N° *15*, Ancien hôtel des Pages. Escalier sculpté. Au rez-de-chaussée, sur la cour, plafond et consoles sculptés (16e-17 s.) (1).

N° *16*, Petit hôtel des Armoises. Porte avec éteignoirs.

N° *17*, Ancien hôtel de Mahuet ou de Champel, défiguré.

N° *18*, Ancien hôtel de Rozières.

N° *19*, Dans la cour, puits aux armes de François Philbert et Marie Bermand, sa femme (17 s.) (2).

N° *27*, Ancien hôtel d'Hoffelize.

* N° *29*, Ancien hôtel de Ferrari, puis de Vioménil, construit par Boffrand (18e s.). Balcon armorié. Escalier monumental. Dans la cour, fontaine avec statue et groupes (3).

* Héré (Rue)

Commencée en 1751, sur les plans d'Héré. Balustrades avec motifs décoratifs.

N° *15*, Balcon avec chiffre commercial **4**.

Hôpital-militaire (Rue de l')

N° *2*, Ancienne manufacture de draperie. Pilastres surmontés d'amours (1730) (4).

N° *15*, Hôpital militaire (1768).

Hospice (Rue de l')

N° *59*, Borne datée de *1752* (?) avec croix de Lorraine (5).

Jacquard (Rue)

N° *4*, Inscription de *1627* (6).

N° *10*, Imposte datée de *1710*.

N° *30*, Daté de *1746*.

N° *45*, Niche (16e-17e s.).

Jean Lamour (Rue)

N° *38*, Dans la cour, sculpture avec inscription de *1788* (7).

(1) Voir Rue du Petit-Bourgeois, n° 12.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. p. 49 et 638; *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 94.

(3) *Journal* (1899), p. 92; *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 95.

(4) Cette maison porte le n° 7 sur la Place Saint-Jean.

(5) Les bornes marquées d'une croix de Lorraine indiquaient anciennement le domaine ducal (Voir *Journal* (1859), p. 104).

(6) *Journal* (1880), p. 149; Germain, I, p. 32.

(7) *Journal* (1881), p. 120; Germain, II, p. 24.

Jeannot (Rue)

N° *1*, Maison des Orphelines (1730). Dans la chapelle, pierres tombales de *1756*, *1758*, *1765*, etc. [1] ; chapelle de Saint-Joseph, rétable (*L'adoration des bergers*).

N° *6*, Daté de *1758*.

N° 25, Daté de *1742*.

Lafayette (Rue)

N° *1*, Emplacement de l'ancien hôtel de Malte.

N° 2, Ancien hôtel d'Haussonville, puis d'Euvezin, de Bouillé et enfin de Ludre.

Léopold (Cours)

* N° *14*, Dans le corridor, bas-relief (*La chaste Suzanne*) avec inscription de *1781* [2].

Loups (Rue des)

N° *1*, Ancien hôtel des Loups ou de Curel, construit par Boffrand (18e s.). Dans le jardin, fontaine (17e s.) [3].

N° *4*, Ancien hôtel de Gellenoncourt ou de Fresnel, puis d'Hoffelize. Porte avec attributs militaires. Dans la cour, puits (17e s.) [4].

Mably (Rue)

Anciennes maisons canoniales.

N° *1*, Ancien hôtel du Grand-Chantre. Porte avec écusson martelé; dans la cour, imposte armoriée mutilée (17e s.).

* N° *9*, Ancien hôtel du Grand-Doyen de la Primatiale. Porte avec copie moderne du buste d'Henri II. Construction en briques, avec fenêtres à croisillons et à frontons. — Dans le vestibule, date *1619* et chiffre *PDS* (Pierre de Stainville). — Taque aux armes de Stainville, *1628* [5].

Malzéville (Rue de)

N° *21*, Trois panneaux de murs peints à l'huile par Claudot.

(1) Lionnois, III, p. 321.

(2) *Journal* (1889), p. 82.

(3) *Journal* (1894), p. 92; *Bull. Phot.* (mai 1899), p. 80.

(4) *Ibid.*, (juin 1899), p. 93.

(5) *Journal* (1859), p. p. 168 et 223; (1889), p. 263. — Voir Rue des Tiercelins, n° 17.

Manège (Rue du)

N° 3, Ancien hôtel des Chartreux.
N° 4, Dans la cour, restes de l'ancien palais primatial (1609).

Marché (Place du)

N° 12, Seconde porte datée de *1768*.
N° 15, Porte avec écusson martelé (17e s.).
Nos 19 à 25, Petites maisons construites par M. Mengin, lieutenant-général au Bailliage (1764).

Maure-qui-trompe (Rue du)

N° 11, Fenêtres à meneaux (1).
N° 13, *Idem*.
N° 14, Fenêtre double ogivale trilobée (15e s.).

Michottes (Rue des)

N° 1, Daté de *1776*.
N° 7, Daté de *1785*.

Monnaie (Rue de la)

N° 1, Ancien hôtel de la Monnaie (1720), aujourd'hui hôtel des Archives départementales. Défiguré. Porte avec alérions et chiffre de Léopold. Traces d'un ancien palais du 13e s. (2).

Montesquieu (Rue)

N° 1 *bis*, Heurtoir daté de *1724*.
N° 8, Dans la cour, fontaines (18e s.) (3).
N° 9, Daté de *1747*.
N° 11, Porte.
N° 16, Maison construite par l'architecte Jennesson pour lui-même. Porte en fer forgé. Escalier avec bas-relief. Dans la cave, pierre commémorative de la construction (1731) (4).

* Notre-Dame (Porte)

Face intérieure : pilastres vermiculés; trophées et bustes mutilés. *Voûte.*

(1) *Journal* (1880), p. 151.
(2) *Mém.* (1887), p. 137; *Journal* (1899), p. 92.
(3) *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 95.
(4) *Journal* (1886), p. 248.

Face extérieure : inscriptions de *1598* (1). Pilastres vermiculés : deux statues anciennes, attributs militaires, cartouche martelé.

Bastion Le Marquis : derniers vestiges des fortifications de Nancy (2).

Notre-Dame (Rue)

N° *15*, Daté de *1728*.

N° *21*, Cour avec deux étages de galeries en bois.

* N° *32*, Maison de Jean Lamour, grilles (3).

N° *34*, Petit bas-relief rapporté, dans une niche sous verre.

N° *35*, Daté de *1724*.

N° *37*, Daté de *1627*.

N° *41*, Daté de *1734*.

N° *47*, Daté de *1742*.

N° *49*, Daté de *1725*.

N° *66*, Daté de *1750*.

N° *70*, Daté de *1774*.

N° *88*, Niche avec inscription de *1622* (4).

Pépinière

(1765-1775)

22 hectares. A gauche, en sortant vers le canal, inscription de *1757* (5). Sur le pilastre droit, en sortant vers la rue Grandville, date de *1767* dans les vermicules (6).

Petit-Bourgeois (Rue du)

N° *12*, Chapelle de l'ancien hôtel des Pages (17e s.) (7).

N° *22*, Tourelle en encorbellement.

Pierre-Fourier (Rue)

* N° *8*. Hospice Saint-Julien transféré ici en 1589. Porte avec inscription. Dans la cour, galerie (16-17e s.) (8).

(1) Lionnois, I, p. 24; *Journal* (1881), p. p. 122 et 124; (1895), p. 160; Lallement, *Nancy vu en deux heures* (1881), p. 9, n; Courbe, *Rues*, III, p. 239.

(2) *Mém.* (1898), p. 483.

(3) *Journal* (1859), p. 150; Ch. Cournault, *Jean Lamour*, p. 24.

(4) *Journal* (1880), p. 150; (1895), p. 162; Germain, I, p. 30.

(5) Courbe, *Rues*, III, p. 230; *Journal* (1857), p. 142.

(6) *Journal* (1880), p. 153.

(7) Voir Rue du Haut-Bourgeois, n° 15.

(8) *Journal* (1884), p. 56.

Chapelle orientée (17 s.).

Portail avec colonnes engagées. Intérieur carré, quatre voûtes reposant sur un pilier central.

Pont-Mollia (Rue du)

N° *18*, *Cour d'Enfer*. Dans la cour, restes d'une galerie découpée à jour (17e s.) (1).

Ponts (Rue des)

N° *8*, Ancien Hôtel de Maillane.

N° *10*, Eglise Saint-Sébastien (1720-1731), sur les plans de J. N. Jennesson.

Extérieur : Sculptures de la façade.

Intérieur : Collatéral de l'Évangile : statue de *Saint Joseph* attribuée à Adam ; monument de Girardet ; tableau de *Saint Sébastien* par Jean Leclerc.

Chœur : quatre tableaux de Duperron ; *Christ* de Bagard.

Collatéral de l'Épître : Epitaphe de *1660* renouvelée en *1777* ; tableau de *Saint Pierre*.

N° *22*, Daté de *1760*.

N° *36*, Daté de *1748*.

N° *45*, Daté de *1780*.

N° *68*, Daté de *1751*.

N° *80*, Daté de *1717*.

N° *84*, Daté de *1770*.

Primatiale (Rue de la)

N° *11*, Daté de *1727*.

N° *16*, Imposte (18e s.).

N° *18*, Imposte datée de *1758*.

N° *20*, Imposte (18e s.).

Quatre Églises (Rue des)

N° *6*, Niche (17e s.).

N° *9*, Porte avec inscription (2).

N° *26*, Heurtoir daté de *1745*.

N° *38*, Heurtoir daté de *1779*.

N° *39*, Daté de *1750*.

N° *40*, Daté de *1788*

N° *41*, Daté de *1750*.

(1) *Mem.* (1877), p. 5.

(2) *Journal* (1880), p. p 81 et 150 ; Germain, I, p. 25 et II, p. 12.

Raugraff (Rue)

N° *17*, Daté de *1710*.

Ruisseau (Rue du)

N° *51*, Daté de *1770*.

N° *106*, Jardin avec *Vierge de Pitié* et socle de croix daté de *1588* avec le chiffre commercial **4** (1).

Saint-Dizier (Rue)

N° *12*, Ancien hôtel de Beauvau (16e-17e s.).

N° *19*, Ancien hôtel de Mahuet ou de Lupcourt construit par Boffrand. Dans la cour, 2 écoignoirs. Dans les appartements, fresques par Claude Charles (2).

N° *22*, Bas-reliefs de Clodion. Dans la cave, inscription de *1795* (3).

N° *28*, Imposte datée de *1795*.

* N° *48*, Buste de Léopold, inscription de *1706* (4).

* N° *54*, *Maison de la Vierge*. Niche aux armes de Lorraine, datée de *1614* (5).

N° *87*, Daté de *1742*.

* N° *101*, Ancien Mont-de-Piété (17e s.). Cour, tour carrée (6).

N° *114*, Ancien hôtel de Lavaux (1765).

N° *127*, Ancien hôtel de Gerbéviller. Heurtoir daté de *1750*.

N° *136*, Ancienne auberge de la *Poire-d'Or* (17e s.).

N° *137*, Emplacement de l'ancien hôtel de Ludre (7).

N° *144*, Dans l'escalier, réduction du buste de Léopold du n° 48.

N° *146*, Daté de *1774*, niche d'angle avec inscription.

N° *147*, Niche d'angle (17e s.).

N° *149*, Maison des Sœurs de la Doctrine Chrétienne. Portail rapporté provenant de l'ancien hôtel de Hermstadt. Dans le réfectoire, distique en énigme. Dans le corridor, acrostiche en l'honneur de Saint François (17e s.) (8).

(1) E. Badel, *Les anciennes Croix monumentales de Nancy* (1898), p. 29.

(2) *Mém.* (1895), p. 141 ; *Journal* (1899), p. 92.

(3) *Journal* (1880), p. 224.

(4) *Journal* (1859), p. 162 ; (1889), p. 263.

(5) *Ibid.*, p. 155.

(6) *Mém.* (1859), p. 99.

(7) Ludre, II, p. 182.

(8) *Journal* (1877), p. 103 ; (1880), p. 71 ; (1896), p. 99.

N° *165*, Ancien noviciat des Jésuites, aujourd'hui Hospice Saint-Stanislas. Fenêtres (17e s.). Porte avec imposte sculptée.

Sainte-Anne (Rue)

N° 7, Daté de *1746*.

N° *8*, Daté de *1735*.

N° *56*, Daté de *1728*.

Sainte-Catherine (Porte)

Reconstruite en 1770. Attributs militaires, le commerce et les arts. Traces des inscriptions révolutionnaires (1).

Sainte-Catherine (Rue)

N° *5*, Ancienne maison des Frères de la Charité (Saint Jean de Dieu) reconstruite en 1751. Dans le jardin, restes de rempart avec sculpture (17e s.), et grands vases sculptés (18e s.).

N° *26*, Porte datée de *1790*.

N° *30*, Jardin botanique créé par Ch. J. Bagard en 1752. Près de l'entrée de la rue Godron, pilastre surmonté d'un amour.

N° *45*, Casernes construites, en 1764, sur les plans de Richard Mique. Bas-relief par Sontgen. Cour défigurée par la suppression du fossé remplacé par une grille.

Saint-Epvre (Place)

N° *5*, Cour avec puits daté de *1604* (2), deux étages de galeries et balustrade en fer forgé. Statue rapportée de *Sainte Barbe* (15e s.?).

N° 7, Façade Renaissance. Dans la cour, puits (16e-17e s.) (3).

N° *15*, *Maison au pilier*.

Saint-Epvre (Rue)

N° *6*, Fenêtres à croisillons. Cour avec fenêtre double trilobée ogivale (15e s.).

Saint Georges (Place) (4)

N° *78*, Ancien hôtel Colnenne, puis de Raigecourt (1742), fontaine (5).

(1) *Journal* (1880), p. 147; (1895), p. 163.

(2) *Bull. Phot.* (mai 1899), p. 82.

(3) *Journal* (1861), p. 25.

(4) *Journal* (1874), p. 21.

(5) *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 96.

N° 95, Dans la cour, fontaine (18e s.) (1).
N° 97 *bis*, Daté de *1744*.

Saint-Georges (Porte) (2)

(*Monument historique*)

Construite de 1607 à 1611.
Face intérieure : porte à pilastres.
Voûte.
Face extérieure : statue équestre de Saint Georges par Florent Drouin ; termes, sphinx, statues, cartouche martelé à la Révolution.

Saint-Georges (Rue)

N° 50, Ancien hôtel de Montureux (18e s.).

* Saint-Jean (3) (Commanderie de)

Tour (12e s.), baies en plein cintre géminées. Dans la cuisine, porte du 15e s.

Saint-Jean (Place)

N° 2, Ancienne Église des Prémontrés, aujourd'hui Temple protestant (1713-1758).

Saint-Jean (Rue)

N° 2, Bas-reliefs de Clodion (4).
N° 17, Dans la cour, rampe d'escalier sculptée (17e s.).

Saint-Julien (Rue)

N° 1, Hospice. Façade et inscription (1748) (5).
N° 11, Daté de *1711*.
N° 51, Imposte avec chiffre commercial **4**.

Saint-Michel (Rue)

* N° 5, *Maison des Deux Sirènes*, ancien hôtel Bornet. Porte sculptée en perspective. Bas-relief des deux Tritons. Fenêtres cintrées. Escalier sculpté (16e-17e s.) (6).

(1) *Ibid.*
(2) L. Germain, *La Porte Saint-Georges* (1883).
(3) *Bull.* (1850), p. 58 ; *Journal* (1865), p. 115.
(4) *Journal* (1880), p. 225.
(5) Lionnois, II, p. 480 ; *Journal* (1880), p. 134.
(6) *Journal* (1861), p. 25.

* *N° 6*, Cour avec deux étages de galeries en bois, puits, escalier en tourelle, porte et lucarnes sculptées, fenêtres à meneaux et à croisillons (16e s.) (1).

N° 9, Seconde porte avec imposte découpée à jour. Dans la cour, médaillon sculpté (16e-17e s.).

N° 10, Petit hôtel de Moy. Cour avec fenêtre à croisillons.

N° 20, Dans la cour, fontaine attribuée à Adam (18e s.) (2).

N° 25, Ancien hôtel d'Obelstein.

N° 26, Ancien hôtel du Hautoy, puis des Suisses.

N° 29, Niche d'angle datée de *1757* (3).

* Saint-Nicolas (Porte) (4)

(17e siècle)

Face intérieure : triple arcade, complètement défigurée (5).

Emplacement de la voûte : Trophée moderne.

Face extérieure : Pots à feu ; armes de Lorraine entre deux souches ; restaurée en 1869 ; armes des d'Haraucourt grattées.

Saint-Nicolas (Rue)

N° 2, Niche et porte ; heurtoir daté de *1758*.

N° 5, Daté de *1747*.

N° 4, Daté de *1707*.

N° 8, Daté de *1776*.

N° 11, Imposte sculptée (18e s.).

N° 26, Heurtoir daté de 1711 (?).

N° 27, Dessus de porte avec chiffre commercial **4** et attributs commerciaux (18e s.).

N° 50, Heurtoir daté de *1720*.

N° 51, Cour, escalier (18e s.) modernisé.

N° 58, Ancien monastère des Dames du Saint-Sacrement (1624). Dans la cour, inscription avec armes de Stanislas (*1751*) (6).

N° 41, Ancien monastère des Dames du Saint-Sacrement.

N° 65, Daté de *1667* (?).

N° 66 bis, Daté de *1716*.

(1) *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 57.
(2) *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 96.
(3) *Journal* (1880), p. 155.
(4) *Journal* (1880), p. 194.
(5) Lionnois, II, p. 125.
(6) *Journal* (1859), p. 158 n ; (1879), p. 109.

N° *69*, Daté de *1616*.
N° *75*, Daté de *1728*.
N° *78 bis*, Porte avec attributs professionnels.
N° *79*, Daté de *1787*.
N° *80*, Daté de *1741*.

Saint-Thiébaut (Rue)

N° *5*, Balcon de Jean Lamour.
N° *8*, Cour avec escalier à jour (18e s.).
N° *25*, Daté de *1787*.
N° *28*, Daté de *1767*.

Saint-Urbain (Rue)

Porte (16e s.).

Salpétrière (Rue de la)

N° *4*, Ancien hôtel de Boufflers, puis de Custines d'Aufflance.
N° 7, *Salpetrière*, cartouche Louis XV (1735).

Source (Rue de la)

N° *5*, Porte avec inscription. Seconde porte avec imposte découpée à jour et armoriée. Cour avec puits et consoles (16e-17e s.) (1).
* N° *10*, Ancien hôtel du marquis de Ville, construction en briques, défigurée en 1747. Cour avec fontaine (16e s.) (2).
N° *11*, Escalier avec rampe en fer forgé.
* N° *12* (3), Ancienne hôtel de Lillebonne, aujourd'hui Maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul (16e-17e s.). Porte, fenêtres privées de leurs croisillons, gargouilles. Corridor et escalier sculptés. Pharmacie (18e s.). Cour avec puits (4).

(1) *Journal* (1880), p. 81 ; Germain, I, p. 30 ; *Bull. Phot.* (juin 1899), p. 93. Les armes de l'imposte peuvent se blasonner ainsi : *Trois lionceaux 2-1, au chef d'hermine chargé de 5 pals appointés et flamboyants hissants de la pointe*. Elles offrent une certaine analogie avec celles d'Etienne Dubois, de Gaspard et de Claude Vallée. Voir *D. Pelletier*, p. p. 240, 804 et 805 et L. Quintard, *Jetons de l'Hôtel de Ville de Nancy* (1899), p. 28 et pl. IV.

(2) *Journal* (1861), p. 25 n., et *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 69.

(3) Cette maison porte le n° 14 sur la Rue du Cheval-Blanc. Voir Rue de la Charité, n° 18.

(4) *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 59.

N° *14*, Heurtoir daté de *1715*.

N° *15*, Escalier avec balustre en pierre.

N° *27*, Ancien hôtel de Brémoncourt, puis de Bressey et d'Olonne. Dans la cour, fenêtres du 15e s.

* N° *29*, Porte. Cour avec portes sculptées, fenêtres à croisillons et puits aux armes de Didier ou de Philbert Philbert et de Louise ou de Anne-Jeanne Fournier (16e s.) (1).

N° *37*, Ancien hôtel de Spada puis du Han ; heurtoir daté de *1717*.

N° *39*, Imposte datée de *1705*. Cour avec galerie découpée à jour (16e-17e s.).

* Stanislas (Place)

Commencée en 1751, sur les plans de Héré (2).

N° *1*, *Pavillon Jacquet*.

N° *2*, Ancien hôtel de l'Intendance, aujourd'hui Grand-Hôtel.

N° *3*, Ancien hôtel de la Comédie, aujourd'hui Théâtre municipal.

N° *4*, Ancien hôtel des Fermes, aujourd'hui Evêché (3).

Hôtel de ville (*monument historique*). Façade, fronton aux armes de Stanislas et de Nancy. Péristyle, escalier double, orné de fresques par Joly et Girardet. Salons décorés par Girardet. Musée de peinture et de sculpture.

Fontaines de Neptune et d'Amphitrite, portiques en fer forgé par J. Lamour (4) (*monuments historiques*).

Quatre portes en fer forgé par J. Lamour (*monuments historiques*).

Stanislas (Porte)

Construite en 1752. Attributs militaires, la guerre et la musique. Traces des mutilations et inscriptions révolutionnaires (5).

Stanislas (Rue)

N° *27*, Ancienne maison de Samuel Lévy (1717).

N° *34*, Daté de *1767*.

N° *45*, Ancienne Université (1770-1778), aujourd'hui Bibliothèque publique. Grande salle du 1er étage, boiseries Louis XV provenant

(1) Voir *D. Pelletier*, p. p. 254 et 637, et *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 57.

(2) *Journal* (1879), p. 70.

(3) *Mem.* (1885), p. 243.

(4) Ch. Cournault, *Jean Lamour*, pp. 7, 9, 17.

(5) *Journal* (1880), p. 192.

du collège des Jésuites de Pont-à-Mousson. Autres boiseries provenant du couvent des Minimes de Nancy. Camée antique (1).

N° 66, Dans la cour, fontaine (18e s.).

Strasbourg (Rue de)

N° 57, Porte avec inscription de *1766* (2).

N° 92, Ancienne maison de Jennesson (1723).

* *N° 100*, Ancienne maison des Missions royales (1742), aujourd'hui Grand Séminaire (3).

Extérieur : Pavillon central, balcon et colonnes.

Intérieur : Boiseries du parloir. Buste de Stanislas par Slodtz (1750) (4). Dans le jardin, groupe de l'école des Richier (?) : *Jésus au Jardin des Oliviers* (16e s.) (5).

Chapelle, construite par Jennesson (1736) : tableau de Claude Charles : *Le Christ en Croix ;* inscription de *1736 ;* épitaphes de *1749* et *1754* (6).

N° 119, Maison des Petites Sœurs des pauvres, porte avec inscription rapportée (7).

N° 194, Daté de *1785*.

N° 214, Daté de *1765*.

* *N° 256*, Église de Notre-Dame de Bon-Secours (1738-1741) (8).

Extérieur : Armes enluminées de Stanislas.

Intérieur : Côté de l'Évangile : Chapelle des Fonts, petit calvaire provenant peut-être de l'ancienne église. Chaire. Inscription rappelant l'offrande d'un drapeau turc pris par Charles V.

Chœur : Tombeau de Catherine Opalinska, par Nic. Séb. Adam (*1747*). Petit monument du duc d'Ossolenski. Statue miraculeuse de *Notre-Dame de Bon-Secours*, par Mansuy Gauvain (1503). Petit monument du cœur de Marie Leczinska (*1768*). Guidon de la Compagnie des Gardes du corps de Stanislas. Tombeau de Stanislas, par Vassé et Lecomte (*1766*).

(1) *Mém.* (1873), p. 267 ; (1883), p. 139.

(2) *Journal* (1889), p. 81 ; Germain, II, p. 22.

(3) *Bull.* (1858), p. 23.

(4) *Journal* (1889), p. p. 263 et s.

(5) *Journal* (1889), p. 66.

(6) *Journal* (1889), p. 22 ; *Bulletin de la Société des Architectes de l'Est de la France* (oct.-nov. 1889), p. 91.

(7) *Bull.* (1858), p. 16 ; *Journal* (1880), p. 82 ; Germain, II, p. 23.

(8) Lionnois, I, p. 581 ; Cayon, *N.-D. de Bonsecours* (1845) ; *Bull.* (1850), p. 71 ; Lepage, *La chapelle de Bonsecours* (1852) ; *Journal* (1892), p. 187 ; Jérome, *L'Eglise N.-D. de Bon-Secours* (1898).

Nef : Plafond peint par Provensal. Frise sculptée, ornée jadis d'une grille de Jean Lamour détruite à la Révolution (1). Aux angles, hampes anciennes et fac-similé de quatre drapeaux pris aux Turcs (17e-18e s.) (2).

Côté de l'Épître : Monument du vœu de la Ville de Nancy (*1742*) (3).

Tiercelins (Rue des)

N° 17, Porte aux armes des Lenoncourt. Pavillon en briques (17e s.) (4).

N° 52, Daté de *1745*.

N° 54, Heurtoir daté de *1779*.

N° 58 bis, Chapelle des Orphelines (Voir Rue Jeannot).

Trouillet (Rue)

N° 1, Ecusson martelé.

* *N° 9*, Ancien hôtel d'Haussonville, puis des Armoises (1445, reconstruit en 1564). Cour avec fontaine (16e s.) et 2 étages de galeries sculptées ; au second étage, épitaphe de Balthazar d'Haussonville (5).

N° 4, Date *1596* rapportée dans le mur du jardin occupant l'emplacement de l'ancien hôtel de Mérigny.

Visitation (Rue de la)

N° 2, Ancienne église de la Visitation (1780), aujourd'hui chapelle du Lycée. Fronton par Sontgen.

(1) Ch. Cournault, *Jean Lamour*, p. 6.

(2) Morel, *Drapeaux de N.-D. de Bonsecours* (1866).

(3) *Mém.* (1863), p. 65 ; (1864), p. 254.

(4) Voir Rue Mably, n° 9.

(5) Thiéry et Mougenot, *Les maisons du Vieux Nancy* (1861), p. 20 ; *Journal* (1863), p. 29 ; *Bull. Phot.* (avril 1899), p. 60.

CANTONS DE NANCY

I

Canton de Nancy-Est

Agincourt (1)

Église : *Extérieur : Portail* daté de *1767*.

Tour, étages inférieurs anciens; ouverture ébrasée en plein cintre; fenêtre du 15e s. — *Sous la tour :* restes d'une ancienne chapelle, voûte et repositoire du 15e s.

Cimetière, dans le mur extérieur, fragment de croix avec l'inscription : Jehan de Trouville.

Maison seigneuriale (1713).

Maisons : *Chemin d'Eulmont*, datées de *1737* et *1790*.

Porte avec attribut professionnel (15e s.).

Amance (2)

* Église orientée des 15e et 16e s.

Extérieur : Tour de 1774; fragment de statue de Saint Jean-Baptiste; *chevet* avec *oculus* du 15e s.

Intérieur : Trois nefs; pierres tombales; clés de voûte aux armes des Gerlet (3), etc. *Côté de l'Épître :* fragment de vitrail aux armes des Gerlet; statue de Saint Roch sous un arc du 15e s.; fonts du 15e s.

Maisons avec portes trilobées (15e s.).

* *Maison Ferry :* fenêtre trilobée; porte aux armes des d'Attel (4).

* *Maison Vve Gesnel :* porte aux armes des Gerlet; écusson d'angle.

Bouxières-aux-Chênes (5)

Église (1750).

* *Intérieur :* Benitiers en cuivre repoussé; pierres tombales rapportées de l'ancienne église (*1400*, *1548*, *1563*, *1749*); dans le chœur, stalles du 15e s. provenant de l'ancienne collégiale Saint-Georges de Nancy, détruite en 1742.

(1) Badel, p. 240.

(2) *Journal* (1896), p. 142; Beuzelin, p. 39, pl. 8 et 33; Auguin, p. 559; Badel, p. 243.

(3) Voir *D. Pelletier*, p. 298.

(4) *Ibid.*, p. 186.

(5) *Mém.* (1875), p. 278; *Journal* (1853-1854), p. 67; (1896), p. 143.

Chêne planté en 1789.

Maisons : *Rue du Château*, portes datées de *1706*, *1707*, *1708*, *1758*, *1748*, *1749*.

Rue de la Bergerie, porte avec écusson et fenêtre du 15e s.

Grande-Rue, niche du 16e s., fenêtre datée de *1740*, niche et fenêtre datées de *1750*, portes datées de *1745*, *1752*, *1764*.

Rue Béchée, niche datée de *1746*, porte armoriée (15e s.), imposte sculptée (17e s.).

Maison Viry, fenêtre du 15e s.

Chemin du Cimetière, lucarne du 15e s.

Cimetière, sur l'emplacement de l'ancienne église.

Blansey (1)

Ancien Prieuré de Prémontrés fondé au 12e s..

Église orientée.

Extérieur : portail moderne, statue de Sainte Anne portant la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus ; *côté de l'Évangile :* Fenêtre en plein cintre murée, avec têtes de clou ; deux fenêtres des 15e et 16e s., tour carrée, percée de quatre ouvertures en plein cintre.

Intérieur : Chœur et abside (12e s.). 4 chapiteaux. Autel Louis XV aux armes des Tillon. Épitaphe d'Anne de Vaubecourt (*1616*).

Crypte : 2 chapiteaux (12e s.) ; paraît entourée d'un couloir voûté conduisant à des caveaux.

Prieuré : Cuisine avec cheminée à colonnes ; caves.

Ecuelle (2)

Chapelle.

Extérieur : Tour à ouvertures en plein cintre (12e s.). Dans le clocher, cloche avec inscription de 1412 et huit pièces de monnaies incrustées (gros de Jean I et de Charles II, 1346-1391).

Intérieur : Nef de 1738 ; chœur carré (15e s.), clé de voûte avec attributs professionnels.

Château (18e s.) aujourd'hui ferme.

Moulins (3)

Deux Maisons avec portes du 16e-17e s., statuettes.

(1) *Bull.* (1851), p. 35 ; *Journal* (1853), p. 194 ; (1896), p. 143.

(2) *Journal* (1853-1854), p. 35 ; (1885), p. 168.

(3) *Journal* (1896), p. 143.

Bouxières-aux-Dames (1)

Pont : Pierre formant bénitier; socle d'une ancienne croix (1603).

* Église : *Extérieur :* Chevet carré, fenêtres du 15e s.

Intérieur : Nef du 15e s., collatéraux modernes. Tableaux : *Légende de Saint Gauzelin*, *Vision de Saint François d'Assise*, *Sainte Gertrude*, Statues : *Saint Gauzelin*, *Saint Nicolas* (15e s.), *Sainte Vierge*. Chaire aux armes de l'abbesse A. M. d'Eltz d'Ottange (1745). Épitaphe du 18e s.

Maisons : *Grande-Rue*, à droite, lucarne du 15e s. ; maison avec trois fenêtres du 15e s., dont une à écusson et attribut professionnel ; au-dessus de la fontaine, maison avec fenêtre du 15e s.

Chemin de Faux, niche (16e-17e s.) ; *Chapelle Saint-Antoine :* deux inscriptions, l'une relative à la fondation de la chapelle en *1582*, l'autre rapportée et rappelant une ancienne coutume locale (17e s.).

Ancienne Abbaye, fondée par Saint Gauzelin, en 936. Restes de maisons canoniales avec portes des 14e et 15e s. Ruines d'une église du 11e s. ; cloître défiguré, citerne. Dans la cave de la maison Manœuvre, ancienne crypte de Saint Gauzelin, tombeau.

Champigneulles (2)

Église orientée.

Extérieur : Portail daté de *1774*, porche daté de *1775*.

Intérieur : Chœur (1618), tableau du Rosaire aux armes parties des Reboucher et des Collesson (3). — Statue en bois : *Saint Epvre* (18e s.). — Épitaphe de *1759*. *Fonts* (*1758*). Dans une arrière-sacristie, statue en pierre : *Saint Epvre* (?) (16e s.).

Chateaux. Deux châteaux (17e-18e s.) avec colombiers.

Maison : *Place de la Liberté*, *n° 29*, fenêtre double trilobée (15e s.).

Au Sud du village, sur la lisière du bois de la Fourasse, *bornes* aux armes des Collignon de Malleloy (4).

A l'Ouest, *fonds de Toul*, remblai de 142 pieds de haut, élevé sous Léopold, en 1705, et recouvrant un pont de 30 pieds de hauteur (5).

(1) *Bull.* (1850), p. 60 ; *Mem.* (1859), p. 129 ; (1860), p. 171 ; (1862), p. 121 ; (1864), p. 31 ; (1873), p. 123 ; (1875), p. 278 ; *Journal* (1869), p. 40 ; (1877 : p. p. 196 ; Lionnois, I, 607 ; Beuzelin, p. 41 ; Auguin, p. p. 547 et 549 ; Badel, p. 259.

(2) *Mém.* (1870), p. 142 ; *Journal* (1870), p. 98 ; (1892), p. 105 ; Beuzelin, p. 42 ; Badel, p. 265.

(3) Voir *D. Pelletier*, p. p. 163 et 683.

(4) *Journal* (1884), p. 183 ; (1885), p. 52 ; Voir *D. Pelletier*, p. 163.

(5) *Mém.* (1879), p. 81

Custines (1)

(Anciennement Condé)

Église orientée.

Extérieur : Tour en partie ancienne, avec ouvertures géminées en plein cintre (12e-13e s.). *Chevet : oculus* trilobé, fenêtres des 15e et 16e s., épitaphes de 1586, 1590 et 1670. *Côté de l'Épître :* fenêtres et porte (15e-16e s.) avec tympan aux armes de La Mothe (?) (2).

Intérieur : Chœur (15e s.), clé de voûte aux armes de Lorraine, cadre Louis XV. *Sacristie* (ancienne chapelle seigneuriale), colonnes torses. Statue vénérée de Saint Léger. *Fonts* avec piscine. Épitaphe de 1783.

Maisons : *Grande-Rue, n° 21*, porte du 16e s.; *n° 56*, pierre rapportée aux armes de Lorraine (15e-16e s.).

Rue de l'Église, n° 4, fenêtre du 15e s. à écusson ; *n° 6*, fenêtre double du 15e s. ; *n° 8*, coquille (16e s.) ; *n° 12*, niche datée de *1698*.

Rue de la Moselle, n° 5, portes du 16e s., écu en losange parti de Lorraine, fenêtres à croisillon et grilles en herse (16e s.). Dans la cuisine, fragments d'une laque armoriée.

Rue des Pêcheurs, n° 7, porte datée de 1726.

Rue des Vieilles Halles, n° 2, fenêtre du 15e s.

Rue de l'Ancien-Château, n° 19, ancien château, vestiges de l'enceinte flanquée de quatre tourelles et entourée de fossés; fenêtres à croisillons; escalier à vis (17e s.).

Château haut. Sur la colline, à 1 kil. au N., vestiges d'un château-fort construit en 1260, détruit par les Français en 1635.

Dommartin-sous-Amance (3)

Église orientée, détruite par les Suédois au 17e s., sauf le chœur (15e s.).

Intérieur : Chœur, clé de voûte aux armes des Saulxures; rosace aux armes d'Antoine de Saulxures et d'Antoinette d'Augy (ou Daugiez) 16e s. (4) ; repositoire avec *oculus* (15e s.) ; crédence avec piscine (16e s.) ; bénitier daté de *1789*.

(1) *Bull.* (1850), p. 67; Benzelin, p. 53 et pl. 33, 34; Lionnois, III, p. 233; Auguin, p. 546 et 547; Badel, p. 261.

(2) Claude Bardin, seigneur voué de Condé, épousa Claude de La Mothe. (Voir Husson Lescossois, *Simple crayon*, p. 169 et *Armorial*, pl. 16; *D. Pelletier*, p. 30.)

(3) Badel, p. 250.

(4) Voir *D. Pelletier*, p. 740.

Ancien Prieuré : 2 fenêtres du 15e s.; lucarne avec gonds en pierre.

Maisons : *Chemin d'Eulmont*, porte datée de *1726; chemin de Laître*, porte du 15e s., porte datée de *1724*.

Eulmont (1)

* Église orientée.

Extérieur : Tour à quatre étages, couverte en tuiles plates, ouvertures géminées (14e s.). *Portail latéral* (16e s.) avec pierre tombale fruste et inscription gothique. — A droite, épitaphe de 1793. — Fenêtres du 15e s.

Intérieur : Collatéral de l'Évangile, étroit, Notre Dame de Pitié. — *Chœur*, voûte à compartiments (15e s.), clés fleuronnées aux armes d'un Raulin (?) (2). A la fenêtre du milieu, fragments de vitraux anciens. — *Collatéral de l'Épître*, crédence avec piscine (15e s.). Fragment d'un monument funèbre avec inscription martelée (*1721*). — *Nef :* pilier avec écusson en losange armorié, et la date de la restauration de l'édifice (*1677*).

Maisons : *Rue Saint-Jacques :* A gauche en montant, niche datée de *1769;* à droite : porte avec niche et attribut professionnel (15e s.); porte avec tête de Christ rapportée; fenêtre double (15e s.); fenêtre avec écusson (15e s.); à gauche : porte datée de *1717*; à droite : *Maison Renaud*, porte du 16e s., cartouche martelé. *A l'intérieur :* trumeau Louis XV, quatorze toiles attribuées à Claudot (?).

Rue du Thème, porte datée de *1626*.

Château (17e s.) avec échauguette.

Laitre-sous-Amance (3)

* Église (*monument historique*) orientée; ancienne chapelle d'un prieuré aujourd'hui détruit, construit vers 1080 et consacrée en 1085.

Extérieur : Portail à colonnes reposant sur des lions accroupis; chapiteaux : à droite, deux bœufs sous le joug; détails de l'archivolte. Tympan avec bas-relief surmonté d'une sculpture du 15e s. et d'une inscription de 1774.

Chevet, oculus du 15e s.

(1) *Journal* (1873), p. 87; (1896), p. 144.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 681.

(3) *Bull.* (1852), p. 193; *Mém.* (1866), p. 7; (1867), p. p. 114 et 129; *Journal* (1852-1853), p. 150; (1859), p. p. 19 et 204; (1896), p. 141; Caumont, *Archit. relig.* (1859), p. 236; Benzelin, p. 40 et pl. 7; Auguin, p. 333; Badel, p. 242.

Intérieur : Première travée (11e s.), voûte avec têtes ; travées suivantes en ogive.

Côté de l'Évangile, escalier montant aux combles : « L'église de Laitre est véritablement un édifice enfermé dans un autre ; on a conservé des premières constructions tout le vaisseau, et, dans cet intérieur vide et spacieux, on a bâti une église ogivale. » Clé de voûte fleurdelisée.

Chœur, Autel Louis XV, statue de Saint Blaise (16e s.) : *Avant-chœur*, pierre tombale du 15e s. — Clé de voûte aux armes de Lorraine.

Côté de l'Épître, restes du pavé primitif, en terre cuite, à figures géométriques.

Maisons : *Rue du Bas-Chemin*, porte datée de *1785* ; en face, porte avec attribut professionnel (13e s.) ; maison Georges Becker, sur le jardin, porte avec écusson et attributs professionnels (15e s.).

Ruelle Haute, porte avec l'inscription :

DIEV SOIT
BENY
1756

Ancienne maison dite *Qui qu'en grogne* avec fenêtres à croisillons, défigurée.

Niche datée de 1751.

Lay-Saint-Christophe (1)

Basse-Lay.

Église orientée.

Extérieur : Tour à trois étages, ouvertures gothiques géminées, tourelle d'angle à meurtrière (14e s.).

Hospice. Dans le jardin, statue ancienne de Saint Christophe, enluminée grossièrement.

Maisons : *Presbytère*, ancienne maison seigneuriale, datée de *1586* et *1587* : fenêtres à croisillons, salle avec poutrelles et cheminée aux armes de Jean Voisin (2).

Rue du Vieux-Rupt, n° 1, fenêtres du 15e s.

(1) *Bull.* (1850), p. 67 ; *Journal* (1863), p. 161 ; (1869), p. 177 ; (1896), p. p. 15 et 144 ; Benzelin, p. 41 ; Augnin, p. p. 348 et 354.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 833.

Haute-Lay.

Maisons : A droite en montant, porte et fenêtre géminée à coquilles (16e s.) : porte du 17e s.

* Prieuré de Bénédictins fondé en 950. *Porte* (16e s.), cartouche martelé, fenêtres ogivales géminées. — *Tour* ronde décapitée, avec fenêtres et embrasures (16e s.).

Intérieur : Rez-de-chaussée, cuisine voûtée. Premier étage, coupole peinte avec attributs militaires et religieux et quatre médaillons : *Spes, Fides, Justitia, Charitas* (17e s.). Clé de voûte avec tête de lion mordant un anneau.

Cour : porte à moulures (15e s.).

Malzéville (1)

Pont (1498-1501).

* Église orientée (15e s.).

Extérieur : *Portail*, statuette de Saint Martin (17e s.). A droite, petite porte gothique. *Tour* à ouvertures gothiques géminées (14e s.).

Intérieur : Fresques (16e s.) restaurées. Les transepts et la dernière travée sont modernes. Pierres tombales des 17e et 18e s. Stalles de chœur (17e s.).

Maisons : *Rue Sadi-Carnot*, n° *56*, porte avec écusson (15e s.).

Rue de l'Orme, n° *3*, niche datée de *1792* ; n° *14*, daté de *1726*.

Rue de l'Église, n° *8*, niche (15e s.) ; n° *11*, porte avec croix pattée ; n° *15*, porte du 15e s. ; n° *20*, porte du 16e s. ; n° *31*, porte et fenêtre du 15e s. ; n° *45*, escalier en tourelle (16e s.), porte provenant des Cordeliers de Nancy (18e s.) ; n° *46*, tour.

Rue d'Eulmont, n° *14*, porte avec écusson (15e s.) ; n° *20*, porte avec coquille (16e s.).

Rue d'Alsace-Lorraine, n° *15*, porte du 15e s. ; n° *20*, porte avec crosse et croix de Malte (?) ; n° *26*, porte avec deux écussons, monogramme du Christ et attributs professionnels.

Jubaumont, ancien prieuré de Lazaristes ; restes d'une ancienne galerie.

(1) *Journal* (1856), p. 36 ; (1868), p. 28 ; (1870), p. 147 ; (1879), p. 60 ; (1896), p. 269 ; (1897), p. p. 113 et 163 ; *Mem.* (1878), p. 60 ; Lionnois, I, p. 379 ; Benzelin, p. 42 ; Auguin, p. p. 549 à 554.

II

Canton de Nancy-Nord

Chaligny (1)

* Église orientée.

Extérieur : Portail du 15e s. avec traces d'écussons, bénitier extérieur; *chevet*, fenêtres du 15e s., *oculus* double avec grilles en croix de Lorraine.

Intérieur : Chœur et *nef* du 15e s., collatéraux modernes; clé de voûte armoriée ; anciens bancs avec noms : *dans le chœur*, vitrail du 16e s. (*Sainte Anne* et *Sainte Marguerite*) aux armes de Henri de Thierstein et Marguerite de Neufchâtel, avec devise ; repositoire avec ancien vitrage et grille repoussée; fragment de vitrail : *Le Jugement dernier*, 16e s.

Maisons nombreuses avec niches, statuettes, attributs, portes et fenêtres des 15e et 16e s. Porte datée de *1777*.

Frouard (2)

Église orientée (15e-16e s.).

Intérieur : Bas-côté de l'Évangile, clé de voûte aux armes de Ferri de Lorraine, évêque d'Orléans, qui affranchit Frouard en 1296. *Nef*, clé de voûte de la 2e travée datée de *1554*.

Maisons : *Place Nationale*, *n° 15*, daté de *1701*.

Rue de Liverdun, *n° 25*, inscription :

> *Si Deus pro nobis quis*
> *contra nos. 1756*

Rue Haute, *n° 4*, inscription :

> *PAX*
> *1704*

(1) Benzelin, p. 49; Badel, p. 182 ; *Journal* (1899), p. 115.

(2) *Mem.* (1882), p. 358 ; *Journal* (1871), p. 60; (1876), p. 119; (1883), p. 112; Benzelin, p. 44 et pl. 34; Auguin, p. 345.

N° 6, inscription :

Entrez
en paix
Sortez
en joi.

N° 15, daté de *1625*.

Rue du Vieux-Château, *n° 11*, maison à auvent.

Rue du Fort-Joly.

Rue du Ruisseau, *n° 6*, daté de *1757*.

Château : Au-dessus du village, ruines informes d'un château construit en 1271, détruit par les Français en 1633.

Laxou (1)

Maisons : *Rue-Haute*, *n° 6*, fenêtre du 15e s. ; *n° 24*, daté de *1757* ; *n° 42*, daté de *172.* (?) et *1792* ; *n° 60*, porte avec croix de Malte ; *n° 71* daté de *1781* ; *n° 77*, niche d'angle avec Notre-Dame de Pitié ; *n° 78*, daté de *1717* ; * *n° 85*, fenêtre du 15e s., avec attribut professionnel ; *n° 86*, daté de *1792*, attributs professionnels.

Rue-Basse, *n° 25*, porte du 16e s. avec croix de Malte et attributs professionnels.

Maison Sainte-Anne, statuette et porte (17e s.).

Croix datée de *1751*.

Croix de Serre, au-dessus du village, aux armes de Jean Serre dit de Tonnoy (2), avec inscription de *1586*.

Maréville (3).

Hôpital fondé en 1397, par Anne Feriet ; aujourd'hui asile d'aliénés.

* *Chapelle* (1778).

Intérieur : *Nef*, huit tableaux dont : *La Présentation de Marie au temple*, *Le Mariage de Saint Joseph*, *La Visitation* et *La Présentation de Jésus au temple*, attribués à Claude Charles (18e s.).

Transept de l'Évangile (chœur des Religieuses) : *Saint François d'Assise* et *Saint Charles Borromée*, d'après Giotto (1717), *Adoration des Bergers* et *Vierge de Pitié*.

(1) *Journal* (1852-1853), p. 77 ; (1854), p. 114 ; 1856, p. 80 ; (1863) p. 153 ; (1887), p. 186 ; Benzelin, p. 48 ; Auguin, p. 564 ; L. Germain, *La Croix de Laxou* (1886).

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 745.

(3) *Mém. Ac. de Stanislas*, 1847, p. 249 ; Badel, p. 183.

Chœur : grille de communion par Jean Lamour; coupole sculptée; statues de Saint Roch et de Sainte Anne.

Transept de l'Épître (chapelle Saint-Antoine de Padoue) : *Adoration* attribuée à Murillo (?), *Saint Pierre* et *Saint Paul* attribués à Ribera (?).

Marbache (1)

Maisons : *Grande-Rue, n° 55*, statuette rapportée de Saint Nicolas; * *n° 40*, fenêtre du 15e s. avec écusson; *N° 157*, inscription de *1799*.

* *Le Ménil*, ancien couvent de Prémontrés, porte du 15e s. avec l'inscription :

> Nous fondateurs de ceste pute maiso
> Déclairos a ceulx : q nos armories icy veret
> Que icelle est eune sauvegarde et ptection (2).

fenêtres avec T et écusson (1441).

Maron (3)

Église orientée construite par Mique en 1757.

Intérieur : Côté de l'Épître, cadre Louis XV; *Nef*, bancs avec noms gravés.

Maisons : *Route de Nancy*, porte datée de *1742*.

Dans le corridor du presbytère, inscription de *1790*.

Route de Toul, porte datée de *1707*, une autre des 16e-17e s. et deux du 15e s.

Ruelle vers la rivière, porte surmontée d'une demi-rouelle.

Route de Sexey, inscription de *1778*.

Maxéville (4)

Église : *Intérieur :* Tableaux : *Le Mariage de la Vierge*, aux ar-

(1) *Journal* (1858), p. 157; *Mém.* (1875), p. 273; Badel, p. 321.

(2) Cette inscription peut se traduire ainsi :

> Nous fondateurs de cette présente maison
> Déclarons à ceux qui nos armoiries ici verront
> Que icelle est une sauvegarde et protection.

(3) Badel, p. 180.

(4) *Mem.* (1853-1854), p. 459; (1875), p. 313; (1876), p. 165; (1889), p. 5; *Journal* (1870), p. 149; (1877), p. p. 45 et 132; (1890), p. 147; Beurzelin, p. 45; Auguin, p. 341 et 343; Badel, p. 197.

mes des Priquet (1). *La Messe de Saint Martin*, par Girardet, quatre autres tableaux anciens.

Statue polichromée de la Sainte Vierge.

Ostensoir en argent massif.

Écran brodé (18e s.).

Maisons : *Rue de Nancy*, château-bas (18e s.), sur l'emplacement probable de l'ancien château. — Terrasse, statue d'un pape, deux grands sphinx (18e s.).

Grande-Rue, *n° 10*, porte du 15e s. ; *n° 17*, statue de Saint Nicolas ; *n° 19* (presbytère), tableaux ; *n° 50*, château-haut, colombier ; *n° 48*, statue de Saint Roch rapportée.

Le Grand et le Petit-Sauvoy (2)

Dans le jardin du Petit-Sauvoy, groupes provenant de la Carrière.

Pompey (3)

Chapelle Sainte-Anne, avec l'inscription :

> *Maria mater gratiæ*
> *ora pro nobis*
> *1655*

Maisons : *Grande-Rue*, *n° 59*, daté de *1726* ; *n° 6*, daté de *1742*. *Rue Haute*, *n° 11*, vestiges de sculptures ; *n° 15*, daté de *1768*.

L'Avant-Garde (4)

Ruines d'un château du 13e s. détruit par les Français en 1636. — Tours décapitées, souterrains, citerne.

Velaine-en-Haye

Église : *Extérieur :* Tour ancienne aux étages inférieurs, Christ mutilé et porte du 15e s.

Maisons : Porte sculptée datée de *1606*, portes datées de *1671* (?, *1681* (?), 1713, 1714, 1778, 1788.

(1) Voir *D. Pelletier*, p. 663.

(2) *Journal* (1879), p. 177.

(3) *Bull.* (1850), p. p. 61 et 65 ; *Mém.* (1860), p. 179 ; (1878), p. 5 ; *Journal* (1852-1853), p. p. 22 et 44 ; (1855), p. 93 ; (1866), p. 69 ; (1879) p. p. 61 et 215 ; Germain, *Le Tombeau de Saint Lucaire à Luxembourg*, p. p. 8, 9 et 10 ; Auguin, p. 546 ; Lionnois, III, p. 233 ; Badel, p. 274.

(4) Benzelin, p. 45 et pl. 34.

I. Villers-lès-Nancy

Clairlieu (1).

Abbaye fondée par le duc Mathieu I, en 1159, et détruite à la Révolution.

Ferme d'En-Bas, sous un hangar, au dessus d'une porte de grange, buste de Berthe de Souabe, sœur de Frédéric Barberousse et femme de Mathieu I, provenant du tombeau de cette princesse (12e s.).

* Remicourt (2).

Château construit au 18e s. sur l'emplacement d'un ancien château-fort. Dans le parc, portail rapporté de l'ancienne église Notre-Dame de Nancy (12e s.). Dans la cour, porte rapportée d'un bâtiment dit *Le prieuré*, voisin de l'ancien Saint-Epvre (17e s.).

Dans la forêt de Haye (sentier dit *des Enfants délibérés*, aboutissant à la tranchée dite *Route de Villers*), borne avec croix de Lorraine (ligne partant de la *Croix du Grand Colas* vers la naissance du Grand Vallon) bornes avec la crosse abbatiale de Clairlieu.

Entre Villers et Clairlieu, bornes à inscriptions (3).

III

Canton de Nancy-Ouest

Chavigny (4)

Église (1772).

Maisons avec niches des 15e-16e s.

Heillecourt (5)

Houdemont (6)

Église : *Intérieur* : Chaire Louis XIV, provenant de la cathédrale de Toul. Deux statues anciennes.

(1) *Bull.* (1850), p. 29; (1855), p. 97; *Mém.* (1870), p. 141; *Journal* (1897), p. 87; Lionnois, I, p. 626; Badel, p. 178.

(2) Lionnois, I, p. 211; *Journal* (1858), p. 106.

(3) *Mem.* (1870), p. 141; Benzelin, p. 50; Auguin, p. p. 561 et 564.

(4) *Journal* (1882), p. 165.

(5) *Bull.* (1852), p. 240; Auguin, p. 563.

(6) Benzelin, p. 54; Auguin, p. 563.

Château (1690).

Extérieur : Façade sud, balcon.

Intérieur : Escalier avec fresque. Grand salon, trumeaux et plafond décoré (18e s.). Petit salon, plafond décoré (18e s.).

Maisons avec fenêtres à croisillon, niche d'angle et statue de Saint Nicolas (15e-16e s.).

Jarville

Maisons : *Grande-Rue, n° 49*, daté de *1719; n° 55* daté de *1724; n° 67* daté de *1621.*

La Malgrange (1)

Premier château fondé au 14e s.; deuxième reconstruit à la fin du 16e s., pour Catherine de Bourbon qui y mourut en 1604; troisième château commencé par Boffrand, en 1711, et abandonné en 1715; quatrième château construit par Héré, en 1739, et démoli en 1766. Il ne reste plus qu'une aile des communs, aujourd'hui pensionnat.

Grille avec chiffre de Stanislas.

Intérieur : Salon avec parquet en marqueterie. — Bureau de l'économat, avec carreaux de faïence décorés, provenant de la façade du château de 1739.

* Renémont (2)

Sur l'emplacement du bois d'où René II s'élança sur les Bourguignons, le 5 janvier 1477; galerie rapportée de l'hôtel Lunati-Visconti, autrefois rue de Guise, 6, à Nancy. Les sculptures (16e-17e s.) paraissent avoir été destinées à l'Arsenal de Nancy, on en attribue une partie à Florentin Drouin. Le panneau central de l'entablement est moderne.

Ludres (3)

* Église : *Extérieur*: porte (15e-16e s., fenêtres (15e s.), chevet avec petit Christ et statue de Saint Michel. *Dans le cimetière*, sépultures de plusieurs Custines.

Intérieur : Côté de l'Évangile, chapelle des Ludre : *chœur* (15e-16e s.), deux verrières du 16e s. en partie anciennes.

Château construit par Henri de Ludre (1600) et démoli. Sur son

(1) *Bull.* (1852), p. 210; *Journal* (1876), p. 93; (1899), p. 91.

(2) *Bull.* (1851), p. 61; *Journal* (1868), p. 39; Beuzelin, pl. 6; Auguin, p. 563.

(3) *Journal* (1858), p. 79; (1882), p. 165; Beuzelin, p. 39; Lepage, *Statistique*, II, p. 640; Auguin, p. 563; Ludre, I, p. p. 357 et 376; II, p. 336; Badel, p. 125.

emplacement, enclos flanqué de tourelles, restes de l'ancien rempart, fossés (siège de 1635). — *Dans la cour de la ferme*, ancienne fontaine de la Poissonnerie de Nancy.

Hospice. Dans la cour, statue de Sainte Thérèse (18e s.).

Maisons : *Rue de Secours, n° 5*, porte datée de *1607*.

Grande-Rue, n° 17, statue de Saint Antoine coiffée d'une ammonite.

Rue de l'Église, n° 22, porte du 15e s. avec écu à croix de Lorraine ; *n° 26*, statuette de Saint Nicolas.

A 1.200 mètres au sud du village, champ de *la Justice* où fut brûlé le curé J. B. Marchal, le 4 août 1757 ; pèlerinage, petites croix.

Méréville (1)

Église (1771).

Intérieur : Pierres tumulaires datées de *1586* et *1590*, provenant de l'ancien prieuré.

Statue de Notre-Dame de Pitié.

Maisons : Trois portes et une fenêtre du 15e s. — Porte du 16e-17e s. — Portes datées de *1605*, *1699*, *1772*, *1796*, *1798*. — Niche datée de *1715* (?).

Calvaire en bois.

Saint-Thiébaut (2)

Ancien prieuré fondé en 1094. Gargouille provenant de Pulligny.

Messein (3)

Église : *Intérieur* : chœur, crédence du 15e s., pierres tombales de *1522*, *1704*, etc. Autel (17e s.) donné par « la Belle » de Ludre.

Maisons : porte du 15e s. ; statuette de Saint Sébastien ; fenêtre du 15e s.

Ermitage de Saint-Joseph, inscription rappelant sa reconstruction par Jamerai-Duval, en 1759.

Neuves-Maisons (4)

Église : *Intérieur : Chœur*, tableau : *Les Noces de Cana* ; *côté de l'Épître*, inscription commémorative de la fondation de l'Église en 1778.

Maisons : *Rue du Prieuré, n° 1*, ancien prieuré, aujourd'hui

(1) *Journal* (1882), p. 166 ; Badel, p. 145.

(2) *Mém.* (1893), p. 108, note 1.

(3) *Mém.* (1882), p. 61 ; *Journal* (1882), p. 166 ; (1885), p. 43 ; Beuzelin, p. 51 ; Ludre, II, p. p. 113 et 179.

(4) *Journal* (1882), p. 166 ; (1899), p. 115.

presbytère, statues de Sainte Lucie et de Saint Vincent. Niche du 15ᵉ s.

Rue de Neufchâteau, nº 6, deux portes du 15ᵉ s. ; *nº 11*, porte du 15ᵉ s.

Rue des Écoles, nº 5, monogramme de Jésus, daté de *1725*.

Rue de Nancy, nº 5, pierre aux armes des Ligniville avec inscription gothique (15ᵉ s.).

Rue de Toul, nº 15, porte du 15ᵉ s.

Rue d'Épinal, nº 1, porte et fenêtre du 15ᵉ s. ; *nº 6*, porte du 15ᵉ s. ; *nºˢ 13-15*, porte du 15ᵉ s. ; *nº 17*, porte datée de *1720*.

Pont Saint-Vincent (1)

* Église avec deux transepts ajoutés aux 15ᵉ et 16ᵉ s., formant ainsi une croix de Lorraine ; a été consacrée en 1500.

Extérieur : Tour reconstruite en 1615 ; bénitier extérieur : inscriptions révolutionnaires ; *côté de l'Évangile*, bas-relief : *Le Christ triomphant*, au-dessus d'une porte murée (12ᵉ s. ?). Gargouille réaliste. — *Chevet*, corniche à billettes, *oculus* double (13ᵉ s.), sculptures romanes et buste rapporté (12ᵉ s. ?).

Intérieur : Porche, daté de *1569* ; bénitier avec inscription de *1617*. 1ᵉʳ *transept* (en montant) *côté de l'Évangile*. Chapelle Sainte-Anne, ondée par Jean de Rambouillet et Anne Bardin, sa femme (17ᵉ s.). Fragments de vitraux rapportés, Jean de Bidos et Madeleine de Parspergaire, sa femme ; armes des Bidos, de Ferri de Lorraine et Marguerite de Joinville, sa femme (15ᵉ s.). Tombe de Jean de Rambouillet (*1651*).

2ᵉ *transept* (en montant) *côté de l'Évangile*. Chapelle Saint-Nicolas, ancienne chapelle seigneuriale fondée par Jean de Bidos et Madeleine de Parspergaire sa femme (1496-1498). Devant l'autel, débris de leur tombe (*1508*). Pierres tombales des 16ᵉ, 17ᵉ et 18ᵉ s. Jean de Rambouillet et Jeanne de Mory sa femme (*1575* et *1595*), Marguerite de Mille (*1672*).

Chœur : deux statues provenant du sépulcre ; maître-autel provenant de l'ancien prieuré ; porte de la sacristie (1621).

1ᵉʳ *transept* (en descendant) *côté de l'Épître*. Chapelle de la Sainte Vierge, deux étages séparés par une voûte sculptée à jour (1500). Pierres tombales des 15ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ et 18ᵉ s. ; pierres du 16ᵉ s. regravées au 17ᵉ s. ; crédence avec piscine (15ᵉ s.), bénitier.

2ᵉ *transept* (en descendant) *côté de l'Épître*. Chapelle Sainte-Mar-

(1) *Bull.* (1850), p. 65 ; *Mem.* (1888), p. p. 236 et 265 ; *Journal* (1863), p. 232 ; (1882), p. 166 ; (1886), p. 159 ; (1890), p. 115 ; Benzelin, p. 52 pl. 11 et 36.

guerite; trois tombes des Bardin (17e s.). *Notre-Dame de Pitié*, (16e s.). Statue de Saint Roch.

Nef, bancs avec noms gravés. Épitaphes du 14e s.

Maisons : *Rue Carnot*, *n° 5*, porte du 17e s., avec armoiries martelées, pilastres soutenant un entablement avec frise ornée de triglyphes; *n° 9*, porte du 15e s.; *n° 12*, porte du 17e s.; *n° 34*, porte du 15e s.; * *n° 56*, façade, porte et niche d'angle (15e s.); *n° 47*, daté de *1757*; *n° 51*, statue de la Sainte Vierge 17e s.); *n° 55*, fenêtre d'angle; *n° 61*, porte du 15e s.; *n° 68*, porte et *oculus* du 15e s.; *n° 75*, ancien hôpital, statue de la Sainte Vierge, colonnettes, daté de *1700*; *n° 77*, daté de *1700*.

Rue du Jard, *n° 9*, dans le jardin, croix de Saint Langui, datée de *1599*; *n° 10*, porte du 15e s.; dans une niche, statuette mutilée; *n° 12*, fenêtre du 15e s.; *n° 20*, porte avec médaille de vétérance (18e s.); *n° 24*, porte du 15e s.

Rue Saint-Pierre, *n° 2*, statue de Saint Pierre.

Rue de l'Église, *n° 27*, porte et fenêtre murée du 15e s.

Rue Porte-de-France, *n° 1*, fenêtre, niche et console du 16e s.

Porte de France, datée de *1587*.

Sainte-Barbe.

Chapelle fondée au 15e s. par Jean de Bidos et Madeleine de Parspergaire. — Statue de Sainte Barbe, console aux armes des Bidos. Banc rapporté (*1605*).

Tomblaine

Église : *Extérieur :* porte de la tour surmontée d'une couronne royale.

Intérieur : Côté de l'Épître, inscription commémorative de la fondation de l'Église en *1611*. — *Nef*, bancs avec noms, date *1784*.

Château (*1785*) aujourd'hui Ecole d'Agriculture. Porte à colonnes ioniques.

Maisons : *Rue du Château*, *n° 16* (mairie) daté de *1779*.

Rue de l'Église, *n° 1*, daté de *1756*.

Vandœuvre (1)

Église : *Extérieur :* Épitaphes des 16e et 18e s.; porte (16e s.); fenêtres du chœur (15e s.).

Intérieur : Fonts datés *1565*, statue de Saint Mélaine (15e s.). *Côté de l'Evangile* : inscription du 17e s.; pierre obituaire de N. de Lescut et N. Le Pougnant, sa femme, avec écusson martelé (*1585*) (2).

(1) Benzelin, p. 54; Auguin, p. 563; Badel, p. 202.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 487.

Chœur : Fenêtres (15e s.) : stalles provenant de Belchamps ou de Clairlieu (17e s.) : pierre tombale de *1646;* console Louis XVI. *Côté de l'Épître :* inscription du 18e s.

Maisons : *Grande-Rue, n° 17*, ancien prieuré (17e s.) ; *n° 71*, porte avec écussons martelés (17e s.) ; *n° 74*, porte (15e s.).

Rue de Villers, nos 157 et *158*, niche et fenêtre d'angle (16e-17e s.).

IV

Canton de Nancy-Sud

Champenoux (1)

Église datée de *1787*, avec cadran à inscription.

Maisons : *Rue Saint-Barthélemy, n° 14*, daté de *1757; n° 16*, inscription :

Entres en ioy sortes en paix
Le nom de Dieu soit loué 1787.

N° 28, daté de *1717; n° 32*, daté de *1691; n° 36*, daté de *1698; n° 37*, daté de *1695; n° 39*, daté de *1706; n° 41*, daté de *1700; n° 42*, daté de *1710*, avec fenêtre grillée et croix de Malte; *n° 45*, daté de *1759; n° 73*, daté de *1696; n° 74*, dessus de porte, niche et armoiries martelées (17e s.) ; *n° 75*, daté de *1717; n° 119*, deux petites cariatides (16e s.).

Rue Saint-Nicolas, n° 5, niche avec inscription :

17 | *Dieu soyez la sauve garde ce lieu* | *90*

N° 15, ancien château (18e s.). Boiseries Louis XV, cheminées Louis XV et Louis XVI. Taque carrée de 1m,40 aux armes de François d'Attel et Anne Le Grand, sa femme (2).

(1) *Journal* (1892), p. 104; Beuzelin, p. 42.
(2) Voir *D. Pelletier*, p. p. 187 et 465.

Dommartemont (1)

Église.

Intérieur : Tableau ancien.

Maisons : *Chemin d'Agincourt* et *chemin de Malzéville*, deux portes du 15ᵉ s.

La Gueule-le-Loup (2)

Dans le bois, à gauche en montant vers Sainte-Geneviève, ermitage avec inscription apocryphe de 1656. — Mystification et légende inventées vers 1840.

Essey (3)

* Église orientée.

Extérieur : Tour avec ouvertures géminées en plein cintre (12ᵉ-13ᵉ s.). *A droite du portail,* pierre tombale armoriée de Madeleine de Haraucourt, provenant de la chapelle Saint-Nicolas (*1569*). — Fenêtres des 15ᵉ et 16ᵉ s.

Intérieur : Collatéral de l'Évangile, Tableau de *La Vierge au Croissant* entourée des emblèmes de l'Immaculée Conception (16ᵉ s.). *Chœur :* fragment de sarcophage rapporté, pleureuse attribuée à Sontgen (18ᵉ s.). — *Collatéral de l'Épître :* chapelle Saint-Nicolas (ancienne chapelle seigneuriale), autel de 1672, tableau-rétable aux armes de Henri de Beauvau et Catherine de Haraucourt (*1672*). — *Chapelle des Fonts :* sous le confessionnal, tombe de Jean Ragot, curé d'Essey (*1551*) ; épitaphe de *1626* ; rosace armoriée (16ᵉ s.) ; ancien autel transformé en piscine. — *Nef*, voûtes à compartiments avec écussons.

Le Bas-Château, vestiges de tours rondes. Dans la cour, deux portes du 17ᵉ s. ; dans le jardin, porte murée avec consoles aux armes des Raville (4).

Maisons : *Grande-Rue, nº 19*, porte datée de *1714 ; nº 66*, porte du 15ᵉ s. ; *nº 111*, porte datée de *1718*.

Rue des Prés, nº 15, porte datée de *1746*.

Haute-Rue, nº 1, dans la cour, porte avec écusson (15ᵉ s.).

(1) *Journal* (1839), p. 177 ; Auguin, p. 559.

(2) *Journal* (1835), p. 207 ; Auguin, p. p. 553 et 558.

(3) *Mém.* (1868), p. 292 ; (1872), p. 280 ; *Journal* (1868), p. 76 ; (1892), p. 104 ; Benzelin, p. p. 14, 39 et pl. 8 ; Badel, p. p. 239, 245, 249.

(4) Voir Husson l'Escossois, *Armorial* (1694) pl. 2 ; *D. Pelletier* annoté, IV, p. 98.

Laneuvelotte (1)

Église orientée.

Extérieur : Tour de *1623.*

Intérieur : *Transept du côté de l'Évangile.* ancienne chapelle seigneuriale. *Chœur* carré moderne, dans le prolongement de l'ancien, datant de 1587. *Transept du côté de l'Épître*, moderne, *fonts* du 17ᵉ s. portant l'inscription suivante qui provient d'une tombe :

Cordibus his fuit una fides, amor atque voluntas
Iis quoque pro tumulo piramis una fuit.

Sacristie. Deux tableaux (17ᵉ s.).

Cimetière. Christ en bois.

* Château. Porte double vermiculée (17ᵉ s.) niche avec statue de la Sainte Vierge. — Dans le jardin, tourelle décorée de fresques représentant des divinités mythologiques, avec les armes des Champenois (2) et une vue de l'ancien château. Tours décapitées.

Maisons : En face du château, fenêtre trilobée (15ᵉ s.). A la Mairie, deux épitaphes d'enfants d'un ancien seigneur (*1618* et *1621*). Presbytère avec heurtoir daté de *1752* et inscription de *1750*. Maisons datées de *1620* et *1633*.

Mazerulles

Maisons : *Grande-Rue*, portes datées de *1702*, *1704* et *1718*.

Rue de l'Église, portes datées de *1721* et *1733*; fenêtre datée de *1721*.

Moncel (3)

Église (1770) sous la tour, deux bénitiers (15ᵉ s. ?).

Maisons : *Grande Rue*, porte datée de *1720* et niche datée de *1777*.

Porte avec l'inscription :

17 *Sit nomen domini benedictum in sæcula* 46

Rue de la Vanne, portes datées de *1687* et *1759*.

(1) Benzelin, p. 39.

(2) Voir *D. Pelletier*, p. 112.

(3) *Journal* (1871), p. 76.

Pulnoy

Ancien cimetière; épitaphes du 18ᵉ s.

Saint-Max (1)

Église orientée.

Extérieur : tour du 12ᵉ-13ᵉ s., couverte en tuiles plates vernissées, ouvertures géminées en plein cintre. — A droite du portail, statuette de la Sainte Vierge. — Porche (15ᵉ s.).

Château (17ᵉ s.) défiguré; haute toiture rapportée.

Maisons : *Grande-Rue, nº 11*, porte avec attributs professionnels (17ᵉ s.); *nº 19*, niche datée de *1708*.

Ancienne Poudrière, aujourd'hui fabrique de limes, porte décorée de quatre petits canons sculptés; pilastres vermiculés datés de *1779*.

Saulxures (2)

* Église orientée.

Intérieur : côté de l'Épître. Ecce homo attribué à Bagard (3).

Château (18ᵉ s.).

Extérieur : grille Louis XV aux armes de Pierre de Rutant et Marie Claude de Rutant sa femme (4). Pilastres avec colonnes détachées et chapiteaux corinthiens.

Seichamps (5)

Église (1750).

Intérieur : chœur avec stalles Louis XV.

Maison avec fenêtre à croisillon.

Sornéville (6)

Église (1785).

Château à tourelles (18ᵉ s.).

Maisons : *Grande-Rue, nº 6* daté de *1684; nº 8* daté de *1721; nº 12* daté de *1722; nº 25* daté de *1712; nº 27* daté de *1721; nº 50* daté de *1711; nº 40* daté de *1741; nº 45* daté de *1688; nº 45* daté de *1727; nº 55* daté de *1722; nº 75* daté de *1767*.

(1) *Journal* (1858), p. 81; Benzelin, p. 42; Auguin, p. 354; Badel, p. 247.

(2) *Journal* (1871), p. 55; Auguin; p. 560.

(3) Voir *D. Calmet, Bibl. lor.* (1751), col. 71.

(4) Voir *D. Pelletier*, p. 726.

(5) *Journal* (1893), p. p. 205 et 266.

(6) *Notice sur Sornéville*, par M. Noel (1899).

Velaine-sous-Amance

Église (1774).

Extérieur : A gauche du portail, Notre-Dame de Pitié provenant de l'ancienne église, et fragment d'un bas-relief votif rapporté.

Intérieur : Côté de l'Évangile, tombe de 1787.

Sacristie, ancienne lanterne des morts.

Maisons : *Grande-Rue*, porte du 15e s. avec écussons et croix de Lorraine. Statue en pierre, Sainte Vierge (16e s.).

Rue du Gué, statue en bois, Sainte Vierge.

NOTES SUR MONTFORT

Par M. Ch. GUYOT

Le voyageur qui, de Mirecourt, suit la voie ferrée aboutissant à Chalindrey, aperçoit devant lui, sur la droite, après avoir dépassé Remoncourt, une colline qui domine le pays, trapèze régulier aujourd'hui boisé au sommet. Un vignoble renommé couvre la pente à l'exposition du sud ; quant au nord, le versant moins rapide se prolonge jusqu'à un massif forestier assez étendu. Autrefois cette colline supportait une forteresse, dont l'enceinte renfermait une véritable ville. C'est Montfort, qui fut longtemps une des places les plus importantes de l'ancienne Lorraine.

Il serait très difficile d'en écrire l'histoire : nous ne savons à quelle époque elle fut fondée, et nous ignorons l'époque précise de sa destruction. Après avoir fait parler d'elle pendant plusieurs siècles, cette ville disparaît peu à peu. Bien différente en cela d'une autre forteresse célèbre, La Mothe, dont la chute a été retentissante et dont les sièges sont connus dans leurs moindres détails, Montfort n'a laissé qu'un vague souvenir dans la mémoire des hommes, tellement que l'on constate à son sujet les assertions les plus contradictoires.

Une visite des lieux n'apprend rien de caractéristique ; on se trouve sur un plateau, sorte d'ellipse allongée dans la direction de l'est à l'ouest ; mais la végétation qui couvre le sol rend les recherches difficiles. Partout des monceaux de pierres, mais aucune construction en place à laquelle on puisse assigner une date ancienne ; les quelques murs encore debout paraissent avoir été refaits

à la hâte, sans aucun soin et sans appareillage. Une seule exception doit être mentionnée, pour un puits, existant à la pointe nord-est ; ce puits, en partie comblé, peut avoir encore à six ou sept mètres de profondeur, sur deux mètres de diamètre ; il est construit en pierres rectangulaires de 0 m. 25 à 0,30 de côté.

La tradition locale veut que Montfort ait été détruit par un incendie ; il paraît qu'en remuant le sol on trouve facilement des pierres noircies et calcinées. Cette même tradition affirme que l'armée assiégeante, lors de la catastrophe finale, avait son camp dans les bois situés au nord de la montagne et que des excavations assez régulières qu'on y rencontre seraient les vestiges d'anciennes tranchées ; mais, eu égard à la nature du terrain, il semble que l'on peut tout aussi bien les attribuer à l'érosion des eaux.

Les recherches que nous avons faites sur l'origine et la destruction de Montfort ne nous permettent pas de donner une réponse catégorique aux questions qui se posent relativement à cette ville célèbre (1) ; nous avons pensé cependant qu'il ne serait pas inutile de publier ici les documents que nous avons réunis ; nous souhaitons que d'autres les complètent et parviennent mieux que nous à résoudre ce problème historique.

Cette colline élevée, dominant de tous les côtés la plaine et offrant ainsi de nombreuses facilités pour la défense, a dû être occupée depuis une époque très ancienne. Montfort fut-il le siège d'un *castrum* romain, ou bien fut-il seulement habité à partir de l'époque féodale ? nous ne pouvons former à ce sujet que des conjectures. Sans doute, un auteur du XVII^e^ siècle, Loys Bailly, qui a écrit une histoire

(1) Une preuve de l'importance qu'avait autrefois Montfort, c'est que, même depuis sa chute, son nom a été conservé pour désigner plusieurs villages voisins : d'abord La Neuveville, situé au pied même de la montagne, vers le sud ; puis Domevre, à l'est ; Parey, à l'ouest, et même Girovillers, au nord.

de Remiremont, restée manuscrite (1), fait remonter l'existence de Montfort jusqu'au temps de saint Romaric, au VI^e^ siècle. Il nous affirme que « le siège ordinaire des comtes d'Habend estoit la forteresse assurée de Montfort sur Remoncourt ». Sans insister sur ce titre de comte ainsi donné au chef de la famille patricienne dont fut issu Romaric, nous ferons remarquer que Bailly ne fournit aucune preuve de son assertion, en ce qui concerne Montfort. Tout ce qu'il est possible de retenir de ce passage, c'est que la montagne et le terrain avoisinant étaient compris dans l'un de ces *prædia* dont le saint fondateur dota son illustre monastère des Vosges.

En effet, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, au nombre des cinquante-deux bans qui composent le patrimoine de Remiremont, se trouve celui de Remoncourt, qui dépend de l'office du grand Chancelier (2). De ce ban relevait, avec Remoncourt, le village de La Neuveville, situé au pied même de la colline de Montfort, et Ségènes, autre village dont la destruction remonte sans doute au XIV^e^ siècle (3). Les droits exercés par l'église de Remiremont sur Montfort, que nous rappellerons plus loin, n'ont point d'autre origine. Mais s'il paraît certain que Montfort fit de tout temps partie du *prædium* dont Remoncourt était le chef-lieu, la date de la fondation du *castrum* lui même demeure incertaine. Le vénérable manuscrit de l'*Angelicâ* publié dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, par M. l'abbé Didier-Laurent (4), contient plusieurs mentions concernant Remoncourt, au X^e^ et au XI^e^ siècle ; c'était alors une localité d'une certaine importance, avec une *cour*,

(1) Cette histoire manuscrite porte la date de 1656.

(2) Cf. *Le Chapitre de Remiremont et ses institutions*, p. 377, par M. Bleicher, ms. couronné par l'Académie de Stanislas, en 1896.

(3) Ségène, Sugene, Sugeune, entre Remoncourt et La Neuveville, existait encore en 1291. — Cf. *Le département des Vosges*, tome VII, p. 117.

(4) Mémoires de 1897, p. 259 à 498.

composée d'un maire et de *ministériels* (1). Le même manuscrit contient aussi une mention relative à Ségène (2), que l'on peut dater du XI^e^ au XII^e^ siècle. Mais, nulle part, il n'est question de Montfort. Toutefois, ce silence ne prouve pas absolument que Montfort n'existait pas encore comme forteresse ; comme il s'agit d'une liste de donations, faites à l'abbaye, on peut seulement en déduire que Montfort, simple poste militaire, ne contenait pas alors, comme depuis, une population civile ayant des biens et capable d'en disposer.

Nous allons voir bientôt, au commencement du XIII^e^ siècle, Montfort apparaître dans des titres certains, et du contexte de ces actes, il ne résulte nullement qu'il s'agisse d'une création récente, le château peut être relativement ancien, nous n'avons aucun document précis concernant ses origines. On peut supposer que cette colline, si bien désignée par ses avantages stratégiques, fut occupée de bonne heure par un des voués ou sous voués de l'Eglise de Remiremont, qui releva peut-être des constructions déjà anciennes, mais en tous cas, édifia suivant les exigences de la tactique féodale, la forteresse autour de laquelle vint peu à peu se grouper une population civile. Le sol ne cessa pas sans doute d'appartenir à l'Eglise, mais le haut baron qui s'arrogeait le droit de la défendre, en arriva bien vite à considérer ce château comme son propre bien, dont il disposait à son gré, en restreignant de plus en plus les droits du propriétaire.

C'est dans cette situation que se trouve Montfort en 1229 (3), date du premier texte sur lequel nous puissions

(1) « Lambertus de ministerio Romulfocurte.... Major de Romolficurte... »

(2) « Hugo filius Theecelini de Sigenis, dedit B. Petro Beatricem..... »

(3) Du mois de juin 1229. Trésor des Chartes, layette *Goudrecourt*, I, n° 14.

nous appuyer avec certitude. En ce moment, la forteresse est entre les mains de Henry, comte de Bar, qui l'appelle son *alœud*. Le comte cencède en fief et hommage lige, sauf l'hommage du comte de Champagne son suzerain, « Monfort et Domanges (1) », à Joffroy, seigneur de Gondrecourt, fils puiné de Hugo, comte de Vaudémont. Deux autres chartes, datées d'octobre 1229 (2), mentionnent l'adhésion du fils aîné du comte, aussi nommé Hugo, et nous apprennent que l'inféodation ne doit avoir qu'une durée viagère : elle prendra fin à la mort du comte de Vaudémont. Des droits de Remiremont, il n'est aucunement question.

Dix-sept ans après, Montfort est occupé par le duc de Lorraine, Mathieu II, qui a ainsi succédé au comte de Bar, le voué primitif. Nous ne savons comment s'opéra cette substitution, que nous voyons déjà réalisée dans un accord daté de juillet 1246 (3), entre le duc et le Chapitre. C'est une transaction signée de Mathieu et de l'abbesse Agnès, « au sujet de leurs différents » ; entre autres clauses le « chasteil » de Montfort doit demeurer au duc, mais l'abbesse doit « avoir sa raison », tant au dedans qu'au dehors, et dans toutes les accrues que le duc fera sur le tréfonds de Saint-Pierre (4). Dans ces termes assez ambigus, nous pouvons reconnaître le « pariage », c'est-à-dire le partage des droits utiles qui commence à être de règle entre le chapitre et son puissant protecteur.

Toutefois le duc de Lorraine n'était pas encore seigneur

(1) Demange-aux-Eaux (Meuse).

(2) Ib. Layette *Gondrecourt*, I, nos 15 et 16.

(3) Ib. Layette, *Remiremont*, I, no 31 (du mercredi devant la division des apôtres). Cette pièce se trouve publiée dans le *Catalogue des Actes de Mathieu II* (pièces just., no XLIV).

(4) Les droits de l'abbaye à Montfort furent ensuite confirmés par deux chartes du duc Ferri : l'une de mars 1255 (Lay. *Remiremont*, I, no 38), l'autre dite l'Echappenoise, de juillet 1393 (Ib., no 46).

sur le tréfonds de l'abbaye. Les inféodations antérieures avaient partagé le pouvoir éminent, qu'il tardait à Mathieu de reconstituer dans son unité primitive. Tel est l'objet d'un acte d'échange, daté de 1247 (1), le dimanche après la Toussaint : le duc cède à Vichart (ou Guichart) de Passavant, seigneur de Monthureux-le-Sec, la mairie de Mattaincourt, et ce seigneur lui abandonne ce qu'il possède à Remoncourt, Ségènes et Montfort ; toutefois il conserve encore une maison et une vigne à Montfort, et le duc lui promet l'assistance de ses baillis et sergents de Montfort pour la sauvegarde des biens ainsi réservés. Ce texte nous prouve qu'à cette époque Montfort est plus qu'une simple forteresse : la ville est déjà créée à l'abri du château, et nous y constatons la coexistence de ces deux éléments, militaire et civil. Certes, l'ancien *castrum* a été le noyau primitif, la raison d'être principale de cette agglomération de population au sommet de la colline ; mais les intérêts de la défense ne sont plus les seuls à considérer. Nous retrouvons des preuves de cette dualité dans plusieurs textes des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Ce que fut la forteresse à cette époque de sa splendeur, nous ne pouvons que le présumer ; nous savons seulement qu'elle était assez importante pour être considérée comme un des boulevards du duché, et nous verrons bientôt qu'elle est placée sur la même ligne que Châtenois, l'ancienne capitale des premiers ducs, et que Neufchâteau, la principale ville de la région. Nos textes témoignent seu-

(1) Bb. Layette *Mirecourt* et *Remoncourt*, n° 1. — Cf. *Catalogue des Actes de Mathieu II*, pièces just. n° LII.

M. de Morière, qui donne dans son *Catalogue* les deux actes de 1246 et 1247, ne mentionne que le second dans son introduction (p. 58), et de la rédaction de ce passage, on pourrait croire que les droits de Mathieu II sur Montfort datent seulement de l'échange conclu avec Guichard de Passavant. Il est certain, au contraire, que ces droits sont antérieurs, puisqu'ils se trouvent déjà reconnus dans l'accord de l'année précédente avec l'abbesse Agnès.

lement du soin que prennent les ducs pour assurer des défenseurs en temps de guerre à ces murailles si avantageusement situées. C'est sous forme d'inféodation que ces *gardes* sont stipulées, suivant la coutume du temps : ainsi en 1280 (1), un nommé Perrin de Louvency reçoit en fief 30 résaux de blé et 4 charrées de foin, moyennant une garde d'an et jour ; en 1318 (2), Girard de Mirecourt, bailli de Vôges, rend hommage pour le four banal dudit Mirecourt, contre trois semaines de garde au château de Montfort. Les conventions de ce genre ont pu être assez nombreuses.

L'existence de la population civile et son importance sont surtout démontrées par la charte, datée de 1263 (3), dans laquelle le duc Ferri III met à la loi et franchise de Beaumont les châteaux de Montfort, de Châtenois, de Bruyères et d'Arches, et les bourgs de ces châteaux. Ces *bourgs* nous prouvent que Montfort était plus qu'un poste militaire, et la concession de la franchise si estimée de Beaumont avait pour but de fortifier encore l'élément civil en donnant aux habitants des garanties pour leurs personnes et leurs biens. D'ailleurs à cette époque déjà Montfort était muni de tous les organes essentiels de la vie d'une communauté : il avait un ban ou territoire, formé d'un ensemble de terrains situés hors de ses murailles (4) ; dans ce ban étaient comprises des forêts, où les habitants étaient sinon propriétaires, du moins usagers à l'affouage et au maronage (5) ;

(1) Trésor des Chartes, layette, *Nancy* 1, n° 4.

(2) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 335. Recueil des titres concernant le bailliage de Vôges.

(3) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 419 (du mardi après les fêtes de la Toussaint). — Documents de l'hist. vosg., II, 225.

(4) Echange, en 1291, entre le duc Ferri et Jean de Rosières : les hommes et femmes de Domjulien et de Girovillers ont droit de pâturage sur le ban de Montfort, à charge de réciprocité (Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 335).

(5) Dans la Charte de 1263, dit l'Echappenoise, on trouve une con-

enfin, la justice y était organisée, et même deux tribunaux fonctionnaient en même temps : savoir celui du Chancelier de Remiremont pour les hommes du Chapitre (1), et celui du prévôt pour les tenanciers qui relevaient pleinement de l'autorité ducale (2). Nos textes ne font pas mention d'une église et d'une paroisse, mais nul doute, étant données les habitudes du temps, qu'il n'ait été également pourvu aux besoins religieux de cette population mi-partie civile et militaire.

Telle était cette ville (3), que nous ne saurions mieux comparer qu'à La Mothe vers la même époque, et qui dut se maintenir ainsi pendant plusieurs siècles, jusqu'au moment où commença la décadence. Mais avant de parler de sa fin, nous allons énumérer des textes qui prouvent son importance ; tous concernent les relations du duché de Lorraine avec la couronne de France, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle.

D'anciennes relations de vassalité existaient entre la Lorraine et la Champagne, notamment depuis le traité d'Amance, du 1^er^ juin 1218, imposé au duc Thiébaut I^er^ par l'empereur Frédéric II, alors roi des Romains, et par son alliée Blanche de Navarre, comtesse de Champagne. Dès cette époque, les ducs de Lorraine furent astreints à l'hom-

cession formelle d'usage dans le mois de Mars (aujourd'hui de *Mai*) au profit de Remoncourt. Le même usage existait certainement au profit de Montfort dans le ban duquel ce bois devait être situé.

(1 et 2) Le fonctionnement de la justice du chancelier est précisé dans ce même accord de 1295 Doc. de l'hist vosg., I. 84). Les attributions du prévôt de Montfort en matière civile se trouvent rappelées dans une décision de l'assise des Vôges, de 1333 (Ib. XI. 333).

(3) M. l'abbé Pierfitte, dans un travail récent (*Une erreur de dom Calmet. Fondation de l'abbaye de Flabemont*, Journal de la Soc. d'arch. lor., 1898, p. 197), cite des extraits du cartulaire de Bonfay, qui corroborent notre manière de voir. Ces documents, de la fin du XIV^e^ siècle, suggèrent à l'auteur la conclusion suivante : « Ce château de Montfort est encore une énigme pour l'historien. Et cependant à cette époque, ce n'est pas un simple château, mais une ville forte, habitée par quelques familles titrées... »

mage envers les comtes de Champagne, puis envers les rois de France. Nous ignorons pour quelles terres cet hommage était requis à l'origine ; nous voyons bien qu'en 1220 Mathieu II augmente son fief de la châtellenie de Neufchâteau (1) ; mais nous ne savons quelles autres villes étaient l'objet de l'inféodation primitive : sans doute Châtenois, peut-être Montfort ? La Charte d'affranchissement de 1263, qui s'applique à ces deux villes, et qui fait intervenir comme garant « notre très cher seigneur et frère Thiébaut, roi de Navarre, de Champagne et de Brie », indique formellement que le duc de Lorraine, Ferri III, les a reprises du comte de Champagne et les tient de lui en foi et hommage (2). Il n'y a donc plus de doute, au moins à partir de cette époque. Lorsqu'ensuite Ferri III maria, vers 1281, son fils aîné, qui devait être Thiébaut II, à Isabelle de Rumigny, il donna pour sûreté de sa dot « la ville de Neufchâteau, Montfort, Châtenois, et autres lieux qui relevaient de la Champagne (3) ».

C'est dans ces conditions que Thiébaut, qui ne porte encore que le titre de seigneur de Rumigny, reconnaît, en juin 1300 (4), tenir en fief du roi Philippe-le-Bel, à cause de son comté de Champagne, Neufchâteau, Châtenois, Montfort, Frouard et la moitié de Grand. Thiébaut renouvela ensuite cet hommage comme duc de Lorraine, et après lui Ferri IV, son fils et successeur (5). Les difficultés pendantes à ce moment entre la Lorraine et la France mo-

(1) Catalogue des Actes de Mathieu II, introduction, p. 22.

(2) Le texte de cette charte a été plusieurs fois publié : *Doc. de l'hist. rosg.*, II, 225 ; Noel, *Mémoires pour servir à l'hist. de Lorraine*, n° 6 p. 86, etc. Cf. Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 749.

(3) Digot, *Hist. de Lorraine*, II, p. 181.

(4) Trésor des chartes de Lorraine, lay., *Neufchastel*, n° 10.

(5) De 1311, avant Noël, accord entre le duc Thibault et Gaucher de Châtillon, connétable de France (Eod. loc., n° 13). — De juin 1312, lettres de Louis, roi de Navarre, au sujet des foi et hommage du duc Ferri (Ib. n° 15).

tivèrent même la saisie des terres de Châtenois, Montfort et Frouard ; mais le roi de Navarre certifia qu'il ne prétendait acquérir aucun droit nouveau sur les villes qu'il venait de saisir (1) ; et plus tard, lorsque furent apaisées ces querelles, le roi Philippe de Valois, par lettres de mars 1348, reconnut que les habitants de Neufchâteau, Frouard, Montfort et Châtenois sont francs de toutes contributions, tailles ou subsides au royaume de France (2).

Au commencement du siècle suivant, l'hommage des fiefs champenois fut encore l'occasion d'un conflit entre la France et la Lorraine. Ce conflit se rattache à l'affaire de Neufchâteau, toujours renaissante, et que nous n'avons pas à exposer ici (3). Nous en retiendrons seulement que Montfort se trouve, dans toutes ces querelles, mentionné au même titre que les autres villes et châteaux dont l'hommage était requis. Ainsi, le 7 septembre 1409, le mandement du roi Charles VI prescrit au bailli de Chaumont de réclamer au duc de Lorraine, Charles II, l'hommage pour Neufchâteau, Frouard, Montfort, Châtenois et Passavant (4). De même l'arrêt du Parlement de Paris, du 1er août 1412, rendu contre le même duc, déclare que « sont des fiefs du comté de Champagne les villes et châteaux de Châtenois, Frouard, Grand et Montfort (5) ». Ce fut seulement en 1463 que le duc Jean parvint à obtenir la remise de l'hommage, et les lettres données à ce sujet par le roi Louis XI mentionnent Montfort sur la même ligne que les autres villes (6).

(1) Trésor des Chartes, Bay. *Fiefs divers*, 2, n° 19. Du 26 août 1312, Lettres de Louis, roi de Navarre, fils aîné du roi de France.

(2) Ib., Bay. *Neufchastel*, n° 136.

(3) Voir à ce sujet, Digot, *Hist. de Lorraine*, II, p. 317 et s.

(4 et 5) Siméon Luce. *Jeanne d'Arc à Domremy*, preuves, p. 27-28 et p. 30-72.

(6) Trésor des Chartes, Bay., *Passavant*, n° 147. De 1463 en octobre, « Lettres du roy Louis XI, contenant que de l'an 1300, feu Thibaut de Lorraine ait fait foy et hommage au roy Philippe le Bel, de la

Ce que nous voulons déduire de cette longue énumération de textes, c'est que, tout au moins jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, Montfort, à la fois bourg et château, existe aussi certainement que Châtenois, Frouard et Grand, villes dont l'importance est toujours restée la même. Il est très peu probable, en effet, que l'on continuerait d'inscrire dans des actes aussi graves le nom d'une ville morte, dont la possession n'offre plus aucun intérêt. C'est pourtant à partir de cette époque que se pose la question que nous aurions voulu résoudre : Quelle est la date précise de la destruction de Montfort ?

Dans un procès de 1725 que nous relaterons plus loin, et qui eut pour objet la possession de l'ancien ban de Montfort, les parties en cause, en même temps qu'elles font valoir leurs droits, relatent incidemment, sans preuve d'ailleurs, l'opinion courante à cette époque au sujet de la disparition de la forteresse. Dans une requête rédigée pour le Chapitre de Remiremont (1), il est dit que « le château a été détruit au XV^e^ siècle ». Le mémoire pour M. de Thomerot affirme qu' « il y a quatre ou cinq siècles que la forteresse est détruite, que depuis ce temps il n'y a plus aucune habitation, et que les habitants ont transféré leur demeure à La Neuveville ». Enfin, un autre mémoire, produit pour M. de Ravinel, répète que « ce n'est que depuis la destruction du château que le village de La Neuveville a été bâti ». Que faut il croire de ces allégations concordantes ? Certes, la tradition est chose respectable, et vers le XIV^e^ ou le XV^e^ siècle, il a dû se passer dans notre montagne un événement important ; mais cet événement, dont le souvenir a pu s'altérer à la longue, quel était-il au juste ?

châtellenie de Neufchastel, Chastenoy, Montfort, Frouard, et la moitié de Grand, quoique ces terres fussent originairement du duché de Lorraine ; le dit roi, en considération de la proximité de lignage qu'il a avec le dit duc, lui cede tout l'hommage des dites terres. »

(1) Requête du 11 juin 1726. Arch. dép. Vosges, Remiremont, grande chancellerie, n° 8.

Nous inclinons à croire que la tradition a confondu deux faits qu'il importe de distinguer avec soin : le transfert du *bourg* de Montfort à La Neuveville, et la disparition de la forteresse elle-même. La population civile a dû descendre dans la plaine dès que la sécurité parut suffisante pour qu'il ne fût plus nécessaire de s'abriter constamment derrière les murs du château ; alors fut fondé le village de La Neuveville ; mais cet exode, dont la tradition au XVIII^e^ siècle s'est conservée comme d'un fait très lointain, n'emporte pas nécessairement la destruction du château. La « neuve ville » une fois créée, la communauté changea de nom ; il ne fut plus question des habitants de Montfort, mais bien des *conduits* de La Neuveville, et telle est la situation relatée dans le plus ancien des actes écrits qui mentionnent l'existence de la communauté nouvelle : le compte du cellérier de Mirecourt pour 1477 (1).

C'est l'énumération des recettes perçues, pour le domaine ducal, dans tous les villages de la prévôté de Mirecourt et Remoncourt; chaque année, une page y est consacrée à « ceulx de La Neuveville soubz Montfort ». Là se trouvent réunis tous les contribuables et l'on ne nous dit pas depuis combien de temps le changement est réalisé, s'il s'est produit peu à peu ou pour tous à la fois ; la première éventualité nous paraît plus probable. A cela près, l'ensemble du territoire est demeuré tel que nous l'avons vu au XIII^e^ siècle : c'est toujours au « ban de Montfort (2) » que sont situés les immeubles arrentés ; c'est au « bois de Montfort (3) » que se prennent les usages de la communauté.

(1) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 6991.

(2) Compte du receveur de Mirecourt pour 1497 (Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 6992) : « Jehan Phellepin accensa à toujours mais une pièce de terre... séant au ban du dit Montfort..., joindant au bois du dit Montfort... d'une part, et le bois des Moines d'autre part... »

(3) Comptes de 1363 (H. R., 7019) : Pièces de terre ban de Montfort, chemin allant au ban de Montfort... — Ces mentions sont très fréquentes.

Quant au château, nous croyons qu'il était toujours debout ; rien ne nous prouve qu'il ait eu à souffrir des guerres du XV^e^ siècle, pendant lesquelles la Lorraine et la Bourgogne furent aux prises. L'histoire de ce temps ne relate aucun fait d'armes important qui ait eu ce pays pour théâtre. Nous voyons seulement dans la Chronique de Lorraine, à la date de 1467 (1), « que le comte Thierstein et d'autres seigneurs lorrains surprennent, près de Domjulien, le maréchal de Bourgogne qui est conduit au château de Domjulien ». Ce coup de main ayant eu lieu très près de Montfort, se demandera t on pourquoi le maréchal, un prisonnier d'importance, n'a pas été renfermé dans la forteresse de Montfort, où il eût été plus sûrement gardé que dans une bicoque féodale du voisinage? Nous répondrons que les seigneurs lorrains entendaient conserver pour eux seuls le bénéfice de la rançon, qu'ils eussent été obligés de partager, s'ils avaient eu recours à des prisons ducales. L'épisode de 1467 ne prouve donc aucunement que Montfort ait à ce moment disparu.

Voici au contraire des documents qui nous permettent de prolonger encore, pendant plus d'un siècle, son existence. Nous les tirons de ces comptes du domaine qui, à mesure qu'on avance, contiennent des renseignements de plus en plus précis. La désignation des terrains acensés, pour lesquels le receveur perçoit des redevances, est faite très minutieusement ; on y trouve, outre le nom du censitaire et le montant du cens, la contenance de chaque parcelle, le nom du canton, enfin, les tenants et aboutissants. Un certain nombre d'acensements ont pour objet des parcelles sises à proximité du château et c'est pour celles-là que les registres de comptes présentent, à notre point de vue, un grand intérêt. En 1497, mention d'une pièce de

(1) Chronique de Lorraine, aux Preuves de l'Histoire de D. Calmet, t. VII, col. liij.

terre « séant desoubz les *murs* de Montfort ». En 1563 (1), plusieurs pièces, « soubz les murs de Montfort, lesdits murs d'une part et les crowées des seigneurs de Dompjulien d'autre ». En 1577 (2), deux pièces de vigne « joindant aux murailles, le chemin allant à la porte dudit Montfort d'une part, et les murailles d'aultre » Les murs ou murailles de Montfort se trouvent encore pareillement mentionnées en 1585, et jusqu'à 1616 inclusivement (3).

Au compte de 1618, nous constatons un changement important : les mêmes parcelles, qui s'appuyaient précédemment aux murailles de la forteresse, sont dites désormais « joindantes aux *ruynes* de Montfort..., aux ruynes des murailles... », et pour les années suivantes, les indications de cette nature sont de plus en plus fréquentes (4). Le château est donc à cette époque tombé en ruines ; et pour que le comptable ait mentionné cet événement, il faut que la destruction date déjà de quelque temps, car cela n'affecte en rien ses comptes, et il a pu continuer pendant quelques années encore à copier la formule précédemment adoptée. Nous pouvons même présumer, d'après ces comptes, que la forteresse ne fut pas au même moment ruinée dans toutes ses parties, car dans le même registre, nous trouvons à la fois des acensements désignés comme voisins des murailles, et d'autres voisins des ruines... Il y eut donc probablement une catastrophe partielle, après laquelle on laissa tomber les parties restées debout.

Il est certes bien extraordinaire que ces comptes, qui relatent tant de détails, soient muets précisément sur un événement aussi notable ! Nous croyons les avoir compulsés avec tout le soin désirable ; trouvera-t-on jamais ailleurs

(1) Comptes du domaine, prévôtés de Mirecourt et Remoncourt. — Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 7019.

(2) Ib., B., 7029.

(3) Ib., B., 7037, 7069, 7084, 7098, 7109, 7112.

(4) Ib., B., 7116, 7123.

le mot de cette énigme? Mais à défaut d'une date formelle, nous allons essayer d'établir au moins des présomptions et de serrer d'aussi près que possible le problème, en recherchant quels sont les faits de guerre qui, vers cette époque, ont pu avoir leur contre-coup dans ce pays.

Un indice précieux à ce sujet nous est fourni par le nombre des feux ou *conduits* du village de La Neuveville, au prorata desquels « montent et avallent » les recettes du comptable. Depuis la fin du XV^e^ siècle, ce nombre augmente constamment : de 12 conduits en 1477, nous passons à 19 en 1497, puis à 35 en 1533 ; le maximum est atteint en 1550, avec le nombre de 39 ménages. La population se maintient quelque temps à ce taux, avec une tendance à la baisse ; puis nous constatons une brusque diminution, qui règne de 1585 à 1605, période pendant laquelle on ne compte plus que de 12 à 16 feux. Cette énorme différence, de plus de moitié, démontre combien ont été vives, à la même époque, les souffrances de la population rurale ; ces souffrances proviennent de la guerre, elles ne peuvent avoir d'autre cause.

Même de ceux qui restent, le comptable obtient difficilement le paiement des cens et redevances ; il explique ces défaillances en exposant « les pertes, dommaiges, foulles et oppressions que les subiects ont soufferts par les logements et passaiges des gens de guerre depuis les troubles de France jusque au retour de monsieur, le duc Casimir... » (compte de 1576-77). Il s'agit des guerres de religion et des bandes de huguenots qui, joints aux lansquenets allemands, traversent à plusieurs reprises la Lorraine, malgré tous les efforts du duc Charles III. Ces maux durèrent longtemps et aucune des misères que la guerre traîne à sa suite ne fut épargnée à cette malheureuse contrée ; la peste atteignit ceux que le fer et la famine avaient respectés. Nous trouvons, au compte de 1585, une note expliquant que le fermier du moulin banal de Remoncourt n'a pu tirer aucun

profit, pendant neuf mois, des habitants de La Neuveville, « à raison de la contagion survenue audit lieu (1) ».

Suivant toutes probabilités, c'est pendant cette période calamiteuse, de 1576 à 1585, qu'a dû se produire la ruine du château de Montfort. Une bande d'Allemands passe au travers de la prévôté de Mirecourt, se dirigeant vers la Champagne; ils saccagent les villages et les villes ouvertes; ils tentent même des coups de main sur les lieux fortifiés. Par un hasard malheureux, un de ces coups de main, dirigé sur Montfort, réussit; les vainqueurs, qui ne peuvent séjourner longtemps au même point, mettent le feu au château qu'ils ont pillé et continuent leur route. Ensuite, lorsque le calme est revenu, le duc de Lorraine n'estime pas nécessaire de relever la forteresse dont quelques parties étaient encore debout; peu à peu les ruines s'amoncellent; au bout de quinze ou vingt ans, tout est fini.

Nous plaçons donc, jusqu'à preuve contraire, dans le dernier quart du XVI^e^ siècle la destruction du château de Montfort. C'est dire que nous ne rendons pas responsable de cet événement le cardinal de Richelieu, qui est coupable envers la Lorraine d'assez de méfaits de ce genre pour qu'on n'en augmente pas arbitrairement la liste. Si l'on parcourt en effet la pièce intitulée : « Démolition des châteaux de la Lorraine (2) », qui énumère les exécutions faites vers 1634 par ordre du terrible Cardinal, on n'y trouve pas le nom de Montfort, ce qui concorde parfaitement avec l'opinion que nous avons émise.

Nous chercherons encore un dernier argument dans les documents cartographiques que nous possédons sur la Lorraine pendant cette période. La carte de Mercator, dont la plus ancienne édition est de 1578, porte à sa 2^e^ feuille,

(1) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 7037, f° 150.
(2) Documents de l'hist. des Vosges, IV, p. 355.

« Lotharingia ducatus », au-dessus de Montfort, la mention « *Castrum dirutum* ». Une mention identique se trouve sur la carte d'Ortelius, « Lotharingiæ nova descriptio », qui date de 1587, et sur celle de Boquerealdi (2 feuilles, Tours, 1592). Je sais bien que tous les cartographes n'ont pas la même précision ; ainsi N. Sanson, à la date de 1656, figurait toujours « Montfort château », comme s'il se fût agi d'une forteresse encore munie de ses murailles. Il n'en est pas moins vrai qu'à partir de 1578 les cartes de la Lorraine font mention de la destruction de Montfort, ce qui prouve que, bien avant l'entrée de Richelieu dans notre pays, cet événement était consommé.

Nous nous sommes attardé bien longtemps à ce calcul de probabilités, qui nous aura permis tout au moins de rappeler quelques faits intéressants pour l'histoire générale. Il ne nous reste plus qu'à relater les actes qui ont eu pour objet les ruines et le ban de Montfort dans le cours du XVIII^e^ siècle. Ces actes nous démontrent la persistance des droits de l'église de Remiremont sur un territoire qui faisait primitivement partie du patrimoine de saint Romaric ; ils nous prouvent aussi que les conflits entre le chapitre et l'autorité ducale, conséquence de l'ancienne avouerie, ont duré aussi longtemps que l'ancien régime.

En 1709 (1), nous trouvons un acensement perpétuel, passé par le Chapitre de Remiremont au sieur Roguier, « de terrains, bois et haies situés au sommet de la montagne dite Montfort, ban de Segennes ou Laneuveville, paroisse de Remoncourt... ». C'est l'emplacement de l'ancienne forteresse dont le Chapitre dispose ainsi, sans réserver les droits du duc de Lorraine. Nous ne savons si ce contrat reçut son exécution ; il est permis d'en douter,

(1) Arch. des Vosges. — Grande Chancellerie de Remiremont, ban de Remoncourt.

car, le 22 septembre 1714, la Chambre des Comptes de Lorraine attribue à Jean Philippe de Thomerot (1), substitut du procureur général, à titre d'acensement perpétuel, toutes les terres de déshérence de La Neuveville-sous-Montfort, sans faire non plus aucune mention de l'église de Remiremont ; cet acensement est renouvelé par lettres patentes du 15 avril 1720, entérinées à la Chambre des Comptes de Lorraine le 30 décembre 1720 (2).

Ce fut l'origine d'un procès, dont plusieurs pièces ont été conservées, « entre les dames abbesse, doyenne, chanoinesses et chapitre de Remiremont, à elles joint M. de Ravinel, seigneur de Domjulien, d'une part, — et d'autre part le sieur de Thomerot... » dans lequel la domanialité du terrain autrefois recouvert par le château de Montfort est longuement discutée (3). Ce procès, engagé en 1725, n'était pas terminé le 11 juin 1726, et nous n'avons pas retrouvé l'arrêt qui a tranché la question ainsi posée. Nous savons seulement que cet arrêt a été favorable à M. de Thomerot, car sa famille est restée jusqu'à la Révolution en possession des terrains litigieux, et c'est d'elle que Montfort est arrivé entre les mains des propriétaires actuels (4).

(1) Jean-Philippe descendait de « Hylaire de Thomerot, capitaine d'infanterie, anobli par patentes de l'empereur Ferdinand, en 1651 (Cf. *Rolle de la noblesse*, ms. de la Bibl. de la Soc. d'Arch. lorr., n° 199).

(2) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 222, n° 114.

(3) Arch. des Vosges, *Remiremont*, Grande chancellerie, n° 8.

(4) La dévolution a eu lieu successivement, depuis le commencement de ce siècle, de M. de Thomerot à MM. Jacquot, Denys, Richardot et Grandvalet, détenteur actuel.

LA MONTAGNE DE SION-VAUDÉMONT

ET SON SANCTUAIRE

Par M. l'abbé Th. DIDRIT [1]

AVANT-PROPOS

Il est reconnu que l'histoire de Sion-Vaudémont est difficile à faire, surtout pour la période qui précède le XIII[e] siècle, parce que les documents de cette époque sont rares, et que les travaux traitant ce sujet sont très incomplets. Nous avons pu nous en convaincre nous-même en préparant les matériaux de notre *Etude archéologique et historique sur Sion-Vaudémont* publiée en 1894 (2).

Depuis cette publication, nous avons eu connaissance des opinions émises par MM. Pfister et L. Germain sur l'origine du nom de Vaudémont, notamment sur la situation du chef-lieu du *Pagus segiutensis*, et sur la dénomination primitive de l'église de Sion. En examinant attentivement ces opinions, nous avons remarqué qu'elles apportent une

(1) L'auteur est décédé avant l'impression de ce travail, sans avoir pu y faire toutes les modifications que désirait la Commission de révision. Cette Commission a respecté, autant qu'il se pouvait, l'œuvre laborieuse de notre défunt confrère ; quand des changements nécessaires auraient exigé des remaniements considérables, elle s'est bornée à émettre une observation en note.

(2) Brochure de 122 pages in-8°, avec cartes. Nancy, R. Vagner, 1894.

certaine lumière sur plusieurs points obscurs au sujet de Sion-Vaudémont. Alors, nous nous sommes remis à l'œuvre, et nous avons refait notre thèse. C'est cette thèse, ainsi transformée, que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à la Société d'Archéologie lorraine, sans prétendre apporter des solutions définitives, mais simplement avec le désir d'aider nos laborieux et savants confrères dans la recherche de ces solutions.

Le présent travail comprendra deux parties : 1° le Vaudémont antérieurement au XIII^e^ siècle ; 2° l'église de Sion à travers les siècles.

PREMIÈRE PARTIE

Le Vaudémont antérieurement au XIII^e^ siècle.

SOMMAIRE.

I. — Le Vaudémont : — son sanctuaire païen ; — la ville de Segintum, avant le IV^e^ siècle.
II. — Le Vaudémont et son sanctuaire chrétien, du IV^e^ au X^e^ siècle.
III. — Le Vaudémont et l'église paroissiale de Sions, du X^e^ au XII^e^ siècle.
IV. — Sion-Vaudémont, l'église de Sion et la ville de Vaudémont, du XII^e^ au XIII^e^ siècle.

I. Dans un résumé succinct, complet et fort intéressant de l'histoire de Sion-Vaudémont, publié dans les *Annales de l'Est* (1) par l'éminent professeur d'histoire à l'Université de Nancy, M. Pfister, nous lisons :

« *Période préhistorique.* — La hauteur de Sion a été une *station* principale de nos régions pendant la période

(1) Numéro de juillet 1897, p. 448-453.

préhistorique. L'on y a trouvé quelques haches polies et des silex taillés..... Bien plus, l'éperon qui porte aujourd'hui le village de Vaudémont était jadis séparé du reste de la colline par un retranchement en terre et un fossé profond dont les traces sont très visibles près de l'endroit appelé le *Saut-de-la-Pucelle* (1). Il y avait là un de ces camps retranchés antérieurs aux Romains, comme le camp d'Afrique ou la Fourasse de Champigneulles. Sur l'autre côté de la montagne était un sanctuaire celtique consacré à Rosmerte, la *parèdre* du dieu qui fut assimilé plus tard par les Romains à Mercure. »

Cette montagne devint célèbre, puisque, comme nous allons le voir, elle a toujours été un centre de dévotion, et fut à deux époques un centre politique.

Avant de s'appeler, comme aujourd'hui, Sion-Vaudémont, notre montagne porta le nom unique de Vaudémont ; Benoît Picart et Dom Calmet le disent expressément. Voici les paroles du premier : « Quoique la montagne appelée aujourd'hui Sion ait porté le nom de Vaudémont dans les premiers siècles, toutes les terres du comté de ce nom ne l'ont eu néanmoins que sur la fin de l'onzième (2). » Voici maintenant l'affirmation de D. Calmet : « Vaudémont est une montagne isolée, presque en forme de fer à cheval, ayant à une extrémité le château et la ville de Vaudémont, et à l'autre extrémité le village de Sion... (3). » Et plus loin : « Sion, sur la montagne de Vaudémont (4). » De la sorte, l'on pouvait dire, dans le Saintois, *le Vaudémont*, comme on dit l'Ormont à Saint-Dié. C'est son plus ancien nom connu. La colline garda ce nom jusqu'au XII^e^ siècle,

(1) Ne pas le confondre avec le retranchement construit par Gérard I^er^, vers 1090, tout près de Vaudémont.

(2) Cf. *Vie de saint Gérard*, p. 223.

(3) Cf. *Hist. de Lorr.*, t. I, c. 190.

(4) Cf. *op. cit.* Preuves du t. I, c. 455.

c'est à dire jusqu'à ce que l'église du pèlerinage reçut le nom d'*église de Sion*, témoin la bulle de Paschal II, de l'an 1106, où l'on lit : « *ecclesiam semitensem cujus parochiani habitant in Vadanismonte*, » c'est-à-dire l'église du sentier (1) dont les paroissiens habitent sur le Vaudémont (2) ; puis peu à peu, sans qu'on puisse préciser l'époque, s'introduisit l'usage de joindre le nom de Sion à celui de Vaudémont et elle s'appela Sion Vaudémont ; mais c'est toujours le Vaudémont, comme le prouve la dénomination Praye-sous-Vaudémont, encore usitée maintenant, bien que l'usage paraisse avoir prévalu d'attacher le nom de Sion à toute la montagne.

L'on ne connaît pas l'étymologie du nom de Vaudémont, car l'on ne sait quand ce nom a été donné à notre colline, ni de quelle langue proviennent les deux premières syllabes. Il est vrai que D. Calmet (3), et après lui d'autres auteurs, les font venir de Wod ou Gott, par suite du changement ordinaire du W en G, et que ce Wod ou Gott a été assimilé au dieu Mercure, que l'on y aurait adoré (4). Mais ces explications des anciens auteurs ne sont pas admises aujourd'hui par les savants, parce que Wod ou Wodon est une divinité germanique et nullement celto-gauloise. On ignore donc quel est le dieu que l'on adorait au Vaudémont avant la conquête romaine, en même temps que Rosmerte sa parèdre (5). Dira-t-on que ce nom Vaudémont fut seulement donné à la montagne au IVe ou Ve siècle, lors de l'invasion des Germains ? Ce n'est guère probable, répondrons nous avec M. Pfister, parce que, à cette

(1) Nous croyons devoir faire observer tout de suite que, comme l'auteur le dira plus loin, la leçon *semitensem*, donnée par Benoît Picart, est évidemment défectueuse, de même que la traduction : eglise *du sentier*. Note de la Commission de revision.

(2) Cf. Benoît Picart, *Vie de saint Gerard*, p. 219.

(3) *Notice de la Lorr.*, t. 371 de la 1re édit. Art. Vaudemont.

(4) Cf. D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. I, CXCIX.

(5) Parèdre se dit d'une divinité associée à une autre, dans un même temple.

époque, la population du Saintois était en majeure partie convertie au Christianisme, et qu'alors les divinités païennes n'y avaient plus que peu d'adeptes (1).

Que l'on nous permette cependant de ne pas passer sous silence l'étymologie suivante : le mot Vaudémont pourrait bien être composé des deux mots latins *mons* et *Wader*, ou *Gualdus*, par le changement ordinaire du W en G, Wadermons ou Gualdusmons signifiant l'un et l'autre, d'après le Glossaire de Du Cange, *montagne du bois*, c'est-à-dire la montagne portant le Bois-Sacré, où l'on rendait un culte à la divinité du Saintois; le Bois-Sacré, qu'une tradition locale, recueillie par M. le docteur Contal, de Vézelise, et par M. Olry, place sur le sommet de la côte, à trois ou quatre cents mètres, et à l'occident de Saxon (2).

Ainsi il y eut donc, sur l'extrémité septentrionale de Vaudémont, un sanctuaire celtique consacré à Rosmerte et à un dieu dont le nom ne nous est pas parvenu, et qui fut assimilé plus tard par les Romains à Mercure. Après la conquête romaine, Mercure fut adoré à Sion avec Rosmerte, comme le prouve l'inscription suivante, qui est un ex-voto consacré aux deux divinités susdites par un particulier pour les remercier de la santé rendue à son fils : « Deo Mercurio et Rosmertæ Caranivs sacri pro salvte Vrbici fil. v. s. l. m. (3) » Trouvée à Sion en 1817, cette inscription est conservée au Musée lorrain, sous le nº 127.

Le sommet isolé du Vaudémont semblait marqué d'avance pour un pareil culte. Tantôt voilé par les brumes, tantôt livrant à l'œil un espace sans bornes, il devenait forcément le centre religieux comme le centre politique

(1) Cf. *Annales de l'Est*, juillet 1898, p. 459.

(2) Cf. *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1856, à la fin du volume : *Repertoire*, p. 164 et *ibid.*, 1868, p. 59 et 61.

(3) Traduction : Caranius accomplit volontiers et à juste titre le vœu (votum solvit libens merito) qu'il fit d'un sacrifice au dieu Mercure et à Rosmerte pour la guérison de son fils Urbicus. — Publiée par M. Bottin, *Mem. des Antiquites de France*, t. III, p. 474.

du pays. De tous les points de la contrée, la demeure des dieux protecteurs apparaissait dans sa majesté. Pour cette religion matérielle, quel lieu plus convenable, plus frappant et plus magnifique ?

La montagne de Sion-Vaudémont fut aussi à deux reprises différentes un centre politique, ayant porté, paraît-il, deux villes capitales, la première depuis une époque inconnue jusqu'au v^e^ siècle, et la seconde du xi^e^ au xv^e^ siècle.

« Le Saintois, d'après D. Calmet, est appelé dans les titres *Segintensis Comitatus* ou *Segintensis pagus* ou *Suentisium*..... (Suentensis pagus). Et, dans le livre des miracles de saint Evre, on lit qu'un clerc indigent demeurant dans le Saintois, *Segintensis pagi*, fut délivré d'un démon par les mérites de saint Evre et par les prières de saint Gauzelin [1]. »

Nous constatons, par l'histoire, que les pagi qui environnaient le *Pagus segintensis*, savoir : le *Pagus solecensis*, le Soulossois ; le *Pagus scarponensis*, le Scarponois ; le *Pagus tullensis*, le Toullois ; le *Pagus barrensis*, le Barrois, et le *Pagus verdunensis*, le Verdunois, tirèrent leur nom de leur chef-lieu : Soulosse, Scarpone, Toul, Bar et Verdun ; il est donc très probable que le Pagus segintensis, ou Suentensis, le Saintois, dut recevoir également le sien de son chef-lieu, lequel par conséquent dut s'appeler *Segintum* ou Suentum, terme que nous essaierons de traduire plus loin en français.

Les géographes, n'en connaissant pas avec certitude la position exacte, placent néanmoins Segintum ou Suentum dans la région de notre montagne, et même l'un d'eux, M. Longnon, membre de l'Institut, dit dans son Atlas historique : « Il est possible que le chef lieu primitif du

[1] D. Calmet, *Notice de la Lorr.*, t. II, c. 373. L'auteur ajoute : « Le pays de Saintois changea son nom en celui de Vaudemont sur la fin du xi^e^ siècle. »

Saintois doive être cherché à Sion..... (1). » L'opinion de ce savant nous paraît fondée, attendu qu'il exista jadis une ville considérable sur la montagne de Sion Vaudémont. M. Beaulieu nous dit en effet « qu'il y avait sur le plateau de la montagne, entre les forts de Sion et de Vaudémont, un grand nombre d'habitations romaines. On en voit encore aujourd'hui quelques restes (2). » Et M. Olry nous dit à son tour que « les constructions étaient répandues partout sur le sommet et sur les flancs de la montagne (3) ».

Ce qui fortifie encore l'opinion du savant géographe, c'est qu'en aucun autre endroit de la contrée, que nous sachions, on n'a trouvé des ruines aussi nombreuses et aussi étendues qu'à Sion Vaudémont ; ensuite, c'est que cette même colline, qui fut un centre religieux, s'élevant isolée au milieu du pagus, dominant à perte de vue les plaines d'alentour, et offrant ainsi un poste d'observation des plus avantageux, était tout indiquée pour être aussi un centre politique ; enfin, ce qui est peut-être plus probant encore, c'est que le nom de ce chef lieu primitif, *Segintum* ou *Seginta*, paraît s'être perpétué jusqu'aujourd'hui sur la montagne de Sion. Les Romains en augmentèrent les fortifications au IVe siècle, quand ils s'aperçurent qu'ils seraient obligés, par les Barbares, de se retirer derrière la Moselle.

(1) Cf. *Texte explicatif* de son *Atlas historique*, 2e livraison, p. 118. Paris, Hachette, 1888. — D'après cet auteur, « on trouve dans Frédégaire plusieurs fois *Suggentensis*, expression plus antique que *Suentensis* ». On trouve également *in comitatu Segintensis*, dans un titre de saint Léon IX, de 1052. Cf. *Vie de saint Gerard*, par Benoit-Picart, p. 223.

(2) *Archeologie de la Lorr.*, t. I, p. 69.

(3) *Mem. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1858, p. 50 : « Sur le versant de la côte, dans le bois de Plaimont, du côté de Houssèville, galerie de mine abandonnée, avec piliers ménagés dans le roc (long. 80 mètres) ; on y a recueilli des lampes en terre, des vases, des coins et différents objets gallo-romains..... » Cf. *Répertoire archéol.*, par le comte J. Beaupré. Nancy, Crépin Leblond, 1897.

D'après une charte du roi de Germanie Arnoul (887), la ville de Segintum aurait été détruite par les Vandales, en 407, lorsqu'ils saccagèrent *toutes* les villes du diocèse de Toul, excepté Liverdun, qui leur résista (1); ou bien par Attila en 451. Cette ville ne fut assurément pas rebâtie ; car ses ruines, d'après M. Olry, ne restituent aucun objet d'une date postérieure à l'occupation romaine (2).

II. Quand les Leukes se furent convertis au Christianisme, vers le IVe siècle, les habitants de Segintum durent assurément, comme ceux des autres villes de l'Empire romain sous le régime de Constantin, élever un sanctuaire au vrai Dieu, à moins que l'évêque d'alors n'ait transformé en église chrétienne le temple païen de Mercure et de Rosmerte.

L'inscription chrétienne du IVe ou du Ve siècle, trouvée, vers 1868, près de l'église actuelle de Sion (3), prouve du moins qu'il y avait des chrétiens habitant sur le Vaudémont.

« Par une profonde intelligence de la nature humaine, et à l'exemple de saint Martin, le grand thaumaturge des

(1) Cf. Benoît Picart, *Vie de saint Gérard*, p. 194.

(2) Cf. sa brochure *de Nancy au mont Saint-Michel*, p. 29, et *op. cit.* An. 1868, p. 63 et suiv.

(3) Cette inscription chrétienne est l'épitaphe d'un jeune homme appelé Nicétius; elle est conservée au musée du couvent de Sion. La pierre sur laquelle est gravée cette inscription métrique, était brisée. M. l'abbé Thédenat, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'a complétée par les mots écrits ci-dessous entre parenthèses dans le texte :

> ..... Ultimus hic honor est (datus his tibi) saxis
> Quos pr(a estare (jubet miseran)do cura parentis
> Nice tio, qui nunc tu(mulo requiescit in isto.
> (Cum Christo in) cœlo devota (mente re)surget.
> (Præmia) servari quærit cert(aminis).....?
> ..... multo cu(m).....

Cf. : 1° *Mem. de la Soc. nation. des Antiquaires de France*, 6e série, t. III, 1892, p. 223-236, et 2° *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1895, planche insérée entre les pages 32 et 33.

Gaules, les premiers évêques de Toul, afin de gagner plus facilement les peuples, et favoriser la propagation de la foi, n'oubliaient pas de conserver autant que possible, à tel temple, à tel autel, à tel lieu, la célébrité que leur avait faite les superstitions et le concours des païens, ayant soin de substituer, dans le même endroit, aux ridicules et criminelles pratiques de l'idolâtrie, les belles et pures cérémonies, les fêtes sanctifiantes, les pompes sublimes du culte chrétien, le sacrifice non sanglant de l'adorable victime (1). »

Ce premier sanctuaire chrétien de Sion, appelé *Ecclesia segintensis*, ou *suentensis*, fut sans doute détruit avec la ville de *Segintum*, par les Vandales ou par Attila, au v^e^ siècle.

Mais, du v^e^ au x^e^ siècle, y eut-il un autre sanctuaire chrétien sur le plateau de Sion, au milieu des ruines ? La réponse à cette question n'est point facile à faire, parce que l'histoire de Lorraine ne nous apprend presque rien sur Sion Vaudémont au sujet de cette période du v^e^ au x^e^ siècle. « Nous perdons entièrement de vue Sion et Vaudémont jusqu'au milieu du x^e^ siècle », nous dit M. Pfister, dans les *Annales de l'Est* (2).

La solitude la plus complète régnait sans doute sur la montagne ; cette solitude et le nom de saint Antoine, fondateur du monachisme, donné à la pointe occidentale de Sion, ne rendent elles pas vraisemblable le récit de quelques écrivains parlant de la présence d'ermites à Sion au viii^e^ siècle (3). Ce fait, s'il est vrai, ne nous autorise-t-il pas à supposer qu'il y eut à cette époque une chapelle ou

(1) L'auteur a omis d'indiquer l'origine de cette citation. (Note de la Commission.)

(2) N^o^ de juillet 1897, p. 430.

(3) Un de ces écrivains serait le P. Vinot de Froville, qui rapporte deux faits extraordinaires qui seraient arrivés à Sion dans la première moitié du viii^e^ siècle et relatifs à la grandeur future de la maison de Lorraine.

au moins un oratoire à Sion. Cet oratoire fut il détruit, fut il épargné durant les invasions des VIII^e^ et IX^e^ siècles? Nous ne saurions le dire.

III. Nous voici parvenus au X^e^ siècle. Cette fois, des documents certains vont nous apprendre qu'à cette époque il existait une église sur le plateau de Sion.

Un document du X^e^ siècle, cité par les Bollandistes et par D. Calmet, nous apprend qu'au milieu de ce X^e^ siècle, l'évêque de Langres possédait, nous ne savons à quel titre, ni depuis quelle époque, quelques biens dans trois localités du diocèse de Toul, tandis que, dans le même temps, l'évêque de Toul possédait à son tour l'abbaye de Vareunes, située dans le diocèse de Langres. Mais, vers 933, Achard, alors évêque de ce dernier diocèse, réclama la dite abbaye, que saint Gauzelin, évêque de Toul, lui céda en échange

Le premier serait l'alliance que Dieu fit sur le mont Sion (*) avec Egor, Maire du Palais d'Austrasie (**) et souche de la maison de Lorraine, d'après le P. Vinot. — Le second fait serait une apparition de la sainte Vierge à un ermite nommé Siméon, qui vivait sur le mont Sion vers l'an 647, et à qui elle aurait fait connaître que, s'étant déclarée visiblement la patronne et la protectrice de son très dévot serviteur Egor, elle avait ménagé cette alliance qui devait être si avantageuse à sa famille.

Le P. Vinot indique, à l'appui du premier fait, des manuscrits de personnes qui ont accompagné nos princes à Vienne (***) et, à l'appui du second fait, de vieux manuscrits du château de Vaudémont.

(*) Cf. *le P. Vinot de Froville et l'Année Sainte de la Maison de Lorraine*, par l'abbé Pierfitte. Nancy, Crépin-Leblond, 1897, 28 pages in-8°. — *L'Année Sainte* ou Vie des Saints de la Maison de Lorraine est un manuscrit inédit en 4 volumes in-8°, écrite par le P. Vinot de Froville, Jésuite, né en 1644 et mort en 1712. Il n'en reste que trois volumes, qui sont actuellement à la bibliothèque du Grand-Séminaire de Saint-Dié. D'après le manuscrit n° 957 de la bibliothèque publique de Nancy, c'est l'abbé Grégoire qui a revelé aux érudits l'existence de l'ouvrage du P. Vinot.

(**) D'après le Dictionnaire de Moreri, Egor, décédé en 640, fut Maire du Palais de Neustrie ; mais, remarquons qu'à cette époque, sous le regne de Dagobert I^er^, la Neustrie fut réunie à l'Austrasie, et par conséquent Egor a pu être auparavant Maire du Palais d'Austrasie. — Cf. Mézerai, auteur d'une *Hist. de France*.

(***) Charles V et Léopold I^er^. Cf. Pierfitte, *op. cit.*, p. 8, note 2.

de tout ce que Achard possédait dans le diocèse de Toul, à Bouzemont, à Orsaville (1) et à *Sëionz* : « ..... Quidquid in Bosonis monte et Ursacii villa et Seïonz videbatur habere », est-il dit dans l'acte d'échange (2).

Dans cet acte, *Sëionz* désignait la partie septentrionale du Vaudémont, c'est à dire le plateau où s'élève l'église du pèlerinage. Au x^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque de l'échange susdit, y avait-il une église à *Sëionz?* Le diocèse de Toul, qui renfermait le Saintois, eut beaucoup à souffrir, du v^e^ au x^e^ siècle inclusivement, des invasions successives des Barbares, qui portèrent partout la dévastation, et ne laissèrent pour ainsi dire que des ruines, ayant incendié les villes, les bourgs et les abbayes.

En présence d'un tableau aussi sombre, il est permis de douter qu'une église existât à Sion en 955, lorsque l'évêché de Toul devint propriétaire à Seïonz. Mais il est certain que, moins de trente ans après, il y en avait une, puisque les archives de Saint Gengoult attestent, avec preuves à l'appui, que saint Gérard, successeur immédiat de saint Gauzelin, ayant établi, en 986, les clercs de Saint-Chrodegand à l'église Saint Gengoult de Toul, leur conféra en même temps les biens et la desserte de l'église paroissiale de Sion.

Par qui fut bâtie cette église ? Saint Gauzelin vécut en-

(1) Bonzemont, village des Vosges, au sommet d'une côte fort élevée, à 4 kil. de Dompaire. — Orsaville ou Orsainville, village détruit, qui existait encore en 1397. Après avoir figuré dans les listes de 1279, 1326, des fiefs relevant du comté de Vaudémont, avec les villages de Praye et de Houssëville, il n'est plus dans la liste des localités qui composaient le comté de Vaudémont en 1477. — Cf. 1° au trésor des Chartes, le cartulaire intitulé : *Vaudemont fiefs*, — 2° *ibid.*, Rég. B. 481 : et 3° Mém. de la Soc. d'Arch. lorr., 1870, p. 291 et suiv. — La présente note annule les pages 52 à 56 concernant Ursacii villa dans notre *Etude sur Sion-Vaudemont*.

(2) Cf. Bollandistes, t. III de Septembre, p. 142 et 144 : *Acta Sanctorum*, Venetiis, 1761 ; et D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, Pr. du t. I, col. 132. — D'après nos informations, ce titre ne serait plus à Langres.

core, il est vrai, huit ans après être devenu propriétaire de Seionz, c'est à-dire jusqu'en 964 ; mais il n'est dit nulle part qu'il y ait construit une église. Ce serait donc saint Gérard, son successeur immédiat, qui serait l'édificateur de l'église appelée *Ecclesia sejintensis*. Du moins la tradition nous l'apprend au défaut de documents précis.

« ..... On pourrait néanmoins dire que cette tradition n'est point tout-à-fait suspecte, dit Benoît-Picart, puisque l'on est certain que ce saint évêque donna cette église avec la montagne au Chapitre de Saint Gengoult, dans le temps de sa fondation, et qu'il est constant par là que cette église était déjà du temps de saint Gérard (1). »

« J'ai avancé dans la Préface de cette Histoire, dit le P. Trouillot, que le Temple (de Marie sur le mont Sion) fut bâti dans le X^e^ siècle par saint Gérard, évêque de Toul, à qui la Sainte Vierge révéla le désir qu'elle avait de se faire honorer sur cette montagne ; l'Epitaphe qui est derrière le chœur des religieux, en lettres gothiques, en fait la preuve ..... Eglise qu'il consacra à sa gloire sous le titre de la Nativité (2).

En quelle année saint Gérard fit il construire une église à Seïonz ? Il est difficile d'indiquer une date précise parce que l'on ne trouve cette date mentionnée nulle part. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est ce que ce fut entre les années 971 et 986. Ce fut certainement avant 986,

(1) Cf. Benoit-Picart, *Vie de S. Gerard*, p. 218.

(2) *Hist. de l'Image mirac. de N. D. de Sion*, p. 13 et 14.

Il est extrêmement regrettable que le P. Trouillot se soit contenté de faire mention de cette épitaphe, sans en reproduire le texte, et qu'elle ait disparu sans laisser de trace. Elle était encastrée à l'extérieur, sous la fenêtre au milieu du chœur. Plusieurs personnes nous ont dit se rappeler l'avoir vue. Qu'est-elle devenue depuis la démolition du fond du chœur en 1870 ? On l'ignore chez les RR. PP. Oblats, qui n'ont trouvé, ni l'inscription lapidaire, ni la copie. Il est vrai qu'au moment de cette démolition, la guerre de 1870 commençait et donnait beaucoup de préoccupations à la Communauté de Sion.

époque où saint Gérard la donna aux clercs de Saint-Gengoult (1), et après 971, lorsqu'il eut bâti l'église Saint-Michel sur le mont Bar, près de Toul (2).

Les documents du XI^e^ et du XII^e^ siècles mentionnent l'église bâtie par saint Gérard sur le Vaudémont. Les originaux de ces titres étant perdus, cette église, d'après les anciens copistes des titres susdits, se serait appelée *Ecclesia semitensis*, ce que le P. Picart et dom Calmet ont traduit par *Eglise du sentier*. Mais cette dénomination, inexpliquée dans les auteurs et réellement inexplicable, paraît si singulière, si bizarre et si vide de sens, que les archéologues, les paléographes et les historiens modernes, notamment M. L. Germain que nous avons consulté, M. Pfister, dans les *Annales de l'Est* (3), et plusieurs autres savants, consultés aussi par le Rév. P. Simonin à Paris, n'hésitent pas à dire que les anciens copistes, en lisant *semitensis*, ont fait une faute de lecture.

Cette faute fut facile à commettre, à cause de l'écriture usitée au X^e^ siècle. A cette époque, en effet, on écrivait sans mettre d'intervalles entre les mots, ni points sur les *i*, ni accents sur les autres voyelles : de là bien des erreurs en lisant et en copiant les titres (4). Par exemple, les copistes ont lu *eminet* pour *enim et*, *imum* pour *unum*, *mutantur* pour *imitantur*. Pour notre *semitensis*, la faute porte-

(1) Dans une requête adressée à S. A. R. Madame la Régente par le Doyen et les chanoines de l'insigne église collégiale de Saint-Gengoult de Toul, en 1735, on lit : « Personne ne révoque en doute que le Chapitre de Saint Gengoult n'ait été fondé par S. Gérard, alors évêque de Toul, et qu'en dotation il lui donna entr'autres l'église de Sion en 986, suivant qu'il paraît par la confirmation de l'évêque Udon de 1065.... » Cf. Archives de Meurthe et-Moselle, série G, 1147.

(2) *Hist. de N.-D. de Sion*, par le P. Gustave Simonin p. 26.

(3) N° 3 juillet 1897, p. 451.

(4) « Aucun caractère de l'alphabet, dit M. Quantin, a l'occasion de la voyelle *i*, n'a donné lieu à un aussi grand nombre de fautes. » Cf. *Diction. de diplomatique chrétienne*, par Quantin, collection Migne, t. 48^e^ de l'*Encyclopédie théologique*.

rait sur la seconde syllabe *mi* : les quatre jambages qui la composent, n'ayant eu, dans les titres originaux, ni accent ni point, on a pu lire ce mot de plusieurs manières, notamment *semitensis*, *seiintensis* et *suentensis*. Et, comme nous ne voyons pas pourquoi on devrait lire *semitensis*, nous croyons devoir préférer *seiintensis*, et *suentensis*, parce que, dans l'une ou l'autre de ces deux expressions, nous trouvons la trace du nom *segentum*, chef lieu du *Pagus segentensis*, qui était bâti sur la partie septentrionale du Vaudémont. Alors la dénomination *Ecclesia sejintensis* ou *suentensis*, usitée dans les anciens titres, du x^e^ au commencement du xii^e^ siècle, doit se traduire *Eglise de Sëionz*, c'est-à-dire église construite sur l'emplacement de *Segentum* ou *Suentum*, ancien chef-lieu du *Pagus segentensis* ou *suentensis* appelé : le Saintois.

IV. Mais voici que, tout au commencement du xii^e^ siècle, vers 1107, la dénomination *Ecclesia sejintensis* ou *suentensis* disparaît tout-à-fait et pour toujours dans les titres officiels, et que cette église reçoit un autre nom et s'appelle désormais *Ecclesia de Syon*, dans les bulles pontificales, dans les chartes épiscopales et dans les diplômes des Souverains des xii^e^, xiii^e^, xiv^e^ siècles et jusqu'à présent. Nous avons cité, dans notre *Etude sur Sion Vaudémont* (p. 77 et suiv.), des extraits de huit titres du xii^e^ siècle où on lit : *Altare de Syon* (1), *Ecclesia de Syon*. Rappelons le plus ancien connu, celui de 1119. Riquin, évêque de Toul, successeur de Pibon, dit dans ce titre : « *Confirmamus etiam in perpetuum vestro cœnobio dona Altarium omnium quas tenetis Parochiarum. Altare de Syon, cujus est capella Cauliacum* (2). »

(1) D'après le Glossaire de Du Cange, *Altare*, terme consacré au xii^e^ siècle, signifie *Ecclesia succursalis*. Cf. Capitula Caroli C. tit. 5, c. 7.

(2) Ce titre et les sept autres sont dans le *Cartulaire de Saint Gengoul*, écrit vers 1330 et conservé aux Archives nationales (LL. 986, Toul).

Comment s'est fait ce changement de nom ? Remarquons d'abord que l'église en question, avant de s'appeler église de Sion, n'eut, du x^e^ au xii^e^ siècle, 1° qu'une seule dénomination latine, transcrite ainsi : *Ecclesia semitensis* (sic), mais plutôt *sejintensis* ou *suentensis*, dans les titres connus de l'évêque de Toul, Udon, 1063, de l'empereur Henri IV, 1065, de l'évêque Pibon, 1102, et la bulle du Pape Pascal II, de l'an 1106, cités par le P. Benoît-Picart (1). — 2° Elle n'eut également du x^e^ au xii^e^ siècle qu'un seul nom en langue vulgaire : « Quant à l'église, dit B.-Picart, elle n'a pas eu d'autres noms que celui de sentier ou de *Seïon* (2) », comme nous le constatons dans l'acte d'échange entre saint Gauzelin et Achard au x^e^ siècle, où le nom *Seïonz* désigne l'endroit où sera bâtie une église, et dans un titre de l'évêque de Toul Pibon, daté de 1097 (3) où il parle de l'église de Seïonz, et d'une autre qui fut construite, sous son épiscopat, avec un Prieuré, près de Neufchâteau. Or, il appelle celle du comté de Vaudémont, *Eglise du Sentier* (4), et celle qui est proche de Neufchâteau *Sion* (5). Ce titre important nous prouve que notre église ne portait pas encore le nom de Sion en 1097.

Une dizaine d'années après, ce nom de Sion lui est donné. L'analogie, sans doute, la consonnance qui existent, qui sont frappantes, entre les deux noms *Seïonz et Sion*, auront amené naturellement le changement de l'ancienne dénomination, église de *Seïonz*, en celle d'église de *Sion*, entre

(1) Cf. *Vie de saint Gérard*, p. 219.

(2) *Ibid.*, p. 220.

(3) Ce titre était encore aux archives de l'Abbaye de Saint-Mansuy, au xviii^e^ siècle. *Ibid.*, p. 220.

(4) C'est-à-dire, probablement, que le document portait *Ecclesia seuntensis*, mot lu à tort *semitensis* et traduit par *sentier*. L'auteur cherche à établir qu'en 1097 on disait encore *Eglise du Saintois* et non *Eglise de Sion*. (Note de la Commission.)

(5) *Vie de saint Gérard*, p. 220.

les années 1106 et 1119. — C'est l'opinion généralement admise par les savants (1).

Une chose cependant est à remarquer : c'est que ce nouveau nom de Sion, donné à l'église construite par saint Gérard, fut définitivement maintenu et usité dans les actes officiels, comme en témoignent les titres latins mentionnés ci-dessus. Ce nom n'a donc pas varié depuis le XII^e^ siècle, tandis que les noms de Vaudémont et de Saxon, appartenant à la même montagne, subissaient des variations nombreuses du XII^e^ au XVII^e^ siècle. Ainsi, dans le *Dictionnaire topographique* de Lepage, nous en comptons une trentaine pour Vaudémont et sept pour Saxon (2).

On peut se demander s'il y eut une influence qui a pu arrêter à cette forme, Sion, l'évolution du nom parti de *Sejintum*, *Suentum* ou de *Seionz*. Cette influence se trouve peut être dans le grand événement de la fin du XI^e^ siècle, qui s'appelle la première Croisade, événement qui coïncide avec l'apparition du nom Sion sur notre illustre colline. A leur retour en 1100 les Croisés ont dû parler beaucoup de Notre Dame de Sion de Jérusalem, du mont Sion. Naturellement, dans le Saintois, on a remarqué l'analogie des noms Sion et Seïonz ; il n'est donc pas surprenant qu'après la première croisade, sous l'influence de cet événement, peu à peu ces mots « église de Sion » aient remplacé la dénomination primitive : église de *Seïonz*.

Peu à peu aussi, l'usage a prévalu de donner, à la montagne de Vaudémont elle même, le nom de Sion, sauf à l'éperon qui porte le village de Vaudémont, de sorte que depuis longtemps déjà, comme aujourd'hui, on appelle

(1) Le P. Benoît Picart s'est donc trompé en disant, dans la *Vie de saint Gérard*, p. 220 : « On voit par ces preuves que ni l'église ni la montagne ne portait pas le nom de *Sion* aux X, XI, XII, XIII et XIV^e^ siècles. » — Ce qui précède annule les pages 84 à 92, sur l'origine du nom Sion, dans notre *Etude sur Sion-Vaudemont*.

(2) Cf. *Dictionnaire topographique de la Meurthe*, par H. Lepage.

Côte de Sion la partie de la montagne comprise entre l'église de Sion et le Point de-Vue, et Côte de Vaudémont la partie qui s'étend entre le Point de-Vue et le village de Vaudémont ; mais le village de Praye continue d'être appelé officiellement Praye-sous Vaudémont

Quelques années avant l'apparition du nom de Sion, Gérard, premier comte de Vaudémont, achevait, avant son départ pour la première Croisade, de bâtir à l'autre extrémité de la montagne, la capitale du comté érigé pour lui en 1072 par l'empereur Henri IV, et l'appelait Vaudémont. Il lui donna donc le nom même de la montagne qui portait cette capitale et qui, par ce fait, devenait un centre politique, pour la seconde fois et pour quatre siècles. Cette ville fut la principale résidence des comtes de Vaudémont de 1095 à 1473.

SECONDE PARTIE

L'Eglise de Sion à travers les siècles.

AVANT PROPOS

Que le voyageur gravisse la montagne de Sion Vaudémont, au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, ce n'est qu'en arrivant au sommet qu'il peut apercevoir le sanctuaire de Notre-Dame de Sion. Cette église, qui n'a ni les proportions ni la majesté d'un grand monument, se présente cependant avec une certaine élégance. Elle n'eut pas toujours cet aspect, puisque c'est depuis trente ans à peine qu'elle a été restaurée, agrandie et embellie, par les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, ses pieux et zélés gardiens actuels. Après la Révolution, elle avait, à l'inté-

rieur, comme à l'extérieur, l'apparence bien simple et bien modeste d'une pauvre église de village. Avant la Révolution, si l'extérieur était dépourvu d'ornementation, l'intérieur du moins était richement orné, grâce surtout à la piété et à la générosité des comtes et des comtesses de Vaudémont, puis des ducs et des duchesses de Lorraine.

Serait-ce à cause de sa médiocrité au point de vue de l'art, que cette ancienne église, malgré la célébrité dont elle jouit depuis plus de neuf cents ans, ne paraît avoir attiré que très peu l'attention des archéologues et des savants, et qu'aucune monographie n'en a été faite, que nous sachions ? Le Père Vincent, le P. Trouillot et les autres historiens de Sion n'en donnent qu'une description sommaire, et ne parlent que très brièvement, très incomplètement, de ses diverses transformations à travers les siècles.

Pourquoi alors, nous dira-t-on, pourquoi songer à faire l'histoire d'un monument aussi modeste ? Mais, répondrons-nous, parce qu'il y a, ce nous semble, des titres assez sérieux. Le premier sanctuaire de Notre Dame de Sion n'a-t-il pas été construit et consacré, au x^e^ siècle, par saint Gérard, un des plus illustres pontifes de l'église de Toul ? N'a-t-il pas été agrandi par un comte de Vaudémont, Henri III ? N'abrita-t-il pas l'antique image miraculeuse de Notre Dame de Sion, devant laquelle sont venus s'agenouiller et prier des milliers de pèlerins, demandant et obtenant des secours du ciel, des conversions et des guérisons miraculeuses ?

Que de fois aussi les comtes de Vaudémont et les ducs de Lorraine, après avoir reconnu solennellement Notre Dame de Sion pour Protectrice et Souveraine de leurs Etats, sont venus, seuls ou avec leur famille et leur peuple, visiter cette même église, y assister aux grandes solennités de la Religion.

N'est-ce pas dans ce sanctuaire que les habitants des villes lorraines, notamment ceux de Nancy et des villages de la contrée, sont venus maintes fois en procession, bannières déployées, durant les grandes calamités et dans les dangers de la patrie?

Nous n'avons nullement la prétention de faire ici une monographie complète de cet illustre sanctuaire. C'est un travail difficile, pour lequel nous n'avons pas la compétence nécessaire. Nous voulons seulement présenter des matériaux qui pourront être utilisés par des historiens et des archéologues plus autorisés que nous.

Dans la première partie de ce travail, nous avons parlé des sanctuaires païens et des sanctuaires chrétiens qui ont pu exister sur cette montagne avant le x^e^ siècle ; puis nous avons étudié l'origine et les dénominations de l'église dont l'existence au x^e^ siècle, sur cette même colline, paraît plus certaine. Nous allons maintenant en raconter la construction et les transformations à travers les siècles. Nous distinguerons dans ces travaux cinq phases principales : I. de 980? à 1310? — II. de 1310? à 1628. — III. de 1628 à 1741. — IV. de 1741 à 1802. — V. de 1802 à 1898.

I. *De 980? à 1310?*

Ce fut vers 955 que le Diocèse de Toul acquit quelques propriétés sur la montagne de Vaudémont, dans l'endroit appelé alors *Seïon*, par suite d'un échange passé entre saint Gauzelin et Achard, évêque de Langres. Vingt-cinq ans environ après cette acquisition, d'après une tradition recueillie dans la contrée par le P. Vincent et confirmée par l'inscription en lettres gothiques placée derrière le chœur des religieux (1), la Sainte Vierge aurait révélé à saint Gérard, successeur immédiat de saint Gauzelin, le

(1) Inscription fort ancienne, malheureusement disparue en 1870.

désir qu'elle avait de se voir honorée en ce lieu d'une manière spéciale. Aussi le saint prélat, très zélé pour la gloire de Dieu et celle de la Très Sainte Vierge, se mit promptement à l'œuvre et fit construire, à l'extrémité septentrionale de la montagne, vers 980, une église sous le vocable de la Nativité de la Sainte Vierge (1), vocable qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui.

Ce sanctuaire, qui servit d'église paroissiale aux trois localités de Saxon, Praye et Chaouilley, se voyait encore au commencement de l'année 1741, nous dit le P. Trouillot, dans son *Histoire de Sion*, p. 33. Ce renseignement nous autorise donc, pour en connaître l'architecture, à recourir à un document de 1687 (2), qui renferme la description sommaire de l'église bâtie par saint Gérard, telle qu'elle était au XVII^e^ siècle, modifiée sans doute, et réparée à diverses reprises, durant les sept siècles de son existence de 980 à 1687.

D'après ce document officiel, l'église primitive de Sion occupait l'emplacement de la nef et de l'avant chœur actuels : elle était orientée, puisque le portail était à l'ouest et le chœur à l'est comme maintenant. Construite assurément dans le style du X^e^ siècle, c'est-à-dire dans le style roman primitif, elle se composait d'un chœur, d'une nef principale et de deux collatéraux. Le chœur était un carré dont chaque côté mesurait quinze pieds. La nef avait soixante pieds de longueur et quarante sept pieds de largeur. Le chœur était voûté en 1687, mais nous ne savons depuis quelle époque ; car les édifices religieux étaient rarement voûtés au X^e^ siècle ; et cette voûte avait vingt pieds

(1) Cf. P. Vincent, *Hist. de l'anc. image mirac. de N. D. de Sion*, p. 36 et 38 ; et le P. Trouillot, *Hist. de l'image mirac. de N. D. de Sion*, p. 14.

(2) Ce document est un manuscrit petit in-folio qui renferme les procès-verbaux des visites canoniques des paroisses du Saintois faites en 1687. Il est conservé à la Bibliothèque du Grand-Séminaire de Nancy, et ne contient plus que 63 procès-verbaux.

d'élévation, tandis que la nef était couverte — nous ignorons depuis quand — d'un lambris ayant dix-sept pieds de hauteur, et que ceux des collatéraux n'avaient que douze pieds. Les fenêtres ne devaient être ni grandes, ni nombreuses, puisque le même document de 1687 nous apprend que le chœur et la nef de cette église étaient très sombres. C'est qu'en effet, à cette époque, les fenêtres des églises étaient basses et étroites, n'ayant quelquefois, comme on le voit encore aujourd'hui, non loin de Sion, dans l'église de Battigny (1), pas plus de douze centimètres de largeur sur cinquante environ de hauteur totale. Elles étaient très ébrasées et terminées en plein-cintre. Il y avait aussi un clocher, puisque le document précité mentionne une cloche, et que d'autres pièces, antérieures à 1687, parlent également de plusieurs cloches (2) dudit clocher, dont le rez-de chaussée formait le vestibule de l'église. Les deux portes d'entrées, mentionnées dans des pièces de 1630, en sont la preuve (3).

Comme il est facile de s'en convaincre par cette courte description, l'église primitive de Sion fut de modestes proportions et de modeste aspect. Elle resta telle jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle.

Une statue de la Sainte Vierge fut placée et vénérée dans cette église ; mais le P. Vincent et le P. Trouillot, qui sont les plus anciens historiens connus de Sion, se plaignent aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, chacun dans la Préface de son *Histoire*, de n'avoir rien connu d'écrit concernant cette statue, de sorte qu'ils ont dû s'en rapporter à la tradition. S'appuyant donc sur cette tradition, le P. Vincent nous dit que « saint Gérard fit construire (à Sion) une petite église..... et y fit poser la sainte Image qu'on y voit encore aujourd'hui ».

(1) Cf. *Mem. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1867, p. 116.

(2) Le titre primitif de la fondation du Couvent de Sion. Archiv. départementales, H. 870.

(3) Cf. Archives, B, 9, 926

c'est-à dire en 1698, et plus loin il nous apprend que cette sainte image représentait la Sainte Vierge debout, allaitant son divin Fils (1).

Si nous consultons les traités d'iconographie chrétienne en renom, notamment ceux de Mgr X. Barbier de Montault, du comte Grimouard de Saint Laurent, de M. L. Cloquet, de l'abbé Durand, du P. Cahier, etc. (2), les deux assertions précitées du P. Vincent nous paraissent inadmissibles. C'est qu'en effet nous voyons dans les traités susdits que, dès les premiers siècles et jusqu'à la fin du xii^{e}, la Sainte Vierge fut toujours représentée *assise*, portant sur ses genoux l'Enfant Jésus qui bénit de sa main droite ; souvent elle ne le soutenait pas dans ses bras, qu'elle ouvre par respect, en sorte qu'elle figure dans ce groupe comme le trône de la Sagesse, *Sedes Sapientiæ*. S'il en est ainsi, la statue primitive apportée par saint Gérard dans le sanctuaire de Sion représentait assurément la Sainte Vierge assise portant l'Enfant Jésus sur ses genoux, et l'on ne peut affirmer que la statue dont parlent le P. Vincent et après lui les autres historiens de Sion, remonte jusqu'au saint fondateur lui-même. Celle ci aurait donc remplacé la statue primitive, très probablement au commencement du xiv^{e} siècle, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

II. *De 1310 ? à 1628.*

Durant la seconde partie du xiii^{e} siècle, c'est-à-dire de 1246 à 1299, le sanctuaire de Sion fut pillé et dévasté plu

(1) Cf. le P. Vincent, *Hist. de l'ancienne image miracul. de N.-D. de Sion*, p. 38 et 50.

(2) Cf. Mgr X. Barbier de Montault, *Traité d'iconogr. chrét.*, Paris, 1890, Louis Vivès, t. II, p. 226. — Le comte Grimouard de Saint Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. III, p. 81 et suiv. — L. Cloquet, *Éléments d'iconogr. chrét.*, p. 112 et suiv. — Abbé Durand, *L'écrin de la Vierge*. — P. Cahier, *Caractéristiques des Saints*.

sieurs fois par ceux-là mêmes qui devaient en être les protecteurs nés, nous voulons dire par Henri Ier (1246-1279), et son fils Henri II (1279-1299), tous deux comtes de Vaudémont. Leur caractère ambitieux, tracassier et violent les rendit odieux ; aussi furent-ils obligés d'abandonner leurs États et de finir leurs jours à l'étranger (1).

Leur successeur Henri III (1299-1339) rentra heureusement dans la bonne voie suivie par ses ancêtres, et voulut réparer les spoliations et les vols sacrilèges commis par son père et son grand père.

Henri III, ayant épousé, en 1306, Isabelle de Lorraine, vint avec elle dans le sanctuaire dépouillé, se prosterner devant l'image de Notre Dame de Sion, et implorer son pardon en lui promettant d'embellir son sanctuaire ; ce qu'ils firent. Si l'on ne sait au juste en quelle année, ce ne fut assurément pas en 1299, comme l'indique une inscription gravée sur le marbre et placée au bas de la nef actuelle. Cette date est, à la vérité, l'année de l'avènement du comte Henri III, mais non celle de l'embellissement de l'église de Sion.

Le comte et la comtesse mirent à exécution leur promesse, d'abord en réparant et en ornant la dite église, puis en construisant, derrière le chœur de cette église primitive, une *chapelle* destinée spécialement à loger plus convenablement la statue miraculeuse de Notre Dame de Sion, et à permettre aux visiteurs de la voir plus commodément. Cette chapelle existe encore ; c'est le sanctuaire, où se trouve actuellement le maître autel. Elle a subi, au XVII^e^ siècle, quelques modifications dont il sera question ci après.

(1) Cf. *Mem. de la Soc. d'Archeol. lorr.*, 1893, p. 145 et 154. *Recherches sur les monnaies de Comtes de Vaudemont*, par M. Hermerel. — Cf. l'*Art de verifier les dates*, t. III, p. 38 et suiv., 3^e^ édit., Paris, 1787. — Cf. le P. Vincent, p. 72, et le P. Trouillot, p. 28 de leur *Hist. de Sion*.

C'est apparemment la construction de cette chapelle, derrière le chœur de l'église primitive, qui aura fait dire à Wassebourg (1), à Grille de Beuzelin (2) et à Jacob Bourassé d'après le R. P. Thomas Leblanc (3), que ce fut le comte de Vaudémont Henri III et son épouse Isabelle qui bâtirent l'église de Sion. C'est une erreur, puisque nous avons prouvé, dans notre première partie, son existence au xᵉ siècle. Il ne paraît pas non plus qu'ils l'aient rebâtie, car un simple coup d'œil jeté sur le plan de cette église, telle qu'elle était avant 1741, doit encore mieux nous convaincre de la fausseté de leur affirmation. En effet, nous remarquons un étranglement singulier A B C D, formé par le peu de largeur de l'ancien chœur, suivi d'un sanctuaire D E F G H I J C plus large, comme le prouvent les dimensions inscrites au procès-verbal de la visite canonique faite en 1687. Cet ensemble présente, n'est-il pas vrai, une construction bizarre, que l'on ne peut guère admettre comme faite d'un seul jet. Enfin, il y avait, selon le P. Trouillot (4), une épitaphe derrière le chœur qui prouvait que cette église fut bâtie par saint Gérard, évêque de Toul au xᵉ siècle. Combien il est regrettable que cet historien du xviiiᵉ siècle et l'architecte, en 1870, aient négligé de copier cette inscription et qu'elle ait disparu.

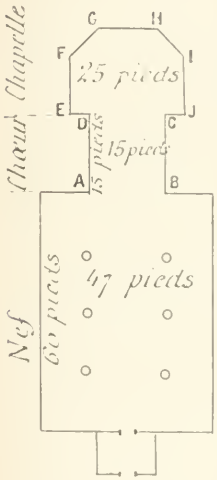

(1) Wassebourg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, f° ccccxcvi (396) au verso, impr. en 1549.

(2) Cf. *Statistique monumentale*, p. 79.

(3) Cf. *Summa aurea de Laudibus B. V. Mariæ*, etc. *Atlas Marianus*, ... Sectio nona, Edit. Migne, 1862, t. XII, col. 202, ch. DXLIV.

(4) *Hist. de Sion*, p. 14.

Une chose reste acquise : c'est que tous les historiens conviennent que le comte Henri III fit une construction qui serait donc la chapelle D E F G H I J C, communiquant avec l'ancien chœur, dont on avait démoli le mur du fond ; seulement, Wassebourg dit que c'est en 1306, Grille de Beuzelin en 1370, Jacob Bourassé en 1330 et le P. Simonin (1) vers 1323. Mais nous pensons que ce fut peu de temps après 1306, date du mariage de Henri III avec Isabelle, parce que nous ne pouvons croire que le comte et la comtesse aient attendu vingt ou vingt cinq ans pour exécuter leur promesse. « Il restoit, dit le P. Vincent (2), une de ces églises au voisinage, qui les tenoit fort à cœur pour les violences qui y avoient été commises (3) et les outrageantes injures faites à Celle qui y étoit honorée ; c'étoit celle de Sion, qu'on ne voyoit du château de Vaudémont qu'avec une extrême douleur... » Ces réflexions ne corroborent elles pas notre sentiment ? « Ils, c'est-à-dire Henri III et Isabelle, prirent pour cet effet, dit encore le P. Vincent, le dessein de loger la sainte Image mieux qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors. Son église avoit été assez petite, car selon toute apparence elle ne contenoit que ce qui en fait présentement la nef ; c'estoit l'ancien ouvrage de saint Gérard, qui la luy avoit fait bâtir en la forme qu'on voit encore aujourd'hui (4) cette même nef ; et, n'osant pas y toucher, et encore moins la destruire, par le respect qu'ils portoient au mérite et à la vertu de ce saint Evesque, *ils se contentèrent d'adjouster un sanctuaire derrier cette nef*, pour y placer plus décement la sainte Image, et luy donner plus de jour, pour la consolation des pèlerins ; ils le firent donc élever tel qu'il est encore aujourd'hui,

(1) *Hist. de Sion*, p. 58.

(2) *Hist. de l'Image mirac. de N.-D. de Sion*, C. XV, p. 79.

(3) Par Henri I[er] son aïeul et Henri II son père.

(4) Aujourd'hui, c'est-à-dire en 1698.

précédé d'une petite voûte qui soutient l'arcade qui en porte au dedans une plus grande et plus élevée laquelle couvre ce sanctuaire, en la clef de laquelle on voit l'Écusson des Armes de Lorraine chargé de trois Allérions qui y sont représentés..... »

« Ils firent aussy ériger un autel en ce nouvel édifice, sur lequel fut posée la sainte Image éclairée de *trois grands jours*, qui servoient *en ce temps* à faire voir plus commodément Celle qui surpasse le soleil en clarté..... ; les armes de Lorraine et de Vaudémont paroissent encore en l'une des fenêtres (1).... »

Nous n'avons trouvé nulle part la description détaillée de cette chapelle dans son état primitif (2). Pour la décrire maintenant, il nous faudrait les comptes du règne de Henri III : ils n'existent plus ; néanmoins il n'est pas impossible de faire connaître d'une façon assez exacte et assez complète l'état de ce sanctuaire à son origine, à l'aide des documents du XVII^e^ siècle et de la description abrégée qu'en a donnée le P. Vincent en 1698 (3), et surtout à l'aide de ce qui reste encore aujourd'hui de la construction primitive.

Elle affecte dans son contour extérieur, comme on le voit encore actuellement, la forme d'un pentagone, dont deux côtés sont parallèles et les trois autres se relient à pans coupés pour former le fond du sanctuaire. D'après le document de 1687, sa largeur est de 25 pieds ; mais sa longueur n'y est pas mentionnée. Elle est du style de l'époque, c'est à dire du style ogival du XIV^e^ siècle, comme le prouvent encore les colonnes, les chapiteaux et les nervures de la voûte. La petite voûte de l'ancien chœur, d'après le P. Vincent, qui l'a vue, soutenait une arcade

(1) Cf. le P. Vincent, *Hist. de Sion*, C. XV, p. 80.

(2) C'est à dire avant les modifications antérieures à 1628.

(3) Voir ci-dessus cette description.

plus grande, qui portait la voûte plus vaste et plus élevée de la chapelle, avec les six nervures reposant sur les chapiteaux d'autant de petites colonnes aux angles formés pour les murs. On voyait autrefois à la clef de cette grande voûte l'écusson des armes de Lorraine, et, accolé, celui de Vaudémont. Trois grandes fenêtres éclairaient le nouveau sanctuaire. Elles n'étaient point disposées comme les fenêtres actuelles : une seule était située dans le mur du fond, au milieu, et les deux autres se faisaient face dans les deux murs parallèles. Comme on n'avait pas dérangé le maître autel, le comte fit apporter de la terre dans la chapelle pour en exhausser le pavé de trois ou quatre marches au dessus de celui de l'église, afin que les pèlerins et les fidèles pussent voir facilement et contempler l'image miraculeuse sur son autel particulier, derrière celui du chœur. Ajoutons un dernier détail en signalant, dans le mur du pan coupé du côté de l'épître, l'existence d'un *oculus* dont nous parlerons plus loin.

Il est facile, en visitant l'église de Sion, de constater l'exactitude d'une partie de notre description ; mais nos lecteurs nous demanderont, sans doute, quel document nous a appris deux choses qui ont disparu, savoir : l'ancienne disposition des trois fenêtres et l'élévation assez notable du pavé de la chapelle en question.

Nous répondrons d'abord, d'une façon générale, que les intentions que s'étaient proposées Henri III, lui imposaient cet arrangement du pavé et des fenêtres. Il voulut, en effet, nous dit le P. Vincent, loger la sainte Image de N. D. de Sion mieux qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. C'est dans cette pieuse intention qu'il fit construire, non pas un nouveau chœur pour l'ancienne église, mais une chapelle spéciale pour la Sainte Vierge. Ensuite il voulut, nous dit encore le même historien, que les pèlerins eussent la consolation de voir plus commodément cette Image miraculeuse : c'est donc pour atteindre ce but pieux et

touchant, que le noble fondateur dut ériger l'autel portant la dite image, sur un pavé plus élevé que celui de l'église, et placer, comme nous l'avons dit, les trois fenêtres, ou comme l'exprime le Père Vincent, « *les trois grands jours*, qui servaient *en ce temps* à faire voir plus commodément Celle qui surpasse le soleil en clarté au plus beau de ses jours..... » Henri III eût-il atteint son but en plaçant ces trois fenêtres dans le fond, derrière l'autel de Marie ? Assurément non, car la lumière venant ainsi par derrière l'autel n'aurait pas éclairé la face de la statue, tandis qu'en plaçant deux des trois fenêtres sur les côtés, la lumière inondait la sainte Image et la rendait très visible.

Ne pouvons nous pas ajouter que, si elles avaient été placées dans le fond de la chapelle, elles y seraient encore et qu'on n'aurait pas ouvert, en 1741, les fenêtres actuelles, qui sont de style moderne, ce qui est fort regrettable, parce que les anciennes fenêtres auraient conservé à cette partie de l'édifice son style, son ancien cachet, et son caractère primitif et complet.

Nous verrons ci après qu'au XIV^e^ ou XV^e^ siècle, on établit une armoirie eucharistique, dans le mur, précisément à à l'endroit qu'aurait occupé l'une des trois fenêtres : si elle avait existé, comment aurait on fait pour installer la dite armoire ?

Notons encore que ces mots du P. Vincent précités, « les trois grands jours qui servoient *en ce temps* », nous indiquent que les choses furent modifiées avant 1698 : c'est ce que nous constaterons en parlant des changements qu'y fit exécuter le duc Charles IV, en 1628 et 1629.

« On a muré ces fenêtres, dit M. l'abbé Grand'Eury, pour en ouvrir d'autres semblables à celles de la nouvelle nef (1). » Si donc les anciennes se trouvaient déjà toutes

(1) Cf. son *Histoire de Sion*, p. 10. L'auteur, que nous avons interrogé, ne s'est point rappelé où il avait puisé ce renseignement ; mais, a-t-il ajouté, si je l'ai dit c'est que j'en étais sûr.

les trois derrière l'autel, il eût été absurde de les murer, pour ensuite démolir ce murage afin d'en ouvrir trois autres à la même place.

Quant à l'élévation du pavé du même sanctuaire au dessus de celui du chœur et de la nef de l'ancienne église, nous en trouvons la preuve certaine dans un document de 1627, disant que l'on établit, à cette époque, un escalier de trois marches (1) pour monter de la sacristie au sanctuaire, et dans un autre document de 1687 disant à son tour que le chœur et la nef étaient fort sombres et *enfoncés* (par rapport au sanctuaire (2).

Enfin, voici une autre preuve non moins péremptoire. D'une part, le P. Vincent nous dit que la voûte de la chapelle était plus élevée que celle du chœur, et d'autre part le document de 1687 nous apprend que ces deux voûtes avaient même hauteur, c'est à dire vingt pieds. Pour concilier ces deux assertions, en apparence si opposées, il faut de toute nécessité que *le pavé* de la chapelle réduise à vingt pieds sa distance à la voûte, par son élévation suffisante au-dessus du pavé du chœur.

Comme nous l'avons dit, Henri III avait construit une chapelle derrière le chœur de l'ancienne église, pour mieux loger l'image de la sainte Vierge et permettre aux fidèles et aux pèlerins de la voir plus commodément derrière le maître autel, et nous pensons qu'il fut obligé de remplacer

(1) Une quatrieme marche était formée par le pavé.

(2) Dans le mur de l'abside pres de l'oculus, à l'exterieur, sous la fenêtre actuelle du chœur, du còté de l'épitre, on a incruste une pierre funeraire, au milieu de laquelle est une banniere aux Armes de Vaudémont, encadree par cette inscription écrite en lettres gothiques : « Cy gist honorable hōme Jean Parixot e sō vivāt dem̄ a Vézelise portenseigne en la Comté de Vauldmt q. décéda en l'an 1547 le 15 dougst. priez Dieu pour luy.

M. L. Germain a publie un article intéressant sur cette epitaphe, dans l'*Esperance* du 27 septembre 1896, reproduit dans *Journal Soc. d'Archeol. lorr.*, 1898, p. 224.

la statue primitive, apportée par saint Gérard, par celle dont parlent tous les historiens de Sion.

De cette ancienne statue de N.-D. de Sion, vénérée pendant des siècles, et brisée à coups de marteau pendant la Révolution, en 1793, il ne reste plus que la face, conservée à Praye sous Vaudémont, et quelques débris recueillis par des habitants des villages voisins, de sorte que, pour en faire la description, il nous faut recourir aux historiens de Sion et aux anciennes gravures ou images conservées à la Bibliothèque de Nancy, au Musée lorrain et chez quelques antiquaires.

Faite de pierre et mesurant trois pieds dix pouces de hauteur (1), la statue en question représentait Marie debout, allaitant l'Enfant Jésus, qu'elle tenait penché sur son bras droit, et qu'elle maintenait commodément de son bras gauche. Son visage était empreint d'une tendresse respectueuse, et ses yeux baissés contemplaient avec douceur le divin Enfant. Son costume se composait d'une robe longue, fermée au cou et rattachée par une ceinture avec manches étroites. Cette robe, tombant jusqu'à terre, de façon à couvrir les pieds, par un sentiment délicat de convenance, était elle même recouverte en partie d'un manteau, laissant voir le bas de la robe ; le pan de ce manteau, soutenu par le bras droit, était moucheté d'hermine. Un voile blanc retombait de la tête aux épaules. Dans les plus anciennes images, cette Vierge ne porte ni la couronne ducale, ni la couronne comtale, que l'on remarque sur les gravures de 1674, faite par P. Giffard, de Paris.

A l'aide de cette description et des anciennes images de N. D. de Sion, nous allons démontrer que cette statue ne dut être placée dans l'église de Sion ni avant, ni après le XIVe siècle. Et d'abord pas avant le XIVe siècle. Comme nous

(1) Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 9,926, et P. Troudlot, *Hist. de l'Image miracul. de N.-D. de Sion*, p. 17.

l'avons vu précédemment, le type de la Vierge assise, portant l'Enfant divin sur ses genoux, fut particulièrement en honneur jusqu'à la fin du XII^e^ siècle, et ce fut vers le XIII^e^ que, entre autres motifs, les formes élancées de l'architecture ogivale, dans lesquelles durent s'encadrer les œuvres de la statuaire, amenèrent les artistes à représenter la Vierge *debout*, tenant l'Enfant sur le bras gauche (1). D'ailleurs Mgr Barbier de Montault nous dit que le port de l'Enfant sur un des bras ne semble pas antérieur au XI^e^ siècle et, plus loin, que l'allaitement devint fréquent à partir du XIV^e^ siècle (2).

Tout concourt donc à démontrer que l'ancienne statue de N. D. de Sion, brisée en 1793, était du commencement du XIV^e^ siècle, et aurait été sculptée sur l'ordre de Henri III, comte de Vaudémont, pour être placée dans la chapelle qu'il fit construire vers 1310 derrière le chœur de l'antique église bâtie par saint Gérard. Elle aurait ainsi remplacé la statue primitive que saint Gérard y avait installée, soit que celle-ci, représentant Marie assise, fût trop petite pour être facilement aperçue sur son autel propre dans sa chapelle, derrière le maître-autel de l'église (3), soit qu'elle ait été brisée ou détériorée lors des déprédations des comtes Henri I^er^ et Henri II dans le sanctuaire de Sion.

En terminant ce chapitre, donnons quelques détails, qui ne sont pas sans intérêt, sur *l'oculus* dont nous avons signalé l'existence au chevet de l'église qui nous occupe.

Ce n'est guère, en Lorraine, qu'au XVII^e^ siècle que l'on plaça des tabernacles sur les autels : auparavant, on se servait d'autres moyens pour la réserve des Saintes Espèces. Dans la seconde moitié du XV^e^ siècle et la première du XVI^e^,

(1) Cf. L. Cloquet, op. cit., p. 120.

(2) Mgr Barbier de Montault, *Traité d'iconogr. chrét.*, t. II, p. 226 et 227.

(3) A cette époque, il n'y avait pas encore de tabernacle sur l'autel majeur.

on adopta, dans nos contrées, l'usage d'établir une armoire eucharistique dans la muraille du chœur, avec un oculus à l'extérieur (1).

Une armoire de ce genre fut, paraît-il, installée, soit au XIV^e^ siècle, lors de sa construction, soit au XV^e^, dans la chapelle construite par Henri III : nous en avons la preuve matérielle dans *l'oculus* qui est encore visible à l'extérieur au chevet de l'église actuelle. On ne voit plus aujourd'hui, à l'intérieur, rien de cet oculus, ni de l'armoire eucharistique.

Oculus

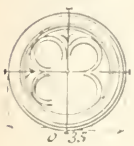

L'*oculus* en question se trouve du côté de l'épître, à 1 m. 60 du sol du cimetière, dans le pan coupé, sous la fenêtre actuelle ouverte en 1741, à la place de l'armoire eucharistique (2), à 40 cent. à droite de l'épitaphe de Jean Parisot, portenseigne, et à 75 cent. de l'angle formé par le pan coupé et le mur du fond du sanctuaire. Le plus souvent, le tabernacle était pratiqué dans le mur, de sorte que l'oculus se trouvait au ras de l'extérieur. Celui de Sion est rond et a 35 cent. de diamètre. Quatre arcs inscrits dans la circonférence y dessinent un quatre feuille ou quatre lobes, dont les deux inférieurs sont un peu endommagés.

A Sion, ce repositoire, ou *repositorium* suivant l'expression consacrée, n'a dû servir que jusqu'en 1628, attendu, comme nous le verrons ci après, qu'à cette époque le duc Charles IV fit construire dans le sanctuaire même, bâti par Henri III, un autel avec grand rétable et un tabernacle surmonté d'une niche pour la statue miraculeuse de N.-D. de Sion.

« L'oculus, nous dit M. L. Germain, permettait d'adorer

(1) Cf. *Mem. de la Soc. d'Archéol. lor.* 1888, p. 252 : *Excursion épigraphique. Pont-Saint-Vincent*, par M. L. Germain.

(2) Voilà encore une preuve qu'il n'y avait pas trois fenêtres dans le fond de la chapelle avant 1741.

de l'extérieur la Présence réelle, lorsque l'église était fermée ; ouvert sur le cimetière, dont il rappelait les antiques *lanternes*, il associait en quelque sorte les défunts à l'acte de vénération et à la réception de la protection divine ; la lampe que l'on devait y tenir allumée continuellement, constituait un phare mystique montrant la voie du salut (1). »

L'église de Sion ainsi réparée, modifiée et embellie par Henri III et Isabelle, resta telle que nous venons de la décrire, jusqu'en 1628. Du moins, aucun changement notable ne paraît y avoir été fait, attendu que les documents de l'époque, conservés aux Archives départementales, mentionnent seulement quelques réparations peu importantes, entre autres celles qui furent faites en 1500 (2).

III. *De 1626 à 1741.*

En 1626, un événement considérable survint sur la montagne de Sion. Les ducs François II et Charles IV, pour accomplir le vœu qu'ils avaient fait si le testament de René II, qu'ils cherchaient, était retrouvé, firent construire un couvent près de l'église de Sion, pour des religieux du Tiers-Ordre de Saint François. La première pierre en fut posée le 27 septembre 1626 (3).

Cette institution contribua à relever l'ancienne dévotion à N. D. Sion, dont la chapelle était alors comme abandonnée, n'y ayant qu'un simple vicaire des chanoines de Saint-Gengoult, de Toul, pour desservir cette église, qui servait de paroisse aux deux villages de Praye et de Saxon.

(1) Cf. *Mem. Soc. d'Arch. lorr.*, 1889, p. 11 : *L'église de Maxeville*, par M. Léon Germain.

(2) Série B. 9,758.

(3) Au sujet de ce testament, cf. D. Calmet *Hist. de Lorr.*, t. I[er] ; *Bibliotheque lorraine*, col. 1,025, Nancy, Leseure, 1751, et le P. Trouillot, *Hist. de l'image miracl. de N.-D. de Sion*, p. 53.

Les Princes obtinrent l'église, de ces chanoines, en 1626, et la donnèrent aux Pères Tiercelins.

Nous aurions désiré citer le commencement de l'acte de fondation de ce couvent, parce qu'il renferme des détails précieux sur l'église ancienne de Sion; mais nous avons craint de trop allonger ce travail. Ainsi, cet intéressant document nous apprend que Charles se propose seulement de restaurer et d'embellir l'église de Sion, ce qu'il fit, et non de la bâtir, comme l'ont prétendu à tort quelques historiens. Le même document nous apprend que le service paroissial se fit, à partir de 1627 (1), à un autel collatéral, pour Praye et Saxon, qu'il y avait à cette époque plusieurs cloches dans le clocher de Sion, comment se fit le partage des calices, des ornements, des reliquaires, etc., et enfin qu'un Oratoire de la Charité existait alors à mi-côte de Sion : c'est sans doute la petite chapelle actuelle de Notre-Dame de Pitié.

Il nous a paru intéressant d'examiner où était placé l'autel collatéral, où, à partir de 1627, le Vicaire perpétuel de Sion dut célébrer, jusqu'à la Révolution, les offices paroissiaux. D'après les documents de 1687, l'autel en question se trouvait sous une arcade de l'aile droite, c'est-à-dire une arcade de la petite nef du côté de l'épître, sans autre contretable qu'une figure attachée au pilier en forme de Notre Dame. Il était adossé au mur de la nef : car le même document nous dit encore : « Il y a deux autels, outre celuy de la paroisse, dans le fond des deux collatéraux, à la droite, celuy de S. Joseph, l'autre du Rosaire (2), consacrés, et un autre petit autel de S. Eloy à l'opposite de celuy de la paroisse. » L'autel de S. Eloy, faisant

(1) Et se continua ainsi jusqu'à la Révolution.

(2) Auparavant, c'était l'autel de saint Antoine. « Il y a aussi dans l'église de Sion une confrérie du S. Rosaire, érigée le 11 nov. 1630, à la chapelle saint Antoine... » Cf. *Hist. de Sion*, par le P. Trouillot, p. 79.

face à celui de la paroisse, était adossé au mur de la nef, du côté de l'évangile. Le P. Brulé, supérieur actuel du couvent de Sion, a confirmé notre assertion, en nous écrivant (1) que l'autel de S. Joseph, aujourd'hui du côté de l'évangile, fut transporté en cet endroit il y a vingt ans, et que le petit autel situé du côté de l'épître, porte encore une peinture de la mort de S. Joseph.

Les Pères Tiercelins permirent aux habitants de Saxon de bâtir une petite sacristie derrière leur autel collatéral, quand on reconstruisit l'église en 1741 ; mais, reconnue trop humide pour les ornements, et exposée par sa situation à être pillée, elle fut démolie en 1786 ou 1787, du consentement des Révérends Pères, qui mirent leur propre sacristie à la disposition de la paroisse, à certaines heures déterminées.

Le 14 juillet suivant (1627), le duc Charles, par une transaction passée avec les vénérables chanoines du Chapitre de Saint-Gengoult de Toul, acquit l'église et le cimetière de Sion. Le 14 septembre, il remit la dite église et le dit cimetière aux Religieux Tiercelins, qui en prirent possession dans les formes accoutumées.

Mais cette église, fort ancienne, puisqu'elle datait du x^e^ siècle, avait besoin de réparations urgentes,et des modifications étaient nécessaires pour y installer une communauté de religieux. C'est de ces travaux que nous allons nous occuper à l'aide des documents conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle, série B, 9.926.

On commença, en 1628, par construire la vaste sacristie qui existe encore, pour remplacer l'ancienne, trop petite, sans doute, pour l'usage d'une communauté de religieux. On y ouvrit quatre fenêtres à plein cintre (2 de six pieds

(1) Lettre du 2 décembre 1897.

(2) Le plein cintre était fréquemment employé par les Tiercelins dans leurs bâtiments.

de hauteur et trois pieds de largeur. Les tailles de l'une de ces fenêtres proviennent d'une ancienne fenêtre de l'église (1) très probablement celle qui était du côté de l'évangile dans le sanctuaire. Cette sacristie est aujourd'hui divisée en deux compartiments par une cloison ; le premier sert de sacristie ordinaire pour les officiants, et le second renferme le trésor des reliques et des vases sacrés.

La sacristie terminée, on perça dans le mur du sanctuaire (côté de l'évangile) une porte pour aller de la sacristie au chœur et à l'autel (2). On perça ensuite, au dessus et un peu à droite de cette porte, une grande arcade de 2 m. 60 de large sur 1 m. 50 de hauteur, c'est-à-dire une fenêtre en forme de segment, dans la vieille muraille, pour entendre le chant du chœur, depuis la chambre située au-dessus de la sacristie où couchait le frère-servant préposé à la garde de l'église (3). Enfin, dans le mur opposé au précédent, une nouvelle fenêtre fut ouverte du côté de Saxon pour donner du jour à l'autel. Cette fenêtre avait dix pieds de haut et cinq de large, avec un ovale pour y placer les armes de Monseigneur le Duc (4). Ce fut probablement un agrandissement de l'ancienne, dont on utilisa les tailles pour la nouvelle ; car, d'après deux documents, elle ne devait avoir que six pieds de haut.

Voici ces deux pièces :

1° « Déclaration des ouvrages de menuiserie qu'il con

(1) « ... tous fourny en faisant resservir les vieilles pierres, comme direct, en prenant la taille d'une vieille fenestre que l'on a deposée de l'église pour s'en servir es dites fenestres (de la sacristie). 20 mai 1628. »

(2) « Item, il convient faire de pierres de tailles la porte qui a ja este percée pour entrer a l'église... » ibid.

(3) « Item, il fault percer et ragréer de pierre de taille une arcade dans la vieille muraille de l'eglise pour entendre le chant du chœur... » ibid. — « Pour avoir clos de muraille la chambre pour la garde de l'église... » 16 novembre 1630.

(4) *Ibid*

vient faire au couvent de N. D. de Sion. Art. 2.... Plus faut faire huict fenestres tant au chœur qu'à la sacristie, lesquelles auront six pieds, ung poulce de hault et trois pieds trois pouces et demy de largeur..... 20 juin 1629 (1). »

2° Les ouvrages de menuiserie faicts... au couvent de Sion : « ..... Quatre autres demy jumelles au chœur..... Quatre demy jumelles à la sacristie.....(6 novembre 1630).»

«Les ouvrages nécessaires à faire au couvent de Nre Dame de Syon, *lesquels n'étaient pas compris dans le premier marché*..... une jumelle aussi de tailles, pour le chœur de l'église, de la hauteur de dix pieds et de largeur cinq, avec une ovale pour mettre les armes de Monseigneur le Duc (2).»

Les tailles d'une fenêtre déposée de l'église, quand on bâtit la sacristie, et utilisée pour cette sacristie ; une fenêtre établie, agrandie plutôt, du côté de Saxon, pour donner du jour sur l'autel, le menuisier ne faisant que quatre demi jumelles au lieu de six pour le chœur ; enfin le récit du P. Vincent, disant que Henri III fit faire trois grands jours qui servaient *en ce temps* à faire voir plus commodément la statue miraculeuse, tout cela, disons-nous, ne démontre-t-il pas qu'en 1629, il ne resta plus dans le chœur que deux fenêtres avec meneau, celle du fond et celle dite du côté de Saxon, vis à vis la porte de la sacristie, et qu'il n'y eut jamais trois fenêtres dans le fond du sanctuaire avant 1741, mais seulement une, et les deux autres se faisaient face, et toutes les trois étaient ogivales, du XIVe siècle, époque de la construction du sanctuaire par le comte Henri III.

Comme le pavé du sanctuaire était plus élevé que le plancher de la sacristie, il fut nécessaire d'établir un esca-

1) Pour tous ces documents, cf. *Arch. départ.*, B. 9,926.

2) Cf. aux Archives départementales, B. 9,926.

lier de trois marches. C'est ce que nous apprend le document suivant :

« Item, il convient prendre une montée de pierres de taille qui est en une masure de Vaudémont et la rapporter et mettre au Bâtiment neuf (la sacristie) qui a esté faict l'été passé, et ce pour monter de la sacristie au chœur; et, pour la commodité dudit escalier, il fault percer une porte dans la muraille de l'église, pour passer sur le petit plancher qui sera derrière l'autel, et de faire deux autres neuves (c'est-à-dire deux autres portes neuves en bois), l'une pour entrer à la sacristie par en bas, et l'autre au chœur par en hault, et rendre ledit escalier faict et parfaict, avec de bonnes liaisons, selon qu'il sera désigné par les Religieux (1). »

Les travaux du chœur terminés, on s'occupa des réparations qui étaient urgentes dans la nef et au clocher. On refit la toiture de la tour et celle de la nef, comme on avait refait aussi celle du chœur, puis on mit en bon état la façade, et l'on fit repeindre les deux petites statues de pierre qui ornaient le portail de l'église (2). On fit également une porte d'entrée à l'église. A cette première porte d'entrée, on mit une serrure à un tour et demi, et, à la

(1) Cf. aux Arch. départ. B, 926. — En opposition à ce premier document, on en cite un deuxième renfermé dans la même liasse, disant : « Item, il fault..... trois marches pour descendre de la sacristie au chœur.... » C'est dire le contraire du premier document ; mais, comme rien n'appuie ce dire, nous pensons que le rédacteur de cette deuxième pièce a commis une faute d'inattention : et puis, rédigée à Lunéville et datée du 4 novembre 1631, elle est postérieure à la pose dudit escalier, comme le prouve la note suivante de la même liasse : « Déclaration des ouvrages de pierres de taille que j'ay faict au bâtiment de Sion en l'an 1628..... Item, il y a encore trois marches posées en la sacristie..... M^tre Claude Florentin, tailleur de pierres, dem. à Nancy. »

(2) Ce travail fut fait par Pierre Gruyer, peintre, demeurant à Vezelise, comme il appert par sa quittance, et par les comptes du 5 août 1627 (*Ibid.*).

seconde porte d'entrée, on plaça une grosse serrure à deux tours (1). Ces deux portes indiquent l'existence d'un vestibule.

Enfin, on plaça au chœur un bel autel à grand retable si à la mode au XVII^e^ siècle, dont nous verrons la description, encore inédite, dans les documents de la série B. 9,926.

« Déclaration des ouvrages de menuiserie suivant le dessein qui en a esté présenté à son Altesse par Jean Pierron dict Bataille, menuisier demeurant au Pont-à-Mousson, et résoult en sa présence avec le Révérend Père Vincent comme s'ensuit :

« La table de l'autel sera en bois de chesne de 25 pieds en haulteur et 17 en largeur, accompagné de six colonnes de mesme bois, dont quatre seront droites et les deux autres torses, enrichies de feuillages tout du long, avec leurs pieds d'estaux de part et d'autre de l'autel, pour les supporter. Les chapitaux corintes, frises, corniches et architrave. Les frontons au dessus, le tout enrichy de moulures et feuillages, au devant desdits frontons, y aura deux figures taillées (c'est-à-dire sculptées), de même bois, tenant les armes de Lorraine faictes en relief.

« Au couronnement de l'autel, il y aura une niche (2) de pareille architecture et enrichissements que l'autel, ayant sept pieds de haulteur, dans laquelle sera posée l'image de notre Dame, de pierre, qui est présentement en la dite église, qui a trois pieds dix pouces de haulteur (3).

« Le cadre de la dite table d'autel aura neuf pieds de carrure, avec ses enrichissements, dans lequel se posera

(1) Comme en témoigne le certificat de la facture et délivrance des dits ouvrages par le serrurier Aubry, demeurant à Nancy, daté du 6 novembre 1630.

(2) Les images de l'ancienne statue nous présentent le dessin de cette niche.

(3) La statue actuelle mesure 0^m^,90. L'ancienne était donc un peu plus grande. S'il s'agit du pied de Roi valant 0^m^,33, elle mesurait 1^m^,26.

un tableau de huict pieds en carré, revêtu par le derrière de planches de chesne bien bardées. A l'entour de la pierre d'autel, y aura une enchassure en forme de revêtement pour placer le draps d'autel.

« Toutes les pièces dudit autel mentionnées cy devant valent au juste prix douze cent cinquante francs.

« De part et d'autre dudit autel, y aura deux portiques de même bois, de la hauteur d'environ dix-huit pieds, et deux niches percées au coronement, enrichies de chacune deux colonnes et consoles de part d'autre, et au dessus deux figures. Les ventillons des portes se briseront en deux, dont la moitié de chacun, scavoir le bas, sera moullé de compartiments, et le dessus revestu de balustres (1) ou colombes (2), comme aussy l'arcade au dessus desdites portes. Le tout valant 300 francs.

« Le tabernacle sera de bois de noier enrichi de son *architecture* tel qu'il est représenté au desseing accompagné de quatre figures convenables aux niches, lequel vaudra 350 fr.

« Le marchepied de devant les autels sera de bois de noier de trois degrés de haulteur, aiant douze pieds de longueur et six en largeur, qui vaudra 60 fr.

« Le balustre qui sera devant l'autel, servant à la communion, sera de bois de chesne et aura seize pieds de longueur et deux pieds et demy de haulteur, valant 90 fr.

« Tous lesquels ouvrages cy devant déclarés, le dit Jean Pierron s'oblige de faire et parfaire au contentement de son Altesse, à ses frais et dépens selon qu'ils sont désignés en ladite déclaration et au desseing qu'il en fait..... » Cet autel à grand rétable, selon la mode inaugurée dès la se-

(1) Balustres, nom donné à de petits piliers à hauteur d'appui, joints par leur sommet pour enfermer quelque espace. (Littré, *Dict. de la langue française*.)

(2) Columbe, colombel, colombeys, poteau, jambage d'une porte. (Du Cange, *Glossaire français*.)

conde moitié du XVI[e] siècle (1), fut exécuté par Jean Pierron, demeurant à Pont-à-Mousson, comme le prouve la déclaration d'un paiement fait à l'artiste, en 1628, par le trésorier de son Altesse (2).

Rien, dans le récit précédent, ne nous a indiqué que Charles IV ait fait construire ou reconstruire l'église de Sion; par conséquent, en le disant, M. Grille de Beuzelin (3) et M. Olry (4) se sont trompés.

En terminant ce chapitre, rappelons un fait assez intéressant à cause des circonstances. Il n'y avait point d'eau à Sion au commencement du XVII[e] siècle ; mais une source jaillit fort à propos, près du chemin à deux cents mètres environ de l'église, peu de temps avant la construction du couvent. Ce fait est constaté dans le document suivant : « Cejourd'hui 3 juillet 1626..., convention a été faite entre honorable Jean La Hiere, maître architecte de son Altesse, d'une part, et Claude Aubert et Paul Huot, maçons, demeurant à Marzéville, par laquelle..... sans obligation néanmoins aux dits Aubert et Huot d'y fournir autre chose que leurs peines et de prendre l'eau en la fontaine *retrouvée depuis peu au dit Sion...* » ; et, quelques lignes plus bas, on lit : « ..... fontaine nouvellement trouvée (5). »

Jusqu'à la construction du couvent, l'église avait été seule ; et même, d'après le P. Trouillot, il n'y avait encore en 1757, à Sion, que le sanctuaire de Marie, une maison religieuse et une petite maison que l'on fit bâtir sur l'extrémité de la montagne pour loger des pèlerins (6).

1) Cf. *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1889, p. 11, et avril 1887, p. 226 et suiv.

2) Cf. Archives départementales, B. 9,926.

3) Cf. *Statistique monumentale*, par E. Grille de Beuzelin, Paris, 1837, in-4°, p. 79.

4) Cf. *Répertoire archéol.*, p. 168, placé à la fin des *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1866.

5) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 9,926.

6) P. Trouillot, *Hist. de Sion*, p. 13.

IV. *De 1741 à 1802.*

En 1741, le P. Josaphat Comte, gardien du monastère des Tiercelins, voyant que l'église de Sion était en mauvais état, et loin de suffire à la foule des pèlerins, dont le nombre augmentait chaque jour, résolut de rebâtir la nef du sanctuaire. Connaissant les sentiments religieux de Stanislas, qui venait de terminer la construction de l'église de Bon-Secours à Nancy (1), il l'invita à venir poser la première pierre du nouvel édifice. Le duc se rendit sur la sainte montagne, accompagné de plusieurs seigneurs de sa Cour, et, après la cérémonie, il se fit inscrire, avec toute sa suite, sur les registres des Confrères du Très Saint Sacrement. La construction marcha assez rapidement, mais ce ne fut qu'en 1749 que Mgr Bégon, évêque de Toul, en fit la consécration.

Pour écrire le récit de ces travaux importants, cette transformation considérable de l'église de Notre-Dame de Sion, il nous aurait fallu consulter les documents qui s'y rapportent ; mais malheureusement, nous ne les avons trouvés ni aux Archives de Meurthe-et-Moselle, ni ailleurs. Comme à cette époque (1741), Sion dépendait de Neufchâteau et de la subdélégation de Mirecourt, les documents en question sont ils à Epinal aux Archives des Vosges ? Nous attendons encore la réponse à cette question. Ou bien ont ils été détruits à l'époque de la grande Révolution ? Nous l'ignorons. Force nous est donc de nous contenter des quelques détails que nous donne le R. P. Trouillot (2), et de procéder par élimination des travaux exécutés, par Charles IV, dans le chœur, et depuis le rétablissement du culte en 1802, pour déterminer ceux que firent les Tiercelins, en 1741.

(1) Elle fut consacrée par Mgr Bégon évêque de Toul, le 7 septembre 1741.

(2) *Hist. de l'Image marac. de N.-D. de Sion*, p. 84.

Les RR. PP. Tiercelins démolirent totalement, en 1741, l'ancienne église bâtie par saint Gérard, vers 980, et ne laissèrent debout que le sanctuaire proprement dit, élevé par Henri III, vers 1310. Donnons d'abord la courte description qu'a faite en 1757 de la nouvelle église, le P. Trouillot.

« Cette église, dit-il, est aujourd'hui très belle, elle a été rebâtie en 1741, par les Religieux ; elle est beaucoup plus longue et plus large qu'elle n'ait jamais été : la nef a environ soixante pieds de longueur sur trente-cinq à quarante pieds de largeur ; elle est revêtue avec ses collatéraux d'une voûte fort mignonne, soutenue par six piliers très délicats, suivie d'un sanctuaire bien lambrissé ; son maître-autel est à la Romaine (1) ; le devant et le tabernacle en sont bien dorés ; au-dessus du tabernacle, on voit un rétable à jour très proprement sculpté et doré, au milieu duquel est placée l'Image de la sainte Vierge, et derrière l'autel est le chœur très bien boisé et orné de stalles. »

Si les Pères Tiercelins ne détruisirent pas le sanctuaire construit par Henri III, ils y firent, comme Charles IV, d'importantes modifications. Et d'abord, ils en abaissèrent le pavé, pour le mettre à niveau du plancher de la sacristie, et y entrer de plein-pied. Ils durent donc défaire l'escalier de trois marches par lequel on y arrivait, puis enlever la terre que le fondateur y avait fait apporter pour exhausser le pavé. Ensuite, ils murèrent la grande fenêtre ouverte par l'ordre de Charles IV du côté de Saxon, et en ouvrirent deux autres dans le fond du sanctuaire, c'est-à-dire une de chaque côté de l'ancienne (2). Ils eurent l'idée très

(1) C'est-à-dire, placé en avant du chœur, et non dans le fond comme maintenant.

(2) On a muré ces fenêtres (ogivales) pour en ouvrir d'autres, semblables à celles de la nouvelle nef, dit M. l'abbé Grand'Eury dans sa *Notice* sur Sion, p. 10. Cela prouve encore qu'une seule était dans le fond, et les deux autres de chaque côté du sanctuaire.

regrettable, à notre avis, de les faire en plein cintre, lorsque cette chapelle et ses anciennes fenêtres étaient du style ogival du XIVe siècle, qui est l'époque de sa fondation. Peut-être ont-ils muré aussi la fenêtre ogivale du milieu, selon la fâcheuse coutume adoptée au XVIIIe siècle.

La nouvelle nef et l'avant chœur furent construits en 1741, dans le style moderne, avec colonnes et chapiteaux de l'ordre toscan. Les Tiercelins, après avoir enlevé la terre du sanctuaire et refait le pavé, replacèrent l'autel à la romaine, c'est-à-dire en avant du sanctuaire, puis les stalles des religieux derrière le dit autel. Ce fut seulement après la Révolution que les dites stalles furent enlevées du sanctuaire et placées où elles sont encore à présent, c'est à-dire adossées aux murs de l'avant-chœur, construit sur l'emplacement du chœur de la primitive église, et que l'autel lui-même fut reporté en arrière dans le fond du sanctuaire, où il est encore.

L'époque de la Révolution approchait, puisqu'elle éclata en 1789. Dès le 17 septembre de cette année, un décret dépouilla les églises de leurs vases sacrés et de leurs meubles précieux. Celle de Sion dut livrer son argenterie et tous les objets de valeur, offerts par la piété des princes et des fidèles. L'antique statue miraculeuse fut brisée au bois de Villars, à une lieue environ de Sion. Pourtant, le sanctuaire resta debout, mais dévasté, de 1793 à 1802. Enfin, le calme revint, et Sion fut érigé en succursale, avec Chaouilley pour annexe, en 1802, après la signature du Concordat.

V. *De 1802 à 1898.*

Les travaux exécutés à l'église de Sion depuis la Restauration du culte jusqu'aujourd'hui, appartenant à l'époque contemporaine, et n'étant pas du domaine de l'archéologie, nous nous contenterons de les mentionner selon l'ordre chronologique. On en trouvera le récit détaillé dans la *Notice historique sur Sion*, par le R. P. Gve Simonin.

En 1802, l'abbé Henri, curé de Vaudémont, apporta la statue actuelle, pour remplacer l'ancienne, brisée par le marteau révolutionnaire.

Les Frères de la Doctrine chrétienne, institués en 1822 à Vézelise, par Dom Fréchard, bénédictin, furent installés en 1837 à Sion, par trois prêtres du Diocèse, les trois frères Baillard. Ces trois ecclésiastiques firent construire en 1846, dans le fond du chœur, une niche, d'une structure un peu lourde, pour y placer la statue de Notre-Dame de Sion.

En 1857, commencèrent les travaux destinés à allonger l'église d'une travée.

En 1858, le 10 juin, pose de la première pierre de la tour actuelle, élevée en souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. La dernière pierre en fut scellée le 19 novembre 1869; et, le 9 septembre 1871, la colossale statue de Marie Immaculée surmontait cette tour.

En 1870, la lourde niche construite en 1846 fut descendue, et remplacée par une petite chapelle absidale.

L'église parut trop basse pour l'élévation de la tour; on fut donc obligé d'en exhausser les murs, et en les surmontant d'une élégante corniche.

Enfin, furent exécutées les décorations, les peintures, et la pose des verrières.

Résumons : L'église actuelle de Sion, au point de vue des constructions, se compose de quatre parties, savoir : 1° le portail et la tour ; 2° la nef ; 3° l'avant chœur et 4° le sanctuaire. Le portail et la tour actuels, commencés en 1858, ne furent terminés qu'en 1869. La première travée de la nef, en entrant, fut construite de 1857 à 1861. Les quatre travées suivantes étaient bâties depuis 1741 par les Tiercelins, ainsi que l'avant chœur. Le sanctuaire fut modifié en 1627 par Charles IV, duc de Lorraine, quand il y

installa les Religieux Tiercelins ; il avait été construit par Henri III, comte de Vaudémont, et son épouse, la comtesse Isabelle, vers 1310.

Au point de vue de l'architecture, le portail et la tour de l'église de Sion sont donc du style néo-roman ; la nef, qui a cinq travées, est du style moderne, ainsi que l'avant-chœur, ayant été reconstruite en même temps, c'est à-dire en 1741 ; enfin, le sanctuaire ou chœur proprement dit est du style ogival du XIV^e^ siècle, avec deux fenêtres modernes à plein-cintre, qui remplacèrent, en 1741, les fenêtres ogivales primitives.

Donnons maintenant les principales dimensions de cette église. Sa longueur totale à l'extérieur est de 43^m^,30 et à l'intérieur de 39^m^,70 ; la longueur des petites nefs étant de 21^m^,70, il reste 12^m^ pour la longueur de l'avant-chœur avec le sanctuaire. La largeur totale de la nef, d'un mur à l'autre, est de 14^m^,90 ; celle de la grande nef, 7^m^,23, entre les piliers, et celle de chacune des petites nefs, de 3^m^,835, des piliers au mur. La largeur totale de l'avant-chœur est de 9^m^,65 ; profondeur de l'emplacement des stalles, 1^m^,75 ; et la largeur du sanctuaire, d'un mur à l'autre, 7^m^,25 ; largeur entre les deux pieds-droits de l'arc triomphal du sanctuaire, 5^m^,75. Hauteur de la nef principale, 7^m^,20 ; des bas côtés, 5^m^,30 ; du sanctuaire, 7^m^,25, plus 0^m^,15 de pavé. La tour a 50 mètres d'élévation, juste la différence qui existe entre l'altitude de Sion 495^m^ et celle du Point-de-Vue, 545^m^.

N. B. — Il n'entre pas dans notre cadre de donner une description complète de l'église actuelle de Sion ; du reste cette description est faite dans la *Notice historique de Sion*, par le R. P. Simonin, et elle sera plus développée et plus complète encore dans une histoire plus étendue, plus considérable, de Notre Dame de Sion, que doit publier le même auteur.

EXCURSIONS ÉPIGRAPHIQUES

LES ÉPITAPHES DE L'ÉGLISE D'AMANCE

Par M. Léon GERMAIN

Le 17 avril 1884 (1), nous avons visité l'église d'Amance. Le curé, M. l'abbé Franiatte (2), avait eu l'obligeance de nous y inviter, en nous informant que des travaux indispensables, entrepris pour la réfection des bancs et du pavé, nécessitaient l'enlèvement d'un certain nombre d'anciennes pierres tombales, et permettaient d'examiner plus facilement celles qui se trouvaient en partie cachées sous les bancs. Il désirait qu'il fût fait une étude sérieuse de ces monuments, afin d'être renseigné sur leur intérêt historique et sur le choix à décider de ceux qui méritaient d'être conservés.

C'est avec plaisir que nous avons examiné cette église, de la dernière époque ogivale, et déjà, par les détails, de la Renaissance ; un architecte aurait à y étudier des reprises successives et de curieuses modifications de plan, mais notre attention devait principalement s'arrêter sur les inscriptions funéraires, dont nous poursuivons partout la recherche, à cause des trop nombreuses chances de destruction dont elles sont environnées.

(1) Nous croyons utile de dire que ce travail a été définitivement rédigé au mois de février 1886. Au moment de le faire imprimer, treize ans plus tard, nous n'avons voulu y faire que des retouches très secondaires, et y ajouter quelques notes.

(2) Actuellement curé de Bouxières aux Dames.

Les dalles tumulaires d'Amance n'ont qu'un intérêt purement local ; les plus ornées ne se distinguent que par quelques armoiries gravées au trait. En général, elles appartiennent à des familles du pays, qui avaient été récemment anoblies et que les événements postérieurs, ou les charges importantes obtenues par leurs membres, ne tardèrent pas à entraîner vers d'autres régions ; ce fait donne un attrait particulier aux modestes monuments dont nous allons nous occuper.

Malheureusement, la plupart de ces tombes sont extrêmement détériorées, soit par le passage des fidèles, soit par le marteau révolutionnaire, dont on reconnaît facilement les traces. Presque tous les noms, ainsi que les armoiries qui n'étaient pas masquées par les bancs, ont été détruits à coups de piques, conformément à une délibération du Conseil communal en date du 10 septembre 1792, qui ordonne « le bris des armoiries à l'église et sur le devant des maisons, d'après la loi du 14 août (1) ».

De plus, il est certain que le pavé a déjà subi, à une époque antérieure, des réparations partielles, dans lesquelles un certain nombre de pierres tombales furent supprimées ou déplacées ; de la sorte, plusieurs ont disparu, et quelques-unes de celles qui existent ne sont plus, probablement, à leurs places primitives ou sur les corps des personnages dont elles portaient les noms.

Pour toutes ces causes, notre travail sera nécessairement moins complet que nous l'aurions désiré.

Amance est l'une des plus remarquables localités historiques de la Lorraine ; la reconstitution complète de ses annales exigerait un fort long travail. Il y aurait lieu d'étudier : les vestiges archéologiques ; la transmission féodale du château, démembré des possessions des anciens

1. Renseignement fourni par M. l'abbé Franiatte.

comtes de Bar et astreint, sous quelques rapports, à leur suzeraineté; la généalogie de la maison d'Amance, sur laquelle on a écrit tant de fables ; les événements considérables qui se sont accomplis dans l'enceinte de la ville et aux alentours ; l'histoire de la commune et celle de la paroisse. Nous ne pouvons ici entrer dans ces développements ; mais il faut cependant, à cause de la construction de l'église, rappeler que le patronage et les grosses dîmes appartenaient à une abbaye messine.

H. Lepage dit, en effet, dans les *Communes de la Meurthe* art. *Amance*) : « L'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz possédait, dès le IXe siècle, les dîmes d'Amance, les offrandes et tout ce qui appartenait à la chrétienté de Dommartin, dont Amance était annexe. C'est ce qui est attesté par une charte de Louis de Germanie, du 25 novembre 875, par laquelle ce prince confirme les biens de l'abbaye de Sainte-Glossinde. Amance est aussi mentionné dans une autre charte confirmative des mêmes biens, donnée par Thierry Ier, le 1er février 952. »

Vers 1086, Amance fut détachée de la paroisse de Dommartin pour être réunie à celle de Laître ; son érection en cure, d'après Dom Calmet, date de 1450 (1).

Le patron-titulaire est saint Jean-Baptiste. Mentionnons, pour expliquer la confrérie de Saint-Sébastien, l'existence, dès 1514, d'une compagnie d'arbalétriers.

« Malgré son ancienneté et l'importance qu'elle eut autrefois, dit H. Lepage (*Arch. comm. et hospit. de la Meurthe*), la *ville* d'Amance, cette « antique chancellerie de « Lorraine », ne possède que des Archives relativement modernes, puisque ses titres ne remontent pas au delà de la fin du XVIIe siècle ; ce sont : des délibérations relatives à

(1) Dom Calmet (*Notice* art. *Amance*) dit qu'auparavant Amance *était annexe de Dommartin*. M. le curé nous signale un acte de baptême de 1658 fait par le Révérend Père Isydor (Lhuillier), *curé d'Amance, Laistre, Dommartin et ses annexes*.

l'ancienne maison destinée à loger le régent d'école ; à la séparation des vignes et au ban des vendanges ; des traités avec des maîtres d'école et des pâtres ; des pièces de procédure contre la communauté de Laître touchant la mise en réserve d'un pré ; d'autres pour anticipations sur les chemins, etc., etc., de 1697 à 1787. »

Si la commune n'est pas riche en fait d'archives, il en est autrement du dépôt départemental : rien que les titres provenant de la cure (Série G. 998-1003 comptent 57 pièces en parchemin et 422 en papier, allant de 1157 (copie) à 1779. On comprend que l'idée ne nous soit pas venue, pour le présent travail, de dépouiller une aussi considérable collection.

L'État du temporel des paroisses, de 1712 (Arch. départ., B. 288), mentionne, lit-on dans les *Communes*, différentes chapelles :

« Chapelle de Saint-Urbain. Cette chapelle est à l'église d'Amance ; la patronage appartenait au curé du lieu. Cette chapelle a été supprimée et unie à la cure de La Neuvelotte.

« Chapelle dite de la Passion. Cette chapelle est dans l'église paroissiale, et a été fondée, sous l'invocation de Notre-Dame et de saint Gérard, le 29 mars 1529, par le nommé Claude Gerlet, chantre et chanoine de la cathédrale de Toul et curé d'Amance....

« La chapelle matutinale. Jean Gerlet et ses successeurs, Claude Gerlet et Didier Bertrand, ont fondé, le 25 février 1523, une messe quotidienne et matutinale qui est érigée en titre de bénéfice, pour deux chapelains, sous l'invocation de saint Jean Baptiste et sainte Catherine... » — L'*Inventaire-sommaire* des Archives (G. 1001) indique, en effet, la fondation de cette chapelle, « par Claude Gerlet, chantre de la cathédrale de Toul, et Didier Bertrand, trésorier général des finances du duc de Lorraine, comme exécuteurs du testament de Jean Gerlet, d'Amance, président des Comptes. »

« La chapelle Sainte-Catherine. Cette chapelle est dans l'église ; on n'a pu dire qui en a été fondateur, sinon qu'on a ouï dire que ç'avait été Catherine Gerlet...

« La chapelle de Saint-Nicolas et de Saint Antoine... » Située hors de l'église paroissiale, elle provenait d'un ancien hôpital, apparemment fondé pour des Antonistes. Ce doit être celle que l'*Inventaire-sommaire* (G. 1003) appelle la « chapelle de la halle, sous l'invocation de saint Nicolas. »

Le même *Inventaire* mentionne aussi (G. 1003 ; la plus ancienne pièce de 1618) une « fondation faite à la chapelle Saint-Sébastien érigée dans l'église d'Amance ».

Nous lisons dans les *Communes* que les tisserands avaient une chapelle sous l'invocation de sainte Lucie.

Le Pouillé de 1768 cite enfin « une chapelle de Sainte-Barbe et de Saint-Adrien, dont les marguillers étaient collateurs ». (*Communes de la Meurthe.*)

Il est probable que plusieurs des fondateurs de ces chapelles sont enterrés dans l'église ; c'est pourquoi il nous a paru utile d'en indiquer les dates et les vocables. Mais il est temps de passer à l'étude des pierres tombales, que nous avons essayé de ranger dans l'ordre chronologique ; cependant nous mettrons à la fin celle de Jean de Guebenhousen, qui doit être l'une des plus anciennes, parce que nous n'avons guère pu y déchiffrer que le nom.

Anciennes tombes.

Les monuments funéraires qui existent dans l'église d'Amance consistent tous en pierres tombales, à l'exception de celui de Charles Antoine de Vallée (§ 9), qui date de 1830 et provient d'un ancien cimetière ; nous consacrerons un paragraphe à chacun des principaux et réunirons à la fin les épitaphes qui n'offrent plus que des vestiges insuffisants pour permettre de déterminer leur destination exacte. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la plupart de ces dalles sont fort détériorées et l'on ne peut rien affirmer touchant leur emplacement primitif.

1. *Agnès (?) femme de Jean Gerlet.*
1483.

La pierre tombale sur laquelle nous trouvons la plus ancienne date, se voit vers le milieu de la nef, du côté de l'épître. Le centre est nu ou fruste ; sur les quatre côtés, on lit, en caractères gothiques :

Cy gist honorable || ..... jadit femme... Jean Gerlet en son viuant || receveur damance Cui || trespassa le xv iour de septembre M iiii^c iiii^xx *et* trois.

C'est-à-dire :

Ci gît honorable N., jadis femme de Jean Gerlet, en son vivant receveur d'Amance, qui trépassa le 15^e jour de septembre 1483.

Les deux dernières lettres de *receveur* sont remplacées par l'abréviation en forme de 3 ; le *c* de *cui*, pour *qui*, ressemble à un G gothique ; la conjonction *et* est figurée par le signe en forme de *z* allongé, barré au milieu.

Les personnages mentionnés dans cette épitaphe sont probablement les parents de Jean Gerlet (1), anobli en 1500, qui fit tant de bien à l'église d'Amance.

Dans son *Nobiliaire*, Dom Pelletier a consacré à ce dernier l'article suivant :

« Gerlet (Jean), natif d'Amance, maître de la chambre aux deniers de Lorraine, fut annobli par lettres de René II, expédiées au mois de décembre 1500. Porte d'or, à la fasce de gueules, chargée en cœur d'un alérion d'argent ; et pour cimier un bras armé tenant en sa main un

(1) M. L. Larchey (*Dictionnaire des noms*) considère le nom de *Gerlet* comme une forme intervertie de *Grelet*, signifiant ordinairement un homme grêle et fluet ; mais il signale plusieurs exceptions, pour lesquelles nous renvoyons à son intéressant ouvrage.

dard qui part d'une nuée d'azur aux deux ailes d'or, à lambeaux de même et de gueules. *Fol. 19, régist. 1506 et 1510.*

« Jean Gerlet devint président des comptes de Lorraine, et épousa Catherine Warin, veuve de Mengin Schoel, *dit* de Saulxures, seigneur de Dompmartin-sous-Amance, grand fauconnier de Lorraine, et fille d'Antoine Warin *dit* de Clemery, seigneur dudit lieu, et de Claude de Revigny : Catherine Warin étoit morte le 8 janvier 1544, que Mengette Colart, veuve de Didier Bertrand, René Warin, seigneur de Clemery, et Antoine de Saulxures, transigèrent sur sa succession mobiliaire. »

Les armoiries de Jean Gerlet furent évidemment inspirées par celles de sa femme, dont le père, anobli en 1474, portait : *d'argent, au chef d'azur, chargé d'un alérion d'argent ;* il y a simplement modification de deux émaux et abaissement du *chef* au milieu de l'écu, en manière de *fasce.* Dans la suite, le *chef* des Warin s'est souvent transformé en un *coupé*, et, d'après quelques auteurs, les émaux auraient varié. Cette famille abandonna, du reste, son nom primitif pour ne plus porter que celui de *Clémery :* elle contracta des alliances avec plusieurs anciennes maisons et devint très puissante. Husson-l'Escossois lui a consacré un article dans son *Simple crayon*, par où l'on voit qu'il y aurait erreur à regarder cet ouvrage, si recherché, comme affecté spécialement à l'ancienne chevalerie.

Peut-être y a-t-il lieu de rapprocher ces armoiries de celles de Christophe Lombart dit Husson, anobli en 1617 ; entre autres considérations, les lettres portent « qu'il est entré par mariage en alliance de familles nobles et honorables, » etc ; l'écu de ses armoiries était : *d'azur, à la fasce ondée d'or, chargée d'une aiglette éployée* (1) *de sable, et ac-*

(1) Beaucoup d'auteurs pensent que le mot *éployé*, qui se rapporte toujours à l'aigle, signifie *à deux têtes ;* mais, en Lorraine, il semble

compagnée de trois fleurs de lis d'argent, deux en chef et une en pointe (1). »

Mais il y a lieu surtout de faire remarquer leur entière similitude, dont on ne voit pas le motif, avec les armes de Nicolas Dupuis, peintre, originaire de Pont à-Mousson, anobli en 1706 (2).

La citation suivante se rapporte, sans doute, aux personnages mentionnés dans l'épitaphe et nous donne, croyons-nous, le prénom de la défunte :

« Barbe de Fénétrange, comtesse de Moers et de Saverden, ascence, le 23 juillet 1481, une masure avec ses usuaires, séant au bourg d'Amance, à *Jean Gerlet*, échevin d'Amance, et à *Agnès*, sa femme (3). »

La table de l'Inventaire Dufourny mentionne les actes suivants qui se rattachent, — sauf un, sans doute, — à Jean Gerlet, anobli en 1500 ; on aimera peut-être à en retrouver ici l'indication.

« Gerlet d'Amance (Jean), noble homme, maître en la chambre des deniers du Roi de Sicile, commissaire en 1500. T. 3, p. 383-386. — En 1502. T. X, partie II, p. 134-137. T. 6, p. 312. — Trésorier général de Lorraine, en 1508. T. 6, p. 3.

« Gerlet (Jean), d'Amance, gouverneur des salines de Salone en 1503. T. 9, p. 601.

« Gerlet (Jean), secrétaire et chambellan des ducs de

qu'il ne faille, le plus souvent, l'entendre que dans le sens du déploiement des ailes, puisqu'on le rencontre joint aux termes *impérial* et *à deux têtes*, avec lesquels il ferait pléonasme ; d'ailleurs, au cas particulier, la gravure représente une aiglette ordinaire, un alérion primitif.

(1) Dom Pelletier, p, 496-497.

(2) *Idem*, p. 220.

(3) Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, art. *Amance* (t. I. Suppl., col. 16). Cf. Lepage, *Communes*, I, 23, d'après lay. *Amance*. — La réimpression de la *Notice de la Lorraine*, faite vers 1840, reproduit inexactement ce passage, ainsi que beaucoup d'autres.

Lorraine, achette le bois de Brin en 1504. T. 3, p. 346. — Feu Jean Gerlet, président des comptes de Lorraine ; sa veuve, Catherine Varin, cède à Claude Gerlet, chanoine de Toul, une rente, en 1528. T. X, p. 138. — La même veuve était morte en 1539. T. 3, p. 849. »

On a vu plus haut « Claude Gerlet, chantre et chanoine de la cathédrale de Toul, et curé d'Amance », fonder en 1529 la chapelle dite de la Passion. Il était sans doute frère de Jean, l'anobli, dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires. En vertu de ce testament fut fondée la chapelle de saint Jean-Baptiste et de sainte Catherine, les patrons du défunt et de sa femme.

On paraît distinguer une chapelle particulière en l'honneur de sainte Catherine, que l'on croyait fondée par une *Catherine Gerlet*. Ne s'agirait-il pas plutôt de la femme de Jean Gerlet, Catherine Warin ?

Depuis quelques années, nous avons recueilli d'autres renseignements sur Jean Gerlet ; mais ils allongeraient trop cet article et ne sont point nécessaires ici.

2. *Jeanne Sauvage* (?) *femme de Thomas Bastien* (?).
1560.

La tombe qui suit, placée dans la nef du côté de l'évangile, est fort détériorée.

Nous y avons déchiffré, sur les bords :

Cy gist noble femme || marihi *(sic)* sawaige qvi fvt feme .... (martelé) || .... *qui trespassa de ce* || siecle le xx (?) de may mil v^{c} lx. priez diev povr elle :

On voit aussi les restes d'un écu en losange, *parti*, au 1er lisse ou fruste, au 2^{e} à une trompe de chasse surmontée d'une flèche inclinée en bande.

Ce *parti* convient bien aux armes de la famille Sauvage ; la défunte ne serait-elle pas « Jeanne Sauvage », femme de « Thomas Bastien », et mère de « Suzanne Bastien, qui

épousa Jean Dattel, d'Amance, et dont le nom reviendra plus loin ? Jeanne était apparemment fille de l'anobli que Dom Pelletier rappelle dans l'article suivant :

« **Sauvage** (Nicolas), capitaine gruyer et receveur de Boulay, dont le grand père, nommé François Sauvage, résident à Nomeny, avoit été annobli en 1528 par le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, fut annobli par lettres du grand duc Charles, données à Nancy le 20 avril 1581. Porte d'azur, à la trompe d'or, surmontée d'un fer de lance d'argent mis en bar *(sic)*, au chef d'or ; et pour cimier un homme sauvage au naturel naissant, revêtu et chargé de poil d'or, tenant de la dextre un dard ferré et empenné d'argent, emmanché d'azur. *Fol. 185, registre 1582.* Les lettres de S. A. portant mandement aux gens de ses de ses comptes de Lorraine d'entériner celles de noblesse dudit Nicolas Sauvage, sont du même jour et de la même année. *Layette cottée annobliss. num. 207.* »

3. *Familles Jacquot, Baudin, etc.*
1580.

Une grande pierre tombale, enlevée de l'avant-chœur, offre à la partie supérieure trois écussons, désignant un mari et ses deux femmes :

Le premier a, en effet, la forme masculine ; malheureusement, il est entièrement fruste. Des deux suivants, en losange, l'un montre un *parti* où il semble qu'on distingue, au 1er, un lion, au 2e, trois petits objets allongés, rangés en fasce ; l'autre présente les armes de la famille Baudin, c'est-à-dire une *hamade*, accompagnée de trois losanges.

Sur les bords, est inscrit, en minuscule gothique :

Cy gist noble fem*me*..... cuet que fut femme a *noble ?*(conioinct.... *jacquot receveur damance ... aquelle décéda de ce siècle* le ii de juillet *153*.. priez dieu pour elle.

Puis, au milieu, au-dessous des écussons, on lit :

CY GISENT AVSSI LEDIT
noble HOMME NICOL*as*
JACQVOT. RECEPVEVR ET
prevost DAMACE QVI
DECEDA LE IX^e^ IOVR DE
NOVEMBRE 1580
ET NOBLE FEMME DION
BAVLDIN SA SECODE FEM
ME LAQVELLE TRESPASSA
LE XXII^e^ IOVR DE DECEMBRE
SVYVANT. PRIES DIEV POVR
LEVRS AMES

Dom Pelletier mentionne cinq familles nobles appelées Jacquot, mais nous ne savons à laquelle rattacher le personnage cité dans l'épitaphe ; nous ne pouvons, non plus, rien dire de la première femme. Quant à la seconde, il est probable qu'elle était fille de l'anobli à qui Dom Pelletier a consacré l'article suivant :

« **Baudin** (1), *dit* **de Salone** (Mathieu), gouverneur de la saline de Châteausalin, fut annobli par le duc Antoine le 28 octobre 1542. Porte d'azur, à une hamade d'or en fasce, accompagnée de trois macles de même, deux en chef et une en pointe ; l'écu surmonté d'un armet morné, orné de son bourlet, et d'un lambrequin aux métail et couleur de l'écu.

« MATHIEU BAUDIN fut père de Jean, qui épousa Cath. Falquestain, dont il eut Charles Baudin, châtelain de Château-Brehain, qui épousa Barbe Sport, de laquelle il eut Chris-

(1) M. L. Larchey (*Dict. des noms*) explique ainsi ce nom : « BAUDIN. 1° Nom de saint qui est une forme du vieux nom germanique *Baldin* (1088), dérivé de *bald* : hardi ; 2° abréviation de Thibaud. L'abbé Brizard (XVIII^e^ siècle), a trouvé dans une charte les deux noms Thibaud et Baudin, qualifiant la même personne. » — Suivant le même auteur, le prénom *Dion* est une abréviation de *Dadon*, dérivé de *Didier* (*Desiderius*).

trophe de Salone, écuyer, qui prit alliance avec Dieudonnée Le Changeur. »

4. *Familles Mory, de Nay, Brigeot.* 1602 1611.

Voici encore une grande pierre tombale récemment extraite du pavé de l'avant-chœur. Elle porte, dans le haut, deux écus accolés ; l'un, *a un chevron*, est surmonté d'un armet morné de forme ancienne, avec cimier peu distinct : il désigne le mari ; l'autre, ne laissant plus voir qu'un *parti*, appartient à la femme. Ce sont, comme on le verra, les armoiries d'André Brigeot et de Françoise de Nay.

On lit sur les quatre côtés :

CY GIST *damoiselle* (?) ANNE DE MO ‖ RY VIVĀTE FEME A NOBLE ANTHOINE DE NAY RECEVE*ur du* DO MAINE DE *Son Altesse* (?) A NĀCY LAQ. ‖ DECEDA AV LIEV DAMĀCE LE 4 MARS 1602 PRIE DIEV PO SON AME.

Les deux dernières lettres de *domaine* sont accolées, ainsi que les deux lettres de l'article *au* ; le 2 de *1602* est en forme de Z.

Dans le milieu, au-dessous des armoiries, est gravé :

AVSSI. GIST NO*ble Fran*COI*se*
DE NAY VIVA*nte* FE*me* A NOB*le*
ANDRE BRIGEOT CAPITAINE
PREVOST D'AMAĀCE COTRE
ROLLEVR (1). ES. RECEPTE ET..
gruerie... DVDICT LIEV
LAQVELLE. DECEDA LE 21
DECEMBRE 1611 AAGEE. DE
14 ANS DEUX MOIS PRIES
DIEV POVR SO AME

(1) *Contrerolleur*, contrôleur.

Les deux lettres de *ANSSI* sont accolées.

Antoine de Nay (1), dont il ne faut pas confondre la famille avec celle des *de Nay*, comtes romains et de Réchicourt, avait été anobli en 1578, et ne paraît pas avoir laissé de postérité masculine.

Dom Pelletier lui a consacré l'article suivant :

« **Nay** (Antoine de), receveur de la châtellenie de Nancy, fut annobli par lettres du grand duc Charles, données en ladite Ville le 12 août 1578. Porte d'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de trois rouës d'or posées deux et une ; et pour cimier un croissant d'argent, surmonté d'un homme armé et naissant, tenant de la dextre sur son épaule une lance férée d'argent, le bâton d'or, au pannonceau d'azur, et de la sénestre portant une targue d'azur à une rouë d'or. *Trésor des chartres, fol. 309, reyist. 1577, 1578.*

« Antoine de Nay avait épousé noble Anne de Mory, inhumée à Amance le 4 mars 1602, et dont il avoit eu Françoise de Nay, qui épousa noble André Brigeot, capitaine-prévôt de ladite ville, et laquelle y décéda le 21 décembre 1661 (*lire* 1611), âgée de quatorze ans. »

Il y a lieu de croire, bien qu'on ne trouve pas son nom dans le *Nobiliaire*, qu'Anne de Mory (2) était fille de Jacques de Mory, de Tonnoy, anobli en 1587 (3) qui épousa Jeanne Didelot.

L'origine de Jacques de Mory n'est pas très bien éluci-

(1) M. L. Larchey ne donna pas cette forme, ni celle de *Ney* ; on trouve dans son *Dict. des noms* : « Nais. Naïf (oil.). » et « Nee, Lieu humide, marécageux (oil.) ».

(2) M. L. Larchey donne *Mory* comme une variante de « *Maury*, forme méridionale de Maure, ou abrévation d'Amaury ». La seconde signification doit être, ce nous semble, la plus fréquente ; mais la première explique les *armes parlantes* de plusieurs familles qui portaient dans leurs écussons, ou en cimier, des « têtes de *maures* ».

3) *Nobiliaire*, p. 586.

dée (1) ; il y a lieu de faire remarquer l'analogie de ses armes avec celles de *Mengin Schouel* dit *de Saulxures* (village situé près de Nancy et non loin d'Amance), où il était né.

Ce dernier, anobli en 1503, portait, croit on : *Parti, bandé et contrebandé d'or et de sable :* et Jacques de Mory : *Parti, bandé et contrebandé ondé d'or et d'azur.* On a vu plus haut que Catherine Warin de Clémery, femme de Jean Gerlet, avait été auparavant mariée à ce même Mengin Schouel de Saulxures ; ainsi, des liens de parenté devaient exister entre toutes ces familles, à cause des enfants nés de ces différentes alliances et de mariages que leur postérité avait contractés dans la suite.

Cependant il se pourrait aussi qu'Anne de Mory descendît de Jean, anobli en 1535, qui portait : *De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or :* cimier, « *une tête de nègre au naturel pannachée desdits métaux et couleurs* (2) ». André Brigeot, gendre d'Anne de Mory, reçut les mêmes armoiries, ainsi qu'on va le voir : il serait donc permis de supposer qu'il les emprunta, non pas à sa femme directement, parce que la famille s'y sera sans doute opposée, mais à la mère de sa femme, dont les parents n'auront pas mis obstacle à ce choix. Ce ne sont là que des conjectures ; cependant elles peuvent servir à trouver la vérité.

André Brigeot (3) reçut des lettres de noblesse en 1608.

(1) V. *Généalogie et journal de famille de Mory d'Elvange*, par l'abbé Guillaume, dans les *Mem. de la Soc. d'Arch. lorr.* de 1881. — V. aussi notre article *Une erreur de Dom Pelletier. Mercy, Morcy, Mory ;* Nancy, 1885.

(2) Cette « tête de nègre », ou tête de Maure, est *parlante*, ainsi que nous l'avons expliqué dans l'une des notes précédentes.

(3) M. L. Larchey ne donne pas ce nom, ni son similaire *Bregeot* v. le *Nobiliaire* ; on doit sans doute les rapprocher de *Bregeon*, que cet auteur regarde comme une forme de *Bergeon*, mais dont il ne fournit point l'explication d'une manière précise.

Voici le commencement de l'article dans lequel Dom Pelletier traite de sa famille :

« **Brigeot** (André), conseiller-secrétaire ordinaire de feuë S. A., prévôt et controlleur des recettes et gruërie d'Amance, fut annobli par lettres de Henri, duc de Lorraine, données à Nancy, le 6 août 1608. Porte de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or, deux en chef et une en pointe ; et pour cimier une tête de maure au naturel, environnée de deux pennes. *Fol. 245. v. régist. 1623.*

« André Brigeot, fils de Demange Brigeot, échevin en la justice d'Amance et de N.... l'Allemand, avoit épousé : 1° Françoise de Nay, morte le 21 décembre 1611, âgée de 14 ans et deux mois ; et 2° par contrat passé à Amance pardevant Collin, tabellion, le 12 mai 1612, Françoise Dattel », dont il eut, entre autres enfants, « Louis Brigeot, capitaine et prévôt d'Amance, controlleur en la gruërie des bois dudit lieu », et « André Brigeot, II^e^ du nom, capitaine-prévôt d'Amance ».

On retrouvera plus loin (Principales inhumations) l'inhumation, dans la même église, de *Françoise Brigeot*, morte le 20 mai 1706, âgée de plus de cent ans

Françoise Dattel, dont nous rencontrerons aussi plus loin la famille, était fille de Didier II et de Françoise de Mussey.

La tombe qui fait l'objet de ce paragraphe est conservée ; on l'a replacée vers le bas de l'église, côté de l'évangile.

3. *Familles Dattel, Pigeollet, Bastien.*
1614.

Dans la nef, du côté de l'évangile, est une assez grande tombe, sur laquelle nous avons lu :

Cy gist noble femme Heillovy
Pigeollet vivante espovse a
noble homme Didier D'attel Grvyer
d'amance laq^le^ deceda le 3^e^
de decembre . . .
Cy gist avssy *Damoiselle* . . . .
Svsanne bastienne (*née à ?*) . . .
metz viva*nte* fe*mme* . . .
a noble homme . . .ve . . . . . .
. . . . . recepveyr d'amance
. . . . . .
char.. in(?) elle trespassa
le der^r^ iovr de septembre 1614
Pries diev povr levrs ames

Au-dessous se trouvent les armoiries de la famille Dattel : un écu, à trois tours, posées 2 et 1 ; et, pour cimier, une tour entre deux pennes, le tout supporté d'un casque, orné de lambrequins.

Voici le commencement de l'article consacré par Dom Pelletier à cette famille, où il nomme Didier et sa femme, Hellouy (1) Pigeollot (*sic*) (2).

« **Dattel** (Didier), gruïer d'Amance, fut annobli par lettres données par le duc Antoine le 20 août 1541. Porte d'azur à trois tours d'argent massonées de gueules ; et pour cimier une tour de l'écu entre deux pennes.

« Je n'ai point trouvé cet annoblissement au trésor des

(1) Prénom à rapprocher de *Helouis* et *Heluis*, qui, suivant M. L. Larchey, offrent le même sens qu'Hellouin :

« Nom de saint. En latin *Herluinus*. Du vieux nom germanique *Herlouin* (comte-ami), 762 » ; ou « doivent venir également de *Erl* (comte), mis en opposition avec *wis* (sage). Le seul exemple cité par Forstemann est *Erlois* »

(2) M. L. Larchey ne donne pas ce nom, qui est peut-être à rapprocher de « Pigeat. Noir et blanc, rouge et blanc (Poitou). Surnom de visages grivelés ou de chevelures grisonnantes ». Voir aussi : « Pigeart, Pigeard, Pigeat. Taché de rousseur (oc.). »

chartres, je l'ai tiré d'un jugement souverain rendu le 29 octobre 1674, par M. l'intendant de Metz, en faveur de Charles-Henri et Jean-François Dattel ; et dans lequel jugement sont rapportés, entr'autres pièces, les lettres originales d'annoblissement, accordées à Didier Dattel, à la prière de maître René Boudet, maître des requêtes de Lorraine.

« Selon les mémoires domestiques de cette famille, elle tire son origine de Sicile, et a apporté sa noblesse d'Italie en Lorraine ; mais comme ils ne nous ont point été communiqués, et que nous n'en avons point de preuves, nous commençons l'époque fixe de sa noblesse au tems que le duc Antoine accorda des lettres de noblesse à Didier I, qui avoit épousé Hellouy Pigeollot, et dont il eut : 1° Didier qui suit (seigneur voué de Champenoux) ; 2° Barbe, femme de Jean Deschamp ; 3° Jean, qui a fait la branche des seigneurs de Marzéville.

« Le 10 mai 1544, Didier Dattel et Hellouy sa femme firent un acquêt, dans lequel ledit Didier est qualifié noble homme et gruïer d'Amance. Ils en firent encore d'autres le 29 septembre 1573, et le 21 juillet 1584, dans lesquels il prend la même qualité.... »

Plusieurs descendants de Didier d'Attel se rattachent à Amance. Son fils aîné, Didier, voué de Champenoux, y habitait. Le second, Jean I, fut « gruïer, receveur et cellerier d'Amance et de Châteausalin ». Celui-ci eut également deux fils, dont le premier tint la charge de « gruïer et receveur d'Amance », et l'autre, Didier, tige des seigneurs de Veinsberg et de Luttange, devenu maître échevin de Nancy en 1624, conseiller d'Etat de S. A. et de l'empereur Rodolphe II, fut « capitaine héréditaire du château d'Amance ».

On trouvera plus loin (Principales inhumations), mention de *Françoise d'Atel*, morte le 30 mars 1699, âgée de 49 ans, et enterrée dans la même église.

« Suzanne Bastien, fille de Thomas Bastien et de Jeanne Sauvage », est la femme de « Jean Dattel, second fils de Didier Dattel et de Hellouy Pigeollot... gruïer, receveur et cellerier d'Amance et de Châteausâlin, et seig. voué de Champenoux ». Dom Pelletier leur donne cinq enfants.

On remarquera que, suivant un vieil usage dont on retrouve encore quelques traces dans les campagnes, le nom de Suzanne *Bastien* (1) a reçu, dans l'épitaphe une terminaison féminine. De même, en parlant des enfants, on ajoutait souvent un *s* au nom de famille, précédé de l'article *les*. Ainsi, étant donné un personnage nommé *Maillet*, on appelait sa femme *la Maillette*, et ses enfants, *les Maillets*. Plusieurs de ces formes détournées se sont transmises à la descendance et ont fini par devenir des vrais noms de famille (2).

La tombe dont nous venons de parler est aujourd'hui replacée au bas de l'église, du côté de l'épître.

6. *Joseph Bernel et Reyne Hannus, sa femme.*
1702.

Cette tombe offre, sur ses contours, une inscription en caractères gothiques, dont nous n'avons pu déchiffrer que ces mots :

Cy gist hon. Clavde... || en s*n ricant tab*ellion contrerolle*ur et g*ade || dv écel baner... *nan* || ev qvi deceda le.. mars 160. *Priez* Diev povr lvy.

(1) *Bastien*, avons-nous besoin de le rappeler, est une abreviation de *Sebastien*.

(2) Cf. nos articles *L'eglise de Maxeville*, 1889, p. 46-47, et *Note sur l'origine de Florentin le Thierriat*, 1882, p. 2, note 1.

Au milieu, on lit :

CY GIST.. R*EyNE* HAN
NVS *femme* DE MR^{e} (1)
IOSEPH *Ber*NEL GREF
FIER ORDINAI^{re} DAM
ANCE QVI DECEDA
LE 18^{e} 8^{bre} 1702 *agée*
DE 39 A*ns* PRIEZ
DIEV POVR SON AME
Cy gist le S^{r} Joseph
*bern*EL DE SON *vivant re-*
CEVE (2) ET *garde marteau*
EN LA *prevoste et gruerie*
DAMANCE, LEQVEL APRES A
VOIR VECV DANS LESTI
ME ET CO*nsi*DERATION DV
PVBLIQVE LI IVE (?) EST MORT LE
.. IVIN *16*. 6 AGÉE DE
.. ANS *pries* DIEV POVR
SON AME

M. le Curé veut bien nous écrire qu'il a retrouvé, dans le registre paroissial, l'acte de décès de « Reyne Hannus (3), femme à maître Joseph Bernel (4) », puis (p. 252) celui de Joseph Bernel, garde marteau et ci devant assesseur en la prévôté du dict lieu », décédé le 29 juin 1726, à l'âge de 63 ans ; il fut « enterré dans l'église, en présence d'une grande quantité de monde, tant d'Amance que des lieux

(1) *Maistre.*

(2) *Receveur.*

(3) Ce nom, très répandu en Lorraine, comme prénom (XVI^{e} siècle) et comme nom de famille, provient du latin *Johannes*, au moyen, soit de l'allemand *Hans*, soit, par aphérèse, du roman *Jehans*.

(4) M. L. Larchey ne dit rien de ce nom. Voir comment il explique *Bernet*.

circonvoisins». Dans les extraits qui nous ont été envoyés, on verra aussi (Principales inhumations) mention de *François Hanus*, prévôt et maître échevin d'Amance, mort le 18 novembre 1687, à Nancy, et enterré dans l'église Saint-Sébastien.

7. *Claude Eyther.*
1721.

Une grande tombe enlevée du chœur, côté de l'évangile, portait, d'après M. le curé, l'inscription suivante, grossièrement gravée sur ses quatre côtés ; les noms et titres avaient été grattés; ils sont ici reconstitués d'après les indications précises trouvées dans le registre paroissial des inhumations (f. 183) :

Cy gist Claude Eyther, prévot, gruyer et greffier d'Amance, premier gentilhomme de la vénerie de son A. R., lequel après avoir vécu dans l'estime et considération du monde, est mort en véritable chrétien, le 4 aout 1721, à l'age de 62 ans.

8. *Michel Leclerc, écuyer*
1778.

Durant les travaux exécutés à l'église, M. le curé a trouvé, dans l'autel de N. D. de Pitié, un marbre brisé en plus de quinze morceaux, le fronton légèrement arqué, et portant l'inscription qu'il m'a ainsi donnée :

D. O. M.
Cy gist Mᵉ michel
leclerc, ecuyer,
garde des sceaux
près le parlement
de metz, décédé le
21 7ᵇʳᵉ ....
priez dieu
pour son ame

Le personnage en question est évidemment celui à qui E. Michel a consacré la notice suivante, dans laquelle il indique, comme date mortuaire, le mois de *novembre* 1778 :

« Leclerc (Michel), né le 9 septembre 1708, fut reçu garde-des sceaux de la chancellerie du Parlement de Metz, le 9 mars 1778, et décéda au mois de novembre suivant :

« Plusieurs familles anoblies de la Lorraine ont porté le nom de Leclerc. (Voir Dom Pelletier.) Ce nom a aussi été porté par une famille noble d'orfèvres messins qui a produit le célèbre graveur et ingénieur Sébastien Leclerc. A la fin du XVII^e^ siècle, ce nom devenu illustre dans les arts était encore porté par un orfèvre de Metz, Pierre Leclerc, qui faisait enregistrer en 1696 à l'armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur aux lettres* P. L. *et* C. *d'or, accompagnées en chef de trois étoiles mal ordonnées de même et en pointe de trois roses aussi d'or, posées* 2 *et* 1 [1]. »

9. *Charles-Antoine, baron de Vallée.*
1830.

En entrant dans l'église, on remarque, encastrée dans le mur, en face du bas côté de l'évangile, l'inscription suivante, qui provient d'un ancien cimetière supprimé :

D. O. M.
ICI REPOSE LE CORPS DE
M^r^ CHARLES ANTOINE BARON DE VALLÉE
DÉCÉDÉ LE 9 X^bre^ 1830 AGÉ DE 78 ANS
ISSU D'UNE FAMILLE DONT LE BISAYEUL
DONNA TANT DE PREUVES DE FIDÉLITÉ AU
DUC CHARLES IV. IL AVAIT LES MŒURS PURES
ET LE CŒUR BIENFAISANT, IL ÉTAIT L'AMI
DES PAUVRES ET DES MALHEUREUX

[1] Emm. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, 1853, p. 295.

MODESTE ET PIEUX IL A EMPORTÉ LES
REGRETS DE TOUS.
CE MONUMENT ÉLEVÉ PAR LES SOINS DE Mr
ALEXIS HYACINTHE DE VALLÉE
SON FRÈRE, ANIMÉ DES MÊMES SENTIMENS
LES RAPPELLERA TOUS DEUX A LA MÉMOIRE DE
LEURS AMIS
REQUIESCANT IN PACE.

Cette famille descend de Jean Vallée, de Nancy, anobli en 1603. Elle s'établit à Amance, par suite d'une alliance avec la famille Seurot. François Seurot, anobli en 1660 après avoir été martyrisé par les Espagnols à cause de son dévouement au duc Charles IV, était natif d'Amance. Le duc Charles IV lui donna des biens dans cette localité. François y mourut en 1708 et fut inhumé dans l'église (1), ainsi que le constate le registre paroissial (f° 75), par la mention suivante que nous communique M. le curé : « Le 28 février 1708 est décédé à Amance noble François Seurot, greffier et receveur d'Amance ; après avoir reçu tous les sacrements requis à salut, a été inhumé au chœur, le 29 du même mois et année, du côté de l'épître, au-dessus de la place des gruiers du dit Amance, qui est au-dessous des deux marches dans la nef, proche l'autel de sainte Catherine. » *Signé :* Alary, curé.

Une pierre tombale très ancienne se trouvait encore à la place indiquée ; malheureusement elle était fort détériorée, et les restes de l'inscription complètement illisibles.

Au nombre des quatre filles de François Seurot, Dom Pelletier nomme Madeleine Seurot, « première femme de Philippe François Henry de Vallée, seigneur du fief de Rutemberg, etc., capitaine aux gardes de S. A. R., et créé ba-

(1) Ainsi que sa femme ; v. Principales inhumations, 1712.

ron d'Estricheville le 10 janvier 1725 (1) ». Dès le 28 mai 1714, il avait obtenu des lettres de gentillesse.

10. *Jean de Guebenhousen.*

Cette petite tombe, placée assez haut dans la nef, du côté de l'évangile, était sans doute l'une des plus anciennes ; nous la plaçons néanmoins en dernier lieu à cause du peu renseignements que nous en a fourni l'examen. Elle nous a plus, en effet, laissé lire, sur ses bords, que les mots suivants, en minuscule gothique :

. . . . . noble homme (?) Jean de Guebenhussey. . . . it priez dieu pour. . . . . .

Les lettres de la fin du nom de famille ne sont pas certaines.

Le défunt était, sans doute, proche parent de « Cæsar de Guebenhousen », anobli en 1513, — fils de « Henri de Guenbenhousen, châtelain du châtel de Viviers », — qui épousa « Dion, fille de feu le prévôt Barthelemy d'Amance ». Cette famille portait : *De gueules au crible d'argent* (2).

11. *Tombes diverses.*

1. Une petite tombe, du côté de l'épître, transportée au bas du côté opposé, offre sur son contour les restes suivants d'une inscription en minuscule gothique :

Cy gist vene^ble et discrete personne (?) messire D. . . . re. . . . . le . . . . . doctobre. . . . . priez dieu q. luy face mercy . . . . . .

Cette tombe paraît être du commencement du XVI^e siècle.

Au centre sont deux banderoles pour inscription assez gracieusement disposées.

(1) « L'acte des fiançailles de M. de Vallée avec Madeleine Seurot se trouve au Registre, p. 77 ; 15 septembre 1708. » (Note de M. le Curé.)

(2) Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 331.

La première offre, en caractères latins renaissance : TIBI SOLI DEO GLA (*gloria*) LAVS ET HONOR (1), et la seconde : MISERERE MEI DEVS (2). Entre les deux banderoles se trouve gravé un calice surmonté d'une hostie, ce qui indique évidemment que le défunt était prêtre.

Cette tombe est replacée au bas de l'église, du côté de l'évangile, au-dessous du monument du baron de Vallée.

2. Une autre tombe, du même côté, porte :

CY GIST HONORABLE HOMME NICOLAS DE VIVANT (?) . . . . . .

Et au milieu :

. . . DE CHARMES SVR MOSEL . . . . .
Q DECEDA LE 17 OCT
OBRE 1615.

3. Une troisième porte en caractères gothiques :

Cy gist honorable femme *Ys be le* ? . . . . . .
le *xxi* . . . . de May . . . priez dieu povr elle

(1) « Beaucoup de cloches modernes, dit J.-D. Blavignac (*La cloche*, p. 128), portent TIBI SOLI DEO HONOR ET GLORIA ! On lit déjà cette inscription sur la petite cloche de Moissannes en Limousin, avec la curieuse date MVCLXXV que, dans la contrée, il convient de lire 1575. »

Le texte *Soli deo honor et gloria* se trouve dans la 1re épître de saint Paul à Timothée (I, 17). On le remarque, à Nancy, au-dessus de la porte d'entrée de l'ancienne Maîtrise (place de la Cathédrale, 34) et Lionnois l'avait vu au-dessus de la porte de l'ancienne cure de Saint-Evre, avec les armes de la ville et la date 1610 (*Hist. de Nancy*, I, 282). M. X. Barbier de Montault le cite sur une maison à Mosnac, Charente-Inférieure (*Traité pratique*, II, 235-236). On le lit sur un teston de Maurice, prince d'Orange, de 1621 (Poey-d'Avant, n° 4590; *Catalogue* Robert, IVe partie, p. 76) et sur un « pistolet » (monnaie) d'or de Frédéric-Henri de Nassau, 3e fils du Taciturne (*Cabinet Verlecker*, II, 18). Ciaconius (II, 194) donne pour armoiries à saint Bonaventure, avant son cardinalat, le nom de Jésus IHS entouré de rayons, dans un cercle portant SOLI DEO HONOR ET GLORIA. Voir aussi mon article *la Cloche d'Héricourt, Haute-Saône*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1894, et mes *Sculptures portières de maisons particulières en Lorraine*, nos 30 et 66.

(2) Commencement du psaume L, fréquemment inscrit sur les tombes des XVIe et XVIIe siècles.

4. Celle ci n'offre plus que ces mots :

*Cy gist honn*ESTE HOME PETIT (?) . . . . . EN SON VIVANT . . . . .

5. Une dernière enfin, ne laisse plus déchiffrer que le nom de GEORGE.

Nous ne savons si c'est un prénom ou s'il s'agit d'un membre de l'une des cinq familles Georges qui furent anoblies. Dans les articles de Dom Pelletier sur elles, il n'est question d'aucun personnage ayant habité Amance.

Inscription du clocher.

Afin de compléter, autant que le permettent nos notes, l'épigraphie de l'église d'Amance, pour les temps antérieurs à la Révolution, reproduisons encore l'inscription suivante. On la remarque, grossièrement gravée et en partie martelée, sur une pierre rectangulaire, à fronton circulaire en retraite, qui est encastrée dans le mur du porche, du côté de l'épître :

CETTE
PREMIER
PIERRE A ETE POSE
PAR... CHARLES
GRANDJEAN.....
.....TS PRE (1)
ET CURE DAMANCE
L]AITRE ET DOMMARTIN (2)
CONSEILLER DU BVREAV
ECCLÉSIASTIQVE ET
.....
.....
LE 23 AVRIL 1774.

(1) Prêtre.
(2) L'*r* est figuré par le premier jambage pointu de l'*u*.

Principales inhumations faites dans l'église d'Amance,

d'après les registres paroissiaux.

M. le curé a eu l'excellente pensée de rechercher, dans les registres mortuaires de la paroisse, les indications d'inhumations faites dans l'intérieur de l'église ; il a bien voulu nous communiquer le résultat de son travail, que nous nous empressons de publier ; on y remarquera nombre de mentions curieuses et de noms intéressants.

1685, 6 avril. — *Dominique Vitte*, âgé de 75 ans, décédé à Amance, après avoir reçu tous les s acrements nécessaires à (son) salut, et a été enterré dans l'église paroissiale à côté de l'autel de N.-D. du Rosaire, à l'évangile.

1686, 10 juin. — *François Thirion*, âgé de 40 ans, enterré dans l'église.

1686, 24 octobre. — Le sieur *Jean-Jacques-Chrysostome de Sainte-Croix* (1), substitut de Mons[r] le procureur général dans la prévosté et office d'Amance, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, est décédé à Laistre, le 24 octobre 1686, et a été enterré dans l'église paroissiale d'Amance, le 28[e] du dict mois, par mois (*sic*) soussigné : Flocard, curé.

1687, 8 juillet. — Dam[elle] *Lucie Hardy*, femme au sieur Henry Sarragosse, 48 ans, enterrée dans l'église d'Amance, contre la chapelle de N. D. de Pitié.

1687, 18 novembre. — Le sieur *François Hauus*, prévost et m[e] eschevin d'Amance, âgé d'environ 36 ans, est décédé à Nancy, après avoir reçu tous les sacrements nécessaires à salut, le 18 novembre 1687, et enterré dans l'église parois-

(1) De sa seconde femme, Françoise Dattel, qu'il avait épousée en 1612, André Brigeot, cité précédemment, eut : « 3[e] Dorothee, mariée à *Claude de Sainte-Croix*, » (Dom Pelletier, p. 89). Cette famille était donc connue à Amance. Le même *Nobiliaire* (p. 5) mentionne le mariage, en 1696, de Christophe-Albert d'Alcheidt avec *Françoise de Sainte-Croix*

siale de Saint-Sébastien du d. Nancy, à côté du pulpitre de l'évangile (Cf. § 6).

1689, 20 février. — *François Bénin*, dit La Chapelle, enterré dans l'église d'Amance.

1689, 28 octobre, — *Pauline Hallemant*, habitante d'Amance, aagée d'environ 100 ans, enterrée dans l'église du dict Amance.

1694, 17 décembre. — Le Sieur *Charles Dupont*, prévost et juge royal de la prévosté d'Amance, 52 ans ; enterré dans l'église paroissiale.

1697, 13 mai. — *Agnès Camson* (?) de la Tour (1), agée de 50 ans, cy-devant épouse du sieur Charles Dupont, vivant prévost et juge royal d'Amance, est décédée à Nancy le 13 mars 1697 et a été enterrée dans l'église paroissiale du dict Amance le 14e jour, même mois.

1699, 28 mars. — *Barbe Gesnel*, femme de François Léonard, 33 ans, enterrée dans l'église d'Amance.

1690, 30 mars. — *Damoiselle Françoise d'Atel*, d'Amance, âgée d'environ 69 ans, enterrée dans l'église (2). (Cf. § 5.)

1699, 5 avril. — *Anne Colin*, femme à Dominique Cottel, 75 ans, enterrée dans l'église.

1701, 27 décembre. — *Élisabeth Palot*, 65 ans, enterrée dans l'église.

(1) Sans doute *Cauchon de la Tour*. André Brigeot, déjà connu, et Françoise Dattel, mariés en 1612, eurent pour enfant : « 2e Marie, femme de *Charles Cauchon de la Tour* (D. Pelletier, p. 89). Pierre Paton, anobli en 1565, fut père de Jean et aïeul de Marguerite Paton, femme de *Didier Cauchon de la Tour* (*Ibid.*, p. 617).

(2) Sans doute « Françoise Dattel, mariée, par contrat du 9 septembre 1633, à Gérard Vivin (*sic*), échevin d'Amance ». Elle était fille de Jean-Pierre Dattel, seigneur voué de Champenoux, et de Judith de Falaise (Dom Pelletier, p. 187).

Le mari est évidemment le même que « Gérard Vivien.., maître echevin en la prévôté et controlleur en la gruerie d'Amance », cité dans les lettres patentes d'anoblissement de son petit fils Charles Didier Vivien, en 1736. (*Ibid.*, p. 831.)

1702, 18 octobre. — *Reyne Hannus*, 39 ans, femme de Maître Joseph Bernel, habitant d'Amance, y est décédée le 18 octobre 1702, après avoir reçu les sacrements nécessaires à salut, et enterrée dans l'église du dict Amance, le 19e du même mois. Alary, curé (V. § 6).

1706, 23 mai. — Le 23 may 1706, est décédée *Damoiselle Françoise Brigeot*, âgée de 100 et quelques années, après avoir reçu tous les sacrements ; a été inhumée dans l'église paroissiale d'Amance (1) (Cf. § 3).

1708, 28 février. — Décès de *François Seurot* (voir § 9).

1708, 29 mars. — *Jeanne Marien* (2), épouse de François René Vivien (3), procureur en la prévôté d'Amance, enterrée dans l'église, près l'autel du Saint Rosaire, au côté de l'épître, joignant le marche pied (4).

1708, 23 novembre. — « Le vingt-troisième novembre mil sept cent huit, est décédé le vénérable *Jean-Claris Flocard*, prêtre et curé d'Amance, Laistre et Dommartin, après avoir reçu tous les sacrements requis à salut, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il a géré la dite cure l'espace de vingt-deux ans, avec édification, bon exemple et profit. A été inhumé le vingt-quatre des dits mois et année, devant le grand autel, du côté de l'Évangile. » Alary, curé.

1709, 20 janvier. — *Balthazard Léonard*, 72 ans, enterré dans l'église, proche l'autel Saint Sébastien.

1709, 16 octobre. — *Charles Ferry*, greffier en la prévôté

(1) Cette défunte ne nous est pas autrement connue ; sur sa famille, v. le § 4.

(2) Peut-être de la famille Marien anoblie en 1567, qui eut de nombreuses attaches avec Amance.

(3) Sans doute parent de Gérard Vivien, mari de Françoise Dattel, cité plus haut (1699).

(4) Sur la coutume d'enterrer jusque sous le marchepied des autels, cf. notre travail *Bastieux*, 1887, p. 21.

et gruerie d'Amance, 30 ans, inhumé en l'église, trois ou quatre bancs plus bas que la chaise (*sic*) du prédicateur.

1710, 17 février. — *Toussaine Frocault*, enterrée sous le banc de ses ancêtres.

1710, 4 octobre. — *Sébastienne Vitte*, enterrée proche la chapelle Saint-Sébastien, joignant le côté de l'épitre.

1710, 3 décembre. — *André Colin*, avocat à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, 60 ans, enterré dans l'église, proche l'autel du Saint-Rosaire.

1712, 30 mai. — *Anne Couteau*, veuve de François Seurot (1), 65 ans, enterrée dans le chœur, auprès du pilier de la chapelle matutinale.

1716, 10 juin. — *Jean Vénel*, garçon, 40 ans, enterré dans le cimetière, près du petit portail.

1721, 4 août. — *Claude Eyther* (Voir § 7).

1725, 24 novembre. — *Jean Golfier*, auvergnat, enterré dans l'église, vis à-vis le grand portail.

1726, 17 janvier. — *Jacques Prélot*, régent d'école, 40 ans, enterré proche le bénitier du grand portail, dans l'église.

1726, 26 juin. — *Joseph Bernel* (Voir § 6).

1730, 22 janvier. — M. l'abbé *Dominique Lecaque*, ancien vicaire et prêtre habitué d'Amance, 72 ans, enterré, au gré de son humilité, dans le cimetière.

Épitaphes modernes dans le cimetière.

Il peut y avoir quelque intérêt à reproduire dans cet article les épitaphes de deux curés d'Amance, morts en 1816 et 1857 et celles, au nombre de quatre, qui se rattachent à la famille Mac Dermott. Bien que toutes ces

(1) François Seurot, anobli en 1660 et cité plus haut (§ 9), « avait épousé Anne Couteux, fille de Jean Couteau et d'Anne Benoist » (Dom Pelletier, p. 750).

tombes, du XIX^e^ siècle et placées dans le cimetière, ne rentrassent pas dans le cadre primitif de notre étude, nous avons cru devoir accéder aux motifs qui nous étaient donnés de les faire connaître.

N. H. Guerre, curé d'Amance.
1816.

La première épitaphe est gravée sur un marbre rectangulaire, dans un encadrement de pierre formant saillie, avec fronton triangulaire, surmonté d'une croix, le tout encastré dans le mur du clocher, à droite de la porte d'entrée. En voici le texte :

D. O. M.

Cy-Git le corps de N^as^
Hyacinthe GUERRE, Curé
de cette Paroisse, décédé le
11 9^bre^ 1816 agé de 61 ans

——

Respectable et vertueux
Ecclésiastique, père des pauvres,
soutien de l'orphelin, regretté
de tous, particulièrement
de ses parents.

——

qu'il repose en paix.

« M. Guerre, docteur en théologie, nommé curé d'Amance au mois d'octobre 1787, y demeura jusqu'au mois de juillet 1791, époque à laquelle il dut fuir pour échapper à la persécution révolutionnaire. Il se retira à Trèves d'abord, puis à Munster. Au rétablissement du culte, il revint dans sa paroisse d'Amance, où il mourut en 1816 et où son souvenir est encore en bénédiction. » (Note de M. le Curé.)

F.-E. André, curé d'Amance,
1857.

La seconde épitaphe était gravée sur le marbre d'une croix funéraire placée au-devant du monument précédent. M. le Curé nous en a adressé le texte suivant. A une visite ultérieure, nous n'avons pas retrouvé ce monument.

AU PÈRE DES PAUVRES, || A L'AMI DES ENFANTS || PIEUX SOUVENIR. || FRANÇOIS ÉLIE || ANDRÉ, || NÉ A ESSEY-LA-COTE, || CURÉ D'AMANCE || LE 1er JUILLET 1829, || EST MORT || LE 26 Xbre 1857, || UNANIMEMENT REGRETTÉ DE SES PARENTS || ET DE SA PAROISSE.

O VOUS QUI AVEZ ÉTÉ || LES TÉMOINS DE SON ZÈLE, DE SA CHARITÉ || ET DE SA PATIENCE, || NE L'OUBLIEZ PAS || DEVANT LE SEIGNEUR.

Famille Mac-Dermott.

Quatre tombes du cimetière rappellent cette famille ; elles se trouvent près de la porte de l'église, alignées sur le devant du bas-côté de l'évangile. La première consiste en une croix de pierre cantonnée de grosses volutes et dont le bas s'élargit beaucoup ; l'épitaphe est gravée sur la pierre ; au bas se voient deux épées en sautoir, la pointe en bas.

Les trois autres épitaphes sont inscrites sur marbre, ou pierre de teinte noire, encastré dans des stèles de pierre rectangulaires, avec fronton circulaire très surbaissé et en retraite ; au haut de chacune d'elles se voit une croix sur un degré, aux angles intérieurs arrondis.

Voici le texte des quatre épitaphes :

1.

D. O. M.

Ici | REPOSE | LE CORPS | DE Mr MICHEL | MAC DERMOTT | ANCIEN CAPne || D'INFie, DÉCÉ | DÉ LE | 8 ME | SSIDOR | AN 12,

OU | 27 JUIN | AGÉ DE 66 ANS | 1804 (1) | REQUIES | CAT IN | PACE. | AMEN.

2.

D. O. M.

ICI REPOSE LE CORPS DE FRANÇOIS SÉBASTIEN
LOUIS MAC-DERMOTT DE MOYLOIRG
CHEVALIER DES ORDRES ROYAUX
ET MILITAIRES DE S^t LOUIS
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN CAPITAINE D'INFANTERIE
AU SERVICE DE FRANCE
DANS LE RÉGIMENT DE DILLON,
BRIGADE IRLANDAISE

NÉ A VASSY LE 25 MAI 1768
IL A TERMINÉ SON HONORABLE CARRIÈRE
EN LA TERRE DE FLEUR-FONTAINE
LE 12 DÉCEMBRE 1839
DANS LA 72^e ANNÉE DE SON AGE
REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

3.

D. O. M.

ICI REPOSE LE CORPS DE DAME
THÉRÈSE-GABRIELLE-ERNESTINE
DONALD-MAC-DONELL DE SCOTTOSE
DÉCÉDÉE LE 25 9^bre 1817, AGÉE DE 49 ANS
UN MOIS ET DIX JOURS
ÉPOUSE REGRETTÉE DE M^r F^is S^n (2) LOUIS
MARC-DERMOTT DE MOYLOIRG, C^er DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE S^t LOUIS, PROPRIÉTAIRE
A FLEUR FONTAINE, C^ne D'AMANCE.

(1) Cette date est ainsi mal placée, sans doute par suite d'une distraction du sculpteur.

(2) François-Sébastien.

ELLE FUT SIMPLE, MODESTE, COMPATISSANTE AU
MALHEUR, FILLE SOUMISE, ÉPOUSE FIDÈLE, MÈRE TENDRE,
AMIE SINCÈRE. SA PIÉTÉ ÉCLAIRÉE LUI DONNA
LE COURAGE DE QUITTER AVEC CALME TOUS LES OBJETS
DE SON AFFECTION DONT ELLE ÉTAIT ENTOURÉE
QUI LA CHÉRISSOIENT ET VÉNERENT SA MÉMOIRE
REQUIESCAT IN PACE.

4.

D. O. M.

ICI REPOSE LE CORPS DE DAME THÉRÈSE
MAC-DERMOTT DE MOYRLOIRG
ÉPOUSE DE MONSIEUR JOSEPH
DU HOUX D'HENNECOURT
OFFICIER EN RETRAITE
ET CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
DÉCÉDÉE A NANCY LE 13 JANVIER 1847
A L'AGE DE 45 ANS.
SON CORPS A ÉTÉ TRANSPORTÉ A AMANCE
POUR ÊTRE INHUMÉ PRÈS DE CEUX
DE SES PÈRE ET MÈRE

REQUIESCAT IN PACE.

La famille Mac-Dermott ne figure pas dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier ; le *Complément* lui consacre la notice suivante :

« MACDERMOTT (*Michel*), chevalier, capitaine d'infanterie attaché au régiment de Dillon, ci-devant Balkeley, pour le service du Roi, propriétaire du bien franc de Pierre Fontaine (1), demeurant à Nancy, fut maintenu au droit de se qualifier chevalier par arrêt de la Chambre des Comptes du 27 mars 1776. — Reg. B. 264, n° 37.

(1) M. le Curé pense qu'il faut lire *Fleur-Fontaine* (ancien fief, écart d'Amance

« *Armes :* D'argent, au chevron de gueules, chargé de trois croix recroisettées d'or, accompagné de trois têtes de sanglier, arrachées, d'azur, lampassées de gueules, et crinière et muselière d'or, posées deux en chef et une en pointe ; ayant dessus un casque de chevalier, surmonté d'un lion dressé, azur, tenant un sceptre et couronne d'or entre ses pattes de devant ; et pour devise : *Honor et virtus.*

« *Généalogie* depuis Dermot Mac Dermot, issu en ligne directe de Thadée, 44e roi de Conacie, mort l'an 956.

« Il y est dit que c'est sur des preuves pareilles à celles qu'il a produit, que Maurice *Mac Mahon*, capitaine de cavalerie au régiment de Fitz James, a été reçu, en 1761, chevalier de Malte ; que le sieur Mac Mahon Deguilly, au mois de novembre 1757, et Maurice Mac Mahon, son frère, au mois de décembre 1760, ont été reçus dans la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne pour y siéger comme gentilshommes et y avoir voix délibérative (1). »

Tombe de la veuve d'un pensionnaire du roi Stanislas, 1809.

A l'angle sud ouest de l'ancien cimetière, on remarque une petite tombe en forme de croix, dans le genre de la première de la famille Mac Dermott. Elle ne date que de 1809, mais offre un certain intérêt comme rappelant une famille étrangère pensionnée par le roi Stanislas. Voici le texte que j'ai lu :

ICI
REPOSE LE
CORPS DE Dlle MARIE
ANNE CHELKEPFIN
VEUVE DE Mr BALTH
ASARD SCHREBER

(1) H. Lepage et L. Germain *Complément au Nobiliaire de Lorraine de Dom Pelletier*, p. 230.

PENSIONNAIRE DU R
OY DE POLOGNE DECE
DEE LE 25 FEVRIER 18
09 AGEE DE 90 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REP
OS DE SON AME
LA PIETE FILIALE DE M
LE GENERAL JACOPIN
GENDRE ET DE LA
DAME SON EPOUSE, SA FILLE
ONT FONDE CE MONUMENT (1).

Sur le général Jacopin, né à Nancy en 1767, mort à Epinal « quelques années avant la Restauration », on trouvera un article dans la *Biographie de Lorraine*, par Michel (1829, p. 259-260).

Inscriptions des cloches.

L'église d'Amance paraît avoir possédé autrefois plusieurs cloches ; elles furent détruites pendant la Révolution, à l'exception d'une seule, qui, en 1704, avait eu pour parrain et marraine deux enfants du duc Léopold. Cette cloche a été refondue en 1827, année qui suivit le Jubilé ; deux autres cloches de moindres dimensions vinrent, à la même époque, remplacer celles qui avaient disparu.

Nous n'avons pas les inscriptions des anciennes. Monseigneur Mathieu a retracé les amusantes péripéties d'une contestation singulière arrivée, vers la fin du siècle dernier, au sujet des sonneries de cloches, entre le Curé, M. Guerre, et le prévôt seigneurial (2).

(1) Faute de temps et d'outil, nous n'avions pu copier les deux dernières lignes, qui étaient enterrées. C'est M. l'abbé Vidal, curé actuel d'Amance, qui a eu l'obligeance de les relever.

(2) D. Mathieu, *L'ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois*, pp. 291-293.

Voici les inscriptions des cloches actuelles, telles que M. l'abbé Franiatte a eu l'obligeance de nous les donner :

Grosse cloche.

AD MAJOREM DEI GLORIAM.

SOUVENIR DU JUBILÉ DE 1826.

L'AN 1827, QUATRIÈME DU RÈGNE DE S. M. CHARLES X, ROI DE FRANCE ET DE NAVARE, AURORE LOUISE, Ire CLOCHE D'AMANCE, REFONDUE AU MOIS DE MAI 1827, BÉNITE PAR M. JOSEPH RARROYER, T. D. P. (1), CURÉ D'AMANCE, A EU POUR PARRAIN M. FRANÇOIS SÉBASTIEN LOUIS MAC-DERMOTT MAYLOIRG, CHEVALIER DES ORDRES DE S. LOUIS ET DE LA LÉGION D'HONNEUR, MAIRE DE LA COMMUNE, ET POUR MARRAINE MADAME AURORE LOUISE MONIQUE DESSALLES, COMTESSE DE LUDRE, DOUAIRIÈRE (2).

Au dessus de cette inscription, s'en trouve une seconde, en plus petit caractère, encadrée d'un filet :

CETTE CLOCHE, FONDUE EN 1704, AVAIT EU ALORS POUR PARRAIN ET MARRAINE LEURS A. R. LE PRINCE LOUIS Ier (3) DE LORRAINE, ET LA PRINCESSE ÉLISABETH CHARLOTTE GABRIELLE (4), ABESSE DE REMIREMONT, FILS ET FILLE DE S. A. R. LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, ROI DE JÉRUSALEM, ET DONT LA MÉMOIRE EST TOUJOURS CHÈRE AUX LORRAINS.

Au bas de la cloche, d'un côté une croix, de l'autre une image de N. D. tenant un sceptre, et au-dessous :

FAITE PAR THUILLIÉ FILS, A NANCY (5).

(1) Très digne prêtre !

(2) Seconde femme de Louis-François Hyacinthe de Ludre, maréchal de-camp, mort en 1818. Aurore des Salles, née vers 1780, mourut en 1865 ; cf. : Comte de Ludres, *Hist. d'une famille de la chevalerie lorraine*, 1894, t. II, p. 349-354.

(3) Il faut sans doute lire : *premier né*, ou destiné à régner sous le nom de « Louis Ier ». Ce prince, né le 28 janvier 1704, mourut le 10 mai 1711.

(4) Cette princesse, née en 1700, fut élue abbesse de Remiremont en 1711 et mourut en 1738.

(5) Sur cette famille de fondeurs, cf. L. Quintard, *Médaille comme-*

La bénédiction de cette cloche primitive, ajoute M. le Curé, est ainsi mentionnée dans le registre paroissial :

« Le vingt-deuxième Febvrier 1705, la grosse cloche d'Amance a été bénite. Elle a eu pour parrain son Altesse royale Monseigr le prince Louis premier de Lorraine, et pour marraine S. A. R. Madame Elisabeth Charlotte Gabrièle, Abbesse de Remiremont, fils et fille de leurs Altesses royalles, Monseigr le duc de Lorraine et de Bar, roy de Jérusalem, etc., Léopold premier, et Elisabeth Charlotte d'Orléan, fille de Monsieur d'Orléan, etc. ; et le même jour, vingt-deuxième Febvrier 1705, Son Altesse Sérénissime Monseigr le prince François, frère de S. A. R. Léopold premier, fut envoyé à Amance, au nom de Monseigr le Prince Louis, accompagné de Monsieur le marquis de Lunaty et Madame son épouse, et de plusieurs autres Seigneurs et Dames de la Cour, pour être présents à la ditte Bénédiction qui a été faitte par moy soubsigné curé d'Amance, Laistre et Dommartin.» — Alary, Curé.

Moyenne Cloche.

AD MAJOREM DEI GLORIAM
SOUVENIR DU JUBILÉ DE 1826.

L'AN 1827, QUATRIÈME DU RÈGNE DE S. M. CHARLES X, ROI DE FRANCE ET DE NAVARE, SOPHIE ÉMILIE, 2e CLOCHE D'AMANCE, FONDUE AU MOIS DE MAI 1827, AUX FRAIS DES HABITANTS QUI ONT GÉNÉREUSEMENT SOUSCRIT SELON LEURS MOYENS, POUR RACHETER LES CLOCHES QUI LEUR ONT ÉTÉ ENLEVÉES EN 1793, A ÉTÉ BÉNITE PAR M. Jh BARROYER, T. D. P., CURÉ D'AMANCE, ET A EU POUR PARRAIN Fois Nis LEFEBVRE, ANCIEN JUGE DE PAIX A AMANCE, ET POUR MARRAINE MADAME SOPHIE ÉMILIE GUERRE, SON ÉPOUSE.

Croix, image de N. D. et mention du fondeur comme à la précédente.

moraire de l'affaire de Nancy. Le son Thuillie, dans le *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1869, p. 28.

Petite Cloche.

AD MAJOREM DEI GLORIAM
SOUVENIR DU JUBILÉ DE 1826.

L'AN 1827, QUATRIÈME DU RÈGNE DE S. M. CHARLES X, ROI DE FRANCE ET DE NAVARE, CATHERINE, 3e CLOCHE D'AMANCE, FONDUE AU MOIS DE MAI 1827, AUX FRAIS DES HABITANTS QUI ONT GÉNÉREUSEMENT SOUSCRIT POUR RACHETER LES CLOCHES QUI LEUR ONT ÉTÉ ENLEVÉES EN 1793, A ÉTÉ BÉNITE PAR M. J.^h^ BARROYER, T. D. P., CURÉ D'AMANCE, ET A EU POUR PARRAIN M. JOSEPH ANDRÉ, PROPRIÉTAIRE ET ADJOINT DE LA COMMUNE, ET POUR MARRAINE M^me^ CATHERINE CLAUDE, SON ÉPOUSE.

Croix, image de N.-D. et mention du fondeur comme aux précédentes.

Notes sur l'église.

Nous avons pris, sur l'église d'Amance, quelques indications, superficielles et incomplètes, mais qu'il est peut être bon de transcrire ici afin de préparer, pour l'avenir, une étude plus approfondie (1).

(1) La *Statistique monumentale* (1837) de Grille de Beuzelin, consultée par nous postérieurement à la rédaction de ce travail, renferme sur Amance le paragraphe suivant ; nous croyons devoir le reproduire à cause de rareté de l'ouvrage :

« AMANCE, *Amantium Castrum* ou *Esmentia*. Patron de l'église, saint Jean-Baptiste. — Cette église est du XV^e^ siècle, avec des restaurations du XVI^e^, et une tour du XVIII^e^ ; la nef est à bas côtés et divisions égales dans les deux premières travées ; la troisième de la nef est séparée en deux ; vient ensuite un transcept sans saillie, mais dont la voûte, moins haute que celle de la nef, est plus élevée que celle des bas-côtés ; son arcade en ogive, comme toutes les voûtes de l'église, s'ouvre aux deux tiers de la hauteur du chœur ; celui ci est composé d'une seule voûte parallélogrammatique ; les ogives sont à un ou deux meneaux ; des rosaces occupent l'angle des deux premières travées en ogives, dans la nef. La sacristie se trouve à droite du chœur, en prolongement du bas côté. Les contreforts sur cette face, celle du midi, descendent sur l'escarpement de la colline. La tour sur l'entrée est toute simple et moderne ; les fonts baptismaux, malheureusement bar

Cette église, rebâtie vers la fin du xvᵉ siècle et remanié plus d'une fois dans le siècle suivant, constitue une preuve nouvelle de la prodigieuse activité artistique de cette époque, activité sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention : c'était bien une renaissance, dans le meilleur sens du mot (1).

La construction primitive comprenait, ce nous semble, une nef de quatre travées, la dernière formant un chœur carré, qui était accosté de chapelles moins profondes, également carrées et formant transept ; six contreforts, encore existants, soutenaient tous les angles ; la position oblique des deux contreforts antérieurs prouve, selon nous, l'existence du transept en question. Plus tard, on prolongea, mais avec moins d'élévation, ce transept en avant, de chaque côté de l'avant-dernière travée de la nef, dont les murs disparurent pour faire place à une double arcade ; la création de chapelles latérales dut accompagner cette transformation, dont deux contreforts placés obliquement aux angles antérieurs viennent encore démontrer la réalité. Enfin, dans la suite, les bas côtés, ainsi amorcés, furent prolongés jusque vers l'entrée de l'église.

Par suite de la division en deux de la partie ajoutée en premier lieu, les bas-côtés forment cinq travées, une de

bouillés en granit, sont en vasque avec un ornement de très bon goût, du xvᵉ siècle. Amance était une ville très importante au xᵉ siècle. Simon de Bitche y défit son frère Ferry de Bitche, en 1198 ; et Thiébaut, poursuivi par l'empereur, s'y enferma, en 1205. Elle fut donnée par Charles IV à la famille de Sureau. De toute cette grandeur déchue, il ne reste plus que quelques fragmens de fossés et de murs et une tourelle ; au milieu des habitations, un monticule s'élève à cent mètres au dessus de la côte, déjà fort élevée ; on ne peut y remuer le sol sans trouver des monnaies et d'autres fragmens. Il y a encore une vigne auprès d'Amance, qui s'appelle le clos des Ducs, ou des Dues. »

Ces fonts baptismaux sont représentés dans l'album de Grille de Beuzelin, pl. 33.

(1) Cette « fièvre de construction » n'était point particulière à la Lorraine ; cf. *Congrès archéologique de France*, session de Besançon, 1891, p. 293.

plus que la nef. La postériorité de ces bas-côtés est attestée non seulement par la position des contreforts, mais encore par la hauteur des toitures, qui masquent en grande partie les fenêtres de la nef.

L'ensemble est d'architecture dite gothique tertiaire ou flamboyante, les piliers dépourvus de chapiteaux. La nef est éclairée, aux deux premières travées, par des oculus quadrilobés ; à la troisième, par deux fenêtres, une de chaque côté, en tiers point, avec meneau central ; celle du côté de l'épître est plus grande ; les deux baies sont arquées en trilobe et surmontées d'une rose. Le chœur, ouvert par deux grandes arcades sur les chapelles latérales ou transept, est percée d'une fenêtre géminée au chevet, autrefois murée ainsi que les deux des bas-côtés. Toutes trois ont été réouvertes par M. le curé Morize, en 1878. Le maître-autel et les boiseries qui garnissent les murs du chœur sont du XVIIIe siècle.

Le bas-côté de l'évangile ne présente pas, à la première travée, de baie latérale ; il y en a une à l'avant, qui paraît avoir été refaite. Mais, à l'extérieur, on remarque une petite porte murée, élégamment décorée dans le goût de la première moitié du XVIe siècle. Le tympan offrait certainement deux personnages debout ; il n'en reste qu'un, celui de dextre, qui joint les mains ; il nous a semblé être plutôt une femme. L'existence antérieure de l'autre est attestée par le socle, qui est resté, tandis qu'il n'est rien demeuré du personnage ; l'endroit auquel il s'appuyait a été nivelé. Il paraît que « la tradition » méconnaît l'existence du second personnage et prend l'autre pour saint Jean Baptiste. D'après cela, j'avais pensé, tout d'abord, que l'on avait pu représenter le Précurseur et saint Jean évangeliste ; car l'on a beaucoup aimé à réunir ces deux saints, de même nom et cousins du Christ ; mais on n'en figure aucun les mains jointes. J'ai ensuite songé à l'Annonciation ; toutefois, à cette époque, on ne représentait plus habituellement

la Vierge debout ; dans cette scène, on ne lui fait pas joindre les mains; enfin, on la place à la gauche de l'archange Gabriel. Peut-être y avait-il, au milieu, un Crucifix, qui aurait été accosté de la Vierge et de saint Jean : telle est l'hypothèse qui nous paraît actuellement la plus plausible.

Les trois travées suivantes du bas-côté offrent des fenêtres géminées ; la cinquième, une fenêtre de même forme, mais plus grande et posée plus haut. Il y a, au chevet de la chapelle, une belle fenêtre divisée par deux meneaux, avec réseaux au tympan ; elle a probablement été refaite.

Le bas-côté de l'épître, longeant le cimetière, ne montre pas, à la première travée, d'ouverture latérale ; la fenêtre d'avant, de style gothique, paraît moderne. La seconde travée, aveugle, est ornée d'une jolie niche oblongue, avec arcade surbaissée, inscrite dans un encadrement rectangulaire, dont les moulures latérales se prolongent en manière de pieds-droits jusque vers le sol, et dont un petit fronton, à contre-courbe et pinacle en croix, décore le sommet ; on y voit une grande statue de saint Roch, d'apparence ancienne. La troisième travée donne accès à une chapelle peu profonde, du XVI^e^ siècle, avec une voûte aux nervures compliquées et décorées d'écussons frustes ; la fenêtre est géminée : dans la rosace du tympan, on remarque un écu entouré d'une couronne de feuillage ; il est aux armes de la famille Gerlet, c'est-à-dire : *d'or, à la fasce de gueules, chargée d'un alérion d'argent*, aux ailes étendues ; la *pointe* ayant été détériorée, on y a remis des morceaux de verre rouge et violet, qui dénaturent quelque peu ces armoiries ; la couronne de feuillage, sans autres ornements extérieurs, nous paraît désigner un prêtre, probablement le curé Claude Gerlet. Sur l'autel est une *Pietà*, qui paraît ancienne. La quatrième travée est dépourvue de baie. La dernière est analogue à celle du

côté opposé ; l'autel, dédié à saint Jean-Baptiste, ne date que de 1878 (1).

Les clefs de voûte seraient à étudier ; quelques unes offrent des armoiries que nous n'avons pu déterminer. Celle de la troisième travée de la nef est ornée d'un écusson chargé de lignes arquées, convexes par rapport à l'axe vertical, qui n'ont peut être pas de signification. La clef du chœur présente seulement une rosace.

Dans le bas-côté de l'évangile, la clef de la première travée offre, nous a-t-il semblé, une croix de Lorraine. La seconde est fruste (2). La troisième n'offre qu'une rosace. La clef de la quatrième travée porte un écu penché, *à une rose*. Celle, enfin, de la chapelle du fond montre, sur les huit jantes d'une roue bordée d'une couronne, un écu de forme renaissance assez bizarre, tout le pourtour étant composé de lignes concaves symétriques ; il porte une fasce chargée d'un oiseau essorant, tourné à dextre ; serait-ce l'alérion des Gerlet que l'on aurait ainsi modifié ? Cela nous paraît fort extraordinaire.

Dans l'autre bas côté, les deux premières clefs sont ornées d'un écu à la croix de Lorraine ; la troisième, d'un écu penché lisse ; la quatrième d'une jolie rouelle ; enfin, la voûte assez compliquée de la chapelle offre cinq écus : trois, — dont celui du centre, de forme ordinaire, sur roue à huit jantes, — sont aux armes des Gerlet, la fasce un peu surélevée et l'alérion ressemblant à un aigle véritable ; les deux autres offrent une fasce en divise, accom-

(1) Si saint Jean Baptiste est le titulaire de l'église, le maître autel lui est nécessairement dédié, et il était inutile de lui ériger un autel secondaire. Il y avait autrefois une chapelle consacrée au Précurseur, comme patron de Jean Gerlet, mais elle avait son autonomie. Depuis le Concordat, la situation a complètement changé.

(2) Elle offrait sans doute aussi une croix de Lorraine ; il en est ainsi des deux premières travées de l'autre côté ; cela indique bien que ces quatre travées antérieures des bas-côtés ont été bâties en même temps.

pagnée en chef d'un griffon ou d'un aigle issant, et en pointe d'une rose (1).

Le clocher date seulement de la seconde partie du siècle dernier, comme en témoigne cette mention des registres paroissiaux, communiquée par M. le Curé :

« 3 mai 1774. Emprunt fait par la commune d'une somme de 3700 livres, cours de Lorraine, pour payer une partie de la tour de l'église. »

Le font baptismal, signalé et reproduit par Grille de Beuzelin, nous paraît du premier quart du XVI^e^ siècle, plutôt que du XV^e^. La vasque est garnie extérieurement, au bord supérieur, d'arcatures avec trilobes ; des nervures gracieusement arquées descendent de ces arcatures vers le tore qui borde la base de la vasque. Soit que le socle ait été modifié, soit manque d'exactitude du dessinateur ancien, ce socle n'est pas tout à fait semblable à celui qu'offre la planche de Grille de Beuzelin.

Il nous reste à parler de l'*oculus* du tabernacle primitif : nous en avions soupçonné l'existence, à cause de la date de l'église ; quelque temps après notre visite, M. le curé d'Amance a pu en découvrir l'emplacement, puis le dégager du mortier avec lequel on l'avait rempli et masqué ; c'est l'un des plus intéressants et des plus joliment décorés que nous ayons encore rencontrés, comme la comparaison avec d'autres le fera voir lorsque nous pourrons terminer le travail que nous avons entrepris sur les modes de conservation de la réserve eucharistique en Lorraine (2).

(1) Seraient-ce les armoiries de la mère de Jean Gerlet l'anobli, c'est-à-dire d'Agnès *N.*, à laquelle paraît se rapporter la première épitaphe de notre recueil ? Vraisemblablement elle n'était pas noble, mais ce peuvent être des armoiries bourgeoises.

(2) Postérieurement à la rédaction de cet article, nous avons fait une communication sur le sujet au Congrès tenu à Nancy, en 1886, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Le résumé en a été reproduit dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1888, p. 78-79.

Cette question si intéressante est peu connue ; aussi, en nous bornant le plus possible, faut-il que nous donnions ici quelques renseignements généraux. Au moyen-âge, en Lorraine comme presque partout en France, il semble que, dans toutes les églises paroissiales et conventuelles, la réserve eucharistique était placée dans un riche vase fermé, représentant souvent une colombe : on suspendait ce vase, au-dessus du maître-autel, à une haute tige métallique en forme de crosse, avec une poulie pour le descendre sur l'autel lorsqu'il en était besoin et, en tout autre temps, le monter à une assez grande hauteur, afin qu'il fût vu d'un bout à l'autre de l'église et demeurât ainsi exposé à l'adoration des fidèles. Dans plusieurs endroits, l'usage de la suspension a persisté jusqu'à la Révolution ; elle servait encore, croyons-nous, à la cathédrale de Verdun vers 1830 ; actuellement, il en est toujours de même à la cathédrale d'Amiens et à l'église abbatiale de Solesmes (Sarthe).

Cependant, au XV^e^ siècle, la colombe commença à être abandonnée dans la plupart des églises paroissiales des diocèses lorrains ; on la remplaça le plus souvent, comme le montrent de nombreux monuments conservés, par un tabernacle en forme de vaste niche, plus ou moins richement décorée, creusée dans la muraille du chœur, ordinairement du côté de l'évangile, quelquefois aussi du côté opposé. Cette niche était percée d'un petit *oculus*, presque toujours rond, qui permettait d'adorer la Présence réelle de l'extérieur lorsqu'on avait fermé les portes de l'église (1) ; ces *oculus*, tous de la dernière époque du style gothique, sont plus ou moins décorés par des lobes, ordinairement au nombre de quatre, ou par des meneaux formant différents dessins, souvent flamboyants. — Les niches qui existent encore sont assez rares ; nous citerons celles de

(1) Cf. nos articles *Pont Saint-Vincent*, 1888, p. 21, et *l'église de Maxeville*, 1889, p. 10-11.

Villers-la Chèvre, Mercy-le-Bas, Port-sur-Seille, Jubécourt, Voinémont, Chaligny, Maixe, Géry, Waville, Cattenom, Zetting, et Weiler, près d'Arlon. Généralement les niches ont été détruites, ou se trouvent masquées par des placages plus récents. Les oculus ont beaucoup plus facilement survécu, à cause de leur petite dimension ; nous citerons, au hasard de nos souvenirs, ceux de Laître-sous-Amance, Crantenoy, Pagny-sur Moselle, Mont-Saint-Martin, Frolois, Froville, Arrancy, Moineville, Rambervillers, Villers la-Chèvre, Pont-Saint-Vincent, Chaligny, Port-sur-Seille, Maxéville, Hattigny, Voinémont, Xeuilley, Fénétrange, Munster, Géry, Rosières devant-Bar, Bazincourt, Marson, Savonnières-devant-Bar, Trouville, Dammarie, Buzy, Cattenom, Waville, Sierck, Zetting et Weiler.

Dans la belle église d'Avioth, qui venait d'être considérablement augmentée et se voyait alors si riche par les offrandes de nombreux pèlerins, au lieu d'un tabernacle percé dans le mur extérieur, — qui eût placé la réserve eucharistique hors du chœur, à cause du déambulatoire, — on éleva, vers la fin du XV^e^ siècle, au-dessus de la clôture du chœur, du côté de l'épître, et en regard de la niche renfermant la statue miraculeuse de la sainte Vierge, un admirable tabernacle, ajouré, en forme de flèche très élancée. Dans quelques églises du Dauphiné, de la Belgique et de l'Allemagne, on voit encore des tabernacles analogues, isolés dans le chœur, ordinairement à hauteur du maître autel, du côté de l'évangile ; la plupart datent du XVI^e^ siècle (1).

A cette époque, en Lorraine, eut lieu une nouveauté importante que nous pensons être assez particulière à notre province, bien que nous connaissions un cas semblable à

(1) Nous étudierons prochainement ce genre de tabernacles isolés, à propos de l'église de Bazoilles, près de Neufchâteau, qui en possède un analogue, muni d'une inscription.

Rouen (1). La mode commençait alors d'adosser l'autel à un retable très élevé ; or, la nouveauté à laquelle nous faisons allusion consista à placer le tabernacle, en forme de lanterne ajourée, au sommet du retable ; malheureusement presque tous ces édicules, qui présentaient généralement beaucoup d'intérêt, ont disparu ; nous en connaissons seulement cinq, bien conservés et de formes très variées : avant tout, il convient de citer celui de la chapelle paroissiale, aujourd'hui des fonts, à Saint-Nicolas de Port (2) ; les autres existent dans la partie barroise de l'ancien diocèse de Trèves, à Arrancy et à Baslieux, puis dans le diocèse de Verdun, à Saint-Mihiel (église paroissiale Saint-Étienne) et à Génicourt ; on avait parfois accès à ces tabernacles par un escalier placé derrière le retable (3).

Au XVII^e^ siècle, enfin, il devint d'usage de descendre le tabernacle sur l'autel ou sur le gradin, et de lui donner les formes qui subsistent de nos jours. Un tabernacle de ce genre fut donné à l'église abbatiale de Saint-Mihiel par l'abbé Henri de Lorraine (1607-1626).

L'*oculus* d'Amance est placé au chevet du chœur, du côté de l'épître ; il donnait sur une partie de l'ancien cimetière transformée en jardin pour le presbytère ; il est peu élevé au-dessus du sol ; on remarque, aux quatre coins de la pierre

(1) Depuis la rédaction de cet article, nous avons recueilli des notes de voyage et des extraits de différents ouvrages, qui constatent l'existence de tabernacles analogues dans plusieurs provinces du nord de la France, ainsi qu'en Italie, en Espagne et même en Angleterre.

(2) On s'imagine généralement, bien à tort, que ce tabernacle était destiné à l'exposition de la célèbre relique de saint Nicolas. C'est impossible : jamais les moines n'auraient consenti à ce que le *bras d'or* fût exposé sur un autel hors de leur église ; de plus, la décoration de cet ancien autel, offrant la Crucifixion et les douze apôtres, se rapporte, non à saint Nicolas, mais au sacrifice eucharistique ; enfin, c'était l'autel de la chapelle *paroissiale*, sans communication directe avec l'intérieur de l'église (la porte qui existe maintenant étant moderne) ; il fallait donc bien que le saint Sacrement y fût conservé.

(3) Voir notre article *Baslieux*, 1887, p. 17-18.

rectangulaire dans laquelle il est percé, les quatre trous où étaient fixés l'armature de fer destinée à protéger les saintes hosties contre une main sacrilège ; la baie, de forme ronde, est garnie de très gracieux meneaux flamboyants, qui la partagent en deux parties symétriques. Dans l'intérieur de l'église, on ne peut soupçonner la présence d'un ancien tabernacle, contemporain de la construction du chœur. L'oculus lui-même avait été complètement obstrué ; cependant M. le curé, à qui nous avions fait part de nos conjectures, remarqua que des morceaux de crépi se détachaient de la muraille, et, muni d'un instrument, il parvint facilement à mettre au jour ce joli fragment d'architecture, témoin, vieux d'environ quatre siècles, d'un curieux usage liturgique aujourd'hui abandonné et oublié ; tous les archéologues féliciteront avec nous l'auteur de cette petite découverte.

Mais nous devons surtout remercier M. l'abbé Franiatte du soin qu'il a pris de faire étudier les pierres tombales avant leur enlèvement et de conserver quelques-unes de celles qui ne sont pas entièrement effacées (1). Alors que tant d'églises, ornées d'intéressants monuments funéraires, se montent peu soucieuses de ces souvenirs si dignes de respect, M. le curé d'Amance a compris les raisons nombreuses qui militent en leur faveur : la piété envers les défunts ; la justice à l'égard de ceux qui ont acquis, par de généreux dons, le privilège d'être inhumés dans l'intérieur de l'édifice ; les souvenirs du passé ; souvent l'histoire de l'art, et même, ajouterons-nous, la bonne économie des deniers de la fabrique. En effet, laissées à l'état de dalles, les pierres tombales occupent beaucoup de place et diminuent d'autant les frais de réfection et d'entretien du

(1) Six seulement ont été conservées. M. le curé aurait voulu en sauver davantage ; mais plusieurs se sont brisées lors de leur déplacement.

pavé ; dressées contre les murs, ce qui garantit davantage leur durée (1), elles peuvent constituer une décoration de bon goût, éminemment propre à exciter la curiosité des personnes intelligentes, comme à provoquer, chez les fidèles, de salutaires réflexions et de religieuses pensées.

(1) M. L. Cloquet (*Revue de l'art chrét.*, 1887, p. 261, 1888, et p. 391) a protesté, à plusieurs reprises, contre le dressement des pierres tombales le long des murs ; mais nous pensons, avec Mgr X. Barbier de Montault (même *Revue*, 1899, p. 349), qu'il faut user du seul moyen que l'on ait, le plus souvent, de les protéger efficacement. D'ailleurs, les inconvénients que les artistes pourraient trouver à ce que l'on procède ainsi à l'égard de tombes d'un dessin remarquable, conservées dans une vaste église, s'effacent singulièrement lorsqu'il s'agit de modestes dalles funéraires et d'un édifice rural.

Armoiries d'Amance
1608.

JOURNAL

DE CE QUI S'EST PASSÉ A NANCY

Depuis la paix de Ryswick conclue le 30 octobre 1697 jusqu'en l'année 1744 inclusivement.

Par le libraire Jean-François NICOLAS

Édité par M. Ch. PFISTER

INTRODUCTION

Le Journal de Nancy que nous publions a pour auteur le libraire Jean-François Nicolas. Nous devons, avant de parler de l'écrit, présenter l'homme, qui était l'un des types les plus curieux de Nancy au XVIII^e^ siècle.

Jean-François Nicolas appartenait à une vieille famille bourgeoise, fort avantageusement connue en Lorraine. Le grand-père, Jean Nicolas, était un gros marchand de Nancy, et, pendant deux périodes, de 1682 à 1685, de 1706 à 1709, il fut placé à la tête du *hau* des marchands de la ville ; il était roi de la corporation [1]. Il se distinguait déjà par son zèle pour la famille ducale. Lorsque le duc Léopold rentra dans ses États, les Nancéiens s'empressèrent de former deux compagnies de garde bourgeoise, l'une de cavalerie, l'autre de buffiers, pour aller au-devant de leur légitime souverain. Jean Nicolas fut l'un des premiers à se présenter. On le nomma lieutenant de la compagnie des buffiers, et il se montra fier de son uniforme gris-blanc avec pare-

(1) H. Lepage, *La juridiction consulaire de Lorraine et du Barrois et la confrérie des marchands de Nancy*, dans les Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1868, p. 33 et 34.

ments, veste et culottes d'écarlate (1). Quelque temps après le retour du duc, le 13 octobre 1698, cette milice bourgeoise, levée avec un peu de hâte, fut réorganisée. A sa tête fut placé le marquis Georges de Lambertye, et, sous ce noble, commandait en qualité de major notre marchand Jean Nicolas. Outre ce titre, il obtint celui de capitaine de la compagnie des huttiers (2). Le petit-fils garda de son grand-père l'amour de l'uniforme : il a, qu'on me pardonne l'expression, l'âme garde-nationale, et il reprocha surtout à Stanislas d'avoir dissous ces compagnies bourgeoises où l'on s'occupait au maniement du fusil, tout en se divertissant beaucoup : mais il se consolera, en dénombrant avec exactitude tous les régiments qui traversent Nancy pour la guerre d'Allemagne. Jean Nicolas, le grand père, nous dévoile encore un autre trait du bourgeois nancéien. Il déteste le Juif. En l'année 1707, le duc Léopold a autorisé un certain nombre de banquiers israélites à s'établir dans Nancy, où jusqu'à présent il était défendu aux Juifs de passer plus d'une nuit. L'évêque de Toul et le clergé s'émurent ; le corps des marchands de Nancy protesta et ce fut Jean Nicolas, alors roi du ban, qui présenta en son nom des remontrances à Léopold (3). Dans le Journal est consigné avec soin le souvenir de cet exploit. C'était au demeurant un fort honnête homme que Jean Nicolas. Il s'enrichit en son commerce profitant de la prospérité générale que développa une ère de paix, au lendemain de la guerre de la succession d'Espagne. Il survécut peu au duc Léopold qu'il aimait ; il mourut en l'année 1729 (4).

Claude-François Nicolas, son fils, hérita de ses titres, de ses vertus et de ses sentiments. Il continua le commerce paternel, fut juge-consul (5) et major des bourgeois de Nancy. Il épousa demoiselle Thérèse-Françoise Provençal, une sœur du peintre. Il vécut jusqu'à 76 ans et rendit son âme à Dieu le 13 juillet 1759 (6).

Son fils Jean François Nicolas, l'auteur du Journal, était né le 19 février 1710 (7) ; il fut élevé sous la double garde de l'aïeul et du père, et je m'imagine que son oncle Provençal développa en lui le

(1) Cf. *infra*, p. 231.

(2) Cf. *infra*, p. 232. Voir à la Bibliothèque municipale le placard relatif à l'organisation de la garde bourgeoise.

(3) Cf. *infra*, p. 248.

(4) Le petit fils indique à diverses reprises cette date. Cf. p. 231.

(5) De 1718 à 1721, pendant qu'Alexandre Olivier était roi des marchands. Lepage, *l. l.*, p. 35.

(6) Lepage, *Les Archives de Nancy*, III, 335.

(7) La date dans Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, 1778, t. I, p. 241

goût des arts et des belles gravures. Il continua le commerce de ses ancêtres ; mais il ajouta à son titre de marchand celui de libraire. Et ce fut un libraire ayant déjà fortune faite, se souciant moins de vendre ses livres que de faire une belle collection, au fond de son échoppe, pour son usage et sa satisfaction personnels. La passion de Nicolas se portait sur tout ce qui touchait au duché. Il réunissait avant tout les livres sur la Lorraine ou écrits par des Lorrains, en leurs diverses éditions ou leurs divers tirages. Il ne dédaignait pas les feuilles volantes : arrêts de la cour, mandements épiscopaux, invitations à un bal ou à un concert qu'il classait bien soigneusement en ses cartons, et il nous entretient avec un orgueil justifié de ses « recueils (1) ». Il rassemblait aussi les estampes signées des noms de nos graveurs lorrains, ou représentant quelque vue du pays. Nul ne pouvait montrer autant et de plus belles planches de Callot. Nul n'avait rassemblé plus d'armoiries des nobles de la région (2).

Si Nicolas ne pouvait avoir quelque livre rare sur la Lorraine, il en faisait prendre copie. Si dans quelque journal, le *Mercure*, la *Clef du Cabinet*, le *Journal de Luxembourg*, il paraissait quelque article sur le pays, il ordonnait de le transcrire. Il envoyait ses copistes dans des bibliothèques éloignées, pour se procurer quelque document précieux inédit. Malheureusement ses manuscrits paraissent avoir disparu pour la plupart ; il nous reste du moins l'un d'eux à la Bibliothèque publique de Nancy, provenant du fonds Noël. Il contient un abrégé de l'histoire de la maison de Bar-le-Duc, dû à un Tiercelin de Nancy, le P. Vincent, et demeuré inédit jusqu'à ce jour, outre divers documents sur le Barrois (3).

Cette belle collection de Nicolas était devenue bientôt célèbre. Tous ceux qui, au XVIII[e] siècle, s'intéressaient à la Lorraine venaient l'ad-

(1) Dom Calmet écrit : « M. Nicolas le jeune a rassemblé une infinité de pièces sur l'histoire du pays. » *Notice de la Lorraine*, II, col. III.

(2) Chevrier écrit : « Claude Cachet, né à Nancy, maître des comptes de Lorraine, est auteur d'une collection de tous les nobles de cette province avec leurs armes ; des différents nobiliaires répandus dans les bibliothèques de Lorraine, le plus exact et le plus complet se trouve dans celle du sieur Nicolas. » Pourtant la collection de dom Ambroise Pelletier était un peu plus riche. Cf. ce que dit à ce sujet dom Calmet dans sa *Réponse aux attaques dirigées contre lui dans les Mémoires de Chevrier*, publiée par M. Gillet, *Journal de la Société d'Archéologie*, 1860, p. 193-194. Courbe a essayé de démontrer que cette réponse n'était pas de Dom Calmet. *Journal*, 1878, p. 134. Il ne nous a pas convaincu.

(3) Bibliot. de Nancy, msc. n° 847 (70). Cf. *Catalogue* Noël, 1069-1074.

mirer. La boutique du libraire, dans la rue Saint-Dizier, devint le rendez-vous des historiens et des critiques de Nancy, et c'est là que se tenaient des conciliabules semblables à ceux qui aujourd'hui ont lieu les dimanches matin dans notre bibliothèque de la Société d'Archéologie. Tout en causant d'histoire, on ouvrait les cartons. Nicolas n'avait pas la jalousie du mauvais collectionneur ; bien au contraire, il mettait ses richesses à la disposition de tous. Durival écrit : « La manière franche et obligeante dont il faisait part de sa collection aux artistes et à ceux de ses compatriotes qui s'occupaient de l'histoire du pays, mérite de la reconnaissance [1]. » Chevrier lui-même, en 1754, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, s'exprime ainsi sur son compte : « Que ce citoyen me permette de lui donner un hommage authentique de ma reconnaissance. Sensible aux attentions qu'il a eues de me fournir tous les monumens qui m'ont été nécessaires dans l'arrangement de ces Mémoires, j'aurais voulu qu'il ne m'eût pas prié de le passer sous silence... Un négociant qui aime les arts est un grand homme à Londres et il se montre flatté de jouir de cette réputation. En France, la crainte du ridicule l'engage à se cacher [2]. »

Ce n'est pas seulement sa collection que Nicolas déployait devant les travailleurs et les artistes ; il avait lui-même acquis de vastes connaissances d'histoire lorraine et il était un livre vivant qu'ils pouvaient feuilleter à leur gré. Il fut même pour le plus grand des historiens de Lorraine un collaborateur discret. Durival nous assure qu'il a donné beaucoup d'articles à la *Bibliothèque lorraine* de Dom Calmet [3]. Et le savant bénédictin nous apprend lui-même que la *Notice de la Lorraine*, parue en 1756, lui doit un certain nombre de notes et de renseignements [4].

L'un des principaux articles de cette *Notice* est celui qui est consacré à la ville de Nancy. Dom Calmet ne l'écrivit pas lui-même, car il inséra simplement dans son volume un ancien manuscrit sur les antiquités de la capitale, écrit en 1619 par un chanoine de la Primatiale qui venait d'être fondée. On ignore lequel des treize chanoines du chapitre eut l'heureuse idée de réunir tous ces renseignements si précieux sur l'histoire de notre cité au début du XVII[e] siècle. Quoi qu'il en soit, son manuscrit arriva entre les mains de M. Balthasar de Renmel, président de la chambre des comptes de Lorraine, qui mourut le 24 février 1726 [5].

[1] Durival, I, 241.
[2] T. I, p. 135-136.
[3] Durival, *l. l.*
[4] *Réponse de dom Calmet à Chevrier* dans le *Journal*, 1860, p. 179.
[5] Lepage *Les Archives de Nancy*, IV, 26.

Rennel le communiqua à Dom Calmet, et l'abbé de Senones, à son tour, le montra à Nicolas. Cet historique de Nancy plut beaucoup à notre libraire qui en fit faire un certain nombre de copies. Bien plus, il résolut de combler la lacune entre 1619 et son époque : il ajouta en 1744 une série de mentions à l'histoire générale de la cité ; il donna sur chaque édifice de la Ville-Vieille ou de la Ville-Neuve des renseignements complémentaires ; il raconta la fondation des établissements nouveaux, comme les Dames du Saint-Sacrement, le prieuré de Saint-Romaric, les Dominicains, le Refuge, la Visitation, etc. Sur quelques uns des manuscrits il fit transcrire les privilèges accordés par les ducs à Nancy (1). Ces manuscrits sont très précieux pour l'histoire de notre ville et nous avons souvent eu recours aux notes de Nicolas. En 1752, le libraire mit encore cette histoire à jour en y introduisant différentes surcharges (2) ; Dom Calmet la connut sous cette dernière forme et lui fit quelques emprunts directs. Une partie des « additions à l'article de Nancy » provient de la suite donnée par le libraire à l'œuvre du chanoine de 1619 (3). Le manuscrit a été aussi entre les mains de Lionnois qui s'en est beaucoup servi.

Nicolas consacra ainsi sa vie entière à la Lorraine et à cette ville de Nancy dont il était l'un des citoyens les plus éminents. Citoyen ! ce mot semble un anachronisme ; mais il n'en est rien. C'est le titre que les contemporains donnent à notre libraire et qu'il se donne à lui-même, et certes nulle appellation ne paraît plus juste. Nicolas montra son civisme par son attachement à la famille ducale et par sa douleur, lorsqu'il sut que François III troqua son duché de Lorraine contre la Toscane et l'espérance de la couronne d'Allemagne. Il n'osa dire toute sa pensée, arrêté par son respect pour l'ancienne famille souveraine. Mais combien éloquente est la courte note jetée en son journal : « Cette nouvelle nous jeta dans la dernière des consternations (4). » Quand Stanislas fut devenu duc de Lorraine, abandonnant d'ailleurs tout le pouvoir au chancelier La Galaizière, Nicolas ne se soumit pas au nouveau régime. Les monuments dont Nancy s'embellit à ce moment lui furent odieux, parce qu'ils étaient l'œuvre de l'étranger. Comme il est heureux de consigner dans son journal que les cérémonies polonaises attirent peu de monde, qu'elles sont mornes et ternes !

(1) Biblioth. de Nancy, msc. n° 884 (67).

(2) Biblioth. du Musée lorrain, n° 135. Le msc. provient de l'abbé Marchal. Il a été écrit en 1744, surchargé en 1752. Nicolas lui-même a inscrit cette dernière date, en signant.

(3) *Notice de la Lorraine*, t. II, pages 70 et suiv.

(4) Cf. *infra*.

Quand M. de Meszeek, grand-maréchal de Stanislas, prend, le 21 mars 1737, possession de Nancy au nom de son maître, le feu d'artifice tiré sur la Carrière est sans doute très beau : mais, dit notre auteur, « tout se passa assez tristement (1) ». Quand Stanislas arrive lui-même le 9 août, il n'y eut, dit-il avec satisfaction, que des enfants qui criaient : Vive le roi (2) ! Les autres disaient : Vive Son Altesse Royale ! titre de Léopold et de François. Quand on pose, le 14 août 1738, les fondements de la nouvelle église de Bonsecours : « Peu de personnes de la ville, écrit-il avec un visible plaisir, se trouvaient à cette cérémonie (3). » Mais quand, quelques jours après, le 23 août, l'on suspendit aux voûtes du vieux Bonsecours les deux drapeaux pris par François III à la bataille de Méhadia (4) gagnée sur les Turcs, « il y eut, dit-il, un grand concours de peuple qui s'y était rendu de la ville de Nancy (5) ». Et ainsi toujours il exalte les souvenirs de la famille ducale et rabaisse ce qui vient du Polonais. Nicolas est un homme du passé, un protestataire qui s'indigne surtout des désertions, des lâchetés des vieux Lorrains, quémandeurs de places et de titres auprès de la dynastie venue des bords de la Vistule. En sa librairie de la rue Saint-Dizier, on fait maintenant de la politique : et le moyen, vraiment, de rappeler le passé, de faire de l'histoire sans songer au présent et à l'injuste changement de domination ? Tous les esprits libres viennent chez Nicolas et, dans l'arrière-boutique, lentement s'élabore la légende du bon duc Léopold !... Un jour même tous ces érudits hommes d'intérieur et d'ordinaire fort calmes, devinrent des manières de conspirateurs. Le 26 novembre 1755, l'on inaugura sur la nouvelle place — celle qui porte le nom de place Stanislas — la statue du roi de France Louis XV et au Théâtre l'on joua une pièce de circonstance, composée par Palissot. Sur la place du Marché de la Ville Neuve, les soldats du Régiment du Roi banquetaient en plein air. Tout d'un coup, les fidèles Lorrains sortirent de la librairie Nicolas, se rendirent devant une maison presque en face qu'en l'année 1703 le juge-consul Jean-Baptiste Hanus avait fait décorer d'un beau buste de Léopold (6). Là ils donnèrent une sérénade et chantèrent des airs lorrains (7). La démonstration était

(1) *Infra.*

(2) *Infra.*

(3) *Infra.*

(4) Ville de Hongrie, comitat de Krasso Szoreny. La victoire avait été remportée au mois de juillet précédent.

(5) *Infra.*

(6) Sur cette maison, cf. Courbe, *Promenades historiques à travers Nancy*, p. 401 et ss. La maison de Nicolas correspond au n° 39 actuel.

(7) Le fait est raconté par Noel, *Mémoires pour servir à l'histoire*

inoffensive et le gouvernement paraît avoir fait semblant — avec grand bon sens — de l'ignorer. François Nicolas ne devint pas un martyr ; mais il demeura jusqu'au bout un opposant. Fidèle à ses anciens princes, il mourut le 28 novembre 1761. Il n'était âgé que de 51 années. Il était demeuré garçon (1). Au milieu de ses livres, tout rempli de sa passion de collectionneur, il croyait que sa vie était suffisamment remplie, et le loisir lui manqua de songer à un bonheur plus intime.

Pourtant cet homme qui se confinait dans le passé et ne connut que les joies austères du bibliophile a été accusé de mauvaise foi et d'hypocrisie. Ces accusations viennent de cette vipère de Chevrier et dès lors sont sujettes à caution. Passe encore que dans les *Adieux*, attribués à cet écrivain, on ait consacré à Nicolas cette strophe :

> Adieu, vieux gazetier, insensé nouvelliste
> Qui dans ton ténébreux comptoir,
> Des vivants et des morts tiens une froide liste,
> Et médis le matin pour écrire le soir (2).

Nous ne voulons pas nier que Nicolas, comme tout homme qui cause beaucoup, n'ait pas un peu médit. Mais comment expliquer que ce même Chevrier, qui, en 1754, dans ses *Mémoires*, a couvert Nicolas de tant d'éloges, ait écrit en 1758 en son dernier volume de l'histoire de Lorraine, seconde édition de ces *Mémoires :* « Cet ouvrage (*le Mémoire du chanoine de 1619*) a été continué par le sieur Nicolas, citoyen de Nancy, homme zélé qui a sacrifié ses soins et ses épargnes à une collection de pièces importantes qu'on pourrait appeler *le dépôt des sciences et des arts de la Lorraine* ; quoiqu'on m'ait écrit que ce particulier avait cabalé avec mes ennemis, je ne puis me refuser au plaisir de rendre justice à un homme estimable. Si l'hébété Sirejean, échappé de ses langueurs bachiques, faisait demain une belle cure à laquelle il faudrait à la vérité que le hazard n'ait pas de part, je dirais avec plaisir : *Sirejean est un bon médecin.* Je sais séparer les talents de la probité ; le sieur Nicolas n'a point à redouter des vérités funestes ;

de Lorraine, n° 3, p. 250. Il n'indique pas sa source ; mais l'histoire doit être authentique. Cf. Louis Lallement, *Les trois bustes lorrains de Nancy*. Nancy, 1889. Extrait de la *Lorraine-Artiste*.

(1) Durival, *Journal* manuscrit à la Bibliothèque de la ville, t. V, folio 159, verso : « Nicolas était garçon, marchand et libraire en même temps. »

(2) D'après Courbe, *Promenades*, p. 279. Courbe veut attribuer ces adieux à Jamet, à tort, pensons-nous.

il est bon citoyen : ce mot emporte avec lui toutes les qualités du cœur (1). » On entend l'ironie : Nicolas est accusé d'improbité et il jouerait un personnage, en faisant le bon citoyen.... Et pourquoi donc Chevrier se déjuge-t-il ainsi à quatre années de distance? C'est que Nicolas s'est déclaré contre lui dans sa fameuse querelle avec le lieutenant de police Thibault. Le bailliage de Nancy eut sans doute tort de condamner par contumace Chevrier à la peine des galères et de faire brûler ses pamphlets et l'*Histoire générale de Lorraine et de Bar* par la main du bourreau. Mais, de son côté, Chevrier avait de grands torts ; il avait porté contre d'honorables citoyens des accusations infamantes, et l'on s'explique que les gens raisonnables se soient détournés de lui (2). Le témoignage qu'il rend contre Nicolas tourne pour nous en faveur du libraire.

Nous attirons aujourd'hui l'attention sur un nouvel ouvrage de Jean-François Nicolas. C'est un « *journal de ce qui s'est passé en Lorraine* » depuis la paix de Ryswick le 30 octobre 1697 jusqu'au mois de décembre 1744. Ce journal comprend quatre volumes in-4°, écrits par différents scribes à des dates différentes. Le tome 1er qui va de 1697 à 1725 porte la signature de Nicolas et la date de : Nancy, 21 juin 1740. Le tome II de 1726 à 1733 a été achevé le 29 mars 1741 ; le tome III de 1734 à 1738, le 4 novembre 1741 ; le tome IV de 1739 à 1744, le 22 novembre 1745. Dans cet ouvrage, Nicolas a fait copier à leur place chronologique un certain nombre de plaquettes sur l'histoire de Lorraine, feuilles volantes ou brochures, édits du duc ou arrêts de la cour. Ce sont ces copies qui occupent la plus grande partie des manuscrits. Mais, entre deux documents, il relate les événements les plus saillants dont la Lorraine a été le théâtre. Il nous transporte à Bar-le-Duc, à Saint-Dié ou dans telle autre ville du duché. Mais surtout il signale les faits qui se sont passés à Nancy. C'est Nancy qui est le vrai centre de son récit.

Quand les trois premiers volumes furent achevés, Nicolas retrouva d'autres pièces qui lui paraissaient présenter quelque intérêt, entre autres les mandements de l'évêque de Toul. Il fit copier ces documents et rapporta quelques nouveaux faits dans deux volumes supplémentaires. Le premier, de 1697 à 1713, fut achevé à Nancy le 21 octobre 1743 ; le se-

(1) *Histoire civile, militaire, ecclesiastique, politique de Lorraine*, t. IX, Bruxelles, p. 79-80.

(2) Sur le procès de Chevrier, voir Gillet. *Notice historique et bibliographique sur le procès de Chevrier*, Nancy, Veuve Raybois, 1864, p. 46 et ss. On se défiera de la manière dont Chevrier expose l'affaire dans l'*Histoire d'une cause célèbre*, s. l. 1759.

cond de 1714 à 1738 porte la date : Nancy, 26 mars 1744. Ces six volumes étaient dernièrement la propriété de M. de Reynaud, villa Luce, 26, avenue de Beaulieu, à Nice. Comment sont-ils arrivés entre ses mains ? Nous ne saurions le dire. Hélas ! que deviennent les collections formées avec tant d'amour, après la mort de leurs auteurs, lorsqu'elles ne sont point léguées à quelque dépôt public ? Elles sont dispersées à droite et à gauche, au hasard des encheres, des dons ou des successions, et, de loin en loin seulement, l'on en signale quelque épave. Ces six volumes devaient être à une place d'honneur dans la bibliothèque de Nicolas et c'est à Nice qu'on les retrouve au bout d'un siècle et demi ! En novembre 1899 la bibliothèque nationale en a fait l'achat et ils figurent aujourd'hui à Paris dans ce dépôt sous les cotes : *Nouvelles acquisitions françaises*, nos 4566 à 4571 [1].

De ces six volumes nous avons extrait tous les détails qui concernent Nancy. Ce sont de beaucoup les plus intéressants. Les placards et feuilles volantes que Nicolas a copiés figurent à la Bibliothèque de Nancy ou à celle de la Société d'archéologie lorraine ; et les historiens les ont connus et en ont fait usage. Les faits qui concernent les autres villes sont rapportés par notre libraire de façon souvent confuse et erronée. Il est donc légitime de ne prendre qu'une partie de son œuvre, la plus exacte et la plus vivante. Nous suivrons, tout naturellement, l'ordre même du manuscrit. Seulement, si, pour une année, il y a quelques renseignements à glaner dans les deux volumes du supplement, nous les ajoutons à la suite de ceux que les trois premiers volumes nous fournissent ; nous distinguons par un signe les passages empruntés aux tomes supplémentaires.

L'orthographe de Nicolas est assez fantaisiste ; à quelques lignes de distance, le même mot est écrit de façon différente. Nous ne nous sommes pas astreint à reproduire toutes ces particularités ; et, à quelques petites exceptions près, nous suivons dans notre édition l'orthographe moderne. Le style de Nicolas est parfois incorrect ; de nombreuses inadvertances ont été commises par lui ou par ses copistes. Un pronom au féminin tient par exemple la place d'un substantif masculin. Nous avons corrigé ces fautes, sans prévenir en note ; nous avons aussi parfois d'une façon très discrète, allégé certaines phrases trop chargées. Nicolas ne doit point être traité avec ce scrupuleux respect que l'on témoigne aux grands auteurs classiques. Son œuvre sans prétention n'a aucune valeur littéraire ; elle n'a que le mérite de nous renseigner exactement sur un demi-siècle de l'histoire de Nancy.

[1] L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, p. 705-706.

Cette œuvre porte le titre du *Journal;* mais le mot est impropre ; elle n'a pas été écrite au jour le jour. Les trois premiers volumes de 1697 à 1738 ont été rédigés après coup. Nicolas a réuni assez tard, en 1740 et 1741, ce qu'il savait sur l'histoire de Lorraine pendant cette période. Dans cette division de son œuvre, il faut distinguer deux parties, celle qui concerne Léopold, celle qui se rapporte à François III et à Stanislas. Nicolas n'était pas né quand Léopold recouvra les états de ses ancêtres; il avait 19 ans au moment où le duc mourut. Il n'a point raconté, par suite, les événements de ce règne — sinon pour les toutes dernières années — d'après son expérience personnelle ; son érudition est toute livresque : il a tiré ses renseignements des plaquettes de sa collection ; et il serait possible aujourd'hui à tout historien de reconstituer de la même façon, avec les mêmes documents, les annales de ce prince. Pourtant, il y a mieux dans ce journal, même pour cette période. Nicolas a interrogé des personnes plus âgées et nous a rapporté leurs souvenirs. De son grand-père et de son père il a tenu des renseignements précieux. Son *Journal* nous apprend certaines particularités inédites. Il complète le journal de l'avocat Claude-Joseph Baudouin, de 1693 à 1713, qu'a publié dans nos *Mémoires* de 1856 M. Dieudonné Bourgon (1), et nous aurons souvent occasion de comparer les deux écrits. Il nous permettra de ne pas trop regretter que Lepage, dans ses *Archives de Nancy*, n'ait pas publié *in-extenso* le *Journalier* du prévôt Pascal Marcol (2) et le *Livre-Journal* de François-Pascal Marcol (3), fils du précédent et conseiller des finances sous Léopold (4).

Bien que Nicolas n'ait point rédigé au jour le jour la seconde partie de 1729 à 1738, ce sont ses propres souvenirs qu'il nous retrace, aidé de notes qui lui rappelaient la date précise des événements. Le personnage se dépeint tout entier en ces lignes jetées à la hâte sur le papier et recopiées par son secrétaire. Il nous entretient de l'arrivée des corps de troupes à Nancy, et il nous donne une nomenclature exacte des

(1) *Journal d'un bourgeois de Nancy*, Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, t. VI, p. 41-63. Nous désignerons ce journal par les mots *Journal d'un bourgeois*, en renvoyant à la page des Bulletins.

(2) Les extraits de ce *Journalier* que donne M. Lepage se rapportent aux années 1693, 1698, 1702. *Les archives de Nancy*, t. II, 22, 297, 319.

(3) Les extraits que Lepage donne de ce *livre-journal* se rapportent aux années 1715, 1719, 1731, 1733, 1734, 1737, 1743, 1744 : *Les archives de Nancy*, II, 336, 339, 69, 72, 357, 362, 369, 81. M. Lepage devait communication de ces deux documents à M. de Roguier, conseiller à la cour impériale. Cf. t. I, p. XXIX, note.

compagnies qui séjournent en notre ville. Il s'intéresse vivement au théâtre et, presque chaque année, il nous signale la valeur de la troupe et mentionne les représentations extraordinaires. Il nous dit quels personnages illustres sont morts à Nancy et dans quelle église ou cimetière ils ont été enterrés au lendemain de leur mort, à sept heures du soir, suivant l'usage de l'époque. Toutes les fêtes célébrées en notre ville à l'occasion de l'arrivée des souverains, de la canonisation de quelque saint nouveau, sont relatées par lui. On voit quel intérêt présentent pour Nancy ces notes. Toute l'histoire politique et anecdotique de notre cité revit en elles.

L'intérêt grandit, si nous ne nous trompons, avec le tome IV qui va de 1739 à 1744. Les trois premiers volumes ont été rédigés en bloc en 1740 et 1741. Le quatrième est sûrement formé de matériaux rassemblés chaque jour. Nous trouvons dès lors en ce volume l'impression toute fraîche que les événements produisaient sur l'âme de cet ami de Léopold. Le travail a-t-il été poursuivi après 1744? Nous le croyons; mais la suite, si elle a existé, est perdue. Peut-être se cache-t-elle en quelque bibliothèque privée, et nous serions heureux si cette étude, en attirant l'attention sur Nicolas, faisait découvrir quelque nouvelle œuvre de lui! En tout cas, combien nous intéresserait une suite chronologique sur Nancy de 1745 à 1760, à cette époque si brillante dans son histoire: où les façades des maisons de la Carrière étaient refaites: où était construit l'hôtel de la Bourse (notre Tribunal de Commerce), ce pendant de l'ancien hôtel de Craon (notre Cour d'appel), œuvre de Boffrand; où s'élevait, comme un fond magnifique, le Palais de l'Intendance (dit aujourd'hui Palais du Gouvernement); où les places Stanislas et de l'Alliance étaient disposées, en leur belle ordonnance, sur l'ancienne Esplanade et l'ancien potager ducal; où étaient inaugurés l'Arc-de-Triomphe, la statue de Louis XV, les grilles de Jean Lamour, le Neptune et l'Amphitrite de Guibal! Nous craignons pourtant que Nicolas n'ait boudé ces monuments, comme le gouvernement même de Stanislas. Si le journal existait pour ces années et se retrouvait, nous connaîtrions, à côté de la version officielle donnée dans le Livre des *Fondations*, l'opinion des vieux Lorrains sur tous ces édifices, bâtis par le Polonais.

Bien que l'œuvre de Nicolas s'arrête pour nous à la fin de 1744, elle ne laisse pas d'être curieuse et précieuse pour l'histoire de Nancy. Elle offre un autre genre d'intérêt encore. Nicolas a eu des imitateurs et, jusqu'à un certain point, Durival dérive de lui. Le secrétaire de La Galaizière, qui dut beaucoup pour ses travaux à Nicolas, nous a laissé lui aussi un journal manuscrit allant de 1737 à 1795. Les 14 volumes qui le composent, après avoir fait partie de la collection de M. Beaupré,

viennent d'entrer, par un heureux achat, à la Bibliothèque municipale. Si les derniers volumes à partir de 1773 contiennent presque exclusivement des observations météorologiques, les premiers, où Durival a noté au jour le jour les incidents de la vie publique en Lorraine et de sa propre vie, présentent l'intérêt le plus vif. Pour la période de 1737 à 1744, nous comparerons souvent en note le journal de Nicolas et celui de Durival ; ils se complètent l'un l'autre et nous donnent un tableau exact de tous les événements qui se sont passés à Nancy pendant cette période. Nous exprimons le souhait que l'œuvre de Durival à son tour soit étudiée en détail et que l'on en tire de nombreux extraits. Le Journal, sans doute, a servi à Durival à composer les *tuuales* du règne de Stanislas qu'il a données en 1778 en tête de sa *Description de la Lorraine et du Barrois :* mais la comparaison entre la version du *Journal* et la version officielle, à l'usage du public, de la *Description*, est fort instructive. Nous n'en citerons qu'un exemple. En 1755, l'inauguration de la statue de Louis XV, sur la Place royale, nous est racontée en ces termes dans l'ouvrage imprimé : « Le roi de Pologne entra à Nancy à deux heures après-midi (26 novembre) ; une partie du régiment du roi bordait la haie depuis la porte Saint-Nicolas ; l'autre était sur la place où est la statue, un détachement des Gardes lorraines sous les fenêtres de l'hôtel de ville. S. M. Polonaise en y entrant fut complimenté par M. Thibault à la tête du magistrat. Stanislas s'étant placé sur le balcon du grand salon, le héraut d'armes partit de l'Arc de triomphe précédé par les trompettes et les timbales, faisant le tour de la place et s'arrêtant devant chaque pavillon, y répéta à haute voix cette proclamation : « Messieurs, c'est aujourd'hui que le Roi fait « la dédicace du monument que Sa Majesté a fait ériger, comme un « gage de son amour pour le roi son gendre. Vive le Roi (1) ! » Stanislas reçut ensuite les compliments des Cours, de l'Académie, des quatre chapitres de Dames, etc. » — Voici maintenant le récit du même fait dans le *Journal :* « 26 novembre 1755. Érection de la statue pédestre de Louis XV sur la place royale de Nancy. La cérémonie s'en fit à deux heures après midi. A l'entrée du roi de Pologne, une partie du régiment du roi bordait la haie depuis la porte Saint-Nicolas, l'autre partie était en bataille sur la place où est la statue, et un détachement des gardes lorraines sous les fenêtres le long de l'hôtel de ville. Pendant que le roi de Pologne était dans la grande salle, il tomba, des corniches de dessous, dans le vestibule, du plâtre posé tout fraîchement, et un garde du corps qui pensa en être blessé, crut que la salle où était S. M. R. enfonçait. Le bruit en devint grand, et on prit le Roi pour le

(1) Tome I, page 226.

sauver : ce qui aurait été impossible à cause de l'affluence de ceux qui se présentaient aux portes. Le capitaine des gardes du corps, M. le prince de Chimay, ayant pris l'épée à la main pour faire faire place, les personnes plus éloignées qui virent des épées en l'air et entendaient grand bruit crurent qu'on en voulait au roi et mirent aussi l'épée à la main. Ce n'était que trouble et confusion et plusieurs personnes, entre autres le marquis de Lenoncourt et Mlle d'Endreselle, pensèrent se précipiter du grand escalier. On revint enfin de cette terreur panique et le reste s'acheva sans grand accident (1). » Entre ces deux récits successifs de Durival, il y a, ce me semble, plus qu'une nuance. Le second, celui du *Journal*, est le récit vrai et authentique. Une telle comparaison mériterait d'être faite pour tout le règne de Stanislas.

Durival qui, suivant l'exemple de Nicolas, nous a laissé à partir de 1737 un journal indépendant, a-t-il connu, pour la période antérieure, pour les règnes de Léopold et de François III, l'œuvre de Nicolas, et s'en est-il servi dans sa *Description de la Lorraine*. Nous n'oserions l'affirmer. Durival indique ses sources imprimées et il lui était loisible de reconstituer avec elles l'histoire de cette période, comme Nicolas l'a écrite de son côté. Il avait du reste aussi à sa disposition la seconde édition de dom Calmet ; le tome VII, contenant le chapitre sur Léopold, avait paru en 1757. Or, entre le récit du bénédictin et le journal, il y a quelques coïncidences qui ne nous paraissent pas fortuites. Il est possible, sans que nous puissions l'affirmer avec une certitude entière, que Nicolas ait prêté son journal à dom Calmet. En tout cas, quand l'on fait les rapprochements, il ne faut pas oublier que Nicolas a la priorité. Cette partie de son œuvre était terminée en 1740. Lionnois cite en un ou deux endroits le journal de Nicolas (2), mais n'en a pas tiré toujours bon parti.

1697

M. Louis-Alphonse de Lorraine, chevalier d'Harcourt, primat de Lorraine, M. Claude Drouot, grand doyen de la Primatiale, M. Jean Lemoleur, grand-chantre, et M. François de Gondrecourt, écolâtre, étant morts, S. M. T. C. nomma pour les remplacer M. de Savary, évêque de Seez pour primat, M. de la Loubert comme doyen, M. Anthoine chantre et M. Dumolard écolâtre. Ces messieurs n'ayant

(1) Msc. tome IV, folio 21.

(2) T. I, p. 334 ; t. III, p. 171.

pas été nommés par le véritable souverain ne purent obtenir de bulles ni de provisions canoniques. Le duc Charles V avait nommé, en 1687, le prince Charles, son fils, pour primat (1), et le duc Léopold nomma M. François le Begue pour doyen, M. Jean-Nicolas Canon pour chantre, et M. François-Joseph de Nay écolâtre. MM. de Savary, la Loubert, Anthoine et Dumolard furent obligés de quitter leurs bénéfices à la rentrée de S. A. R. Il n'y eut que M. Anthoine qui fut nommé chanoine quelque temps après.

*M. de Thiard, comte de Bissy, père de M. l'évêque de Toul, était gouverneur de la Lorraine pendant que les Français l'occupaient. Il sortit de Nancy sitôt que la paix de Riswick fut conclue. Il fut fort aimé des Lorrains, étant un parfait honnête homme. Malgré la joie que l'on ressentait de posséder son véritable souverain, elle n'empêcha pas qu'il fut regretté, les Lorrains ayant ressenti beaucoup de douceur pendant la durée de son gouvernement. M. de Bissy quelque temps après vint à Nancy et y tomba [malade] (2).

1698

M. de Carlinfort (3) étant arrivé à Nancy (4), y prit possession de la Lorraine et y donna plusieurs ordonnances, la première du 10 février, concernant le joyeux avènement, la deuxième du 12 du même mois, portant rétablissement

(1) Charles-Joseph-Ignace était son second fils. Il devint plus tard évêque d'Olmütz et archevêque de Trèves et mourut le 4 décembre 1715.

(2) Le haut de la feuille 1 et 2 est arraché et le passage qui suit ne saurait se reconstituer. — Claude de Thiard de Bissy fut nommé après gouverneur des Trois Evêchés et mourut à Metz en 1701. Saint Simon dit qu'il était « fort regretté par son equité, sa discipline et la netteté de ses mains ». Son fils Henry de Thiard de Bissy fut nommé évêque de Toul en 1697 et quitta ce siège pour celui de Meaux en 1704.

(3) Lord Taafe, comte de Carlingfort. Sur lui Baumont, *Etudes sur le regne de Leopold*, p. 32.

(4) Le 4 février. *Journal d'un bourgeois de Nancy de 1633 à 1715*. Fragments publiés par Dieudonné Bourgon. M. S. A. L., t. VI, p. 45.

de la Cour souveraine,la troisième du 13, pour le rétablissement du bailliage (1) ; il en donna beaucoup d'autres et fit quantité de règlements.

Léopold arriva le 10 mai à Strasbourg. Il trouva en y arrivant M. le marquis d'Huxelles (2), gouverneur de la place, qui le reçut au milieu du pont (3). Il trouva la cavalerie rangée en escadrons hors de la ville et l'infanterie en haie dans la ville où S. A. R. entra au son du canon et fut conduit au Gouvernement, le roy de France ayant ordonné qu'on luy fît autant d'honneur qu'à luy-même.

Les bourgeois de Nancy, charmés de voir leur souverain, formèrent plusieurs compagnies ; la première de cavalerie était composée des plus notables bourgeois qui allèrent au-devant de ce prince jusqu'à Blâmont (4). Leurs habillemens étaient blancs avec des paremens, vestes et culottes d'écarlate.

Noms des bourgeois qui composaient la compagnie de cavalerie, appelés les zélés : Capitaine, le s[r] Magny, marchand à Nancy, ensuite contrôleur de S. A. R. ; il fut anobli en 1701 ; il est mort en 1739 ; — 1[er] lieutenant, le s[r] Hanus, marchand et conseiller de ville, anobli en 1736 ; — 2[e] lieutenant, le s[r] Alcof, qui fut ensuite exempt de la gendarmerie de S. A. R. et commissaire ordonnateur ; — cornette, le s[r] Marc Anthoine, marchand à Nancy ; — major, le s[r] Bastien, notaire. — Cavaliers, les sieurs Lembert, chirurgien ; Saulnier, anobli en 1712 ; Mengeot, commissaire d'artillerie pour S. A. R. ; Esselin, orphèvre ; Jean Maudhuy, marchand ; Barthélemy Parxel, marchand ; Giraldon ; Renauld, marchand ; Morssa ; Foulon, assesseur à la

(1) On trouvera ces ordonnances dans le *Recueil des edits et ordonnances du règne de Léopold*, t. I, p. 1, 3 et 6. On lira dans le même recueil les autres règlements.

(2) Il devint maréchal de France en 1703.

(3) Du pont de Kehl.

(4) Le prince arriva le 14 mai à Blâmont. Baumont, I, 38.

gruerie d'Amance; Renard, marchand; Marc Charle, marchand; Mélin, marchand; Mélin; Collot; Poirson, marchand; Batis, marchand; Vautrin, receveur de Nancy; Maréchaudel, marchand; Remy Colin; Joseph Vautrin; Houot; Jaquinot, assesseur à la gruerie; Chassel, directeur du tabac; Aubry; Journal; Richard, marchand à Nancy (1).

Cette compagnie étoit composée d'environ 100 hommes.

La seconde d'infanterie était également composée de notables bourgeois. Leurs habillemens étaient gris blanc, avec des paremens, vestes et culottes d'écarlate. Ils allèrent à Lunéville et y restèrent pendant quelque temps.

Noms des notables bourgeois qui composaient la compagnie des buttiers (2 de Nancy. Capitaine, le s[r] Thiery; lieutenant, le s[r] Jean Nicolas, marchand et major de la milice bourgeoise, mort en 1729; 2[e] lieutenant, le s[r] Provençal, mort en 1709. Enseigne, le s[r] d'Avril. Soldats, les s[rs] Thoelly père; Willaume, sculteur; Lenoir, orphèvre et prévôt de la Monnoie; Nicolas Bagard, marchand; Roydat, marchand; Charlot; Jacques (3).

Les habitans de Saint-Nicolas firent également une compagnie de buttiers qui allèrent à Lunéville et y restèrent quelques jours.

Les habitans de Laxou firent aussi une compagnie et allèrent au-devant de S. A. R. jusqu'à Blâmont. Le s[r] Platel, marchand à Nancy, en était le capitaine, et le sieur Foulon, lieutenant.

Le 16 août, les regimens de Guienne et de Languedoc, qui avaient resté ici pour démolir les fortifications, en

(1) Une demi-page du manuscrit reste en blanc. Le compilateur se proposait d'y insérer les noms des autres cavaliers.

(2) Cette compagnie est celle d'infanterie dont il est question plus haut. *Journal d'un bourgeois*, p. 46.

(3) Une page en blanc.

sortirent par les brèches près des Minimes (1). Le même jour, les troupes lorraines entrèrent par la porte de St-Nicolas.

Le 17 août, Léopold entra à Nancy pour la première fois à 10 heures du soir, par les brèches de la porte St-Georges, passa à la porte Royale (2), ensuite à la cour.

Le prince François (3) arriva ici le 18, à 10 heures du matin. Ce jour, il y eut de grandes réjouissances; les prisons furent ouvertes.

Les équipages de S. A. R. entrèrent le même jour.

Au mois de septembre, on forma les compagnies de bourgeois de Nancy. Voici le nom des officiers bourgeois en 1698. Colonel : M. le marquis de Lambertye, mort en 1706 ; lieutenant-colonel, M. de Lançon, prévôt de Nancy; major, le sr Jean Nicolas, marchand à Nancy, mort en 1729 ; aide-major, le sr Adam, architecte ; garçon major, le sr Bagard, sculteur, fils du fameux M. Bagard, sculteur.

Compagnie des buttiers. Capitaine : le sr Jean Nicolas, marchand et major des bourgeois; lieutenant, le sr Provençal, mort en 1709; 2e lieutenant, le sr d'Avril; enseigne, le sr Jacques.

(Suivent les noms des capitaines, lieutenans et enseignes des 3 compagnies de la Ville-Vieille et des 8 compagnies de la Ville-Neuve) (4).

(1) Les Minimes, partie ouest du Lycée. Les troupes sortent par la partie des remparts allant obliquement de la porte Saint-Jean au bastion des Michottes.

(2) L'ancienne porte à l'entrée de la Grande-Rue. Elle sera remplacée sous Stanislas par l'Arc-de-Triomphe élevé quelques pas plus loin.

(3) Frère de Léopold, né à Insbruck, le 28 décembre 1689, plus tard abbé de Stavelot.

(4) L'ordonnance est en réalité du 15 octobre. Elle est reproduite en partie dans Lepage, *Les Archives de Nancy*, III, 174. Les noms des officiers de chaque compagnie sont cités dans un placard affiché à cette époque sur les murs de la ville. Voir la collection de la Bibliothèque municipale.

Le 1er septembre, l'hôtel de ville de Nancy fut rétabli. Voici de qui il était composé : M. le marquis de Lambertye, grand-bailli ; M. Jean-Jacques d'Hoffelize, conseiller d'état et maître des requêtes ; M. Claude George, conseiller à la cour ; M. Nicolas Raulin, conseiller à la chambre des comptes ; M. de Lançon, prévôt ; M. Charles-Christophe Cueullet, conseiller au bailliage ; M. Jean-François Du Bois, pour la noblesse ; — pour le tiers-état, M. François Philippin, avocat au conseil ; M. Pierre Trotin, conseiller secrétaire, marchand à Nancy ; M. Jean Hanus, marchand à Nancy ; M. Jean-François Sellier, avocat au conseil, pour substitut (1).

Le 16 septembre, l'Université de Pont-à-Mousson se rendit à Nancy, pour complimenter Monsgr le prince Charles (2) sur son arrivée, et M. Pillement (3) lui fit la harangue qui suit. *(Ici le texte de cette harangue.)*

Le 30 septembre Léopold donna un édit portant qu'il ne sera admis dans les chapitres de la Primatiale de St-George de Nancy, St-Maxe et St Pierre de Bar et Ste-Croix de Pont-à-Mousson que des personnes dument qualifiées, savoir que les dignités et les 3/4 des prébendes des chapitres de la Primatiale et de St Maxe de Bar soient remplis par des ecclésiastiques des états qui justifieront au moins trois degrés de noblesse paternelle, et l'autre quart par des docteurs en théologie ou droit civil et canon, — que les prévôts des chapitres de St-George, de St Pierre de Bar et de Ste-Croix de Pont-à Mousson auront aussi trois degrés de

(1) L'édit est publié dans le *Recueil*, t. III, 364. Le nom du prévôt n'est pas indiqué dans le texte. Au lieu de Lançon, on trouve le nom de Pascal Marcol dans Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 163. Tous ces conseillers sont nommés pour trois ans directement par le duc.

(2) Primat de Lorraine. Cf. *supra*, p. 229.

(3) Pillement de Russange, doyen de la Faculté de droit. Sur lui, l'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont à Mousson*. Toutes ces harangues ont été réunies par Pillement de Russange en un volume, Paris, J. Musier, 1700, XII-117 pages.

noblesse, — que les autres dignités seront remplies par des nobles ou des licenciés (1).

Dans le même temps commencèrent les difficultés de la Primatiale et de St George pour la préséance. Il y a eu quantité d'imprimés à ce sujet (2); mais la Primatiale l'a toujours eue dans toutes les cérémonies et St-George a seulement protesté contre.

(*Mariage, à Paris, de Léopold et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, 13 octobre 1698.*) L. A. R. arrivèrent le 8 novembre à Jarville dans le dessein de faire leur entrée à Nancy; mais la pluie la fit différer jusqu'au 10; elle fut magnifique et superbe.

Suit une « relation de ce qui s'est passé à l'entrée de Leurs Altesses Royales dans leur ville capitale de Nancy le 10 novembre 1698 », avec une « description du feu d'artifice représenté à Nancy, au sujet du mariage de Son Altesse Sérénissime avec Madame Elisabeth d'Orléans (3) ».

Au commencement de septembre mourut M. de Canon, premier président de la cour de Lorraine et de Bar; M. Jean-Baptiste de Mahuet (4) le remplaça, et le 11 du même mois M. Pillement (5) lui fit la harangue qui suit.

(*Ici le texte de cette harangue.*)

Le duc Léopold aimait beaucoup de jouer à la paume (6) et au commencement qu'il fut arrivé à Nancy, il y allait fort souvent.

(1) *Recueil*, t. I, p. 75.

(2) Voir la collection des factums de la Bibliothèque de la ville, entre autres les nos 7681, 7682, 7684 du *Catalogue* Favier.

(3) Ce n'est qu'une copie de deux plaquettes qui ont été imprimées et qui figurent au *Catalogue* Favier, sous les nos 657 et 655.

(4) Jean Baptiste de Mahuet mourut à Paris, en 1721. Sur Canon et sur Mahuet, voir Krug-Basse, *Histoire du Parlement de Lorraine et Barrois*, p. 96.

(5) Voir plus haut, p. 233, n. 3.

(6) Un jeu de paume se trouvait dans le Palais ducal, sur la partie qui donnait sur la place de la Carrière. Il y avait aussi beaucoup de jeux de paume privés dans la ville de Nancy.

1699

Le 3 mars, jour du mardi gras, il y eut icy une mascarade superbe.

Suit la « description de la mascarade qui s'est faite à Nancy le 3 mars 1699, jour du mardy gras ».

Nous résumons cette relation. La mascarade était composée de quatre quadrilles qui représentaient quatre nations différentes : celle des Turcs, celle des Espagnols, celle des Maures, celle des Allemands. Description des chars. M^me^ la duchesse royale est sur le dernier, habillée en grande sultane, à ses pieds le prince François (1), « un des plus beaux princes du monde, lequel paraissait être le dieu d'amour travesti en petit Musulman qui étoit là venu pour rendre hommage à la plus aimable de toutes les princesses. » *La cavalcade sort de la cour : elle passe par la Carrière : de là on va à la Ville-Neuve où, à l'hotel de ville, est préparée une superbe collation.* « Ensuite, la mascarade, ayant fait le tour de la Ville-Neuve, revint à la cour où il y avait dans la Galerie des Cerfs quatre tables préparées et magnifiquement servies. Les dames et les gentilshommes de chaque quadrille se mirent aux tables qui leur étaient destinées et qui étaient disposées de manière qu'ils pouvaient tous se voir les uns les autres. Les valets de pied ou estafiers servaient chacun la nation dont ils portaient les livrées ; et les quatre bandes de joueurs d'instruments, — chacun selon sa nation, à savoir les trompettes et les timbales des Allemands ; les haubois, les musettes et les cimbales des Maures ; les violons des Espagnols, et les haubois et les tambours à la janissaire et autres instruments, — étaient placées séparément et jouaient successivement, de manière que, sitôt une bande cessait de jouer, l'autre recommençait. Cette musique différente continua pendant tout le repas qui dura assez longtemps. Les dames et les cavaliers s'étant levés de

(1) P. 239, n. 3.

table, l'on commença à danser suivant la manière de la nation. Ensuite les nations différentes se mêlèrent et le bal ne finit qu'à l'arrivée du Carême, que chacun se retira chez soi, fort content de ce qu'il avait fait ou du moins de ce qu'il avait vu (1). »

Le 18 juin, jour de la Fête-Dieu, la procession du saint sacrement se fit très solennellement ; on s'assembla dans l'église de la Primatiale et elle se fit dans l'ordre suivant (*suit cet ordre*) (2). Ordinairement la procession se faisait entre les deux villes et il y avait un reposoir sur la place Ville-Neuve, et un autre à la cour. Toutes les tapisseries de S. A. R. étaient exposées.

Le 26 août, S. A. R. Madame accoucha à Bar du prince de ce nom (3), qui mourut l'année suivante. Le 30, l'on fit de grandes réjouissances à Nancy à ce sujet ; la garnison et les bourgeois étaient sous les armes ; l'on jeta de l'argent au peuple par les trois balcons de la cour (4).

Léopold fit bâtir à ses frais les deux corps de logis de l'hôtel de la Gendarmerie de Nancy (5).

* Les bals et autres divertissemens qui se donnèrent à Nancy pendant le Carnaval furent magnifiques. Tous les jours, c'étaient nouvelles fêtes. Le duc Léopold envoyait ses carrosses et autres voitures aux bourgeois de Nancy qui n'en avaient point, et on les conduisait à la comédie et aux

(1) Il est possible que cette relation de la mascarade de 1699 ait été imprimée et que Nicolas reproduise textuellement un placard de l'époque. On trouvera encore une description de cette fête dans le *Journal d'un bourgeois de Nancy*, publié par Dieudonné Bourgon, *l. l.* ; p. 48-50.

(2) Cet ordre a été publié dans le *Recueil*, II, p. 120.

(3) Le prince de Bar, l'aîné des 14 enfants de Léopold, mourut le 7 avril 1700.

(4) Les trois grands balcons du Palais ducal qui subsistent encore.

(5) La gendarmerie se trouvait place Saint Jean, à côté de l'hôpital Saint Charles. Elle a été détruite ces dernières années et remplacée par des hôtels privés.

bals. S. A. R. donnait fort souvent des repas où tous les notables étaient invités. On y voyait de grandes tables où la noblesse étoit mêlée avec eux. Toutes les comédies qui se sont données à Nancy et à Lunéville sous les règnes des ducs Léopold et François III ont toujours été gratis. Tout le monde y entrait sans payer, ces deux ducs ayant toujours eu des troupes d'excellens comédiens auxquels ils donnaient des gages.

Le 29 mai 1699, M. de Bissy, évêque de Toul, approuva l'érection de la confrérie de Notre-Dame du Saint-Suffrage, pour le soulagement des âmes du Purgatoire, en l'église paroissiale de Saint Epvre de Nancy (1), et donna un mandement à ce sujet.

La procession qui se faisait à Nancy tous les ans le jour de la Fête-Dieu était des plus solennelles. On s'assemblait dans l'église de la Primatiale, elle attirait un concours prodigieux d'étrangers, dont la plupart ne trouvaient pas à loger dans les cabarets et couchaient dans les rues ; elle se fit en 1698, 1699, 1700, 1701 et 1702.

Au mois de may 1699, S. A. R. établit une Académie à Nancy, dans l'hôtel de Monseigneur le primat, et fit faire le manège qui a été démoli en 1741 (2) (*Suit le règlement de cette Académie* tenue par M. le baron de Ceccati) (3).

1700

M. de Custines, gouverneur de la citadelle de Nancy, avec une suite nombreuse, partit de Nancy le 27e février 1700 pour aller chercher le corps de Charles V qui était resté

(1) Sur la confrérie des Âmes, érigée sous le titre de Notre Dame des Suffrages, voir Lionnois, I, p. 133.

(2) L'hôtel du primat est la magnifique demeure qui touche à l'est à notre cathédrale ; le Manege fut établi à l'est de l'hôtel, là où se trouve la maison Collenot. Il a donné le nom à la rue du Manège.

(3) Ce règlement se retrouve Bibl. de Nancy, ms. n° 392. Le directeur fut le baron de Secaly, franc comtois, qui avait dirigé l'Académie de Bruxelles. Cf. Baumont, p. 257.

en dépôt parmi ceux des archiducs à Inspruck. La cérémonie fut des plus belles. Le corps de Charles V étant arrivé, on le mit en dépôt chez les Jésuites du noviciat, et la pompe funèbre qui fut magnifique se fit le 19e d'avril (1).

Le 28 septembre, mourut Madame de Carlinfort ; elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Nancy (2).

M. de Callières, secrétaire d'Etat de S. M., vint à Nancy proposer à S. A. R. d'échanger la Lorraine contre le Milanois. Après bien des contestations, S. A. R. y consentit, à condition que tous les potentats de l'Europe y consentiraient. Mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, étant arrivée, changea les choses, et il n'en fut plus parlé (3). M. Bourcier, procureur général de la Cour souveraine, fit une élégie à ce sujet. (*Suit le texte de cette élégie : La Lorraine à S. A. R.*)

1701

(*Rien à prendre dans le Journal.*)

Le corps de Charles V, qui avait été exposé pendant un an dans la chapelle ducale des Cordeliers, fut porté le 18 avril 1701 dans le caveau, après que l'on en eut fait les services anniversaires. Le cercueil où ce corps est enfermé est d'étain fin, en forme de tombeau.

Le 9 juin, mourut à Saint-Cloud Philippe duc d'Orléans, père de S. A. R. M. On prit le deuil à la cour de Lorraine, et on lui fit des services dans l'église des Cordeliers de Nancy.

La ville neuve de Nancy, depuis la démolition de ses fortifications, avait restée sans être fermée de murailles. Ce ne fut qu'au commencement du mois d'août 1701 qu'on com-

1. Relation imprimée dans dom Calmet, III, 1329. Elle est copiée dans le supplément de Nicolas.

2. Son épitaphe dans Lionnois, I, 124.

3. Sur cette négociation, voir Baumont, p. 88 et ss.

mença à y travailler ; elles coûtèrent 150,000 livres, qui furent imposées sur les villes de Lorraine et Barrois, suivant l'ordonnance de S. A. R. du 20e juin.

Le 28 octobre, S. A. R. M. accoucha d'une princesse, qui mourut le même jour ; elle fut portée dans le caveau de la chapelle royale, chez les P. Cordeliers de Nancy (1).

Le duc Léopold, depuis sa rentrée dans ses états, chercha tous les moyens d'augmenter la pompe et la magnificence dans le service divin et d'embellir sa ville capitale. Il témoigna aux supérieurs majeurs des quatre ordres rentés (2) qu'il souhaitait ériger une abbaye de chacun de ces ordres à Nancy. Les Bénédictins eurent l'honneur de faire voir à S. A. R. la bulle de Paul V, pour l'établissement des Bénédictins à Nancy en 1616 (3) et, dans l'exécution entière de cette bulle, la facilité d'accomplir les désirs en ce qui regardait l'ordre de saint Benoît. Le procureur général de la Congrégation présenta requête à S. A. R. et il demanda l'entière exécution de la dite bulle ; elle fut décrétée par Léopold en son conseil le 2 mars 1701, et, comme la bulle avait permis d'ériger le monastère à Nancy sous telle invocation et sous tel titre qu'on jugerait à propos dans la Congrégation, il fut décoré du titre d'abbaye et sous l'invocation de saint Léopold. Ce changement de dénomination n'en apporta aucun à l'état de l'abbaye. Le Supérieur qui gouvernait ce monastère et qui avait été appelé prieur jusqu'alors fut nommé abbé *(Suit le décret de fondation)* (4).

L'édifice fut commencé le 4 juin 1701. S. A. R. voulut

(1) Le 21 octobre 1700 était née Charlotte Élisabeth, qui mourut le 4 mai 1711.

(2) Bénédictins, Chanoines-réguliers, Prémontrés, Cisterciens.

(3) 29 décembre 1616. Placard dans la bibliothèque de la Société d'archéologie. Cf. Lionnois, III, 3.

(4) Les lettres-patentes sont du 10 décembre 1701 et elles furent enregistrées par la Cour souveraine le 26 juin 1702.

en poser la première pierre dans laquelle on enferma l'inscription suivante gravée sur une lame de cuivre.

SERENISSIMUS AC REGIUS PRINCEPS
LEOPOLDUS I
DEI GRATIA DUX LOTHARINGLÆ ET BAR=
RI, MARCHIO, REX JERUSALEM, DUX CA=
LABR. GUELD. COMES PROVINC.
NOVI SÆCULI PRIMORDIA IMMORTALI PIE=
TATE CONSECRANS
PRIMUM HUJUS TEMPLI SUB INVOCATIO=
NE D. LEOPOLDI CONFESSORIS
D.O.M.
DICATI LAPIDEM POSUIT
PRIDIE NONAS JUNII ANNO POST CHRIS=
TUM NATUM
M.D.CC.I. (1).

Les autres bâtimens de l'abbaye avaient déjà été faits en partie, et ils furent continués aux frais des monastères de la congrégation qui sont situés dans les états de Lorraine.

Liste des abbés de Saint-Léopold. 1701, dom Belhomme. 1705, dom Petitdidier. 1709, dom Charles George. 1711, dom Mathieu Petitdidier. 1716, dom François Guillaume. 1718, dom Augustin Calmet. 1723, dom Hilaire Rutant. 1725, dom Claude Jacquinot. 1727, dom Augustin Calmet, 2e fois. 1728, dom Benoît Renard. 1730, dom Claude Jacquinot, 2e fois. 1735, dom Joseph de Lisle. 1738, dom Claude Jacquinot, 3e fois.

Depuis l'année 1701, le monastère, qui avait été nommé Prieuré de Sainte Croix, changea de nom et fut appelé Abbaye de Saint Léopold. L'ancienne église des Bénédictins était au bout de la rue de Grève (2).

(1) Cf. Lionnois, III, 9.

(2) L'ancienne église était celle qui fut construite en 1617, sous le

1702

Le 8 février 1702, Léopold établit une Académie de peinture et de sculpture, donna la salle de la Porte royale (1), 400 fr. par année pour entretenir le modèle ; il fit des règlements et statuts semblables à ceux des Académies de Rome et de Paris, en 25 articles (2) : il nomma comme chef et protecteur M. le marquis de Lenoncourt-Blainville (3) ; après sa mort, M. le marquis de Lunati-Visconti lui succéda (4). L'Académie a été interrompue en 1722 ou 1723, la salle de la Porte Royale changée en celle de la porte Saint-Georges. Nom des Directeurs de l'Académie. Messieurs 1° Bourdiet, premier architecte de S. A. R. ; 2° Claude Charles, peintre ; 3° Joseph Provençal, peintre ; 4° Cordier, orfèvre ; 5° Renauld Mesny, sculpteur ; 6° Lalance, peintre (5). Après, ont succédé : 7° Boerdenave, sculpteur ; 8° Renard, sculpteur ; 9° Esselin, orfèvre ; 10° Chassel, sculpteur ; 11° Jacquart, peintre, mort en 1736 ; 12° Guesnon, architecte (6).

Landau ayant été pris par le roi des Romains le 9 no-

règne de Henri II. Elle donnait sur la rue de Grève. Charles III. La nouvelle église, construite par Léopold, donnait rue des Ponts. C'était une des plus belles de la Ville ; les Visitandines, qui rachetèrent les bâtiments de Saint-Léopold au début de ce siècle, eurent le grand tort de la démolir.

(1) Cette salle était au-dessus de la Porte royale. Cf. plus haut, p. 232, n. 2.

(2) Les Règlements ont paru dans le *Recueil*, I, p. 337-343.

(3) Premier gentilhomme de la cour de Léopold.

(4) Lunati-Visconti, gentilhomme de Léopold. A lui appartenait l'hôtel de rue de Guise avec la jolie façade Renaissance, transportée depuis par M. Gouy dans son château de Renémont.

(5) Sur ces premiers maîtres, voir Baumont, p. 339-340. Cf. sur Claude Charles la brochure de Michaut, *Notice sur Claude Charles, peintre du duc Léopold*.

(6) Voir sur ces artistes les renseignements exacts dans les *Archives de Nancy*, de Lepage. Sur Jacquard, voir Auguin, *Monographie de la cathédrale de Nancy*.

vembre 1702, on s'imagina que la proximité allait déterminer Léopold à se joindre à l'Empire, ou du moins qu'il favoriserait les alliés, en leur ouvrant un passage pour tenter une invasion en France et en leur cédant Nancy pour leur servir de place d'armes et de retraite. Sur cette apparence, M. Callière, secrétaire d'État de S. M., fut envoyé vers Léopold et luy notifia que, pour la sureté du royaume de France, le roi son maître était obligé de se saisir de la ville capitale, qu'il lui permettait néanmoins d'y continuer son séjour et d'y exercer même sur les troupes françaises une espèce de commandement, en recevant l'ordre de lui. Cette proposition indigna Leopold ; il répondit à Callière qu'il n'avait point donné au roi sujet d'interrompre par un acte si éclatant l'exécution de ses traités, qu'il ne pouvait accepter le commandement des troupes qui n'étaient point à lui, ni se déclarer contre l'Empereur à qui il devait la vie et la couronne. Callière, croyant avoir trouvé un tempérament qui sauvait les devoirs de la reconnaissance, suggéra au duc de se laisser assiéger par l'armée qui le suivait pour appuyer sa négociation. Mais cet expédient fut mal reçu. « Toute l'Europe, lui dit Léopold, est instruite de la faiblesse de la ville de Nancy ; on sait que je n'ai qu'une poignée de troupes employée à ma garde ; je passerais pour un téméraire ou un comédien, si j'entreprenais de me défendre contre un roi puissant et armé (1). »

Léopold sortit ainsi de Nancy, le 2 décembre, par la porte Saint-Nicolas, accompagné seulement de quatre seigneurs de sa cour; S. A. R. Madame, qui n'attendait que l'heure de ses couches, le suivit en désordre en siège à porteur (2). L'un et l'autre se réfugièrent à Lunéville où, après avoir essuyé

(1) Cette version n'est pas d'accord avec celle de Callière. Baumont, p. 118.

(2) Cf. le récit du journal publié par Bourgon, *l. l.*, p. 56. Voir aussi le *Journalier* de Pascal Marcol, cité par Lepage, *Les archives de Nancy*, II, 319.

les injures de l'hiver dans un château délabré, ils se sont bâti un palais magnifique et commode. Le lendemain 3e S. A. R. Madame accoucha de la princesse Gabrielle, qui mourut en 1711.

La ville de Nancy fut dans la dernière désolation de voir partir son souverain après l'avoir possédé si peu. Le régiment des Gardes lorraines sortit le 3 décembre, et les troupes françaises, commandées par le comte de Tallard (1), entrèrent dans Nancy par la porte Notre-Dame.

Le père Vincent, Tiercelin de Nancy, donna au public la vie de saint Sigisbert. Elle est imprimée chez René Charlot, imprimeur à Nancy (2). Il y a eu plusieurs belles critiques sur cet ouvrage qui ont été imprimées à Nancy et à Toul.

1703

Le grand-duc Charles (3) avait fait jeter les fondements d'une grande église primatiale, et la première pierre avait été posée le 13 septembre 1603. Les fondements du chœur furent élevés jusqu'à hors de terre et étaient restés dans cet état par le malheur des guerres, jusqu'à ce que le duc Léopold, ayant été rendu au bonheur de son peuple, les fit arracher pour suivre un nouveau plan dressé sur celui de Saint-André de Laval à Rome (4). M. François de Nay, grand-doyen, bénit la première pierre, et le prince François, qui étudiait à Pont-à-Mousson, vint le 3 septembre 1703 pour la poser aux noms de Léopold et du prince Charles, primat

(1) Maréchal de France le 14 janvier 1703, il perdit la première bataille d'Hochstaedt. Il mourut en 1728.

(2) *Histoire fidelle de Saint Sigisbert, VII roy d'Austrasie et III du nom.* Les critiques et réponses réunies dans le *Catalogue* de Favier sous le n° 468.

(3) Charles III.

(4) S. Andrea della Valle. Voir Auguin, *Monographie de la cathédrale*, p. 127. On s'inspira de l'édifice romain seulement dans certaines parties.

de Lorraine, ses frères. On n'oublia rien de ce qui put rendre cette cérémonie aussi éclatante que la première l'avait été. Il y a dans cette pierre, qu'on avait creusée et qui est couverte d'une autre pierre également creusée, une boîte de plomb sculptée et soudée, et dans cette boîte une lame de bronze attachée sur une planche de chêne avec vis. L'inscription que le chapitre a fait graver sur cette lame est conçue en ces termes (*Suit le texte de l'inscription*) (1).

Beaucoup d'ouvriers furent employés, et le premier ordre de cette église fut fait dans moins de 4 à 5 ans. L'argent ayant manqué, l'ouvrage fut discontinué jusqu'en l'année 1716. Le prince Charles, primat de Lorraine, étant mort (2), le duc Léopold demanda au pape que la qualité de primat ne fût pas remplie pendant quelques années et que les revenus fussent employés à la construction de la nouvelle église : ce qui lui fut accordé. On commença le second ordre, qui fut fini en 1719, la toiture en 1721, les tours en 1723, la flèche en 1726, et, le 5 juin 1736, on posa la dernière pierre de l'obélisque qui est entre les tours (3).

1704

(*Cette année est remplie par une longue relation de la cérémonie du baptême du prince royal de Lorraine* (4), *qui fut célébré le 24 juin à Lunéville.*)

(1) Elle est donnée par Lionnois, III, 372.

(2) Le 4 décembre 1715.

(3) Cet obélisque, qui devait être construit entre les deux tours, ne fut pas élevé en réalité. Il était d'apparence trop maigre pour masquer l'écartement. On lui substitua un troisième ordre d'architecture dont dressa le plan l'horloger Jean-François Barbe ; et c'est cet ordre qui a été achevé en 1736. — Ici suit, dans le manuscrit, un très long développement sur les querelles que suscita le code Léopold. Beaucoup de phrases ont été rayées, et même l'on a arraché évidemment avec intention les pages 147 à 170 du manuscrit.

(4) Louis, fils aîné de Léopold, né le 28 janvier 1704 et qui mourut le 10 mai 1711.

Le 4 août le duc Léopold créa une troisième charge de conseiller chevalier d'honneur à la Cour souveraine et la donna au comte de Bressey, l'un de ses chambellans (1).

Au mois d'octobre, le duc Léopold, S. A. R. Madame et toute la cour vinrent passer quelque temps au château de la Malgrange (2).

Les Carmélites du grand couvent firent bâtir leur église. Ce fut Bettaut qui en fut l'architecte, et Provençal qui peignit le dôme (3).

1705

En 1705, Léopold fit construire le pont et le chemin dans les bois de Haye entre Nancy et Toul. Le célèbre de Saint-Urbain grava une médaille à cette occasion. Le *Mercure Gallant de France* a publié l'explication de cette médaille : il nous décrit l'utilité de cet ouvrage par la difficulté et le danger de ce chemin. Il dit que Hercule, armé de la masse avec laquelle il abat les rochers pour combler l'abime et en chasser le voleur Cacus, rappelle le souvenir des brigandages et des meurtres qui jadis se commettaient dans ce creux profond ; Mercure, le dieu des voyageurs, qui parait sur le bord de l'abime, représente la sûreté que les voyageurs auront désormais sur cette route ; et la légende : *Vitæ consulit atque viæ* s'applique au duc et à Hercule qui, par ce travail immense, veille à la sureté de la vie et à la facilité du chemin (4).

(1) *Recueil*, I, p. 439. Krug-Basse, p. 108.

(2) Il s'agit ici encore de l'ancien château, à côté duquel l'on bâtit en 1711 un château plus vaste et plus beau.

(3) Les grandes Carmélites avaient leur couvent rue des Quatre-Églises à droite en quittant la ville ; de l'autre côté de la rue Charles III, se trouvait la maison du Refuge. La vraie orthographe du nom de l'architecte semble être Betto. Cf. Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 326, 330.

(4) Lepage et Beaupré, *Ferdinand de Saint-Urbain*, 1867, p. 104.

M. le marquis de Lenoncourt de Serre (1), grand écuyer de S. A. R., mourut au mois de février à Nancy.

(*Mort, le 25 août, du prince Joseph de Lorraine, frère de Leopold, des suites de blessures reçues à la bataille de Cassano*). Pendant le mois d'août l'on fit, ici et dans toutes les villes de la Lorraine, des services pour le repos de son âme. Le 12 octobre 1705, l'on fit les services du prince Joseph aux Augustins (2) de Nancy. Voici un ouvrage du père Hommey à ce sujet (*Suit la copie de cet ouvrage qui fut : Nancei valgatum, appensum præ foribus templi P. P. Augustiniarum 12 oct. 1705, quo die apud ipsos solemni lugubri pompa manibus Ser. Prin. parentatum*) (3).

La fête de la Conception (4) se célébra avec pompe dans l'église des Cordeliers de Nancy. Il y eut sermon tous les jours pendant l'octave (*Suit le texte de la fin d'un de ces sermons, prononcé par Mr Clerc, docteur en théologie et curé de Sainte-Geneviève de Toul*).

Le cœur du prince Joseph fut apporté à Nancy, et le 8e janvier 1706, on le descendit dans le caveau de la chapelle ronde des Cordeliers de Nancy : on le posa sur le cercueil de Charles V.

La rentrée de la Cour souveraine se fit, suivant la coutume, à la Saint Martin. M. Bourcier de Villers, avocat-général, y fit une remontrance sur le devoir des juges et des avocats.

1706

En 1706, le célèbre M. de Saint-Urbain, graveur de S.

(1) Antoine de Lenoncourt, comte d'Ave et d'Asberg. De la Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. VIII, p. 611, le fait mourir au mois de juin.

(2) Les Augustins, ordre d'ermites, se trouvaient rue des Ponts, à droite en allant vers Saint-Sébastien.

(3) *Epitaphium historico-panegyricum serenissimi Principis Josephi a Lotharingia*. Nancei, 1705, 8 p. in 8° *Catalogue* Favier, n° 817.

(4) 8 décembre.

A. R., fit cette belle médaille, représentant au droit Léopold; le revers représente un autel de paix sur lequel le sceptre et l'épée sont mis en sautoir, avec cette inscription : *Utrumque litarit*, c'est-à-dire que Léopold a sacrifié pour ainsi dire son sceptre et son épée au bien de la paix. Je ne sais si cette légende fait allusion à la neutralitté que le duc a gardée avec une exactitude qui intéresse sa souveraineté, ou si elle a rapport aux hostilités qu'on a exercées sur lui et qu'il a souffertes avec patience pour le bien et le repos de ses peuples. Le père Hugo a fait une dissertation très savante au sujet de cette médaille ; elle est imprimée (1).

* Le corps de la princesse Gabrielle-Louise, fille de Leurs Altesses Royales, fut emmené de Lunéville à Nancy et mis dans le caveau de la chapelle royale des Cordeliers (2).

La rentrée de la Cour souveraine se fit à la St Martin, avec les cérémonies ordinaires. M. Bourcier de Villers, avocat général, y fit une remontrance qui avait pour sujet que l'exercice de la justice est l'image de la guerre.

Le 25 décembre, mourut à Nancy François marquis de Lambertye, maréchal de Lorraine (3), et fut enterré le 26 me dans l'église des Cordeliers de la même ville.

En 1706, le comte de Mitry (4), étant perclus de tous ses membres avec des douleurs insupportables, eut recours, mais inutilement, à tous les médecins. Convaincu qu'il ne pouvait point espérer de soulagement de la part des hommes, il s'adressa à Dieu, implora l'intercession de

(1) *Dissertation historique sur une medaille frappée en l'honneur de Son Altesse Royale* par le R. P. Hugo. Nancy, Dominique Guaydon, 1706, pet. in-8°. Cf. Lepage et Beaupré, *Ferdinand de Saint-Urbain*, p. 106-107.

(2) Enfant mort, aussitôt après sa naissance.

(3) Le prénom du marquis de Lambertye est Georges, baron de Cons-la Grandville. Il fut nommé le 14 juin 1698 par Léopold bailli de Nancy, et, le 4 janvier 1700, maréchal de Lorraine et du Barrois. Sur lui Lecler, *Généalogie de la maison de Lambertye*, p. 37-38.

(4) Charles-Joseph, *dit* le comte de Mitry, chambellan de Léopold.

de Saint-Firmin, et se fit transporter à Flavigny où, ayant fait une neuvaine devant la châsse du saint, le dernier jour il fut totalement guéri.

1707

Le duc Léopold fit bâtir la salle de la Comédie, qui était la plus belle de l'Europe. M. Bibianne de Bologne conduisit cet ouvrage. Mrs Charles et Provençal en furent les peintres. Le roi Stanislas la fit défaire en 1738 (1).

Le 17 septembre mourut à Nancy M. le comte d'Avejean (2), lieutenant-général des armées de France et commandant pour le roi dans les villes et citadelle de Nancy.

En 1707, le duc Léopold Ier fit bâtir le chœur de l'église des Cordeliers de Nancy (3).

*On chanta le *Te Deum* à la Primatiale, le 25 avril, au sujet de la naissance du prince Clément (4), et le 1er mai on le chanta aussi dans toutes les églises de Nancy, et il y eut des réjouissances par toute la ville.

Au mois de décembre, le corps des marchands de Nancy alla à Lunéville pour faire des remontrances à S. A. R. au sujet de l'établissement des Juifs dans Nancy (5). Ce fut mon grand-père Jean Nicolas qui présenta les mémoires à S. A. R. Voici la requête que les curés de Nancy présentèrent sur le même sujet (6). *(Suit le texte de cette requête,*

(1) Cette salle de comédie ou d'opéra était derrière le palais ducal, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Gendarmerie départementale. La rue actuelle de Braconnot s'appelait autrefois rue de l'Opéra.

(2) Sur lui Pinard, *Chronologie historique-militaire*, t. IV, p. 440.

(3) Ce chœur subsiste encore et se rattache assez mal à la nef qui date de la fin du XVe siècle.

(4) Né le 23 avril 1707.

(5) Léopold venait de permettre à quatre banquiers juifs, Samuel Lévy, Jacob Schwob, Isaïe Lambert et Moïse Alcan de s'établir à Nancy à la fin de novembre. Cf. Baumont, p. 400-401.

(6) La requête est imprimée dans le *Mercure*, mai 1708, p. 242.

celui d'une lettre de monseigneur l'évêque de Toul écrite à S. A. R. contre l'établissement des Juifs à Nancy, datée du 23 decembre 1707.)

La rentrée de la Cour souveraine se fit, suivant la coutume, à la St Martin. Le sujet de la harangue que Bourcier de Villers, avocat général, prononça, était que la justice n'avait pour objet que la paix des particuliers, comme la guerre la paix des états.

1708

(Naissance du prince François (1), *le 8 décembre).* Le 9 décembre, on chanta le *Te Deum* dans l'église Primatiale de Nancy, au sujet de la naissance du prince François; tout le clergé y assista de même que les compagnies souveraines.

*Au mois de mars, les officiers de la Chambre des comptes qui avaient toujours été appelés auditeurs des comptes, prirent le titre de maîtres des comptes, suivant la déclaration de S. A. R. du 9 du même mois (2).

La rentrée de la Cour se fit, suivant la coutume, à la St-Martin, et Bourcier de Villers, avocat général, y prononça une harangue sur l'éloquence du barreau.

1709

L'année 1709 peut être bien appelée l'année de fer; elle commença par le plus cruel hiver qu'aucun homme vivant eût jamais vu; ce froid excessif moissonna le froment et vendangea les raisins, non seulement dans ce pays, mais dans une infinité de provinces; il fit mourir plus de la moitié des arbres fruitiers, et il commença le 6 janvier et il dura environ trois semaines (3).

(1) Le futur duc François III, plus tard empereur d'Allemagne.

(2) *Recueil*, I, 625.

(3) Cf. le journal publié par Bourgon, *l. l.* p. 61. *Mémoires* du curé de Velaines, *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1881, p. 274.

Le 26 mars, mourut à Lunéville le princesse Joséphe, fille de L. A. R. (1), et le lendemain 27 à quatre heures du matin son corps fut mis dans le caveau des Cordeliers à Nancy.

Le 21 avril, S. A. R. Madame vint à Nancy pour voir la salle de la Comédie (2); elle en sortit le même jour pour aller coucher à la Malgrange, où le duc Léopold l'attendait. C'était la seconde fois qu'elle venait à Nancy depuis qu'elle était occupée par les troupes françaises. Elle y était venue pour la 1re fois le 17e août 1706 par surprise. Le même jour, on avait descendu la châsse de saint Sigisbert à cause d'une grande sécheresse ; incontinant on eut de la pluie, et S. A. R. Madame fut trempée et mouillée au sortir de Nancy.

Le 28 avril, mourut à l'Arsenal de Nancy M. Antoine de Marsanne, premier écuyer de S. A. R. et gouverneur de l'Arsenal ; il fut enterré le lendemain dans le cimetière de l'hôpital Saint-Julien de Nancy (3).

Le 1er mai, l'ouverture des missions se fit dans l'église des RR. PP. jésuites du collège de cette ville (4), par une procession solennelle à laquelle assistèrent les cours souveraines et le clergé des deux villes. La mission fut simple et naturelle. Le père de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, s'y distingua. Elle dura environ trois semaines (5).

Le 6 mai, S. A. R. M vint à Nancy et retourna à Lunéville le même jour.

Le 20 mai, on fit des processions dans les trois paroisses de Nancy et dans toutes celles du diocèse de Toul, par

(1) Née en 1705.

(2) Des feux de joie furent allumés à cette occasion à la Ville Neuve et place de la Carrière. Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 327.

(3) Cf. Lepage, *Les Archives de Nancy*, III, 98.

(4) Entre les rues Saint-Dizier et des Carmes.

(5) Sur cette mission, voir l'histoire du collège, Archives départementales, série H, n° 1959.

mandement de Mgr l'évêque, pour demander les bénédictions du Ciel pour les biens de la terre.

La salle de la Comédie étant entièrement achevée, S. A. R. Madame vint à Nancy le 9 novembre pour en voir jouer toutes les machines.

La rentrée de la Cour se fit, à la manière accoutumée, à la St Martin et Bourcier de Villers, avocat-général, fit une harangue qui avait pour sujet que la justice n'est pas moins nécessaire au maintien des états que la guerre.

1710

Le 6 juillet, Léopold établit une chambre des requêtes du palais, composée de 2 présidents, de 10 conseillers et d'un avocat général (1).

Le 7e janvier, mourut à Nancy 2) d'Offelise, seigneur de Valfroicourt, chambellan et premier maître d'hôtel de S. A. R.

(Naissance d'une princesse le 4 juillet 1710 : elle mourut le 26 août.) Le corps de la princesse, fille de L. A. R., fut conduit de Lunéville à Nancy et mis dans le caveau de la chapelle royale des RR. PP. Cordeliers.

On a imprimé à Nancy l'oraison funèbre de madame la marquise d'Hendicourt, prononcée dans l'église de Lenoncourt le 8 juillet 1710 par le père Féjacq, de l'ordre des Frères prêcheurs, prédicateur ordinaire de Leurs Majestés britanniques (3).

La rentrée de la Cour se fit, suivant la coutume, à la Saint-Martin. M. Bourcier d'Autrey, avocat général, y fit une harangue sur l'excellence des lois.

(1) L'édit dans le *Recueil*, I, p. 701-704.

(2) Le mot en blanc. Ses prénoms étaient César-François. Il fut inhumé aux Cordeliers. Lepage marque sa mort le 7 février. *Les Archives de Nancy*, III, 363.

(3) La marquise d'Hendicourt était gouvernante des enfants de Lorraine. L'oraison funèbre parut chez Dominique Gaydon, 40 p. in-4°. Nicolas reproduit plus loin, sur cet écrit, un article de la *Clef du cabinet*, octobre 1710.

1711

La petite vérole pourpreuse, qui régnait dans plusieurs Etats, enleva en huit jours de temps les trois enfants aînés de S. A. R. Madame la princesse (1) ainée, qui venait d'être pourvue à l'abbaye de Remiremont, mourut le 3e mai à 3 heures du matin ; elle était née le 21 octobre 1700. M. le prince Louis, son frère aîné, mourut subitement le 10e du même mois à 11 heures du soir ; le lendemain, sur les huit heures, Madame la princesse Gabrielle qui était la seule fille qui restait à S. A. R., fut aussi ravie. On peut juger combien des coups si accablants affligèrent ceux de qui ces illustres princes et princesses avaient pris naissance. Le 4 mai, à 4 heures du matin, le corps de madame la princesse ainée fut amené aux Cordeliers de Nancy et mis dans le caveau de la chapelle royale. Le 13, on amena aussi dans un même carrosse les corps du prince Louis et de madame la princesse Gabrielle et on les descendit dans le caveau (2).

L. A. R., ne pouvant rester à Lunéville après la mort de ces trois princes, allèrent passer environ 6 semaines à Houdemont dans le château de M. de Soreau (3).

Le 5 août, à 10 heures du soir, le grand magasin à foin de la Ville-Neuve fut entièrement brûlé (4). Il l'avait déjà été la nuit du 8 au 9 septembre 1705.

(1) Charlotte-Elisabeth.

(2) Cf. le *Journal* publié par M. Bourgon, p. 60. Baumont, p. 225-226.

(3) Houdemont, canton de Nancy-Ouest. Le village fut érigé en 1719 en baronnie pour Antoine de Soreau, issu d'une famille du Brabant, et qui s'était attaché en Allemagne à la fortune du duc Leopold. Nicolas a écrit par inadvertance Sauriot.

(4) Ce magasin à foin était rue Saint-Nicolas, derrière le noviciat des Jesuites. Il a conservé cette destination jusqu'à ces derniers temps où il a été de nouveau incendié. Un groupe scolaire s'élève sur cet emplacement. Sur ces incendies, cf. Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 323, 329 et 332.

En cette année 1711, on commença à bâtir le beau et magnifique château de la Malgrange.

* La princesse Charlotte-Elisabeth (1), fille aînée de S. A. R., ayant fait sa première communion pendant les fêtes de Pâques, demanda à S. A. R. son auguste père la délivrance des prisonniers qui étaient dans les prisons de Nancy, ce qui lui fut accordé, et la Cour souveraine enregistra les lettres de grâce.

Le 6 mai, la confrérie des agonisants fut établie à la paroisse Saint Sébastien de Nancy (2).

A la rentrée de la Cour souveraine, M. de Bourcier de Villers prononça une harangue sur le malheur des procès.

1712

(*Rien à signaler. L'auteur reproduit un arrêt du Parlement de Paris condamnant les quatre ouvrages suivants :* 1° *La Lorraine ancienne et moderne ou l'ancien duché de Mosellane, véritable origine de la maison royale et du duché moderne de Lorraine*, par Jean Mussey, curé de Longwy. 1712 — 2° *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine*, par Baleicourt (*le P. Hugo*). Berlin, 1711. — 3° et 4° *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés.* Lettre première et lettre seconde du P. Benoît [Picart] (3).

Dom Noirel, prieur de Flavigny, mourut en 1712. C'est lui qui a fait bâtir l'aile orientale du cloître du prieuré de Flavigny. Dom Charles Cachedenier de Vassimont lui succéda. Il fit achever les autres bâtiments de ce prieuré qui sont superbes (4).

(1) Celle dont la mort est racontée plus haut.

(2) Cf. *Reglements, statuts et prières pour la confrerie des Agonisants*. Nancy, Charlot, 1756

(3) *Catalogue* Favier, n°s 428, 425 et 426. Le dernier ouvrage y est attribué à tort, croyons-nous, au P. Hugo.

(4) Cf. sur l'histoire de Flavigny, Guillaume, *Notice historique et biographique sur l'ancien prieuré, aujourd'hui abbaye de Flavigny, Mem. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1877.

1713

Le blé en cette année devint encore plus rare, en sorte que les pauvres étaient obligés de manger du pain d'avoine ; cependant il y avait des particuliers qui faisaient des amas de grain, ce qui fut cause que, le 17 juin, la populace de Nancy s'assembla sur la place de la Ville-Neuve devant la maison du sieur Colin, qui en avait beaucoup. Quelques-uns des plus hardis frappèrent chez le s[r] Colin pour lui demander du blé à acheter. Sur le refus qu'il fit d'en donner, toute la populace s'émut, cassa toutes les vitres, enfonça les portes, entra dans les caves, lâcha les tonneaux, prit le blé. Le sieur Colin se cacha ; M. Baudouin, maître des comptes, voulant soutenir son voisin, fut obligé de rentrer chez lui, et toutes ses vitres furent fracassées. Pendant ce tumulte, on batit la générale : les troupes françaises se rangèrent en bataille sur la place ; mais le commandant, voyant les mauvaises façons du s[r] Colin, fit retirer ses soldats. On fit ensuite une information ; un jeune garçon qui avait volé quelque chose au s[r] Colin fut pendu et d'autres punis par la bourse.

Le 16 novembre, Léopold supprima les Chambres des requêtes du Palais. Les président, conseillers et gens de S. A. R. furent incorporés à la Cour Souveraine et aux Chambres des comptes de Lorraine et de Bar.

Le 14 décembre mourut le marquis de Lenoncourt (1), gouverneur de Nancy et envoyé de S. A. R. en cour de Rome.

La rentrée de la Cour souveraine de Lorraine se fit, suivant la manière accoutumée, par une messe du Saint Esprit célébrée par M. Collin, abbé de Domepvre, conseiller prélat à la Cour. Il n'y avait point pour lors de chapelle à la

(1) Charles-Gaspard marquis de Lenoncourt et de Blainville, comte du Saint-Empire, grand-chambellan de Léopold.

cour : on faisait cette cérémonie dans l'église de la paroisse Saint-Sébastien. Bourcier d'Autrey, avocat général, fit une remontrance qui avait pour sujet le parallèle du bon et du mauvais magistrat.

Le tome I du supplément finit avec l'année 1713. (*A la fin de ce tome on lit cette date : Nancy 12 octobre 1743*). *Signé* : Nicolas.

1714

En exécution du traité d'Utrecht, les troupes françaises achevèrent d'évacuer la ville de Nancy le 12 novembre, de même que les autres places de la Lorraine. Les troupes de S. A. R. y entrèrent le même jour.

S. A. R., qui avait fait son séjour à Lunéville pendant que Nancy était occupée par les Français, y revint le 23 novembre occuper le palais (1). Si les bourgeois avaient été les maîtres du mouvement de leur zèle, ils auraient fait éclater leur joie par des solennités publiques au retour de leur souverain ; mais cette satisfaction leur fut interdite, parce que L. A. R. voulurent leur en épargner la dépense.

Les magistrats de l'hôtel de ville firent frapper deux médailles pour laisser à la postérité un monument de la première entrée dans la ville de L. A. R. Messeigneurs les princes Clément et François. Le P. Hugo en a fait une explication qui est imprimée (2) et ces deux médailles ont été gravées par le célèbre Mr de Saint-Urbain. L'hôtel de ville en fit frapper une troisième en 1715 pour honorer l'heureuse fécondité de S. A. R. Madame.

1715

Le 5 janvier, on fit la procession des rois en l'honneur

(1) Voir Durival, t. I, 107.

(2) Sur cette médaille, Beaupré, *Catalogue descriptif*, p. 32. La dissertation du P. Hugo a été imprimée à Nancy chez Cusson, 1715, in 4°, 8 pages.

de la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477. S. A. R. y assista avec S. A. E. de Trèves et Monseigneur le prince François, abbé de Stavelot, les deux jeunes princes Clément et François, le prince Charles et le prince d'Harcourt. On n'avait pas fait cette procession pendant tout le temps que Nancy avait été occupée par les Français.

Le 17 janvier, la Cour souveraine défendit les charivaris (1 ; c'était un ancien usage : quand un ou une veuve se remariait, les voisins s'assemblaient autour de la maison des mariés et s'armaient de toutes sortes d'outils bruyants, faisaient un grand fracas et attiraient une bonne partie de la ville ; mais comme il s'y fourrait quantité de gens qui faisaient souvent quelque mauvais coup, cela fut cause que la cour défendit ces sortes d'assemblées. Cependant en 1727 on ne suivit pas cette défense ; une boulangère (2, s'étant remariée avec un jeune homme, toute la ville, s'assembla et fit le plus grand charivari que l'on ait jamais vu. Il dura 3 jours. Les principaux acteurs furent en prison et payèrent l'amende.

Le Carnaval de cette année fut magnifique. Il commença de bonne heure et dura longtemps. Il y avait à la cour 3 bals et autant de comédies chaque semaine. Pendant ces heureux jours, on représenta dans la grande salle des machines de Nancy le ballet de *Diane et Endimion*, mis en musique par M. Desmarets, surintendant de la musique de de S. A. R. (3). Cet opéra fut représenté devant L. A. R. et L. A. S. les princes Clément et François. La musique de S. A. R. était pour lors très nombreuse et très belle.

Le jeudi gras de chaque année, les bouchers de Nancy avaient la coutume de prendre le plus beau bœuf qu'ils

(1) Déjà une ordonnance en ce sens avait été rendue par la chambre du conseil de ville le 26 janvier 1700. Lepage, II, 27.

(2) Nicolas a mis en note : La veuve Thirion remariée à Aubry.

(3) Sur Henri Desmarets, voir un article de M. Brenet dans le *Menestrel*, août et septembre 1883.

avaient, de le bien parer et de le conduire à la cour, chez les seigneurs, et de le promener par toutes les rues des deux villes : ils l'accompagnaient et le faisaient sauter au son de plusieurs instruments comiques, comme la chèvre, la vielle et autres. Cette fête était appelée la cérémonie du bœuf tabouré (1) : elle se fit pour la dernière fois le 28 février 1715.

Relation de la dernière cérémonie des brandons faite à Nancy le 10e mars.

C'était une ancienne coutume que, le premier dimanche de Carême que vulgairement on nomme le Dimanche des brandons, les bourgeois de Nancy qui avaient été mariés dans le courant de l'année, de quelle qualité et condition qu'ils fussent, étaient obligés, à peine d'une grosse amende au paiement de laquelle ils étaient exécutés sur le champ sans aucune forme de procès, d'aller à une certaine distance de la ville (hors la porte Notre-Dame) prendre un fagot ou facine que les valets de ville leur délivraient pour une rétribution volontaire, qui ne devait pas être moindre de 3 sous pour chaque fagot.

Le cavalier ou piéton, avec sa facine, rentrait dans la ville, allait dans la cour du palais, où il faisait trois tours sous les fenêtres du prince et de ceux qui prenaient plaisir de voir cette troupe de pénitents, dont la plupart semblaient faire amende honorable comme s'ils étaient repentants de l'engagement qu'ils avaient contracté. Ils allaient ensuite déposer leur fagot dans la place de l'Hôtel-de-Ville et, s'étant alors délivré de son obligation, chacun s'en retournait.

Tous les fagots étant arrivés, on les rangeait les uns sur les autres en forme de pyramide. Au bûcher étaient joints des feux d'artifice et, par le moyen de quelques fusées volantes, S. A. R. qui se rendait ordinairement à

(1) Cf. Lionnois, III, 27.

l'Hôtel de Ville, suivi de toute sa cour, mettait le feu au bûcher par une fenêtre ; le feu se communiquait à la pyramide et aux artifices, qui formaient un agréable spectacle. La fête finissait par un grand repas, que la ville donnait à son souverain et à toute la cour, suivi d'un bal pour les dames et les cavaliers. Cette fête fut d'autant plus illustrée le 10 mars qu'elle fut honorée, non seulement de la présence de S. A. R. (ce qui n'était pas arrivé depuis 12 ans), mais encore par la présence du chevalier de Saint-George, l'Électeur de Trèves, et le prince François, abbé de Stavelot.

Cette cérémonie était annoncée dès la veille par tous les tambours bourgeois, qui faisaient des bans dans tous les carrefours de la ville, pour avertir les nouveaux mariés de s'y trouver.

Tous les nouveaux mariés qui assistaient à cette cérémonie allaient se faire inscrire à l'Hôtel-de-Ville et jouissaient de la franchise pendant un an. Les officiers bourgeois montaient la garde ce jour-là à l'Hôtel-de-Ville. Avant le bal, les nouveaux mariés avaient seuls le droit de crier les fèchenottes, c'est à-dire : « Je donne M^r XXX à M^lle XXX, qui se racheteront. » Ils les criaient ordinairement sur le perron de l'Hôtel de Ville. La demoiselle qui avait été donnée était obligée de se racheter et d'envoyer, le samedi suivant, un bouquet à son cavalier, qui à son tour était obligé de lui donner le bal le 2^me dimanche de Carême. Quand l'un ou l'autre y manquait, le 3^e dimanche les amis s'assemblaient et brulaient une botte de paille devant la maison. C'est M. de Camilly qui pria S. A. R. d'abolir cette cérémonie, qui était contraire à la sainteté du carême (1).

S. A. E. de Bavière (2), étant partie de France pour retour-

1. Sur cette coutume, voir Lionnois, I, 54. Le duc Leopold et Elisabeth-Charlotte se soumirent à cet usage dans le Carême de 1699.

2. Maximilien Emmanuel, 1679-1726. Il était resté l'allié des Français pendant la guerre de la succession d'Espagne et avait été chassé de ses Etats.

ner dans ses États, dont elle était absente depuis 10 ans et demi, fut rencontrée le 27 mars, à 4 heures de Nancy, par S. A. R., qui invita M. l'Électeur de passer à Nancy. En y arrivant, il trouva les troupes sous les armes : on lui rendit toutes sortes d'honneurs, et il partit très satisfait des manières de la cour de Lorraine. S. A. R. reconduisit le 28 Mr l'Électeur jusqu'à Lunéville, où, après avoir dîné, ils se séparèrent.

L'Électeur de Bavière, ayant vu en passant la Malgrange, dit au duc Léopold que ce château était trop près de Nancy pour en faire une maison de campagne, et en même temps trop éloignée pour en faire sa demeure ordinaire, ce qui fut cause que S. A. R. fit discontinuer les ouvriers (1).

M. de Craon fit bâtir son hôtel de Nancy, qui fut achevé dans 18 mois (2). Le duc Léopold lui donna ce terrain, qui n'avait pas été bâti depuis l'incendie de l'hôtel de Salm.

En cette année, S. A. R. créa le régiment du Han (3), qui était très beau ; son habillement était blanc, avec vestes, parement, culottes, bas et cravates rouges.

S. A. R. créa aussi une compagnie de cadets, qui ont toujours resté à Nancy ; leurs habillements étaient écarlates.

La ville de Nancy fit construire les casernes, appelées aujourd'hui la maison de force, pour loger le régiment du Han (4).

En cette année, on arracha une partie des arbres de l'Esplanade de Nancy, qui formaient une très belle promenade, et on bâtit à la place quantité de maisons.

1. Ce trait est souvent cité. Cf. Lallement, *Le Château de la Malgrange*, 1852 ; extraits des *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*

2. C'est la Cour d'appel actuelle, sur la place de la Carrière. La maison fut élevée par Boffrand et, visiblement, Héré s'en est inspiré pour les demeures qui bordent la place de Stanislas.

3. C'était un régiment d'infanterie, ainsi nommé du nom de son colonel.

4. Ces casernes se trouvaient rue Saint-Nicolas. La première pierre ne sera posée que le 28 avril 1717. Lepage, II, 52. Cf. Lionnois, III, 219.

(*La reine d'Angleterre vient voir son fils, le chevalier de Saint Georges, à Bar.*) La reine ne séjourna que deux jours à Bar, en partit le 25 [juin] pour Commercy, où elle resta jusqu'au 11e juillet, qu'elle partit pour venir à Nancy, où elle arriva le 12, après avoir couché à Toul. Le chevalier de Saint George arriva le même jour (1). L. A. R. et toute la cour se rendirent à Nancy pour la recevoir ; elle retourna à Bar et en partit le 22 août pour retourner à Saint-Germain.

(*27 juillet, mort à Lunéville du prince François, abbé de Starelot.*) Son corps fut conduit de Lunéville à Nancy le 29 juillet, à 2 heures du matin, et mis dans le tombeau de ses ancêtres aux Cordeliers (2).

Le 5 octobre, on fit les services du prince François aux Cordeliers de Nancy. Pendant le courant de ce mois, on en fit dans toutes les églises de la Lorraine et du Barrois.

Le 30 août, le duc Léopold donna un édit pour l'établissement des lanternes dans la ville de Nancy : il y en avait 250 à huit pans, qui étaient éloignées de 10 toises (3). Dans la suite, on en augmenta le nombre. On commençait à les éclairer à la fin du mois d'octobre, jusqu'à la fin de mars. On a cessé en 1723 ; cependant la ville les paie toujours.

Le 28 novembre, le duc Léopold établit à Nancy une justice consulaire pour la Lorraine et le Barrois (4).

En 1715, la petite boucherie fut établie sur l'Esplanade à Nancy.

Au mois d'avril, S. A. R. et toute la cour partit de Nancy pour aller à Lunéville.

A la rentrée de la Cour souveraine de Lorraine à la

(1) Il préparait en ce moment une descente en Angleterre, pour chasser Georges Ier.

(2) Voir son épitaphe sur un tombeau de la Chapelle Ronde.

(3) *Recueil des ordonnances*, II, 75.

(4) Lepage, *La juridiction consulaire de Lorraine et Barrois.*

Saint-Martin, Bourcier de Villers, avocat général, fit une harangue qui avait pour sujet que le courage et la patience sont nécessaires aux juges et aux avocats.

Au commencement du mois de novembre, L. A. R. et toute la cour vinrent passer l'hiver à Nancy et y restèrent jusqu'au printemps de l'année 1716, qu'ils retournèrent à Lunéville.

1716

(*Mort à Vienne, le 4 décembre 1715, de Charles-Joseph de Lorraine* (1).) On fit des services pour le prince Charles dans toutes les églises de la Lorraine et du Barrois, et, le 28 janvier 1716, le duc Léopold assista à ceux qui furent célébrés à la Primatiale, où le père Cathalan, de la Compagnie de Jésus, prononça l'oraison funèbre (2).

La dignité de primat de Lorraine ne fut pas remplie après la mort du prince Charles, Électeur de Trèves ; le pape, à la prière de S. A. R., ayant consenti que pendant quelques années les revenus en fussent employés à la construction de la nouvelle église ; ce ne fut qu'en 1722 que le duc Léopold y nomma (3).

L'hiver de 1715 et 16 fut très rude ; il neigea en quantité, et la neige resta longtemps sur terre ; le dégel vint tout d'un coup ; il y eut quantité de personnes qui périrent. Une arcade du pont de Malzéville fut emmenée, de même que le pont de bois qui allait des tanneries aux Grands-Moulins.

En cette année, on commença à bâtir Marinville (4) aux frais de la ville de Nancy.

(1) Frère de Léopold, évêque d'Osnabrück et d'Olmütz, puis archevêque de Trèves, primat de Nancy. Cf. p. 229, n. 1.

(2) Elle a été publiée à Nancy, chez J.-B. Cusson, 1716, 35 pages.

(3) François de Beauvau, fils du prince de Craon.

(4) Il s'agit de Maréville, qui devait servir de maison de correction. Cf. l'*Histoire de Maréville* du docteur Archambault dans les *Mém. de l'Académie de Stanislas*, année 1847.

Le couvent des Petites-Carmélites (1) fut achevé, de même que l'église.

Au mois de novembre, la cour quitta Lunéville et vint passer l'hiver à Nancy.

La rentrée de la Cour souveraine se fit, suivant l'usage, à la Saint-Martin. Bourcier de Montureux, avocat général, y fit une harangue qui avait pour sujet que, sans la justice et les lois, l'homme serait plus farouche que les animaux.

La duchesse Claude, mère de Charles V, étant décédée à Vienne (2), son corps fut conduit à Remiremont et y resta jusqu'en 1716, que le duc Léopold le fit ramener à Nancy, et on le mit à côté de celui du duc Nicolas-François dans le caveau de la chapelle royale.

1717

En 1717, les Chanoines réguliers s'établirent à Nancy et on commença à bâtir l'église des Prémontrés (3).

Le duc Léopold fit démolir la vieille Cour dont les appartemens étaient si beaux, de même que la grosse tour ronde qui servait d'arsenal. On n'a jamais su le véritable motif qui l'engagea à faire démolir ce magnifique château. Il fit commencer le nouveau la même année, et l'on fut obligé de démolir une partie de l'église Saint Georges, et de jeter à bas le tombeau du duc de Bourgogne qui faisait tant d'honneur à cette ville (4). On exhuma quantité de corps de princes et princesses de la maison de Lorraine qui avaient été enterrés dans le chœur de l'église Saint-Georges et on

1) Il fut reconstruit à cette date. Il s'élevait sur l'emplacement de la succursale de la Banque de France, rue Chanzy.

2) Le 2 août 1648.

3) Les Chanoines réguliers s'établirent rue Saint-Nicolas, à gauche en quittant la ville. L'église des Prémontrés est devenue le temple protestant.

4) Un dessin de ce tombeau vient d'être retrouvé par M. Maxe-Werly. Cf. son étude sur *Jean Crocq* dans les *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1898.

les mit dans un caveau sous l'autel de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, après qu'on en eut dressé un procès verbal de reconnaissance. L'on porta le saint sacrement processionnellement dans l'église des Dames prêcheresses, et les chanoines y firent leurs offices jusqu'à ce que l'église fût rétablie.

Le 13 septembre, Samuel Lévy fit la fête des Sept Trompettes avec autant de solennité qu'à Metz. Lévy était revêtu des habits de rabin de la loi ; son gendre et d'autres Juifs, qui s'étaient trouvés ici, y parurent couverts d'ornements judaïques. Cette fête éclata par de grandes illuminations et de grands cris qui attirèrent toute la ville, qui voulait être témoin de cette cérémonie. Il y eut arrêt de la Cour, le 17, qui défendit aux Juifs de ne plus faire aucun exercice de leur religion à Nancy. Dans le même temps, la fortune de Samuel ayant tourné, il fit une banqueroute considérable. Lui et sa femme furent arrêtés et mis à la Conciergerie. Tous ceux à qui ils devaient perdirent beaucoup (1).

Mrs Charles et Barilly peignirent l'église du collège des Jésuites de Nancy (2). Ce fut le duc Léopold qui en fit la dépense. Cette peinture était des plus belles. Mais, comme les Jésuites ne sont pas propres de leur naturel, ils ont laissé gâter toutes ces belles peintures.

Charles IV étant mort à Alembach entre Birkenfeld et Bercastel en 1675, son corps fut embaumé, porté à Coblence et déposé dans l'église des Capucins, où il resta jusqu'en 1717, d'où il a été rapporté le 20 mai et enterré sans aucune cérémonie dans l'église des Chartreux de Bosserville qu'il avait fondée (3).

Le 3 juin, on fit la cérémonie de bénir tous les drapeaux

(1) Sur cet épisode voir Baumont, pages 403 et suiv. La maison de Samuel Levy est le n° 27 de la rue Stanislas.

(2) Cette église était celle de Saint-Roch, au coin des rues Saint-Jean et Saint Dizier.

(3) Lionnois I, 620.

des compagnies de bourgeois de Nancy, dans l'église de la paroisse de Saint-Sébastien.

La rentrée du Parlement se fit, suivant la coutume, à la Saint-Martin. Bourcier de Villers, avocat général, y fit une remontrance qui avait pour sujet, que la justice est la vertu qui contribue le plus à la gloire des souverains et à la félicité des peuples.

1718

(*Février.*) Le conseil fut tenu au Palais ducal de Nancy. M. le comte Le Bègue en fut le président.

En cette année, la Salpétrière de Mr Varin sauta, et endommagea considérablement les couvents du Refuge et des Annonciades (1). On ne sait comment le feu s'y était pris. Il dura 2 ou 3 jours et fut très violent, par la quantité des tonnes de poudre qui sautèrent.

Dans le même temps, les Orphelines furent établies à Nancy, suivant les lettres patentes du duc Léopold du 20e janvier 1715 (2).

* Le 6 février, les conférences académiques de Messieurs les avocats de Nancy commencèrent ; elles doivent leur établissement aux assemblées qui se tenaient chez François-Xavier Breyé, avocat à la cour (3).

En 1718, le révérend père dom Calmet fut nommé abbé de Saint-Léopold de Nancy (4) : il gouverna cette abbaye pendant cinq ans.

1719

Le 18 janvier, le duc Léopold donna ordre de démolir

(1) La Salpêtrière, dans la rue de ce nom, dirigée par M. de Warren. Le Refuge et les Annonciades étaient rue des Quatre-Eglises, à droite, et à gauche pour qui se dirige hors la ville.

(2) Dans la rue des Tiercelins. Cf. Lionnois III, 315.

(3) François-Xavier Breyé mourut le 31 octobre 1736 et fut enterré aux Bénédictins. Lepage, III, 62.

(4) Rue des Ponts.

l'église paroissiale de Saint Sébastien (1) ; le lendemain 19, on porta processionnellement le saint sacrement dans l'église du collège des Jésuites, où l'on a fait l'office de paroisse jusqu'à ce que la nouvelle église Saint Sébastien fût bâtie. La vieille paroisse fut entièrement démolie en moins de huit jours. En attendant que la chapelle succursale de Saint-Nicolas fût bâtie, on mit les fonts baptismaux dans l'église de l'hôpital Saint-Charles, où ils restèrent environ 4 ou 5 mois. La chapelle Saint-Nicolas (2) appartient à présent aux Pénitents noirs.

On ouvrit la châsse de saint Sigisbert et l'on mit des habillements neufs au corps de ce saint.

Le 23 juin, la maison de Vermesse, marchand, fut réduite en cendres. Leurs A. R. étaient venues ce jour-là, visiter le bâtiment de la nouvelle Cour.

Les chaleurs de cet été furent excessives ; il ne plut pas du tout ; on fit des prières par tout le diocèse pour avoir de la pluie. On fit une procession générale, à laquelle tout le clergé séculier et régulier assista, de même que les Cours souveraines et tous les corps de métier. Cette procession s'assembla dans l'église primatiale.

On fit aussi une procession dans toutes les paroisses de cette ville, et on alla dans la grande prairie pour excommunier les sauterelles qui perdaient les foins. Malgré les grandes chaleurs, on ne laissa pas de faire une bonne récolte, et l'on fit d'excellent vin pour toute la Lorraine, qui s'est conservé longtemps.

Le 27e août, procession générale chez les Cordeliers

(1) En réalité cet ordre est du 28 décembre 1718. Lepage, II, 55.

(2) Elle fut bâtie à l'angle sud des rues Saint-Thiebaut et de l'Équitation. Après l'achèvement de l'église Saint-Sébastien, elle fut donnée aux Pénitents noirs, qui enterrèrent près de la chapelle les suppliciés. Ces pénitents noirs de la Ville-Neuve s'opposaient aux Pénitents blancs de la Ville-Vieille, dont le siège était la chapelle Saint-Michel. Cf. Lionnois, I, 212

de Nancy au sujet du saint ciboire qu'on y avait volé (1).

A la fin du mois d'octobre, L. A. R. et toute la cour vinrent de Lunéville, pour passer l'hiver à Nancy.

Le 16 et le 17 novembre, S. A. R. fit la revue de ses troupes ; elles étaient campées dans la grande prairie, depuis le pont de Malzéville jusqu'aux moulins devant Jéricho. Le camp était composé de la compagnie des cadets, des régiments aux gardes et du Han, de la compagnie des buttiers et des 26 compagnies des bourgeois de Nancy. Toute la cour se trouva à cette revue et S. A. R. en fut bien contente.

1720

Le carnaval de 1720 fut très beau, et il y eut, suivant la coutume, 3 comédies et 2 bals par semaine. Le jeudi gras, il y eut un grand souper à la cour, auquel furent invités les notables bourgeois ; ce repas se donna à la salle des Cerfs. Tous ceux qui y assistèrent étaient au masque. Le nombre des masques montait à près de 1,200.

Deux demoiselles arrivées d'Angleterre apportèrent ici la mode des vertugadins.

En 1720, on commença à bâtir les maisons qui sont à la rue de l'Académie (2) : avant, ce n'était que des jardins.

Au commencement de mai, la cour sortit de Nancy pour aller passer l'été à Lunéville.

Le 29 juillet, le prince Clément et le prince François vinrent de Lunéville à Nancy, pour poser la première pierre de l'église Saint-Sébastien. La cérémonie finie, les princes allèrent à l'Hôtel-de Ville et jetèrent au peuple quantité de médailles d'argent.

(1) Dans le livre journal de François-Pascal Marcol, l'on trouve de longs détails sur cette profanation du ciboire. Le voleur avait répandu sur le pavé quelques saintes hosties. Cf. Lepage, II, 339.

(2) Cette rue est notre rue du Manege. Cf. *supra*, p. 237, n. 2.

L. A. R. et toute la cour arrivèrent à Nancy au mois d'octobre, pour y passer l'hiver.

Le 24 novembre, le duc Léopold donna une déclaration pour lever 3,000 hommes de milice dans ses États : ce qui fut exécuté quelque temps après. Ce qui donna lieu à cette levée fut la peste qui était à Marseille, parce que l'on fut obligé d'envoyer le régiment du Han et une partie du régiment des gardes pour garder les frontières. Ces miliciens furent appelés arquebusiers (1).

* Le 20 septembre, le prince Clément se rendit de Lunéville à Nancy pour assister à la soutenance d'une thèse qui lui était dédiée par le frère Jude, Cordelier (2) (*Suit le texte de la harangue que lui adressa le P. Pouppart, lecteur chez les Pères Cordeliers*).

1721

Le carnaval fut des plus beaux cette année. Les princes, les princesses, plusieurs seigneurs et dames de la cour représentèrent par deux fois sur le grand théâtre de la salle de l'Opéra, pendant les derniers jours gras, la comédie de M. de Pourceaugnac, qui fut très bien exécutée. Toutes les décorations jouèrent. On n'y entrait que par billet, toutes les places de la salle étant marquées.

Le prince Clément, fils aîné de S. A. R., ayant atteint l'âge de 14 ans le 25 avril, fut déclaré majeur à Nancy avec les cérémonies qui s'observent dans ces occasions. Le lendemain 26, le prince fut complimenté par les Cours souveraines et les magistrats qui se rendirent au palais en corps, où S. A. R. les reçut sur le trône magnifique qu'on avait dressé dans la salle des Cerfs. La cour fut ce jour là des plus brillantes. Sur le soir, l'on chanta le *Te Deum* dans l'église des Cordeliers, où la cour s'était rendue avec les compagnies souveraines en corps. Les gardes du corps, les

1. *Recueil*, II, 426.

2. Cette thèse est imprimée. Cf. Favier, *Catalogue*, n° 5665.

chevaux légers, les 950 Suisses, parurent sous les armes et bordaient la haie depuis le palais jusqu'aux Cordeliers. Le régiment aux gardes était rangé en bataille sur la Carrière et celui du Han sur la place de la Ville-Neuve. Le *Te Deum* fut chanté, au bruit d'une triple décharge de l'artillerie et de la mousqueterie. Il y eut après comédie, bal à la cour, et par toute la ville des feux et des illuminations pendant la nuit (1).

La cour partit de Nancy au commencement du mois de mai pour aller à Lunéville, où elle resta jusqu'au mois d'octobre 1722.

Le 26 septembre, le duc créa une charge de 3e président en la Cour de Lorraine (2).

1722

Le 12 mars 1722, la confrérie de l'Adoration perpétuelle fut établie dans la paroisse Saint-Sébastien de Nancy, et on fit le même jour une procession du saint Sacrement, à laquelle assista tout le clergé de la Ville Neuve.

Le Duc Léopold, ayant nommé M. François Vincent Marc de Beauvau (3) à la dignité de primat de Lorraine, M. Dumolard, économe de la Primatiale, en prit possession au nom de M. de Beauvau le 30 mars 1722. Ce fut M. l'abbé de Lenoncourt qui l'installa; M. de Beauvau était fort jeune et n'avait au plus que 9 ans.

M. le prince de Vaudémont passa une bonne partie de l'été à la Malgrange et à la Chartreuse de Bosserville.

Marie Virion, âgée de 26 ans, fille d'un laboureur du village d'Eulmont, distant d'une lieue et demi de Nancy, fournit aux entretiens de la Lorraine pendant l'été de 1722. Cette fille était malade depuis 1719 et mangeait très peu

1. Cf. Baumont, 343.

2. Elle fut donnée à M. Cueullet. Krug-Basse, p. 105

3. C'était le fils du prince de Craon.

pendant sa maladie, qui paraissait surnaturelle. Ce qui parut encore plus extraordinaire, c'est qu'au mois d'août elle eut une transpiration de sang dans les mains, aux pieds, à la tête et sur le côté gauche. Cette sueur de sang, ayant surpris le monde, fit crier au miracle. Un concours de peuple de Nancy et des environs accourut à Eulmont. La plupart, ignorant la maladie de cette fille, la prenait pour une sainte. Le curé du lieu et quantité de dévots et de dévotes étaient sans cesse autour d'elle à lui réciter des passages du livre de cette fameuse visionnaire Marie d'Agreda (1), qu'elle retenait et répétait à quantité de gens crédules. Cette comédie dura plusieurs mois, pendant lesquels sa maison était toujours plus investie, non-seulement des Lorrains, mais des gens de distinction des provinces voisines, qui venaient en foule. Le sr Charles Bagard, surnommé l'Œil, médecin de Nancy, fut envoyé à Eulmont de la part de S. A. R. Cet habile homme sut bientôt démêler le vrai du faux et reconnut la véritable maladie de cette fille, au grand étonnement de M. Mangin, son médecin, et de son apothicaire M. Laugier qui, après avoir goûté des excréments de cette fille, n'avait pu dire au sr Bagard quel goût ils avaient. M. Bagard, après avoir visité partout cette prétendue sainte fit son rapport, qu'il donna à S. A. R. Celle-ci, au mois d'octobre, la fit conduire à l'hôpital Saint-Charles de Nancy, où elle fut enfermée dans une chambre. On la garda et examina avec soin, et on ne fut pas longtemps sans découvrir que ce n'était qu'un jeu pour séduire les simples. Au bout de 4 jours, ses extases qui avaient paru miraculeuses cessèrent, et le jeûne exact qu'elle gardait depuis 18 mois, sans se nourrir d'autre chose que d'un peu de miel qu'elle rejetait incontinant, ne put tenir contre une diète de 2 ou 3 jours qu'on lui fit

1. Agréda, province de Soria. Le livre, paru à Marseille en 1696, fit beaucoup de bruit. Il fut vivement critiqué par Bossuet.

observer; l'appétit et la connaissance lui revinrent. Elle but et mangea, au grand étonnement de ses zélateurs, et il ne parut rien d'extraordinaire en cette fille, qu'un grand fond de fourberie. On s'attendait que S. A. R., dont l'équité et le respect pour la religion étaient connus, ferait approfondir cette affaire et châtier sévèrement ceux qui y avaient eu part : mais, comme il y avait des gens de tout état, S. A. R. fit cesser cette affaire et il n'en fut plus parlé. Marie Virion retourna à Eulmont où elle est aujourd'hui, en 1740, servante de M. le curé (1).

M. Mangin, médecin, a tâché de changer cette affaire et a donné un mémoire qu'il a fait imprimer à la fin du 1er tome du dictionnaire de Trévoux, 1re édition de Nancy, sous le nom de catalepsie.

Avril. — On baptisa à la paroisse Saint Sébastien (transférée pour lors à l'église du collège) pendant trois dimanches consécutifs un juif à chaque fois.

Le 3 octobre, Leurs A. R. et toute la cour partirent de Lunéville et arrivèrent à Nancy le même jour, pour y passer l'hiver.

Le 4 juillet, mourut à Nancy Madame la comtesse de Gelaincourt, fille du fameux général Greder.

1723

Au commencement de février 1723, l'on fit des réjouissances et l'on chanta le *Te Deum* en actions de grâces du rétablissement de la santé de S. A. R. (2). Le chapitre de la Primatiale commença à en chanter un solennel, auquel S. A. R. assista avec tous les princes et princesses de la cour, le Parlement,

(1) Sur cette affaire, voir Lionnois, II, 332-334. Lionnois écrit en 1788 : « Elle est morte depuis peu d'années, avec une réputation de bonne chrétienne. »

(2) Depuis le printemps de 1722, Léopold souffrait d'une fistule qui fut d'abord mal soignée ; au début de 1724, le chirurgien français La Peyronie lui fit une opération qui réussit parfaitement.

la Chambre des comptes, et l'on fit plusieurs décharges de canon : il y eut des fontaines de vin sur toutes les places des deux villes. Le prince de Lixheim (1) fit tirer un feu d'artifice devant son hôtel, qui était illuminé d'une quantité de lampions. Tous les jours, c'étaient des réjouissances que l'on faisait par toute la Lorraine. Les maréchaux de Lorraine firent chanter un *Te Deum* en musique aux Cordeliers, de même que les Cent Suisses, la gendarmerie, les régiments aux gardes et du Han, et les grands officiers de la couronne.

Les juges consuls en firent célébrer un à Saint-Georges. Le portail de l'église était magnifiquement décoré ; il y eut des fontaines de vin le soir et un feu d'artifice ; les avocats aux Bénédictins, et tous les arts et métiers en firent tour à tour à l'envi.

Le sr de la Peronie, chirurgien de Paris, qui avait fait l'opération de S. A. R., s'en retourna sur la fin de février, comblé de bienfaits, et entre autres de 30 mille livres que S. A. R. lui fit donner, avec un diamant de 24 mille livres que Madame Royale lui donna (2). Le magistrat de la Ville lui fit présent d'une bourse de 100 médailles d'or.

Le 14 janvier, mourut à Nancy Charles Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, dans sa 74ème année. Son corps a été inhumé à la Chartreuse (3) auprès de son père Charles IV, et son cœur envoyé aux dames de la Visitation au Pont-à-Mousson.

Pendant les derniers jours gras, les princes Clément et François, avec quantité de seigneurs, firent le tour des deux villes sur des traîneaux. La cavalcade fut très belle ; il y avait 20 traîneaux fort jolis et environ 100 cavaliers à cheval.

1. Jacques-Henri de Lorraine, dit le chevalier de Lorraine, fils du comte de Marsan. Il épousa une fille du prince de Craon et habita l'hôtel de la place de la Carrière.

2. Ce trait est rapporté par Foucault, *Histoire de Léopold*, 184.

3. De Bosserville.

Le 24 février, l'après-midi, le prince dom Emmanuel de Portugal arriva ici venant de Bruxelles. S. A. R. alla à sa rencontre jusqu'à une lieue de la ville, et lui fournit pendant le séjour qu'il fit ici tous les plaisirs imaginables : il logea à l'hôtel de Lixheim, qu'on lui avait superbement meublé ; ce prince partit le 1er mars pour aller à Manheim chez l'électeur palatin.

Un particulier allemand, arrivé à Nancy, prétendait avoir un secret pour éteindre le feu en moins d'une minute. Pour en faire l'épreuve, on dressa le 27me février une maison de bois au milieu de la place de la Ville-Neuve, remplie de matières combustibles auxquelles on mit le feu, qui fut éteint dans le moment, le bois étant à peine allumé. L. A. R., Mgrs les Princes, les Princesses, le Prince de Portugal et toute la cour, étaient sur la place et ne furent pas trop contents du secret de M. l'Allemand (1).

Le 17 février, on fit un service dans l'église des Cordeliers pour la duchesse douairière d'Orléans, mère de S. A. R. Madame (2). Les Cours souveraines y assistèrent ; ce fut M. le comte de Torniel, grand-aumônier de Lorraine, qui officia ; le Père Cottenez (3), jésuite, prédicateur de la cour, prononça l'oraison funèbre, qui fut fort goûtée. La cour de Lorraine avait pris le deuil pendant trois mois, au sujet de la mort de cette princesse.

A la fin du mois d'avril, L. A. R. et toute la cour retournèrent à Lunéville, et depuis ce temps ils ne sont plus venus demeurer à Nancy.

(*Mort à Lunéville, le 4 juin, du prince Léopold Clément.*) Son corps fut emmené ici la nuit du 6 au 7, avec un cortège des plus tristes et des plus lugubres. Tout le peuple fondait en larmes et paraissait dans la dernière désolation. Le cha-

(1) Lionnois a raconté cette histoire, III, 54.

(2) Elle était morte le 8 décembre 1722.

(3) Lisez Cotonay. L'oraison funèbre a été imprimée à Nancy chez J.-B. Cusson.

pitre de la Primatiale alla au-devant de lui jusqu'à la porte Saint-Nicolas, et le conduisit en psalmodiant jusqu'aux Cordeliers, où le reste du clergé de Nancy l'attendait. Il fut enterré dans la chapelle ducale et son cœur porté le 7, dimanche, aux Jésuites du Noviciat, auprès de celui de Charles V. Tous les jours, l'on faisait des services pour le repos de l'âme de ce bon prince. Le 28 juillet, l'on fit ses obsèques dans l'église des Cordeliers. Les ornements étaient des plus lugubres ; le mausolée, les devises, les illuminations et les emblèmes des mieux entendus ; l'oraison funèbre fut prononcée par le P. Perussant jésuite (1). Le convoi funèbre était des plus nombreux, toute la cour s'étant rendue en robes et grands manteaux de deuil, Mrs les princes d'Elbeuf et de Pons, princes du sang (2), représentant S. A. R. La gendarmerie, les suisses et le régiment aux gardes bordaient la marche ; deux députés de toutes les prévôtés de Lorraine y assistèrent en deuil, portant chacun les armes de leur résidence.

Pendant l'été et l'automne de 1723, la petite vérole fit un ravage épouvantable dans la Lorraine. Il y mourut plus de 1500 enfans dans Nancy ; on les enterrait par 5 ou 6 à la fois ; cette maladie ne cessa qu'au mois de janvier 1724.

Dom Calmet, ayant entièrement fini son histoire de Lorraine, la fit imprimer chez Cusson, imprimeur de Nancy, qui la proposa par souscription. Grand nombre de personnes souscrivirent pour avoir cet ouvrage, qui devait être imprimé au 1er octobre 1725. Effectivement il l'aurait été, sans un malheureux garçon imprimeur qui, à mesure que les feuilles étaient imprimées, les envoyait à Paris ; et, comme on était sur le point de mettre cette histoire en vente, on fut bien surpris de recevoir des lettres des ministres de France qui se plaignaient que cet ouvrage était rempli d'articles qui n'étaient pas à la gloire de leur

(1) Elle a été imprimée à Nancy, J.-B. Cusson, 1723, 30 p. in fol.
(2) Ils descendaient de Claude de Guise, fils de René II.

nation, surtout pour ce qui était du temps de la Ligue. On fut obligé pour ainsi dire de refondre cette histoire, d'en ôter de l'essentiel, pour y ajouter quantité de cartons de peu de conséquence (1). Enfin cet ouvrage parut en 1729 et n'eut pas un succès fort avantageux pour l'auteur, non plus (2) que pour l'imprimeur.

Le prince de Lixin se battit en duel avec le marquis de Lignéville à la fin de juin. Le sujet de la querelle était venu de quelques railleries piquantes qu'ils s'étaient dites à table ; tous deux furent blessés légèrement. S. A. R. fut bien fâché que le marquis de Lignéville eût tiré l'épée contre un prince de son sang et dans son château ; cette affaire s'était passée dans les bosquets de Lunéville.

Le marquis de Lignéville fut arrêté et conduit à la citadelle de Nancy, d'où il ne sortit qu'au mois de décembre suivant. M. le prince de Lixin et M. le marquis de Lignéville furent tués l'un et l'autre le même jour, 2 juin 1734, l'un devant Philipsbourg et l'autre à Colorno (3).

Le marquis de la Baume épousa à Nancy mademoiselle de Craon.

Le 16 novembre, le duc Léopold établit une grande chambre des enquêtes en la Cour souveraine (4).

Le 5 décembre, mourut à Nancy M. Gaspar de Heuckelman, chanoine de la Primatiale de Lorraine et envoyé de S. A. R. à la diète de Ratisbonne. C'était un grand génie et un homme très consommé dans les négociations.

Le 13 juin, on fit les services du prince Clément à la paroisse Saint Sébastien ; le 16 à Saint Epvre, le 17 à Notre-

(1) Sur ces changements, voir Digot, *Notice biographique sur Dom Calmet*, 1860.

(2) Les mots *pour l'auteur non plus que* sont barrés et, en note p. 38, Nicolas écrit : Cet article n'est pas juste : je n'étais pas bien instruit, quand je l'ai écrit.

(3) Près de Parme, en Italie. Il y eut là une bataille livrée pendant la guerre de la succession de Pologne.

(4) *Recueil des ordonnances*, II, 673.

Dame, le 18 en l'église succursale des Trois-Maisons, le 19 à Saint Julien, le 21 aux Cordeliers, le 22 aux Minimes, le 23 aux Capucins, le 25 aux Jésuites du noviciat, le 26 aux Carmes, le 28 aux Jésuites du collège, le 30 aux Bénédictins, le 1er juillet aux Tiercelins, le 2 aux Prémontrés, le 3 aux Dominicains, le 5 aux Augustins, le 6 aux Chanoines réguliers, le 7 aux Dames Prêcheresses, le 8 aux Sœurs grises, le 9 aux Annonciades, le 10 à la Congrégation des filles, le 12 aux Grandes Carmélites, le 13 aux Tiercelins, le 14 à Notre Dame du Refuge, le 15 aux Dames du Saint Sacrement, le 16 à la Visitation, le 17 à la Charité Saint Charles, le 19 aux Petites Carmélites, le 20 aux Orphelines, le 21 aux Minimes de Bonsecours (1).

Les avocats de Nancy firent célébrer un service solennel pour le prince Clément, dans l'église de l'abbaye de Saint-Léopold.

1724

Le 9 mars, mourut à Lunéville M. Mathieu de Moulon (2), conseiller d'État de S. A. R. et procureur général à la Cour souveraine de Lorraine et de Bar. Ce magistrat était recommandable par son intégrité et son savoir, chéri du duc Léopold. Son corps fut inhumé dans l'église des Pères Minimes de Nancy, où il fut amené le 10e.

La charge de procureur général, vacante par la mort de Me Mathieu, fut donné par S. A. R. à Mr Bourcier de Monteureux (3), qui était pour lors envoyé à Rome et chargé d'affaires secrètes (4). Ce magistrat, quoique dans un âge

(1) Nous avons ici l'énumération des couvents de Nancy en 1723.

(2) Voir sur lui Krug-Basse, p. 414 ; Baumont, p. 333. Il est l'auteur d'un commentaire, reste manuscrit, sur la coutume de Lorraine.

(3) Krug Basse, *ibid.* ; Baumont, *ibid.* Il était fils du président Bourcier. C'est lui qui a publié le *Recueil des édits, ordonnances et règlements du règne de Léopold* et a continué ce travail jusqu'en 1748 sous les règnes de François III et Stanislas.

(4) Il devait terminer le différend entre l'abbé de Bouzey et dom Petitdidier. Cf. Baumont, p. 488.

peu avancé, avait toutes les qualités requises pour remplir dignement cet important emploi (1).

S. A. R. et toute la cour vint à Nancy le 28 mars, pour la première fois depuis la mort du prince Clément. S. A. R. passa en revue ses troupes à la Malgrange, et retourna le même jour à Lunéville.

En 1724, on commença à planter tous les arbres qui sont autour de la Garenne (2).

Le 22ème mai, il y eut une éclipse, qui n'a peut-être pas eu sa pareille à Nancy depuis plus d'un siècle. Elle commença un peu devant six heures du soir. La lune entra par les bas du soleil vers la droite. De là elle s'avança sensiblement sur le soleil, en sorte que, peu après six heures, tout le monde put aisément s'en apercevoir. L'éclipse crut pendant près d'une heure, et, un peu devant sept heures, le soleil fut entièrement éclipsé. On commença à sentir un petit froid. Le ciel et la terre ne parurent plus éclairés que d'une lumière triste et lugubre ; on ne pouvait lire sans chandelles ; les étoiles et les planètes parurent. Ce spectacle ne dura que deux minutes ; après quoi, la lumière du soleil commença à paraître avec une vitesse prodigieuse semblable à un éclair. L'éclipse finit à 7 heures 3/4, quelques minutes avant le coucher du soleil.

Le 8 septembre, on baptisa une fort belle Juive dans l'église de la paroisse Saint Sébastien transférée aux Jésuites (3). Mr le prince de Craon avec madame la princesse de Lixin furent parrain et marraine.

Le 17 février, mourut à Nancy Jean-Marie Cueullet, président à la cour (4).

Au mois de juin, on fit les services anniversaires de la

(1) Cf. Durival, I, 125.

(2) Il s'agit de la *Garenne* de Nancy.

(3) Il s'agit de l'église du Collège.

(4) Il était seigneur de Bey, près de Brin.

mort du prince Clément, dans l'église des Cordeliers de Nancy. Elle était entièrement tapissée de noir ; il y avait un très beau catafalque. Tout le clergé séculier et régulier en corps y assista, de même que les Cours souveraines.

1725

(*Claude Sommier, curé de Champs, fut nommé le 29 janvier, à Rome, archevêque de Césarée.*) M. Sommier (1) passa quelque temps à Nancy, où il reçut les compliments du clergé et des compagnies souveraines. On lui avait préparé un logement à l'hôtel primatial, et S. A. R. lui fit présent d'un carrosse.

Les fêtes qui se donnèrent à Lunéville pendant le carnaval furent magnifiques. S. A. R. envoya au dernier jour gras à Nancy les princes du sang, les académistes et plusieurs seigneurs, pour y voir la comédie du *camp de Compienne* (2), qui fut représenté sur le grand théâtre de la salle de l'Opéra par ses comédiens. Il y eut ensuite un grand souper et bal à la cour, où tous les notables bourgeois furent invités.

En 1725, le duc Léopold fit faire la belle chapelle de Saint-François-Xavier (3) dans l'église des Jésuites du noviciat de Nancy. Ce fut Mr de Saint-Urbain qui conduisit cet ouvrage, et Mr Charles fit le tableau.

Le printemps de l'année 1725 fut très beau ; il y eut même de fortes chaleurs à la fin du mois d'avril et au commencement de mai, qui furent cause que l'on fit des prières pour avoir de la pluie. Et, le 15 mai, il commença

(1) Il était né à Vauvillers en Franche-Comté en 1661. Il était devenu et grand-prévôt de Saint-Dié et est l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise de Saint-Dieu*, 1726.

(2) C'était sans doute une pièce à spectacle, qui rappelait les splendeurs du camp de 1698.

(3) Lionnois, III, 187. Le tableau de Claude Charles représentait saint François Xavier prêchant chez les Indiens.

à pleuvoir jusqu'au commencement de l'hiver. Les pluies continuelles qui tombèrent pendant le cours de cette année causèrent, non seulement dans le pays, mais par toute l'Europe, des alarmes d'autant plus vives que la disette des pains des années précédentes, la dureté des usuriers, jointe au dépérissement des fruits de la terre causé par le dérangement des saisons, faisaient appréhender une famine presque générale et inévitable, les blés que l'on coupait étant pour la plus grande partie germés (1) : ce qui en augmenta considérablement le prix. On mit bas la châsse de saint Sigisbert, et l'on ne cessait de faire des prières pendant tout le temps. L'on ne vendangea que sur la fin du mois d'octobre; on fit fort peu de vin, et encore des plus mauvais. Les peuples de Pont-à-Mousson prirent en guignon les paniers des dames ; ce qui faillit à causer une émeute. Ces bonnes gens, à qui aucune comète ni autre signe céleste n'avait annoncé la disette qui se faisait sentir, s'en prirent à ces vertugadins, s'étant imaginé bonnement que c'était cette mode qui attirait sur la ville et sur les cantons d'alentour les malédictions du ciel qui refusait le temps convenable aux biens de la terre. Dans cette prévention, ils assaillirent au mois de septembre, à coups de pierres, des femmes qui portaient de ces machines énormes et les poursuivirent plusieurs jours avec des huées qui les couvraient de confusion. Les dames, toujours prêtes à se faire hacher pour la mode et résolues de la soutenir jusqu'à l'extrémité, sortirent les jours suivants avec des pistolets de poche et armées de poignards, menaçant de faire un mauvais parti à qui les insulterait, et il s'en trouva même d'assez amazones pour faire feu dans les rues. Cependant la populace ne cessa pour cela de les agacer. Sur quoi elles

(1) Sur cette famine voir Durival, I, 127. « L'espérance du laboureur fut trompée : presque tous les grains germèrent ou coupés ou sur pied, en sorte qu'on ne put en tirer la semence nécessaire à la reproduction. Le blé ne put même donner qu'un pain noir, gluant, sans substance. »

portèrent leurs plaintes aux magistrats. Dans les commencements, on ne se pressait pas beaucoup de leur rendre justice. Mais, sur leurs instances réitérées, on fut obligé de faire une information. Les pauvres diables de maris se trouvèrent forcés, pour avoir la paix, de prendre parti dans cette affaire. Le menu peuple était toujours fort échauffé et les dames plus outrées. Cependant l'affaire finit assez tranquillement.

Au commencement du mois de juillet, le duc Léopold vint à Nancy voir M. le premier président Bourcier (1), qui était malade. S. A. R. eut une conférence de près de deux heures avec ce magistrat.

(Le duc d'Orléans doit aller épouser au nom du roi Marie Leczynska.) Le duc d'Orléans partit de Paris le 25 juillet et arriva à Nancy le 27. L. A. R. s'étaient rendues de Lunéville ici et avaient dîné à la cour. Le duc d'Orléans arriva vers les 3 heures. L. A. R. étaient allées à sa rencontre jusqu'à Turique. Le duc d'Orléans quitta sa chaise et entra dans le carrosse de L. A. R. Ils rentrèrent ensuite à Nancy, passèrent sur la place (2) où les régiments aux gardes et du Han. de même que les arquebusiers, étaient rangés en bataille. L'on fit trois décharges de canons et de boîtes. L. A. R[les] arrivèrent à Lunéville sur le ; soir le duc d'Orléans y resta deux jours et en partit pour Strasbourg, où il arriva le 6 août. A son retour, il passa encore par Lunéville. L. A. R. vinrent le reconduire jusqu'à Nancy, on fit encore trois décharges de canon. Dans le même temps, la reine de France passait sur la côte de Delme et entendit tirer le canon (3). Le duc d'Orléans alla voir la salle de la Comédie et

(1) C'est le père de Bourcier de Montureux. Cf. p. 275, n. 3. Voir sa *Vie* imprimée à Nancy en 1741. De cette biographie il ne restait qu'un exemplaire, celui du Musée lorrain dont le comte de Ludre s'est beaucoup servi en son ouvrage. *Jean-Léonard de Bourcier*, Nancy, 1895.

(2) La place du Marché de la Ville Neuve.

(3) C'est à dessein que Marie Leszczinska évita de passer par la Lorraine. Cf. Baumont, p. 361.

vit toutes les machines. Après quoi, il partit, étant très content du séjour qu'il avait fait à la cour de Lorraine, laissant de beaux présents à ceux qui l'avaient servi. Il arriva à Metz le 21. La consommation du mariage du roi se fit à Fontainebleau, le 6 septembre. Le même jour, M. d'Audiffret, envoyé de la cour de France en celle de Lorraine, fit des réjouissances à ce sujet. Il y eut de grandes illuminations devant sa maison, de même qu'une fontaine de vin. Il fit tirer cent boîtes. Il y eut un grand souper, ensuite un bal, commencé par le prince de Lixheim.

Le 21 décembre, mourut à Nancy madame Marie-Louise de Hautoy, épouse de Mr Jean-Ignace de Cléron de Safre, comte d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie de Lorraine.

(*Ici finit le tome I du manuscrit signé Nicolas, avec la date : Nancy 21 juin 1740.*)

* Les 10, 11 et 12 juillet on fit la cérémonie chez les dames du Saint-Sacrement de Nancy, de l'année centenaire de leur établissement. Le Père Abram en a fait imprimer une relation, qui se trouve dans nos recueils (1).

1726

Le 28 janvier, le duc Léopold envoya les principaux seigneurs de sa cour et les académistes à Nancy, pour voir la comédie qui fut jouée à l'opéra : il y eut ensuite grand bal à la salle des Cerfs.

Dans le même temps (*après le 2 août*), le feu prit à l'hôtel de la Monnaie (2) ; et, s'il n'avait été secouru à propos, cet hôtel aurait été entièrement réduit en cendres.

Le 24 août, S. A. R. fut attaquée d'une maladie qui parut

(1) *Relation de la cérémonie faite chez les Dames religieuses du Saint-Sacrement, les 10, 11 et 12 juillet*, 8 pages in-8°.

(2) Il venait d'être bâti sur les plans de Boffrand ; il renferme actuellement les archives départementales.

d'abord par ses symptômes assez dangereuse, mais qui n'eut heureusement point de suite fâcheuse, et qui fit passer les peuples d'une extrême consternation à la joie la plus sensible. Le 1er septembre, on chanta ici, dans toutes les églises, le *Te Deum* en actions de grâce de sa convalescence ; il y eut des réjouissances extraordinaires : on fit couler, sur les principales places, des fontaines de vin qui achevèrent de dissiper les alarmes que la maladie de S. A. R. avait causées.

Le 3 septembre, mourut à Nancy M. Léonard Bourcier, premier président de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, dans un âge fort avancé ; il fut enterré aux Sœurs grises de cette ville (1). Tout le clergé séculier et régulier assista à son enterrement, de même que le Parlement, le Bailliage, les avocats, l'Hôtel de Ville et la justice consulaire. L'on sonna dans toutes les églises des deux villes de Nancy (le corps de M. Bourcier fut exhumé en 1731 et porté dans l'église des Pères Minimes, où se voit son mausolée) (2). Toutes les qualités les plus serviables du cœur et de l'esprit formaient le caractère de ce magistrat ; un mérite distingué, une intégrité à toute épreuve l'avaient rendu recommandable et respectable ; et le duc Léopold, qui savait si bien récompenser et distinguer la véritable vertu, l'avait toujours honoré d'une confiance particulière, en l'élevant aux premières charges de l'Etat. S. A. R. nomma M. de Gondrecourt (3), conseiller d'état et second président, pour remplir cette importante charge, et ce choix fut généralement approuvé, ce magistrant étant digne de remplacer Mr Bourcier.

Le 19 octobre, a paru ici en différents endroits un phé

(1) L'emplacement de cette église correspond au n° 14 de la rue des Dominicains.

(2) Ce mausolée de Chassel a été détruit sous la Révolution.

(3) Nicolas-François de Gondrecourt. Cf. Krug-Basse, p. 116.

nomène, sur lequel l'on formait des conjectures assez bizarres. C'étaient des vapeurs ou exhalaisons, vraisemblablement chargées de souffre et de nitre, qui, élevées à une certaine hauteur, s'enflammaient et formaient des rayons de feu qui, s'approchant et s'éloignant de temps en temps, lançaient des éclairs et disparaissaient ensuite. Ce phènomène dura depuis près de 8 heures jusqu'à 11 heures du soir ; et, pendant tout ce temps, il fit aussi clair qu'en plein jour, quoiqu'il n'y eût pas de lune et que la nuit fût d'elle-même fort obscure.

A la fin du mois d'octobre, nous eûmes une troupe de comédiens italiens qui représentèrent dans la salle des pages où est aujourd'hui (1740) la salle de concert (1). Cette troupe était très bonne et fut bien suivie ; elle resta jusqu'en carême.

* Dans le même temps (avril), les Pères de la Mission firent des missions dans une partie du diocèse de Toul, surtout à Malzéville.

1727

Dans le courant du mois de février, Mr le comte des Armoises, chambellan de S. A. R., épousa à Nancy Madlle de Beauvau, fille du maréchal de Beauvau.

Le 3 mars, mourut à Nancy M. Louis, marquis de Custine, gouverneur des villes et citadelle de Nancy et colonel du régiment des gardes de Lorraine, âgé de 78 ans. Il fut enterré dans le caveau de messieurs de Bassompierre, dans l'église des Pères Minimes de Nancy.

Le 4 juin, la maison de force de Nancy fut établie (2).

Le régiment du Han (3) fut réuni à celui des Gardes lorraines.

(1) C'est l'hôtel de la place de la Carriere, a côté de la Cour d'appel, où siegent de nos jours les prud'hommes.

(2) Dans les casernes de Saint Nicolas, rue Saint Nicolas.

(3) Ce régiment avait été levé en 1717. Lepage, *organisation et institutions militaires de Lorraine*, p. 312.

Dans le même temps, les Pères Carmes firent la cérémonie de la canonisation de saint Jean de la Croix. Cette cérémonie fut des plus belles. Elle dura huit jours. L'église était très bien ornée et décorée. Le 1 er jour, il y eut une procession générale à laquelle assistèrent tout le clergé des deux villes, de même que le chapitre de la Primatiale. Ce fut M. de Torniel qui porta le saint sacrement. Le 2 me jour, ce fut M. le curé de St-Sébastien qui officia ; le 3 me jour, Messieurs les abbé et Prémontrés de Pont-à-Mousson qui s'y distinguèrent par leur nombreux cortège et leurs riches ornements ; le 4 me, l'abbé de Saint Léopold ; le 5 me, les Cordeliers ; le 6 me, le curé de Saint Epvre ; le 7 me, le curé de Notre Dame ; le 8 me et dernier jour, le chapitre de Saint Georges. Chaque jour il y avait prédication.

Le 14e août, la reine de France accoucha de deux princesses (1). Sitôt que M. d'Audiffret, envoyé de France en Lorraine, en eut appris la nouvelle, il fit illuminer son hôtel, fit des fontaines de vin et donna un grand repas.

(Maladie du prince François à Vienne ; son rétablissement.) A la fin du mois de décembre, l'on chanta dans toutes les églises de Nancy le *Te Deum* en actions de grâce. Le premier fut chanté dans l'église de Saint-Sébastien (transférée aux Jésuites) de la part de l'Hôtel-de Ville, au bruit d'une triple décharge de boîtes ; il y eut illumination et feux de joie par toute la ville, fontaine de vin sur la place Ville-Neuve et sur la Carrière. On tira 300 fusées devant l'hôtel de M. de Gerhéviller (2).

Le second fut à la Primatiale où tous les corps assistèrent, de même que les Compagnies souveraines et le gouvernement. Il y eut triple décharge de canon et de mousqueterie, feux de joie proche la Primatiale ; on tira 150 fusées

(1) Louise-Elisabeth, depuis duchesse de Parme, et Anne-Henriette.

(2) Sur l'emplacement de cet hôtel a été élevé, en partie, l'Hôtel de Ville actuel.

de la part du chapitre ; l'église était très bien ornée. — Les marchands en firent chanter un aux Tiercelins ; l'église était ornée de tapisseries et de l'argenterie de la cour. Il y eut fontaine de vin ; le soir un très beau feu d'artifice qui fut tiré proche cette église ; et le portail était illuminé de lamperons.

Les officiers bourgeois en firent chanter un autre aux Bénédictins ; les tours de cette abbaye furent éclairées et il y eut un feu d'artifice très proche les Grandes-Carmélites. Les avocats en firent aussi chanter un dans la même abbaye ; l'église était ornée d'emblèmes et de verdure, et l'on pouvait fort bien dire qu'ils avaient employé le vert et le sec ; ils firent aussi tirer un feu d'artifice devant la maison de M. Petitdidier, leur bâtonnier. Tous les corps de métier en firent à l'envi. Les réjouissances durèrent près d'un mois.

1728

Le dimanche gras, S. A. R. envoya tous les académistes à Nancy pour voir la salle de la comédie. On fit jouer toutes les décorations. L'Hôtel-de-Ville leur donna un grand souper, ensuite un grand bal qui dura jusqu'au jour.

Le 10e mai, le duc Léopold créa une 3e charge de conseiller prélat à la Cour, en faveur de M. l'abbé de Bouzey (1).

Le 13e juin, M. le comte de Lenoncourt épousa à Nancy Mlle de Lambertye, fille du marquis de ce nom

On fit, le 20 juin, à Nancy, dans l'église des R. P. jésuites du collège, la cérémonie pour la canonisation des nouveaux saints Louis de Gonzague et Stanislas Koska, de la Compagnie de Jésus (2), résolue à Rome et ordonnée par le décret

(2) Krug-Basse, p. 108.

(3) Sur cette cérémonie, voir l'histoire manuscrite du Collège aux Archives départementales, série H, n° 1959.

du pape Benoît XIII, en date du 20 avril 1726. La maison des ducs de Mantoue, dont est issu Louis de Gonzague, se trouvant unie par les liens du sang et par de grandes alliances à celle de Lorraine (1), S. A. R. avait ordonné qu'elle se fît avec toute la solennité, la pompe et l'éclat possible.

Ce jour-là, le 20 juin, à huit heures du matin, S. A. R. le duc de Lorraine se rendit de Lunéville à Nancy (2) dans l'église des jésuites du collège qui se trouvait ornée des tapisseries de la cour, les plus belles et les plus magnifiques qui soient certainement en Europe, tant par le dessin et la richesse que par la délicatesse du travail, représentant en or, en argent et en soie, la vie du patriarche Abraham et les conquêtes de Charles V, duc de Lorraine, sur les Turcs. Elle brillait d'une quantité prodigieuse d'argenterie, d'ornements précieux, et par des illuminations des mieux entendues qui formaient un spectacle également pompeux et respectable. A 7 heures et demie, les communautés régulières et séculières, les Cours et les magistrats s'étaient assemblés et avaient été placés par le maître des cérémonies de S. A. R. La procession commença à huit heures et demie pour aller à l'église du noviciat.

A la tête, marchaient deux bannières des deux saints canonisés, les écoliers du collège portant partie des flambeaux et partie des étendards. Suivaient les Pénitents blancs, les hermites, les Religieux augustins, les Dominicains, les Tiercelins, les Capucins, les Minimes, les Cordeliers. La justice consulaire, le magistrat et les officiers de l'Hôtel de Ville, les avocats, les officiers de la gruerie, le Bailliage, la Chambre des comptes, la Cour souveraine marchaient ensuite en robes de cérémonie et en bel ordre, bordés par les officiers et archers de la maréchaussée.

(1) Marguerite de Gonzague avait épousé le duc Henri II.

(2) C'est la dernière fois que le duc Léopold doit venir à Nancy.

Le 9e juillet, dom Augustin Calmet, abbé de Saint-Léopold de Nancy, fut unanimement élu abbé de Senones, à la place de Mr l'évêque de Macra (1).

Dans le même mois *(août)*, l'on sentit à Nancy et par toute la Lorraine un tremblement de terre qui fut très violent.

Au mois de novembre, le roi de France étant entièrement rétabli de la petite vérole, Mr d'Audiffret, envoyé de France, résident à Nancy, fit célébrer une messe en actions de grâces dans l'église des jésuites du noviciat, à laquelle toute la noblesse fut invitée. Sur le soir, il fit illuminer son hôtel, fit couler une fontaine de vin, ensuite il donna un grand repas.

Sur la fin de novembre, M. le comte de Zintzendorff, premier ambassadeur de l'empereur, passa à Nancy, venant de Paris ; il coucha à la cour et, à son arrivée, on tira 13 coups de canon.

Le Père Simonet, chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson, ayant donné au public sa théologie (2), ce livre fut imprimé à Nancy sans permission de Mr l'évêque de Toul, qui le trouva fort mauvais. Ce livre eut cours au commencement ; mais il a fort tombé.

1729

Le 19 février, mourut à Nancy dame Jeanne Françoise de Rennel, épouse du comte Le Bègue, comte du Saint Empire, chevalier, baron de Torcheville, seigneur de Dompcévrin, Chanteraine, Laneuveville, etc., doyen des conseillers d'Etat de S. A. R., ministre et garde des sceaux, plénipotentiaire au congrès d'Utrecht. Elle fut enterrée aux Minimes de Nancy.

(1) Dom Mathieu Petitdidier.

(2) *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum.* Nancy, Cusson, 11 vol. in 12. Sur cette question, voir l'abbé Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 349.

Pendant le carnaval, le duc Léopold envoya ses comédiens à Nancy, qui représentèrent sur le grand théâtre; on joua toutes les décorations ; il y eut ensuite souper et grand bal à la salle des Cerfs.

Le 23e février, il y eut encore un grand bal à la salle des Cerfs. Ce fut M. le chevalier Maurice, anglais, qui le donna à Mlle Varin l'aînée. C'est le dernier bal donné à la salle des Cerfs ; il fut très beau.

(Mercredi 23 mars, mort de Léopold. Longue description de ses funérailles, p. 33 et *ss.)*

Dans le mois de juin, l'on trouva dans la rivière, entre Rosières et Lunéville, plus de 1000 flèches de cuivre, des enclumes et autres instruments de fer, sans savoir d'où pouvaient venir toutes ces ferrailles et la raison pourquoi on les a jetées en cet endroit (1).

Pendant l'été de 1729, on répara le château de Nancy et l'on y fit la galerie qui est aujourd'hui (2). Les réparations montèrent à plus de 60,000 livres. L'on comptait que le duc François y viendrait passer l'hiver : ce qui fut cause que l'on employait beaucoup d'ouvriers. Ce fut l'Hôtel-de-Ville qui eut soin de ces réparations et qui avança l'argent.

Le 4 et 5 juillet, la ville de Nancy fit célébrer les obsèques du duc Léopold dans l'église du collège. Tous les corps séculiers et réguliers y assistèrent, de même que les Cours souveraines. Le père de Rozières, jésuite, y prononça l'oraison funèbre qui fut fort goûtée. Elle est imprimée à Nancy chez Antoine in-4° (3). *(Suit une description détaillée de cette cérémonie.)*

(1) C'étaient là des objets préhistoriques. Cette découverte est mentionnée par Dom Calmet, 2e édit., t. VII, col. 284. Elle eut lieu « près d'une ferme que l'on nomme Monteau ».

(2) Le balcon en fer de cette galerie du côté de la cour, le long du bâtiment voisin des Cordeliers, fut fait par un ouvrier qui devait devenir célèbre, Jean Lamour. Lepage, *Le Palais ducal de Nancy*, p. 142.

(3) Voir *Catalogue* Favier, n° 670

Le 20 juillet, le corps des marchands fit faire des services pour le duc Léopold dans l'église des Cordeliers. Le Père Denis, jésuite, y prononça l'oraison funèbre. Elle est imprimée (1).

Dans le même temps, le chapitre de la Primatiale en fit un où le Père Albert, Carme, prononça l'oraison funèbre. Elle est imprimée chez Charlot, in-4°.

Le 28 août, les RR. PP. Augustins de cette ville de Nancy célébrèrent, avec beaucoup de solennité, la découverte du corps de saint Augustin, trouvé à Pavie dans l'église de Saint-Pierre du Ciel d'Or.

Le pape, pour récompenser le célèbre dom Calmet, abbé de Senones, également recommandable par ses savants ouvrages que par la pratique des vertus les plus rares, digne de remplir les premières places dans l'Eglise, s'était proposé de l'honorer du caractère épiscopal ; mais la modestie du prélat fut un obstacle à son élévation. C'est à ce sujet que S. S. lui adressa un bref (3). *(Suit une traduction de ce bref du 12 septembre 1729 : puis viennent une série de documents sur la béatification de Pierre Fourier, ensuite les compliments faits au duc François III, lors de son retour à Lunéville, p. 65.)*

Au commencement du mois de mars, il commença à pleuvoir : ce qui nuisit considérablement aux biens de la terre. La rivière de Meurthe déborda plusieurs fois et causa divers accidents. Ces pluies durèrent presque tout le mois d'avril et de mai. On descendit la châsse de saint Sigisbert à cet effet, et on fit des prières à la Primatiale.

Le sr Midon, imprimeur à Nancy, ayant imprimé l'office de Grégoire VII, pape, M. de Montureux, procureur général, fit arrêter les exemplaires et le fit mettre en prison.

(1) *Catalogue* Favier, n° 681.

(2) Dom Fangé, *La vie de Tres Reverend Père Dom Calmet*, p. 420-425. Digot, *o. c.*, p. 65.

Sitôt que l'on eut appris à Nancy que S. A. R. était arrivée à Lunéville, on fit de grandes réjouissances et des feux de joie, qui durèrent trois jours.

Le 6 décembre, il fit un vent des plus violents. Il abattit quantité de cheminées et fit tomber la croix de la flèche d'une tour de la paroisse Saint-Sébastien à Nancy (1).

1730

Le 3 janvier (2), S. A. R. vint pour la première fois ici depuis son retour, accompagné du prince Charles et des autres princes et seigneurs de la cour. S. A. R. fut reçu à la porte Saint Nicolas par le marquis de Custine, gouverneur de Nancy, qui lui présenta les clefs de la ville, au bruit des acclamations et d'une triple décharge de canons chargés à boulet. Les rues où passa S. A. R., étaient tendues de tapisseries, et le soir il y eut des feux de joie et de belles illuminations par toute la ville. L'Hôtel-de-Ville était magnifiquement décoré par des peintures, des emblèmes et une grande quantité de lampions, et plus de cent fontaines de vin coulèrent pour le peuple.

Le 4, les Cours souveraines, le clergé et le magistrat en corps eurent l'honneur de complimenter S. A. R. sur son avènement à la couronne.

Le 5, S. A. R. assista à la procession de la veille des Rois. Après cette cérémonie, S. A. R. donna audience à M. l'envoyé de France et, l'après-midi, elle alla chasser à la Garenne.

Le 6, S. A. R. alla dîner à la Malgrange et de là elle retourna à Lunéville.

(Suit le texte du discours adressé à François III par

(1) Cette tour venait à peine d'être achevée. L'église sera inaugurée l'année suivante. Cf. *infra* 292.

(2) François III avait quitté Vienne le 9 novembre 1729 et était arrivé à Lunéville le 28.

M. Breton, l'ouvenant général au bailliage de Nancy.) L'Université de Pont-à-Mousson se rendit à Nancy, pour présenter ses hommages à S. A. R. Les rhétoriciens eurent, en même temps, l'honneur de lui présenter trois devises latines, avec leurs explications. Le sujet de la première de ces devises concerne le retour de S. A. R. de la cour de Vienne ; la seconde la joie que les peuples conçoivent de ce retour, et la troisième, la piété de ce prince de se faire voir pour la première fois dans sa capitale pour assister à la procession annuelle *(Suit le texte des trois devises)* (1).

Le 3 février, les Pères Capucins de Nancy firent la béatification du B. Fidèle, qui fut des plus magnifiques. L'église était ornée des tapisseries et argenteries de la cour et de toute la ville. Il y eut, pendant trois jours que dura cette cérémonie, des feux de joie et d'artifice, avec de belles illuminations devant l'église de ces bons Pères.

Le 28 mars, le corps de feu duc Léopold I fut inhumé avec pompe dans le caveau de la chapelle ducale ; S. A. R. le prince Charles (2), les princes du sang et les grands officiers se rendirent de Lunéville en cette ville. Ce fut M. de Torneille, grand-aumônier, qui officia.

Le 25 juin, les Pères Cordeliers de Nancy célébrèrent avec pompe la cérémonie de la béatification des saints Jacques de la Marche et François de Solano, religieux de leur ordre. Leur église était tendue de tapisseries et ornée de l'argenterie de la cour. Cette cérémonie commença par une procession, à laquelle assista tout le clergé de Nancy, de même que le chapitre de la Primatiale. Ce fut M. de Bouzey qui officia et qui porta le saint Sacrement. La procession sortit de l'église des Cordeliers, vint à la Ville Neuve, passa sur la place où l'on avait fait un très beau re-

(1) Voir la *Clef du Cabinet*, avril 1730. L'abbé Eug. Martin, p. 137-138.

(2) Charles-Alexandre, plus tard gouverneur des Pays-Bas.

posoir. Les P. Cordeliers avaient fait construire un arc de triomphe où les deux nouveaux saints étaient représentés. Cette cérémonie dura huit jours.

Le 19 août, madame la comtesse de Lenoncourt accoucha de son fils aîné à Nancy.

Sur la fin de ce mois, le duc François vint à Nancy et alla voir la salle de l'Opéra. On y représenta la comédie de *Démocrite* (1) et on joua toutes les décorations.

Au commencement de septembre, toute la cour partit de Lunéville pour aller passer quelque temps à Commercy. Le prince Charles y fut bien malade de la petite vérole, et l'alarme fut universelle par toute la Lorraine. L'on fit des prières de 40 heures. Heureusement, il revint et fut hors de danger. Le jour de saint François (2), l'on fit des réjouissances à Nancy. L'Hôtel-de-Ville était très bien décoré par une quantité de lampions ; il y eut aussi plusieurs fontaines de vin.

Le 15 octobre, le R. P. Hartman de Brixen, général des Capucins, arriva en cette ville, au bruit d'une décharge de 12 pièces de canon que l'on tira par ordre de S. A. R. ; et, les jours suivants, ce général reçut les compliments des Cours supérieures, du clergé et du magistrat en corps.

Le 26, S. A. R. passa ici, revenant de Commercy pour retourner à Lunéville.

Les vendanges de cette année furent très mauvaises. On ne commença à vendanger que le 17 octobre, par un temps très froid. On était obligé de faire du feu dans les vignes.

* Toutes les prisons de Nancy furent ouvertes, le jour que S. A. R. fit son entrée.

1731

Le 3 janvier 1731, la procession de la veille des Rois se fit

(1) Comédie de Regnard.
(2) 4 octobre.

à la manière accoutumée. Mgr le prince Charles y assista, s'étant rendu de Lunéville à Nancy à cet effet.

Le 6 avril, S. A. R. donna des lettres-patentes pour l'établissement d'un concert à Nancy. *(Suit le texte de ces lettres* (1).*)*

S. A. R. partit le 25 avril de Lunéville, passa près des murailles de Nancy, arriva à Luxembourg et en partit le 27 *(Suite de ce voyage à Bruxelles, en Hollande et en Angleterre)* (2).

Le 29 avril, les pères Jésuites commencèrent une mission. *(Suit une* lettre édifiante *qui énumère tous les exercices de cette mission.)*

Vers le milieu du mois de mai, il y eut des chaleurs excessives par toute la Lorraine, qui durèrent assez de temps sans avoir de la pluie. L'on fit des prières publiques par tout le diocèse de Toul, en vertu d'un mandement de M. l'évêque. L'on mit bas la châsse de saint Sigisbert. Les habitants des villages de 4 à 5 lieues à la ronde venaient tour à tour en procession à la Primatiale. Vers la fin de juin, on eut de la pluie, et l'on fit de très bonnes vendanges, et par le plus beau temps que l'on puisse.

Le 30 septembre, se fit la bénédiction de l'église Saint-Sébastien, par M. Rémy, curé ; après cette cérémonie, on porta processionnellement le saint sacrement de l'église des Jésuites (où se faisait l'office de la paroisse) dans la nouvelle église ; ensuite, l'on y chanta la messe pour la première fois.

Au mois d'août, la confrérie de la Miséricorde fut établie à Nancy. Dans le même temps, l'on bâtit les casemates de Marinville (3). L'on ôta le reste des arbres de l'Esplanade, et on fit la fontaine et la place de Grève (4).

(1) *Recueil des ordonnances*, t. V, p. 130.

(2) Sur ce voyage, voir Dom Calmet, 2e éd., t. VII, col. 289.

(3) Maréville était alors une maison de correction.

(4) Aujourd'hui place Dombasle.

Au mois d'octobre, la paroisse Saint-Sébastien fut divisée et on forma les paroisses de Saint-Roch, Saint-Nicolas et Saint Pierre (1).

Le 18 novembre, on chanta la première messe dans la chapelle du faubourg Saint-Pierre ; ce fut M. Dogeron qui en fut le premier curé.

Le 24, M. Petitjean, curé de Saint Epvre de Nancy et doyen de Port, mit en possession M. de Tervenus de la cure de Saint-Roch, et M. Pécheur de la cure de Saint-Nicolas. L'église du collège des Jésuites fut choisie pour y faire l'office de la paroisse Saint Roch, et celle des Capucins pour Saint Nicolas.

Le 25, jour de dimanche, on chanta la première messe dans les deux nouvelles paroisses. M. le marquis de Gerbéviller donna le pain bénit à la paroisse Saint-Roch, M. d'Audiffret, envoyé de France, à la paroisse Saint Sébastien, et M. de Vaucourt à celle de Saint Nicolas. M. de Gerbéviller avait fait venir de Lunéville les trompettes et timbaliers des plaisirs, à ce sujet.

Le premier dimanche d'après la Saint-Martin, se fit l'ouverture du concert, dans une salle de l'hôtel des pages (2), S. A. R. ayant donné cette salle à l'Académie (3). Les directeurs avaient fait venir quantité de belles voix et d'habiles musiciens, ce qui faisait un concert des plus complets. Le 9 décembre, en conformité du XXX^e^ statut (4), l'on chanta une grande messe dans l'église des Cordeliers, et le soir l'on donna le concert gratis au public. Le jour des Rois, 6 janvier 1732, se donna le premier bal-concert.

(1) Voir le décret de l'évêque de Toul, Scipion-Jérôme Bégon, du 31 août 1731, dans Lionnois, II, 530.

(2) Il y avait déjà eu quelques concerts aux mois de juillet et août.

(3) L'Académie de musique. Sur l'hôtel des pages, voir p. 282, n. 2.

(4) Cet article porte : « L'Académie fera chanter une grande messe et un *Te Deum* en musique, en l'église des Pères Cordeliers, le 8 de cembre de chaque année, jour de la naissance de S. A. R., et le concert sera donné au public. »

Le prieuré de Lay (1) ayant vaqué par l'élection de dom Calmet en l'abbaye de Senones, dom Hyacinthe la Faulx en obtint des provisions ; mais, à peine en fut-il pourvu qu'il s'éleva un bruit dans l'ordre, qu'il y était intrus, à cause de sa promotion aux ordres sacrés avant l'âge prescrit par les canons. Dom Chastel, sachant le bruit, en avertit dom la Faulx et lui conseilla de prendre de nouvelles bulles en cour de Rome. Dom la Faulx n'y fit point attention : ce qui détermina dom Chastel à jeter un dévolu sur ce prieuré le 26 janvier 1730 ; il en obtint des bulles au mois d'août de la même année. Cette affaire fut portée à la Cour pendant plusieurs audiences, et dom la Faulx fut maintenu par arrêt de 1731.

(Suit une pétition des Pénitents blancs de la ville de Nancy ; l'évêque de Toul leur accorde, le 21 avril, la permission d'ensevelir les condamnés à mort) (2).

1732

Le 5 janvier 1732, la procession de la veille des Rois se fit à la manière accoutumée, Mgr le prince Charles s'étant rendu de Lunéville à Nancy pour y assister.

Le 20 février, on chanta la première messe dans l'église des Pénitents blancs de cette ville (3). Ils s'étaient séparés quelques jours avant d'avec ceux de la Ville-Vieille.

Les deux princesses (4), sœurs de S. A. R., furent attaquées de la rougeole au commencement de mars à Lunéville. S. A. R. la princesse aînée, qui fut plus malade, reçut le viatique des mains de M. l'évêque de Toul, en présence du curé de la paroisse. L'on fit des prières à Nancy et on descendit la châsse de saint Sigisbert ; mais heureusement elles furent hors de danger quelques jours après.

(1) Lay-Saint-Christophe, proche Nancy.

(2) Il leur donna aussi confirmation de leurs statuts. Cf, in fra., p. 316.

(3) L'ancienne chapelle Saint Nicolas, à l'angle des rues Saint Thiébaut et de l'Équitation.

(4) Elisabeth-Thérèse et Anne-Charlotte.

M. d'Audiffret, envoyé extraordinaire de France auprès de cette cour, eut le 29 juin une audience particulière de S. A. R. Madame : il lui présenta ses lettres de rappel et prit en même temps congé de cette princesse. Le sujet de ce rappel est que le roi de France ne voulait pas entretenir un ministre avec caractère d'envoyé extraordinaire dans une cour où le souverain ne réside pas.

Le 9 août, M. Bégon, évêque de Toul, fit la cérémonie de consacrer l'église de Saint-Sébastien ; elle commença à 7 heures du matin et ne finit qu'à 3 heures après midi. M. Cléry, chantre de la cathédrale de Toul, prêcha pendant cette cérémonie et fut très goûté. L'évêque dîna à l'Hôtel-de-Ville, où il fut régalé très splendidement.

Le 1er octobre, la marquise des Salles (de la maison de Villers-Brancas), épouse du marquis de ce nom, chambellan de S. A. R., accoucha d'un fils à Nancy.

Le 4, Mme la marquise de Choiseul (de la maison Bassompierre-Savigny), épouse du marquis de ce nom, enseigne de la gendarmerie du Roi T. C. et lieutenant général de la province de Champagne, accoucha aussi d'un fils à Nancy. M. le marquis de Choiseul est frère de M. l'évêque de Châlons (1) et neveu de madame la comtesse de Ludre.

Le 6 novembre, mourut à Nancy M. Louis Joseph, marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine et Barrois, grand bailli de la Lorraine allemande, seigneur de Fléville, Essey, Fains, Novéant. Son corps fut conduit le lendemain à Fléville, où il fut enterré dans la chapelle des Beauvau. M. de Beauvau était père du marquis de ce nom, colonel du régiment de la Reine cavalerie, et frère de M. le prince de Craon.

L'hiver fut très rude ; il commença le 10 décembre et grossit tous les jours ; le dégel, le 26 jusqu'au 23 janvier 1733. Pendant cet intervalle, il y eut de grands brouillards, qui

(1) Claude-Antoine de Choiseul, consacré en 1734.

occasionnèrent quantité de rhumes qu'on appela la coqueluche. Personne, pour ainsi dire, ne fut exempt. Sur la fin de janvier, il y eut un si grand brouillard que plusieurs personnes se perdirent dans les rues de Nancy.

La troupe de Molin, fameux comédien, passa l'hiver ici. Elle fut très suivie. Elle donnait ses comédies dans le magasin de la ville proche la Visitation (1) ; on leur avait préparé un théâtre.

Le 21 décembre, la maison de Henry, sur l'Esplanade, fut réduite en cendres. Le feu fut très violent. Sans le secours qu'on y apportait, tout le quartier aurait été perdu.

* Le dimanche 27 avril, les vignes furent subitement gelées en Lorraine et dans les Trois-Évêchés.

1733

Le 2 janvier, mourut à Nancy Mr Jean-Ignace de Cléron d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, âgé de 67 ans. Il fut inhumé le 3 dans l'église de la paroisse Saint-Epvre. Le régiment des Gardes était à son enterrement, et l'on tira 13 volées de canon. La charge de grand-maître de l'artillerie ne fut point remplacée, ni celle de capitaine des Cent-Suisses, vacante par la mort de M. de Lunati, arrivée le 30 juillet 1732, ni celle de trois maréchaux de Lorraine qui moururent dans le même temps, savoir M. de Raigecourt, Beauvau et Lignéville. S. A. R. ne voulut point créer de nouveaux officiers qu'il ne fut revenu en Lorraine.

Sur la fin du mois de janvier, l'hôtel de Moy (2) fut réduit en cendres.

Fin du second volume daté : Nancy, ce 29 mars 1741. — Signé : Nicolas.

(1) Ce magasin était sur l'Esplanade ; on le démolit plus tard.

(2) Cet hôtel de Moy se trouvait place de l'Arsenal. Il ne fut pas rebâti et une compagnie y établit un lavoir. Ce lavoir existe encore.

Tome III. — Le 9 juillet, la mort enleva à Nancy Mr Jean-Baptiste d'Audiffret, vicomte de Thézé, baron d'Hoin, seigneur d'Enancy, etc., âgé de 77 ans (1). Ce seigneur était conseiller du Roi T. C. et avait été pendant 30 ans envoyé extraordinaire de France en cette cour. Il fut enterré le 10 dans l'église des Minimes de cette ville, à neuf heures du soir. Son enterrement fut magnifique par la grande quantité de flambeaux qu'il y avait. Les cinq paroisses y assistèrent, les prêtres avaient tous des cierges. M. de Custine, gouverneur de Nancy, y envoya deux compagnies de soldats aux Gardes ; Mr d'Audiffret avait épousé Mlle de Pernillac, de laquelle il n'a eu aucun enfant.

Le 19 septembre, S. A. R. Madame, Mgr le prince Charles, Mesdames les princesses vinrent dîner à la Malgrange, après avoir entendu la messe à Bonsecours. L'après-midi, ils vinrent à Nancy, allèrent goûter à la Visitation. Madame alla voir la place de Grève, les nouvelles halles bâties en 1732, et la salle de la Comédie, qui n'était pas encore achevée (2) ; elle retourna le soir à Lunéville. Le même jour, on apprit ici, par un courrier, l'élection du roi Stanislas.

Dans le courant du mois de septembre, il passait tous les jours des troupes à Saint Dié, Vézelise et Malzéville. La petite gendarmerie passa à Vézelise et à Saint Dié (3).

L'on comptait bâtir notre Hôtel-de-Ville. Le marché était fait, une bonne partie des pierres étaient déjà sur la place ; mais la déclaration de guerre fut cause que cela ne fut point exécuté. L'on bâtit seulement les prisons de la Conciergerie et les salles de la Cour (4).

(1) Sur lui le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois, 2e éd., in-4°, t. I, p. 524.

(2) Toutes ces constructions sur l'ancienne Esplanade.

(3) Toutes ces troupes étaient en marche pour la guerre de la succession de Pologne.

(4) On voulut reconstruire l'ancien Hôtel-de-Ville entre le Marché et l'église Saint-Sébastien, sur la place qui sera appelée plus tard place Mengin. Sur ces constructions de 1773 voir Lionnois, III, 34.

Le 12 octobre 1733, M. de Vernéville, secrétaire du cabinet du roi, arriva à Lunéville venant de Fontainebleau, pour demander à S. A. R. Madame Régente son consentement pour mettre des troupes à Nancy et à Bar ; il était chargé de la part du roi de faire connaître à Madame que, dans les circonstances présentes, le roi ne pouvait se dispenser de s'assurer de ces places, pour ôter à ses ennemis le moyen de s'en emparer : il avait ordre d'assurer S. A. R. que l'intention du roi était de ne rien entreprendre sur son autorité ni sur celle de S. A. R., qui continuerait de jouir de tous les droits de souveraineté dans l'étendue de ses États. Toute la Lorraine fut dans la consternation, en apprenant cette nouvelle.

Le 13, les cadets et le régiment des Gardes sortirent à huit heures du matin de Nancy. Il n'en resta que deux compagnies pour garder le palais.

M. de Bellisle arriva à la Porte Notre Dame à dix heures, à la tête de 4,000 hommes, qui étaient le régiment de Condé dragons, composé de 3 escadrons, celui de Stanislas cavalerie, de 3 escadrons, celui de Conti infanterie de 2 bataillons, celui de Vivarais d'un bataillon, celui de Beaujaulais d'un bataillon, de cent hommes de l'artillerie avec les pièces de canons. M. de Bellisle, croyant qu'on ferait quelque résistance, avait ordonné que tous les soldats eussent leur fusil chargé à balle ; mais les portes de la ville avaient resté ouvertes toute la nuit : Messieurs de Custine, gouverneur des villes et citadelle, Donavanne de Ruise, major, et les aides-majors allèrent au bout du pont de la porte Notre-Dame, pour donner les clefs de la place, qui furent reçues par M. le major de Beaujaulais et données par Mr Donavanne. Toutes les troupes entrèrent à 11 heures pour prendre leur logement. Mr de Bellisle était monté sur un cheval dont S. A. R. lui avait fait présent (1).

(1) Cf. le livre-journal de François Pascal Marcol, Lepage II, 172

Le 16, le premier bataillon de Conti partit pour l'armée d'Alsace, et le régiment de Vivarais pour Metz avec 80 hommes de l'artillerie. L'après-midi, le régiment de Languedoc arriva. Le dimanche, 18, le second bataillon de Conti partit.

Le 19, le régiment de Condé dragons partit aussi pour Phalsbourg, en sorte qu'il ne resta que les régiments de Stanislas, Beaujaulais et Languedoc, avec 20 hommes de l'artillerie. Le régiment de Beaujaulais prit son logement à la citadelle ; les compagnies de Languedoc, à l'hôtel des Suisses (1) ; le reste du régiment, à la Ville-Vieille, avec un escadron de Stanislas, les deux autres escadrons à l'hôtel de la gendarmerie (2). Mr de Lutto, colonel de Beaujaulais, fut choisi pour être le commandant de Nancy. La ville lui loua l'hôtel de Lixem 2,000 fr., et le meubla (3).

Le 14 novembre, le prince de Conti passa ici à 4 heures du soir, venant de l'armée du Rhin : il avait dîné à Lunéville avec S. A. R. Madame, qui avait donné ordre au sieur Hagré, fourrier des logis, de le conduire à Bar et de payer partout.

Le même jour, on commença à poser les portes palissadées à la porte Saint Jean.

Le 22, le premier bataillon de Conti arriva pour prendre quartier d'hiver ; il logea à la Ville Neuve pour une nuit. Le 2 , le régiment de Languedoc partit pour Longwi et celui de Conti reprit son logement à la Ville Vieille.

Vers le milieu de novembre, le roi commença à fournir le bois et les chandelles aux soldats qui étaient à la citadelle, à l'hôtel des Suisses et à la Gendarmerie. Auparavant

(1) L'hôtel des Suisses, ancienne maison de M. de Curel, se trouvait au haut de la rue Saint Michel. Cf. Lepage, II, 32.

(2) Place Saint-Jean.

(3) Ou hôtel de Craon, sur la place de la Carrière, notre Cour d'appel. Lepage, II, 255. Le nom du gouverneur français est orthographié Luteaux

vant, c'étaient les bourgeois qui les fournissaient. Ils continuèrent cependant à fournir les bois et les chandelles à ceux qui étaient logés à la Ville-Vieille.

Le 11 décembre, le premier escadron de Stanislas partit pour Vic ; le 20, le second ; et le 24, le troisième.

Le 21, le premier bataillon de Conti partit pour Saint-Dié et alla passer par Toul. Pour lors, il n'y avait de garnison à Nancy que le régiment de Beaujaulais, qui était composé d'environ 300 hommes. Comme la garnison était fort fatiguée, l'on mura deux portes de communication (1) ; l'on abandonna le corps-de-garde de la place (2) ; on y faisait seulement garder les jours de marché. Le commandant avait si peur des Allemands et si crainte que les bourgeois ne leur donnassent entrée dans Nancy, qu'il fit murer plusieurs portes et vitres des particuliers qui donnaient sur les murailles.

Le 31, le régiment de La Tour cavalerie arriva et prit son logement à la Gendarmerie.

La salle de la comédie étant achevée (3), l'on commença à y représenter, et la troupe de Fondpré y joua tout l'hiver (4).

Le 26 avril, les Pénitents de la ville de Rome donnèrent des lettres d'association aux Pénitents de la Ville Neuve de Nancy ; elles sont dans mes recueils.

(1) Saint-Jean et Saint-Georges.

(2) Il s'agit de la place du Marché.

(3) Dans le bâtiment de la Poissonnerie, au coin des rues Saint-Dizier et de la Poissonnerie (Gambetta). Plus tard, la salle de la Comédie devint une Renfermerie pour les femmes de mauvaise vie. Lionnois, II, 232.

(4) Elle donna 16 représentations du 6 février au 15 mars, et il fut fait recette d'une somme de 120 livres au profit de la ville. Lepage, II, 357-358.

1734

Le 4 janvier 1734, un homme, ayant été convaincu d'avoir brûlé sa femme, fut condamné par arrêt de la Cour de Lorraine à être brûlé vif ; l'après midi, on le conduisit sur la place de Grève. Il était déjà attaché au poteau, le bourreau prêt à mettre le feu au bûcher, lorsque l'on cria grâce. Les grenadiers du régiment de Beaujaulais et les cavaliers de La Tour qui étaient là pour voir l'exécution, tirèrent leurs sabres, sautèrent sur le bûcher, coupèrent la chaîne à coups de sabre, firent sauver les archers, renversèrent 200 personnes dans la boue, et emmenèrent le patient hors de la ville, et le firent passer devant les deux corps de gardes de la Porte Royale et de la Citadelle. Tous les spectateurs furent bien épouvantés, parce que l'on ne savait pas, au commencement, à qui les soldats en voulaient ; ce qui fit jeter des cris, que l'on entendit par toute la ville. Le patient n'avait pas grâce ; il était simplement sursis à l'exécution. Madame Royale écrivit en cour de France et se plaignit des procédés des soldats, qui furent mis une bonne partie en prison à la tour Notre-Dame pendant près d'un mois. Ce mal brûlé se sauva à Paris, et s'engagea dans les Gardes françaises, et se fit reconnaître lui-même. On le ramena à Nancy, où il a eu une prison perpétuelle.

Le 3 janvier, la procession de la veille des Rois ne se fit pas, à cause des troupes françaises, et on ne l'a plus faite depuis l'année 1733. Cette procession se faisait en mémoire de la victoire remportée par le duc René II contre Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, qui perdit la bataille et la vie, le 5 janvier 1477. Le duc René, par son testament, ordonna que cette procession se ferait régulièrement. A 4 heures du matin, l'on tirait ordinairement 20 coups de canon, et les tambours battaient la générale. Les bourgeois prenaient les armes et bordaient les rues où la procession

passait. Tous les corps séculiers et réguliers s'assemblaient dans l'église Saint Georges. La procession passait par la Grande-Rue, la rue des Comtes (1), entrait aux Dames-Prêcheresses, à Saint-Epvre, à Notre Dame, passait à la rue du Haut-Bourgeï, entrait aux Cordeliers et retournait à Saint-Georges. Les Cent-Suisses de la garde bordaient les deux chapitres (2) ; ils étaient en habit de cérémonie. Le lieutenant de cette compagnie portait le casque du duc de Bourgogne ; et deux Suisses portaient ses sabres, qui avaient six pieds de long. Durant la procession, l'on sonnait toutes les cloches des deux villes. L'église des Cordeliers était toujours ornée des belles tapisseries de la cour. L'on chantait le *Te Deum* aux Cordeliers ; l'on priait Dieu pour le repos du duc René et du duc de Bourgogne. Le tombeau du duc René était orné de chandeliers et de bouquets. Les Suisses qui venaient de Lunéville étaient régalés par la ville. La procession finissait ordinairement entre 11 heures et midi (3).

Le chapitre de la Primatiale fit faire le beau dais de velours à crépine d'or, dont il se sert dans la procession.

Le 18, décéda à Nancy, dans le monastère des Dames de la Visitation, Françoise-Ignace de Bassompierre, âgée de 78 ans. Elle en avait passé 63 en religion, et y avait gouverné pendant plusieurs années à Nancy et à Meaux (où elle fut appelée à la prière des religieuses et à l'invitation de M. le cardinal de Bissy) (4), en qualité de supérieure, avec une pénétration d'esprit, une bonté de cœur, une affabilité universelle et une grande fermeté sur les devoirs de la vie religieuse, qui l'ont rendue plus recommandable encore par la beauté de ses sentiments et la moralité de la vie constan-

(1) Notre rue Callot. Cf. Courbe, *Les rues de Nancy*, I, 102.

(2) Celui de Saint-Georges et celui de la Primatiale.

(3) Sur cette procession, voir Lepage, I, 60-68.

(4) M. de Bissy, évêque de Toul, avait été élevé sur le siège de Meaux en 1704.

ment édifiante qu'elle a menée, qu'elle ne l'était par la grandeur et l'illustration de sa maison. Les Pères Minimes, dont le monastère de cette ville a été fondé par la piété de ses ancêtres (1), lui ont fait le 27 un service funèbre des plus magnifiques.

Le 10 février, le premier bataillon de Conti arriva, et logea chez le bourgeois à la Ville-Neuve. Le 12, le second bataillon arriva et logea à la Ville-Vieille. Le 25 mars, le régiment de Beaujaulais partit.

Le 2 avril, un escadron de Royal-Étranger arriva ici, et en partit le 4. Le 3, le régiment de La Tour cavalerie partit.

Le 9 avril, la milice de Comté (2), qui fut régimentée six semaines après son arrivée à Nancy et appelée régiment de Soran, arriva ici. Elle n'avait point de fusils, de même que celle du Dauphiné, appelée après régiment de Blacon. L'on prit des fusils à l'arsenal de S. A. R., jusqu'à ce que ceux qu'on leur envoyait de France fussent arrivés. Le 10 et le 14, le régiment de Conti partit pour aller au siège de Trarbac (3), mais il y eut contre-ordre et ils allèrent sur le Rhin. Le 19, une compagnie des Gardes du corps arriva ici, y séjourna et partit le 21 pour Haguenau. Les nobles les logèrent. Le 22, une autre compagnie des gardes arriva et partit le 24, veille de Pâques. Dans le mois d'avril, il passait tous les jours des troupes à Malzéville.

Pendant le siège de Philipsbourg, l'on entendait à Nancy tous les coups de canons qui s'y tiraient (4).

Le 4 juillet, il commença à pleuvoir à quatre heures du soir, et la pluie ne finit que le 6 à midi ; ce qui fut cause que les rivières haussèrent considérablement. La Meurthe déborda d'une grande force : de mémoire d'homme, on

(1) En 1592 par Christophe de Bassompierre, le père de l'auteur des *Mémoires*.

(2) Franche Comté.

(3) Trarbach, sur la Moselle, cercle de Coblence.

(4) N'y a-t-il pas là un peu d'imagination ?

n'a vu un si grand débordement. L'eau venait proche la porte Saint-Georges, entrait dans la ville derrière les Tiercelins. Les fossés de la Vieille-Ville étaient pleins d'eau. Une bonne partie des foins qui étaient fauchés furent emmenés. L'eau passait sur la chaussée qui va au Moulin (1) et à Essey : une arcade du pont de Malzéville fut rompue avec une bonne partie du pont de Frouard ; deux maisons du Crosne furent renversées. Il y eut deux hommes noyés ; une partie des toiles qu'on blanchissait au Crosne furent emmenées avec une grande quantité de bois, de planches et presque toutes les palissades des jardins de la porte Saint Georges. Le débordement ne finit que le 7 et le 8 ; toute la Lorraine en souffrit.

Le 5, deux compagnies du régiment de Gesvres cavalerie arrivèrent à Nancy, et logèrent à la Gendarmerie.

Le 13e août, la Cour souveraine fit célébrer, dans la paroisse de Saint Sébastien, un service solennel pour le prince de Lixem (2), qui était conseiller d'honneur de la Cour ; une partie de l'église était tendue de noir. La musique de la Primatiale et du concert y était.

Le 18, la milice du Dauphiné partit.

Le 30 septembre, Mr Bégon fit la cérémonie de consacrer l'église Saint Léopold de Nancy (3).

Le 21, M. le prince de Conti passa ici, venant de l'armée du Rhin.

Au mois d'octobre, les troupes françaises qui étaient sur le Rhin commencèrent à décamper et beaucoup passèrent à Malzéville.

Le 24 octobre, les deux compagnies du régiment de Gesvres cavalerie partirent de Nancy. Le 28, la milice d'Artois ou régiment de Vasière arriva. Le 30, trois esca-

(1) Les Grands Moulins.

(2) Il avait été tué en duel par le duc de Richelieu devant Philipsbourg, le 2 juin.

(3) Dans la rue des Ponts. Voir plus haut, p. 250, n. 2

drons du régiment d'Harcourt dragons arrivèrent, et le 4 novembre arriva le quatrième escadron.

Toutes les troupes françaises qui revenaient de sur le Rhin étaient très fatiguées et délabrées ; il y en avait beaucoup de malades. L'hôpital de Saint Louis, qu'on avait fait cette année sur la place de Grève, était rempli (1).

Le 7 novembre, M. de Lutto, commandant français en cette ville, arriva, venant de la cour de France ; il était absent de cette ville depuis le mois d'avril. Pendant son absence, c'était Mr de Prémarest, lieutenant du roi, qui commandait ; il ne resta à Nancy que quelques jours.

Le 26 novembre, le régiment de Gondrin arriva ici pour prendre quartier d'hiver ; il était composé de 2 bataillons, et dans les 2 bataillons il n'y avait pas 600 hommes.

Le 27, le régiment de Soran infanterie partit pour Toul.

Le débordement, arrivé au mois de juillet, ayant beaucoup ébranlé les digues du canal des Grands-Moulins, causa un nouvel accident le 20 décembre. La rivière de Meurthe, étant haussée à cause des neiges, fit une brèche entre les moulins et les vannes, en sorte que dans deux heures toute la rivière y passa. L'eau emmena la maison du foulonnier et environ 20 jours de terre. Si l'on n'avait apporté un prompt secours, les moulins et l'île auraient été emmenés entièrement. Il ne passait point d'eau au moulin, en sorte qu'on n'y put moudre de deux mois. Il en coûta considérablement, pour réparer cette brèche.

Le 26, dame Marie Louise Eugénie de Beauvau, abbesse d'Épinal, mourut à Nancy, âgée de 79 ans. Elle fut enterrée dans le chœur de l'église des Orphelines (2).

(1) Il s'agit de l'hôpital militaire ; la ville avait acquis, de M. Ronot, cinq maisons place de Grève, pour le construire sur leur emplacement. L'hôpital se trouvait aux nos 64-66 actuels de la rue Stanislas. Plus tard, il sera transféré sur le bastion Saint Thiebaut. Une faute d'impression dans Lepage, III, 120, a fait qu'on place souvent la création de cet hôpital en l'année 1724.

(2) Rue des Tiercelins.

1735

Le 2 février, les officiers de la garnison française de cette ville représentèrent, sur le théâtre des comédiens, le *Joueur*, suivi d'*Attendez-moi sous l'Orme* (1) ; ils furent très applaudis. Le 13, ils représentèrent le *Glorieux* (2) et le *Français à Londres* (3) ; le 22, le *Philosophe marié* (4) et les *Vendanges de Suresne* (5).

Le 27, les avocats de la Cour représentèrent *Cinna*, suivi du *Procureur juge et arbitre* (6) ; ils réussirent fort bien.

Le 28 février, la milice d'Artois partit ; le même jour, celle de Limoges arriva.

Le 6 mars, les officiers représentèrent *Mithridate* et l'*Huissier gentilhomme* (7). Le 13 mars, ils jouèrent le *Grondeur* (8) et les *Folies amoureuses* (9).

Le 26, l'on représenta, sur le grand théâtre de la cour, le *Distrait* (10) et les *Folies amoureuses* : des seigneurs lorrains et français en étaient les acteurs et des dames les actrices. Ils réussirent très bien.

Le 14 avril, la milice de Limoges partit.

Le 17 avril, jour de Quasimodo, l'on bénit les 6 drapeaux du régiment de Goudrin à la Primatiale.

Le 22, S. A. R. Madame, le prince Charles, les princesses vinrent dîner à la Chartreuse (11), allèrent ensuite à Bonse-

(1) Deux pièces de Regnard.
(2) De Destouches.
(3) De M. de Boissy, de l'Académie française.
(4) De Destouches.
(5) De Dancourt.
(6) De Philippe Poisson.
(7) De Legrand, comédien du roi.
(8) De Bruyeis.
(9) De Regnard.
(10) De Regnard.
(11) Bosserville.

cours, restèrent deux heures à la Malgrange, retournèrent après souper à Lunéville.

Le 26, le régiment d'Harcourt dragons, qui avait été en quartier d'hiver ici, partit pour l'armée du Rhin.

Les 4 bataillons des Gardes françaises qui allaient à l'armée du Rhin, s'arrêtèrent ici 15 jours : ce qui causa un grand dérangement chez les bourgeois.

Le 7 mai, M. de Prémarest fit la revue de cette troupe, qui était composée de trois compagnies de grenadiers et de 20 compagnies ordinaires.

Le 1er bataillon de ces troupes arriva ici le 27 avril ; le 2e, le 29 ; le 3e, le 1er mai ; et le 4e arriva le 6. Ils partirent les 9, 10, 11 et 12 du même mois.

Le 30 avril et 1 mai, le régiment de Gondrin, qui avait été aussi en quartier d'hiver, partit.

Le 2 mai, le 1er bataillon du régiment de Blacon arriva ici. Pour lors, il y avait 4000 hommes de garnison.

Le 8 mai, les mousquetaires noirs passèrent à Malzéville. Le 9, ils allaient coucher à Bossemont (1). S. A. R. les vit passer à Einville.

Le 11e, le 2e bataillon de Blacon arriva ici et en partit le 6 juin.

Le 21 mai, le prince de Conti passa ici, pour aller sur le Rhin.

Le 15 juin, mourut M. le comte de Gondrecourt, premier président de la cour souveraine, âgé de 80 ans. Il fut enterré le 16, à 7 heures du soir, dans l'église de Saint-Léopold. Son enterrement fut très beau. Les Pénitents de la Ville Neuve commencèrent à marcher, puis les Tiercelins, les Capucins, les Cordeliers, les cinq paroisses avec des cierges. Autour du corps étaient 50 pauvres, avec des flambeaux et des cierges, le deuil, la cour souveraine, le bailliage, les avocats au nombre de 150, la justice consulaire. Il fut reçu par

(1) Bauzemont, c. de Lunéville Nord ; Einville-au-Jard, *ibid.*

dom de Lisle, abbé de Saint-Léopold, qui était crossé, mitré et qui avait 10 assistants en chape et dalmatique. M. de Gondrecourt avait été environ 9 ans premier président ; il fut universellement regretté pour son affabilité, sa droiture, son intégrité, son profond savoir et toutes les autres qualités qui font un digne et excellent magistrat (1). S. A. R. nomma M. d'Hoffelise pour être premier président, M. Reboucher pour 2e président et M. Pariset pour 3e.

L'année 1735 fut très pluvieuse ; ce qui fut cause qu'on fit de très mauvaises vendanges. Le vin était mauvais, et il y en eut très peu pendant le mois de juillet. On fit des prières publiques et on descendit la châsse de saint Sigisbert.

Le 11 juillet 1735, les Jésuites perdirent leur procès contre les héritiers de Mlle Laloy (2).

Le 5 août, le prince d'Esterhasi, qui était à la cour depuis quelques années, partit pour Vienne avec son épouse. S. A. R. Madame, Monseigneur, S. A. S. la princesse Charlotte et quantité de seigneurs et dames vinrent les conduire jusqu'à Bonsecours, après avoir dîné à la Malgrange ; ce fut là où il prit congé de S. A. R. Madame.

Le 6 août, la Cour souveraine fit faire un service à Saint Sébastien pour M. de Gondrecourt. Ce fut dom Placide Oudenot, Bénédictin, qui prononça l'oraison funèbre. Elle est imprimée in-8° chez P. Antoine à Nancy, 1735 (3).

Les Grands Moulins furent entièrement raccommodés.

M. de Zinzendorf, général de l'Empereur, ayant serré fortement les troupes de France à Clausen (4), proche Trèves, le commandant de Nancy eut très peur et fit faire des palis-

(1) Cf. Krug-Basse, p. 125.

(2) Les jésuites ont soutenu leurs prétentions dans un mémoire. *Catalogue* Favier, n° 7349.

(3) *Catalogue* Favier, n° 4098.

(4) Ce fut un des rares échecs éprouvés par la France pendant la guerre de la succession de Pologne.

sades et des canardières aux portes de la Ville-Neuve. On y travaillait en flambeau et les jours de fête et dimanches. L'affaire de Clausen arriva le 20 octobre.

Au commencement du mois de novembre, on apprit à Nancy que l'Empereur avait signé les préliminaires de la paix (1). Cette nouvelle nous jeta dans la dernière des consternations.

Le 12 novembre, les chevau-légers de la garde passèrent à Malzéville, de même que les gendarmes y passèrent le 14.

Le 14, le régiment de Condé cavalerie arriva ici pour prendre quartier d'hiver ; il était composé de 3 escadrons, et 18 autres logèrent dans les villes de Lorraine.

Le 18 novembre, le régiment de Guienne infanterie arriva ; le 19, celui de Provence.

Il y avait pour lors 3 bataillons et 3 escadrons pour la garnison ; ce fut M. de Brezé (2) qui commanda ; il était colonel du régiment de Guienne.

1736

(Le chroniqueur rapporte tout au long les cérémonies du mariage du duc de Lorraine, François III, et de Marie Thérèse, célébrées à Vienne le 12 février 1736 ; il donne aussi une description détaillée des fêtes de Lunéville, du 14 février, et il continue :)

Réjouissances de Nancy. Elles commencèrent le 19 février à six heures du matin, par une décharge de boîtes et le son de toutes les cloches de la ville. Le *Te Deum* fut chanté à cinq heures du soir à la Primatiale, qui était tendue des tapisseries de la cour ; la Cour souveraine, la Chambre des

(1) Ces préliminaires ont été signés le 3 octobre. Rousset, *Supplément au Corps universel diplomatique*, II, 2e partie, p. 346.

(2) Voir Pinard, *Chronologie militaire*, t. V, p. 297. Il reçut le commandement en chef à Nancy par commission du 3 février 1736.

comptes, le Bailliage, la gruerie, l'Hôtel-de-Ville, la justice consulaire, en corps et en robes de cérémonie, y assistèrent, avec le clergé séculier et régulier des deux villes qui s'y étaient rendus processionnellement. On avait élevé, dans un goût superbe, le temple de la Paix sur la place de la Ville-Neuve, qui en était tout occupée. Mr Jacquard, peintre de S. A. R., et Mangeot, architecte, en furent les constructeurs. Mr Jacquard l'a gravé (1); mais, dans l'estampe, l'on ne voit pas la colonnade qui régnait autour de la place et sur laquelle étaient les portraits de nos ducs avec leurs devises.

L'illumination de ce temple, que le grand nombre des lampions et les pots à feu, rangés avec ordre, rendait des plus brillantes, commença à 7 heures et dura toute la nuit. Les tours de la Primatiale, celles de l'abbaye de Saint-Léopold, et l'église des Capucins, furent très bien illuminées. Il y avait, devant cette dernière église, plus de 300 lampions et pots à feu, avec un beau feu d'artifice qui fut tiré, et des mieux exécutés, au son des trompettes et des timbales de la garnison. On tira aussi 600 fusées avec des gerbes sur la place, où il y avait des fontaines de vin ; le tout se passa au son des trompettes et timbales de la gendarmerie de S. A. R., qui étaient placées dans le temple, et de toutes sortes d'instruments, et aux acclamations du peuple.

Le palais de M. le Primat, les hôtels et généralement toutes les maisons des deux villes furent également bien illuminés.

L'Hôtel de Ville donna un bal, très mal en ordre, dans une salle de la Cour. C'est pourquoi je n'en ferai pas la relation. D'ailleurs quantité de poètes crottés de cette ville l'ont chanté. Il y eut ici, comme à Lunéville, beaucoup d'étrangers, pour être spectateurs de ce beau jour.

(1) L'estampe de Jacquard accompagne le volume. Elle représente un édifice à trois étages avec coupole. Au 3e étage, François III et Marie-Thérèse se serrent la main.

Les prisons furent ouvertes le 19 février.

Le 26 février, jour de dimanche, on chanta le *Te Deum* dans toutes les villes et villages de la Lorraine, et on fit de grandes réjouissances.

Le Sr Francisque joua encore 7 ou 8 fois sur le grand théâtre de la Cour, et fit sa clôture le 11 mars (1). Nous vîmes jouer pour la dernière fois les belles décorations de la colonnade et de l'orangerie, qui ont été emmenées à Florence en juin 1737.

Le 13 mars, mourut M. Rémy, curé de la paroisse de Saint-Sébastien, universellement regretté de tous ses paroissiens ; il était curé depuis la mort de M. Charles, arrivée au 24 avril 1724 ; il employa une bonne partie de ses revenus à la décoration de son église, et en aumônes. C'est lui qui a fait boiser le chœur de la paroisse, de même que les formes (2). Il a fait faire à ses frais la chaire du prédicateur, le maître autel de marbre, l'autel de Notre Dame de Pitié(3), le grillage de fer, la belle niche, 5 ou 6 ornements complets de drap d'or et d'argent. M. Rémy abandonna à l'Hôtel de Ville le droit qu'il avait sur les bans de l'église, afin que l'orgue fût plus belle. Il a été inhumé dans le chœur de son église paroissiale, sous le Crucifix.

Le 19, le régiment de Blacon sortit de Nancy.

La mort enleva le 26, à Lunéville, Jean-Baptiste Joseph Bourcier de Villers, baron d'Ancemont, conseiller d'état de S. A. R. et maître des requêtes ordinaire de son hôtel. Son corps fut emmené la nuit du 27 au 28 à Nancy, et inhumé aux Minimes, dans la chapelle des Bourcier. M. Bourcier fut fait avocat-général à la Cour souveraine en 1705 jusqu'en 1721, que S. A. R. l'appela auprès de lui et lui donna la

(1) Ce jour-là, le sieur Vernenil, acteur, recita un compliment au public, qui a été imprimé chez Leseure.

(2) Ce sont les sièges où s'asseoient les prêtres.

(3) Cet autel servait à la confrerie des Agonisants. Il fut décoré d'un tableau de Claude Charles. Lionnois, II, 382.

survivance de garde-des sceaux de Lorraine. M. Bourcier était un génie très profond ; il a fait plusieurs voyages à Paris pour les affaires du Barrois, et notamment pour le joyeux avènement en 1729.

Le 2 avril, décéda à Nancy M. Henri Hyacinthe, comte de Tornielle, seigneur de Velaine, grand-aumônier de Lorraine et grand doyen de la Primatiale. Tout le clergé séculier et régulier assista à son enterrement, et on sonna dans toutes les églises de Nancy ; il fut inhumé dans le chœur de l'église Primatiale, proche le grand-autel (1).

M. de Brezé, commandant les troupes de France à Nancy, alla complimenter S. A. R. M., à Lunéville, sur le mariage de S. A. R., de la part du roi T. C.

Le 12 avril, on fit suivant la coutume les obsèques annuelles pour le repos de l'âme de feu le duc Léopold, dans l'église des Cordeliers de Nancy. Les Cours souveraines y assistèrent avec le clergé séculier et régulier en corps.

Le 24 du même mois, le régiment du Vivarais arriva à Nancy.

S. A. R. nomma Mr Jean-Claude, comte de Bouzey, pour être grand-doyen de la Primatiale de Lorraine ; M. Louis Pinguet de Suzemont pour grand chantre, et M. Marc Sigisbert Antoine pour grand-écolatre.

Le 16 mai, jour de Saint-Honoré, toutes les vignes furent gelées ; elles étaient très bien préparées. Un plaisant dit que S. A. R. avait vendu la Lorraine, et que saint Honoré en avait bu les vins.

Monseigneur le prince Charles eut la petite vérole ; il prit l'air, en allant en pèlerinage à Notre-Dame de Sel (2) avec L. A. R. Nous apprîmes cette mauvaise nouvelle le 17. Le même jour, on fit des prières dans toutes les églises de

(1) Il s'agit de la Primatiale provisionnelle, derrière la Cathédrale actuelle.

(2) Notre Dame de Zell, en Styrie.

Nancy. On descendit la châsse de saint Sigisbert à la Primatiale, et on y fit une neuvaine, à laquelle le clergé assista, de même que les Cours souveraines. Monseigneur fut très mal ; le bruit courut ici qu'il était mort : ce qui nous jeta dans la dernière consternation.

La 22 mai, le régiment de Provence partit et, le 28, le régiment de Condé partit aussi.

Le 2 juin, S. A. R. Madame et les Sérénissimes princesses vinrent à Bonsecours, rendre grâce à Dieu du parfait rétablissement de Mgr le prince Charles. Elles allèrent ensuite goûter à la Malgrange.

Le 3, le régiment de Beauvaisis infanterie arriva à Nancy.

Le même jour, on fit la procession de la confrérie du Saint-Sacrement à la Ville-Vieille, et on exposa pour la dernière fois les belles tapisseries de la Cour, représentant les conquêtes d'Alexandre en 9 pièces, celles de Charles V en 20 pièces, l'histoire d'Abraham en 10 pièces, l'histoire de Moïse en 12 pièces, l'histoire de saint Paul en 6 pièces, les 12 mois de l'année en 12 pièces, l'histoire de Scipion l'Africain en 6 pièces, l'histoire de Psyché et d'Hélène en 10 pièces, l'histoire de César en 6 pièces, le triomphe de la Religion, tapisseries antiques en 8 pièces, verdures (1) de Flandre en 10 pièces. Total 109, sans compter d'autres tapisseries ordinaires comme l'histoire d'Hercule, de Tobie, de Romulus etc., plus de 100 pièces de verdures, les portières aux armes de Lorraine, etc.

Le même jour, 3 juin, on chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Nancy. Les R. P. Capucins en chantèrent un des plus solennels ; on tira 300 boîtes ; la musique de la Primatiale et du concert y était, de même que les trompettes et timbales de la Gendarmerie ; l'église était des mieux décorée et bien éclairée.

(1) Tentures représentant spécialement des arbres.

Le 3, on posa la dernière pierre du 3e ordre de la Primatiale (1).

Au mois de juillet, les rues de Nancy furent marquées de leur nom à l'encoignure de chacune (2).

(*Arrêt de la Cour souveraine du 11 juillet, portant condamnation d'une pièce manuscrite intitulée : Harangue à S. A. R., et faussement attribuée à M. de Bourcier, procureur général de la Cour de Lorraine* (3).)

En exécution du présent arrêt, le manuscrit dont il s'agit a été brûlé sur la place publique, à 10 heures du matin, par l'exécuteur de la haute justice, à Nancy, le 12 juillet 1736.

Le 30, S. A. R. Madame la princesse Charlotte se trouva indisposée, et, le 1er août, la petite vérole se déclara. Comme cette maladie a toujours été fatale à nos princes, on craignit beaucoup pour la beauté de cette princesse, qui est une des plus belles de l'Europe. On fit des prières dans toutes les églises de Nancy et une neuvaine à la Primatiale, à laquelle les Cours souveraines assistèrent, de même que tout le clergé. On descendit la châsse de saint Sigisbert. Heureusement, elle fut hors de danger en peu de jours et, le 11 août, on chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Nancy.

Le 30 juillet, il fit une chaleur excessive. Il y avait 50 ans qu'il n'avait fait si chaud, au rapport de Messieurs de l'Observatoire de Paris.

Le 4 août, jour de samedi, à 11 heures du matin, il y eut

(1) C'est le troisième ordre, imaginé par l'horloger Barbe, pour masquer l'écartement entre les deux tours. Cf. *supra*, p. 224, n. 3.

(2) Ces noms, gravés dans la pierre, subsistent en bien des endroits.

(3) Cette pièce a été publiée par L. Lallement, *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, 1855, p. 117 et suiv. On a prétendu que Bourcier aurait requis contre son propre écrit. Mais cette légende a déjà été combattue par Boyé, *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*, p. 418, note.

un orage des plus violents et qui remplit d'eau une bonne partie des caves de la rue de la porte Saint-Georges. De mémoire d'homme on n'a vu les eaux si grandes à Nancy.

Le 27 août, le régiment de Beauvaisis partit et, le même jour, arriva celui de Bretagne infanterie.

Le 17 septembre, S. A. R. Madame et les sérénissimes princesses ses filles vinrent à Bonsecours, rendre grâce à Dieu du rétablissement de la santé de S. A. S. Madame la princesse Charlotte ; elles allèrent ensuite goûter à la Malgrange : c'est pour la dernière fois qu'elles y sont venues, de même qu'à Bonsecours. Quelques jours après, elles allèrent à Notre-Dame de-Sion (1) pour le même motif.

Le 17 octobre, le général des Minimes arriva à Nancy, venant de Paris ; il fut complimenté de la part du clergé, des Cours souveraines et de l'État-Major lorrain et français. Il resta ici huit jours, et alla ensuite à Lunéville.

M. Nicolas-Joseph Lefebvre, chevalier, seigneur de Montjoye, conseiller de S. A. R. en tous ses conseils politiques, d'État et privé, et premier président de la Chambre des comptes, Cour des aides et des monnaies, mourut subitement à Nancy, le 26 octobre, dans la 73e année de son âge, regretté par tous les ordres de l'État. Ses qualités personnelles lui avaient mérité la confiance personnelle de Léopold, qui l'avait employé en différentes négociations, tant en Italie, en Allemagne qu'en France, ayant été envoyé deux fois à la cour de Rome pour y terminer des différends qu'il y avait entre le Saint-Siège et la Lorraine, deux fois à Vienne où il a sollicité l'indemnité du duché du Montferrat et pour lequel il obtint la principauté de Teschen en Silésie (2), et enfin à la cour de France où il a beaucoup contribué à la signature du Traité de Paris de 1718 entre la France et la Lorraine. Le duc François lui

(1) Au-dessus de Vézelise.

(2) Sur cette affaire, Baumont, 341-342.

avait conservé la même bienveillance, en le continuant dans le maniement des principales affaires de l'État. Le sage ministre s'est distingué en tout par son zèle, sa pénétration et ses grandes lumières, tant pour le bien de l'État que pour la consolation des peuples, surtout dans les emplois de premier président aux requêtes du palais, et de procureur général des Chambres des comptes, dont il avait été successivement pourvu. Il fut enterré dans l'Église primatiale de Lorraine, proche le maître autel ; tout le clergé séculier et régulier assista à son enterrement et aux services dans toutes les églises des deux villes (1).

Le 16 novembre, les Pénitents blancs de cette ville lui firent un service très solennel. C'est Mr Lefebvre qui leur a donné le morceau de la vraie croix qu'ils ont ; il l'avait rapporté de Rome.

Au commencement du mois de décembre, on démeubla le château de Commercy, et on mena tous les meubles à Nancy, de même ceux qui étaient à Bar.

Sur la fin de décembre, S. A. R. nomma M. Raulin pour être premier président de la Chambre des comptes de Lorraine ; et M. Darnur fut nommé président ; et Mr Hugo, maître des comptes, fut aussi nommé commissaire de S. A. R. dans les fermes royales.

Le 24 décembre, on bénit la nouvelle église de Saint-Pierre (2), qui avait été bâtie en 8 mois de temps, par le sieur Jennesson.

Le 10 septembre, M. l'évêque de Toul approuva les règlements des Pénitents de la Ville Neuve de Nancy.

Le 5 octobre, on fit à Nancy et dans toutes les villes de Lorraine des feux de joie, à l'occasion de la fête de S. A. R. Mme la duchesse de Lorraine, archiduchesse d'Autriche.

(1) Cf. Durival, I, 147.

(2) C'est l'église qui se trouve actuellement à côté du Grand-Séminaire.

1737

Le 28 février, la princesse, épouse du prince Charles de Lorraine, grand-écuyer de France, passa à Nancy et alla coucher à Lunéville. Elle avait une suite des plus belles et des plus nombreuses. Cette princesse, qui est fille du maréchal de Noailles, avait été nommée pour accompagner jusqu'à Paris la reine de Sardaigne (1).

Les 3 compagnies qui gardaient le château de Nancy, en étaient sorties dès le 3 mars, pour aller à Lunéville.

(*L'auteur insiste beaucoup sur l'établissement de S. A. R. Madame à Commercy*) (2).

Le 12 mars, les Cent Suisses de la garde de S. A. R. partirent de Lunéville, pour aller à Bruxelles ; ils servirent d'escorte au trésor : ils emportèrent avec eux le casque et les sabres du duc de Bourgogne.

Le 12 mars, M. de Meszeck (3), grand maréchal du roi Stanislas, partit de Meudon pour venir à Nancy prendre possession de la Lorraine conjointement avec M. de la Galaizières, qui était resté à Bar.

(*L'auteur publie ensuite le procès-verbal de la prise de possession de la Lorraine.*)

Pendant cette cérémonie (*de prise de possession, 21 mars 1737, à la Cour, dans la salle dite des princes*), on fit une décharge de canon, et toutes les troupes qui étaient rangées en bataille firent un salut de leur mousqueterie. A onze heures, Messieurs les commissaires se rendirent à la pa-

(1) Le 5 mars, le prince de Carignan épousa par procuration de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, la fille de Léopold, Elisabeth-Thérèse. Sur ce mariage, voir un article d'A. Benoît, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, août 1891.

(2) Madame quitta Lunéville le 6 mars. Cf. la brochure de L. Lallement, *Le départ de la famille ducale de Lorraine*, 1860.

(3) Le baron de Meszeck avait partagé la fortune de Stanislas, dont il était grand-maréchal. Il était alors presque octogénaire.

roisse Saint-Sébastien, où M. l'évêque de Toul entonna le *Te Deum*, qui fut chanté en musique par les musiciens et trompettes des plaisirs du roi Stanislas, et qui fut suivi d'un *Domine salvum fac regem*. Les Cours souveraines assistèrent en corps, de même que les chapitres et généralement tout le clergé séculier et régulier de Nancy. Pendant le *Te Deum*, on fit une seconde décharge de canon et de mousqueterie, et une troisième au *Domine salvum fac regem*. L'église de la paroisse était remplie, mais de jeunes gens et d'étrangers, et il resta fort peu de monde au *Domine*.

Après cette cérémonie, les bourgeois quittèrent leurs postes (1), les grenadiers du régiment de Bretagne s'emparèrent du château et relevèrent les batteries qui y faisaient garde, depuis la sortie des 3 compagnies de soldats du régiment aux Gardes de S. A. R. le 3 mars. A midi, il y eut un grand repas à la Cour, où toute la noblesse fut invitée, de même que les Compagnies souveraines. A 9 heures, le château fut illuminé et il y eut ordre de faire des feux et des illuminations par toute la ville. Il y eut un feu d'artifice sur la Carrière, qui était fort beau. Il était celui qui avait été préparé pour le mariage de la reine de Sardaigne. Pendant qu'on tirait le feu d'artifice, on fit plusieurs décharges de canon et salves de mousqueterie. Les régiments de Bretagne, Anguin et Vivarais étaient rangés en bataille sur la Carrière. Pendant cette cérémonie, on jeta quelque argent à la populace qui criait : Vive S. A. R. Tout cela se fit au son des trompettes et timbales des plaisirs du roi. Il n'y avait que des jeunes gens qui allèrent voir le feu d'artifice. Toute cette cérémonie se passa assez tristement (2).

A la fin du mois de mars, tous les équipages du roi passèrent à Nancy, pour aller à Lunéville.

1. La milice bourgeoise, pour la première fois depuis octobre 1733, avait relevé les troupes françaises.

2. Cf. Boye, p. 486-493.

Dans le même temps, une partie des équipages de S. A. R. partit pour Bruxelles ; ils y arrivèrent à la fin du mois d'août ; ils avaient été embarqués au Crosne (1).

Le 27 mars, le régiment de Vivarais partit de Nancy.

Le même jour, l'anniversaire du duc Léopold aux Cordeliers fut interrompue ; on n'en fit point à cause du changement de domination ; mais, dans la même année, S. A. R. François III y fit une fondation pour les dues Léopold et Charles V (2).

Le 30 mars, le 2e bataillon du régiment de Navarre infanterie arriva à Nancy. Le lendemain, 9 compagnies partirent pour Lunéville, et les 8 autres compagnies partirent le 9 avril aussi pour Lunéville.

Le 1er avril, à 3 heures du matin, le roi Stanislas partit de Meudon pour venir en Lorraine. Il passa par Châlons en Champagne, Bar et Toul. Il arriva le 3 à Lunéville, sur les 6 heures du soir. Il passa autour de Nancy, dans une chaise de poste, accompagné de 5 ou 6 personnes et de deux compagnies du régiment de Stanislas cavalerie ; on sonna dans toutes les églises et on tira le canon (3).

Le 11 avril, le régiment de Guienne infanterie partit de Nancy. Il y avait 18 mois qu'il y était. Le même jour, arriva le premier bataillon du régiment d'Anguin infanterie, et le 13 arriva le second.

La reine, épouse du roi Stanislas, partit le 3 de Meudon pour se rendre à petites journées à Lunéville, où elle arriva le 13, après avoir reçu, dans toutes les villes par où elle passa, tous les honneurs qui lui étaient dus. Elle passa autour de la ville de Nancy. Son cortège était de 4 ou 5 carrosses, 10 personnes à cheval et deux compagnies du ré-

(1) Sur la Meurthe ; ce quartier doit son nom à la grue, *kraha*, établie près de la rivière.

(2) A ce moment aussi, la Chapelle ronde reçut sa décoration définitive.

(3) Cf. Boyé, p. 493.

giment de Stanislas. A son passage, on tira le canon et on sonna dans toutes les églises. Le roi s'était rendu de Lunéville à la Malgrange ; ils y dînèrent, partirent ensuite pour Lunéville, où ils arrivèrent sur le soir. Le même jour, on y commanda de faire des feux de joie.

Le 6 mai, le régiment de Tournaisis infanterie arriva à Nancy.

Le 30 mai, mourut à Nancy Anne-Joseph, comte de Tornielle et de Brionne, marquis de Gerbéviller, grand chambellan de Lorraine, grand-bailli de Nancy, conseiller d'État des ducs Léopold et François III, conseiller d'honneur à la Cour souveraine de Lorraine et de Bar. Il fut embaumé le même jour et mis dans un cercueil de plomb. Le lendemain, 31, on fit ses services à la paroisse Saint-Roch. Son convoi funèbre fut très beau ; les cinq paroisses des deux villes y assistèrent ; les prêtres avaient tous des cierges. Toute la noblesse y assista, de même que la Cour souveraine de Lorraine et de Bar, le Bailliage et la Chambre de ville, tous les officiers de la garnison, l'État-Major et les officiers bourgeois. Après le service, on porta le corps jusqu'à la porte Saint-Nicolas, on le mit dans un carrosse de deuil et on le conduisit en grand appareil à Gerbéviller, où on le descendit dans le caveau de ses ancêtres, chez les RR. PP. Carmes (1).

Le 8 juin, M. de Toul donna les ordres à quantité de religieux dans l'église des Minimes, et le 15, il fit la cérémonie de consacrer l'église de la paroisse de Saint Pierre, en suite de laquelle il donna la confirmation.

Pendant les fêtes de Pâques et de Pentecôte, il se faisait un concours de toutes sortes de gens qui allaient en pèlerinage à Sainte-Geneviève (2) : ce qui occasionnait fort sou-

(1) Le cœur du comte fut déposé en l'église des Tiercelins. Lepage, IV, 30.

(2) Ancien ermitage sur le plateau de Malzéville. Cf. notre étude sur *Pierre Seguin*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* 1899.

vent des désordres. M. de Toul rendit à ce sujet une ordonnance (*Suit le texte de cette ordonnance, donnée au château de Frouard, 3 juin 1737*).

A la fin du mois de juin, le reste des équipages de S. A. R. partit pour Bruxelles; on emmena l'orangerie de la Malgrange, qui était la plus belle de l'Europe; on démantibula toutes les belles décorations de l'Opéra, qui furent mises en trois caisses. Sur chaque bâteau il y avait un étendard de S. A. R. Dans toutes les villes d'Allemagne où les équipages passèrent, ils furent salués de plusieurs coups de canon (1).

Le 21, les cavaliers du régiment Stanislas partirent de Lunéville; ceux qui étaient à Nancy en étaient sortis quelques jours auparavant; ils se relevaient l'un et l'autre chaque deux mois.

Au commencement de juillet, le roi donna la charge de grand bailli de Nancy, vacante par la mort de M. de Gerbéviller à M. le marquis de Custine, ci-devant gouverneur des villes et citadelle de Nancy, colonel du régiment des Gardes de S. A. R. et conseiller d'état des ducs Léopold et François III.

Le 7 août, le roi vint de Lunéville chasser à La Neuveville; il y dîna dans la maison de M. le comte Le Bègue; il alla coucher à la Malgrange. Elle n'était pas meublée, n'y ayant seulement qu'un mauvais lit. Le 8, il reçut à 9 heures les compliments de la Cour souveraine et des chapitres de la Primatiale et de Saint-Georges, qui s'y étaient rendus en corps. On fut très surpris, et on eut lieu de l'être, de voir des Chambres souveraines, en habits de cérémonie, sortir en corps de leur palais, pour aller hors de la ville : chose qui ne s'est jamais pratiquée. Toutes ces compagnies et chapitres se trouvèrent pêle-mêle à la Malgrange. Le roi,

(1) Sur ces déménagements, voir Lionnois, III, 63; Boyé, p. 479, n. 3.

en habit vert et en guêtres, reçut leurs compliments et les remercia chacun en particulier (1).

Le roi dîna ce jour-là à la Malgrange. Le prince de Guise s'y trouva ; il était à la gauche du roi et de M. de Bellisle, à sa droite. On s'étonna beaucoup que le prince de Guise eût cédé le pas à M. de Bellisle. Le prince d'Elbœuf n'en aurait pas fait autant.

Le 9, le roi entra pour la première fois à Nancy, à huit heures du matin. Il fut reçu, à la porte Saint-Nicolas, par l'Hôtel-de-Ville en corps. M. Hanus, lieutenant général de police, à la tête, le harangua. M. de Prémarest, lieutenant du roi, le complimenta et ne lui présenta pas les clefs de la ville. Voici l'ordre son entrée : 1° le Sr Dussemin, capitaine des chasses à cheval ; 2° un carrosse du roi, dans lequel étaient M. le duc d'Ossolinski, M. l'abbé Zaluski, grand-aumônier (2), et quelques autres ; 3° 2 valets de pied à cheval ; 4° 2 pages du roi à cheval ; 5° le roi dans une chaise de poste à deux chevaux ; 6° M. de Prémarest, lieutenant du roi, à cheval. Les troupes de la garnison bordaient, depuis les sœurs grises jusqu'à la Cour. Le roi descendit à la Cour et y prit du café, et en visita les appartements, de même que la salle de la comédie et le jardin de la Cour. Il sortit à 11 heures, pour aller à Frouard, chez l'évêque de Toul. On fit deux décharges de tous les canons, la première à son arrivée, la deuxième à sa sortie. On sonna dans toutes les églises. Il n'y eut que des enfants qui crièrent : Vive le roi. Une partie criait : Vive S. A. R. Toutes les boutiques furent fermées par ordre de l'Hôtel-de-Ville. Le 10, le roi dîna à Metz et, le 11, il passa aux portes de la ville de Nancy. On fit à son passage une décharge de canons.

Le 19 août, le marquis de Custine prêta serment de fidélité à la cour, pour la charge de grand bailli de Nancy.

(1) Cf. le livre-journal de Marcol, Lepage, II, 362.

(2) Sur le duc d'Ossolinski, grand-maître de la cour de Lunéville, voir Boyé, 169, n. 4 ; sur l'abbé Zaluski, 172, n. 2.

et le 20 il prit possession du bailliage. Le 21, il prit aussi possession à l'Hôtel-de-Ville ; ce fut M. de la Galaizière, chancelier, qui l'installa. L'Hôtel-de-Ville, à ce sujet, donna à dîner. Le repas fut magnifique ; la principale noblesse de la ville y était, de même que M. le primat de Lorraine et M. l'évêque de Toul.

Dans le même temps (septembre) les fiacres furent établis à Nancy. Il y en eut d'abord huit.

Le 4 septembre, les invalides destinés par le roi de France pour la garde du roi Stanislas passèrent à Nancy, au nombre de 300 hommes. Le 5, ils furent habillés en jaune, en passant à Saint-Nicolas et ils arrivèrent le 6 à Lunéville. Le deuxième bataillon du régiment de Navarre infanterie, qui faisait la garde du roi depuis son arrivée à Lunéville, en sortit le 7 et passa par Maxéville, où il séjourna.

Le 9, le roi Stanislas passa à Nancy, allant à Gondreville chez le prince d'Elbœuf. Il y soupa. A son passage à Nancy, on tira le canon, de même que le 10 à son retour.

Le 20 septembre, M. le comte de Konigs, envoyé de l'Empereur pour régler les difficultés touchant les limites (1), arriva à Lunéville ; il fut présenté le même jour au roi, qui le reçut très gracieusement. Il dîna avec S. M. P. Quelques jours après, M. le baron de Reischach, commissaire de l'Empire, arriva aussi et, après avoir resté quelque temps, ils vinrent à Nancy (2). Ces deux seigneurs firent de grandes dépenses pendant leur séjour. Le 1er fut rappelé, et partit d'ici sur la fin de juillet 1738. Ce fut M. le comte de Lobentzel (3) qui le remplaça. Ce seigneur fit aussi de grandes

(1) Il s'agissait de fixer les limites entre le duché de Lorraine et l'Empire.

(2) Le baron de Reischach devint, à Nancy, père d'une jeune fille, Marie-Stanislas Catherine, qui fut baptisée le 11 mai 1739 sur la paroisse Saint-Pierre. Lepage, III, 351.

(3) Une fille, Thérèse-Marie-Anne, lui naquit à Nancy et fut baptisée le 12 mars 1739. Lepage, III, 350.

dépenses. Il avait deux carrosses à six chevaux, des haïduques et une livrée très belle et très nombreuse. Il logeait à l'hôtel de Ferrari (1). Il avait amené Madame son épouse avec lui; c'est une Paffi. M. Glinglin, premier président au Conseil souverain d'Alsace, et M. de Sallière furent nommés commissaires des limites de la part de la Lorraine. Ils tinrent leurs conférences dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Nancy. Elles commencèrent à la fin du mois d'octobre.

Le 2 octobre, le duc d'Ossolinski fut reçu chevalier d'honneur à la Cour souveraine de Lorraine et de Bar, comme grand-maître de la maison du roi; le comte de Béthune, grand-chambellan, et le chevalier de Wilez, grand-écuyer, en firent de même.

Dans le même temps, le roi et la reine de Pologne donnèrent leurs couronnes et sceptres d'or à Notre-Dame de Bonsecours.

(*5 octobre. Mort de Sommier, grand prévôt de Saint-Dié.*) La Cour souveraine lui fit faire des services dans l'église de la paroisse Saint-Sébastien (2).

Au commencement de ce mois, le roi Stanislas fit bâtir à la Malgrange, dans l'endroit où était la petite orangerie, une quantité de petits cabinets, une salle et deux chambres, le tout étant bâti en bois et en plâtre; il fit aussi racommoder la Vieille-Malgrange; mais, dans la suite, il a tant fait de changements dans les bâtiments qu'on y a construits, qu'il faudrait un journal exprès pour les détailler.

Le 31 octobre, les chevaux de la gendarmerie de S. A. R. passèrent à Nancy, venant de Mons et allant à Florence.

Vers la fin d'octobre, M. le prince de Lorraine partit de Nancy pour Florence.

M. le duc de Fleury (3), ayant été nommé gouverneur de

(1) Rue du Haut-Bourgeois, n° 29.

(2) Cf. Durival, I, 161.

(3) André-Hercule Bossel, duc de Fleury. Il conserva longtemps ce

la Lorraine par le roi de France, arriva à Lunéville le 8 novembre et fut très bien reçu du roi Stanislas. Le 10, vers les dix heures du matin, ce seigneur prêta, entre les mains du roi, le serment de fidélité dont M. de Lecey fit la lecture (1). Cette cérémonie se fit avec pompe, en présence de toute la Cour. Il resta à Lunéville jusqu'au 15, qu'il en partit pour retourner à Paris. L'Hôtel-de-Ville de Nancy lui fit un présent d'une bourse de jetons d'or à ses armes.

Le 3 décembre, le roi Stanislas passa à Nancy, allant à Metz. Il y resta jusqu'au 16. Il repassa aussi par Nancy, étant en une chaise de poste. Il avait deux archers à cheval pour toute suite. Les troupes de la garnison étaient rangées en bataille sur la place, et on tira le canon.

Le 10 décembre, mourut à Nancy Madame Bernarde-Thérèse, née comtesse de Gallo, épouse de M. Antoine-African comte Fournier de Maxéville, capitaine des Gardes du corps et commandant en chef la gendarmerie de S. A. R.

1738

Le 10 janvier 1738, le Sr Ferdinand de Saint-Urbain, graveur des monnaies et médailles de S. A. R., mourut à Nancy. Il était le plus habile homme de son temps : il a fait une quantité de médailles, qui font chacune son éloge (2).

Le 11 février, les écoliers du collège de Nancy représentèrent à Lunéville, devant S. M. P., une tragédie, et le *Joueur*, comédie.

Le 8 mars, le premier bataillon du régiment d'Anguin infanterie partit de Nancy pour Strasbourg ; le 9, le second. Le même jour arrivèrent deux escadrons du régiment de

titre. En 1754, l'Hôtel de Ville de Nancy lui présenta des jetons gravés par Claude-François Nicole. Lepage, *Les archives de Nancy*, III, 47.

(1) Durival, dans ses Mémoires mss, t. I, fol. 13, a copié le formulaire de ce serment.

(2) Il fut enterré dans l'église Saint-Epvre. Lepage, IV, p. 26-27

Vitri dragons; le 11e, les deux autres arrivèrent, et le 12, le régiment de Tournaisis partit.

La Cour souveraine de Lorraine, au commencement du mois d'avril, rendit un arrêt qui supprimait la *Clef du Cabinet*, du Luxembourg, du mois d'avril, pour y avoir inséré, p. 413, que l'abbesse de Remiremont était souveraine (1).

Dans le courant du même mois, on vendit tous les meubles et effets que S. A. R. avait à la Monnaie de Nancy, de même qu'à la manufacture de la porte Saint-Jean (2).

Dans le même temps, le roi Stanislas fit défaire toutes les belles loges de la salle de la Comédie de Nancy (3), et les fit conduire à Lunéville, où on en fit servir quelques-unes à la salle de la Comédie. Les belles galeries servirent autour des pièces d'eau que le roi avait fait faire.

Le roi fit planter deux allées d'arbres depuis le chemin de Jarville jusqu'à la Malgrange (4) ; et, dans le même temps, on y fit une chaussée par corvée.

Les services funèbres qui se font annuellement pour le repos des âmes de feu L. A. R. Léopold Ier et Charles V, qui avaient été interrompus l'année dernière, furent célébrés avec beaucoup de pompe dans l'église des Pères Cordeliers. On y chanta les vigiles du premier de ces augustes souverains le 14, et le lendemain la grand'messe avec les obsèques ; le 16 et le 17, on en fit autant pour le feu duc Charles V. L'église était tendue de draps noirs chargés de grands cartouches, où étaient peints des inscriptions et des emblèmes. Autour de l'Eglise régnait une litre (5) en forme

(1) Voir cet arrêt du 19 avril *Recueil des ordonnances*, VI, 113.

(2) Cette manufacture était placée sur le bastion Saint-Thiébaut, à côté de la brasserie Hoffmann, le futur hôpital militaire.

(3) Lionnois, I, 30. L'Opéra fut changé ensuite en un magasin de vivres. Démoli plus tard, on éleva sur son emplacement une caserne dite le *Quartier Neuf*.

(4) Elles subsistent encore.

(5) Bande noire tendue aux obsèques d'un grand personnage

de camp, chargée des armes de Lorraine, et l'on avait élevé au milieu de la même église un superbe catafalque, orné de figures, d'emblèmes, d'inscriptions et de quantité de cierges. Des députés des Cours souveraines, des chapitres et de toutes les maisons religieuses de Nancy, assistèrent à ces services, en même temps que toute la noblesse et la plupart des habitants de la capitale.

Les Pères Cordeliers, ayant reçu de S. A. R. l'argent qu'il leur avait fait donner pour les services des ducs Léopold Ier et Charles V, l'employèrent à faire construire un très beau corps de logis dans leur couvent, à réparer leur église, qu'ils firent repaver et blanchir (1), à racommoder le tombeau de René II, qui est une très belle pièce et qui ne paraissait rien. Ils ôtèrent l'ancienne inscription gothique, qui était de plomb, et en mirent une autre de marbre noir (2).

Le printemps de cette année fut assez beau, et le temps changea tout à coup. Le 1er mai, il neigea considérablement ; et, la nuit du 1er au 2, les vignes, qui étaient fort avancées, furent totalement gelées. Le 2, on mit bas la châsse de saint Sigisbert et l'on fit une neuvaine à la Primatiale, pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre.

En cette année, il parut une critique du dictionnaire de Trévoux, imprimé chez Antoine, libraire à Nancy (3). Cet ouvrage, qui est très bien écrit, roule principalement sur l'article de la Primatiale de Lorraine qui y est inséré tome IV, p. 1097. L'auteur n'a pas vu apparemment les réponses de la Primatiale au chapitre Saint-Georges (4) (qui, au

(1) Lionnois, I, 110.

(2) L'inscription actuelle a été transcrite en ce siècle, d'après le texte défectueux de Lionnois.

(3) C'est la plaquette n° 7671 du *Catalogue* Favier.

(4) Cf. Lepage, *La Collégiale Saint Georges*, dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, t. II, note 121.

commencement du règne du feu duc Léopold, voulait avoir la préséance et disputait les prérogatives de la Primatiale); car il n'aurait pas avancé quantité d'articles qui ont été terminés à l'avantage du premier. Toutes ces remarques ne sont pas si judicieuses que l'auteur pense. Si l'on ôte le style de l'article de la Primatiale, qui n'est pas tout à fait français, le reste y est fort juste ; mais la critique est outrée et ne peut venir que d'un partisan du chapitre Saint-Georges. On l'attribue à M. l'abbé de Vence (1), prévôt de cette église, aidé des secours du R. P. dom Grégoire Berthelet, bénédictin (2), et de M. Antoine Lancelot, de l'Académie des sciences (3) et envoyé de la France pour travailler dans les archives de Lorraine. Au surplus, cette critique est assez rare, ne s'étant débité que sous le manteau.

Dans le même temps, mourut à Lunéville M. le comte de Custine, lieutenant-colonel au régiment des Gardes de S. A. R., gouverneur de la citadelle de Nancy et grand-bailli de Châtel-sur-Moselle.

La cérémonie de la béatification du Bienheureux Père Joseph de Léonéssa et frère Séraphin de Monte-Grenatio, religieux capucins, se célébra à Nancy avec une grande magnificence (*Suit une longue relation de cette cérémonie commencée le 16 juin et célébrée par M. de Bouzey, grand-doyen de la Primatiale. Elle se continua jusqu'au 22*) La clôture de la cérémonie se fit le 22 par le *Te Deum*, qui fut chanté en musique, et au bruit des trompettes, des timbales et de l'artillerie. M. l'abbé de Vence, docteur de la maison et de Sorbonne, grand prévôt de Saint Georges, avec le chapitre avait ce jour-là célébré la messe et chanté les vêpres, et le P. Bilcoc, prieur des Dominicains de Blainville, avait fait le

(1) Ce fut le dernier grand-prévôt du chapitre Saint-Georges, réuni en 1742 à celui de la Primatiale. Il mourut en 1749.

(2) C'était un religieux de la congrégation de Saint-Vanne, auteur d'un *Traité sur l'abstinence de la viande*.

(3) Il faut lire : l'Académie des inscriptions.

discours. Un beau feu d'artifice et très bien exécuté termina toute la fête. Le P. Agatange, capucin de la communauté de Nancy, y avait travaillé pendant quatre mois. *(Suit longuement la description de ce feu d'artifice.)*

Au commencement de juillet, il plut pendant plusieurs jours : ce qui dérangea considérablement la fenaison. On fit des prières à la Primatiale pour obtenir du beau temps et on descendit la châsse de saint Sigisbert.

Dans le même temps, on fit un second étage aux bâtimens des halles de Nancy (1).

Le 14 août, le roi Stanislas arriva de Versailles au château de la Malgrange.

Dans le même temps, le roi Stanislas fit démolir le bel édifice de la Neuve-Malgrange, bâti par le feu duc Léopold. L'on fit une adjudication de ce superbe bâtiment. Le premier article de la vente fut que l'on bâtirait une église à Notre Dame de Bonsecours (2), et les entrepreneurs rendirent au roi Stanislas 40,000 livres. Le roi se réserva les trophées d'armes et les urnes qui étaient sur les corniches de la Malgrange. Les entrepreneurs étaient au nombre de quatre; une circonstance assez particulière, c'est qu'il y en eut trois qui moururent avant la fin de l'année.

Les fondements de la nouvelle église de Bonsecours étant creusés, le 13 août le supérieur des Minimes de Bonsecours, par ordre de M. l'évêque de Toul, bénit une grande croix, et la dressa à l'extrémité du terrain à bâtir. Le lendemain, 14, M. l'évêque de Toul la bénit lui-même (3), accompagné de M. l'évêque de Chartres et d'un nombreux clergé (4).

(1) Sur l'Esplanade, dans notre rue Stanislas, à l'angle de la rue des Michottes.

(2) A côté de l'ancienne église de Bonsecours.

(3) Nous avons corrigé le texte.

(4) Dans le journal de Durival, on lit : « S. M. Pol. pose la première pierre de la nouvelle église de N.-D. de Bonsecours. L'évêque de Toul, celui de Chartres et l'abbé de La Galaizière ont été de la cérémonie. »

Après avoir célébré la messe en présence du roi et de la reine de Pologne, il fit un discours sur la grandeur et générosité du roi, bénit la première pierre que L. M. P. posèrent ensuite, au bruit d'une décharge de boîtes. M. l'évêque de Toul accorda, avec sa libéralité ordinaire, 40 jours d'indulgence à tous les ouvriers qui allaient travailler à cette église. Peu de personnes de la ville se trouvèrent à cette cérémonie.

S. A. R. la grande-duchesse de Toscane (1) envoya, par dévotion, à Notre Dame de Bonsecours deux des drapeaux pris sur les Turcs à la bataille de Méhadia (2), gagnée le 15 juillet sous les ordres de S. A. R. Ces drapeaux étaient accompagnés d'un voile de moire d'argent brodé, en or et en soie, dont cette princesse fit présent à la sainte Vierge ; c'est elle même qui l'a travaillé ; il est d'un très bon goût et très riche. Le 23 août, l'on posa les drapeaux dans la chapelle et l'on y chanta une messe solennelle en actions de grâces. La symphonie de la Primatiale et du concert y était. On fit une décharge de quantité de boîtes, et il y eut un grand concours de monde qui s'y était rendu de la ville de Nancy.

Dans le courant du mois de septembre, il y eut des chaleurs excessives, qui furent cause que l'on vendangea de bonne heure et que l'on fit de très bon vin, mais en petite quantité à cause de la gelée du 1er au 2 mai.

Le 14 octobre, le régiment de Montmorency infanterie arrive à Nancy ; le 17, celui de Vitri dragons partit pour aller à Saint-Mihiel, et le même jour arriva celui d'Orléans dragons.

L'hiver commença de bonne heure ; il fut doux au milieu ; mais le froid recommença et dura longtemps, et le beau temps ne vint qu'à la fin de mai 1739.

Le 20 novembre, mourut à Nancy M. Nicolas Bernard

(1) Marie Thérèse.

(2) Comitat de Krasso-Szoreny (S.-E. de la Hongrie).

Rollin, premier président à la Chambre des comptes de Lorraine. Son emploi fut donné par le roi à M. Darmur de Maizey, premier président à la même Chambre, et Mr Dattel fut aussi nommé président.

Le 20 décembre, mourut à Nancy M. l'abbé Huin, chanoine de la Primatiale de Lorraine. La nomination de ce canonicat appartient à M. l'abbé de Clairlieu (1); mais cette abbaye était vacante par la mort de l'abbé, qui était décédé depuis quelques jours. Les religieux prétendirent avoir ce droit et nommèrent M. de Seichamps. Mais le roi Stanislas nomma M. de Lignéville, qui prit possession quelques jours après et qui jouit de ce canonicat (2).

État sommaire, arrêté le 31 décembre 1738, des personnes qui se sont trouvées à Nancy pendant la dite année, non compris les gens de guerre (3).

	Chefs.	Enfants et pensionnaires.	Domestiques.	Totaux.
Clergé séculier..	101	9	80	190
Clergé régulier..	642	143	57	842
Noblesse.....	569	551	978	2.098
Exempts.....	637	705	249	1.611
Contribuables...	6.148	6.047	680	12.875
Pauvres.....	200	1.015	...	2.215
	9.317	8.470	2.044	19.831

Table des régiments qui ont été en garnison à Nancy

(1) La mense abbatiale de Clairlieu fut réunie en 1691 au chapitre de la Primatiale. En échange, l'on donna à l'abbé élu par les moines le droit de nommer à un canonicat.

(2) Sur ce conflit voir Lepage, *L'abbaye de Clairlieu*, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*,, t. V.

(3) Nicolas voulait aussi transcrire les naissances, mariages et morts arrivés dans cette année 1738; mais il n'a pas donné suite à son dessein.

depuis le 13 décembre 1733 jusqu'au dernier décembre 1738.

1. Stanislas cavalerie, 1733-1737.
2. Conti infanterie, 1733-1734.
3. Vivarais infanterie, 1733-1736.
4. Beaujaulais infanterie, 1733.
5. Condé dragons, 1733.
6. 100 hommes de l'artillerie, 1733.
7. Languedoc infanterie, 1733.
8. La Tour cavalerie, 1733.
9. Royal étranger cavalerie, 1734.
10. Milice de Comté, 1734.
11. Milice de Dauphiné, 1734-1735.
12. Deux compagnies de gardes du corps, 1734.
13. Gesvres cavalerie, 1734.
14. Milice d'Artois, 1734.
15. Harcourt dragons, 1734.
16. Gondrin infanterie, 1734.
17. Milice de Limoges, 1735.
18. Les Gardes françaises, 1735.
19. Condé cavalerie, 1735.
20. Guienne infanterie, 1735.
21. Provence infanterie, 1735.
22. Beauvaisis infanterie, 1736.
23. Bretagne infanterie, 1736.
24. Navarre infanterie, 1737.
25. Anguin infanterie, 1737.
26. Tournaisis infanterie, 1737.
27. Les invalides ou gardes du roi Stanislas, 1737.
28. Vitri dragons, 1738.
29. Montmorency infanterie, 1738.
30. Orléans dragons, 1738.

Fin du troisième volume.

A Nancy, 4 Novembre 1741.

Signé : Nicolas.

* *Texte de l'inscription qui est gravée sur la première pierre de l'église de Bonsecours. L'inscription est dans Lionnois, t. I, p, 584. Le 2e volume du supplément, qui finit aussi ici, porte la date :* Nancy ce 26 may 1744. Signé Nicolas.

1739

Le 15 janvier, il fit un vent épouvantable qui dura tout le jour ; de mémoire d'homme, on n'en a vu de pareil ; plusieurs cheminées furent abattues, des toits des maisons enlevés et quantité d'arbres furent déracinés.

Le 15 février, le régiment de Montmorency partit de Nancy pour aller en Corse ; le même jour arriva celui de May suisse ; on leur fit un temple (1) à l'Arsenal.

Dans le même temps, le Roi Très Chrétien donna le commandement de l'Alsace à M. le maréchal de Broglie (2) ; il passa, quelques jours après, à Nancy, en allant prendre possession de cet emploi ; à son passage, on tira le canon.

Le carnaval fut très beau ; nous eûmes une très bonne troupe de comédiens ; et, pendant les derniers jours gras, plusieurs seigneurs représentèrent la comédie du *Joueur* et d'autres pièces ; les messieurs de Fontenoy s'y distinguèrent (3).

Le roi Stanislas, qui avait fort bien fait réparer et embellir le château de la Vieille Malgrange (4), le fit démolir entièrement, en sorte qu'à présent on ne voit plus où il était situé.

(1) Pour la célébration du culte protestant. L'Arsenal est aujourd'hui la Manutention.

(2) Le maréchal du Boucq était mort à Strasbourg le 15 janvier 1739. Le maréchal François Marie, duc de Broglie, lui succéda.

(3) C'étaient les propriétaires du magnifique hôtel de Fontenoy, dans la rue du Haut-Bourgeois, n° 5.

(4) Il s'agit de l'ancien château de la Malgrange, à côté duquel Léopold avait fait élever son château. Cf. Louis Lallement, *Le Château de la Malgrange*.

Dans le même temps, la reine de Sardaigne (1) envoya un ornement complet d'un drap d'or magnifique aux Pères Cordeliers de Nancy. Cet ornement était accompagné d'une belle niche, un devant-d'autel, deux petits pour les crédences et plusieurs bonnes-grâces pour garnir les gradins, le tout de même étoffe, aux armes de Savoie et de Lorraine.

Le 7, 8, 9 et 10 avril, les services annuels des ducs Léopold Ier et Charles V se célébrèrent à la manière accoutumée, à l'Eglise des Cordeliers.

(S. A. R. Madame veut avoir une entrevue avec son fils à Stockach (2). *Elle quitte Commercy le 4 mai.)* Le 5, S. A. R. Madame et la princesse Charlotte passèrent à Vézelise et allèrent coucher à Haroué chez le prince de Craon (3). Le roi Stanislas s'y était rendu le même jour; il aida S. A. R. Madame à descendre du carrosse et la conduisit à l'appartement qui lui était préparé où, après une conversation de près d'une heure, il alla coucher à Nancy (4). Les équipages de Madame, qui étaient superbes, passèrent à Nancy.

Le 16 mai, le régiment de May suisse partit de Nancy.

Dans le même temps, le roi et la reine de Pologne vinrent passer quelques jours à la Malgrange.

Le 18, L.M. P. tinrent sur les fonts de baptême un enfant

(1) Elisabeth-Thérèse, fille de Léopold, femme de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne.

(2) Aujourd'hui cercle de Constance, grand-duché de Bade.

(3) Dans le château élevé par Boffrand.

(4) A noter ce fait, qui a été très rare. Durival ne semble pas d'accord avec Nicolas : « Le 4 mai 1739, S. A. R. Mr la duchesse douairière étant partie de Commercy avec la princesse Charlotte, pour se rendre à Staggard (*sic*) sur les frontières de l'Empire et de la Suisse, elles vinrent coucher le même jour à Marainville. Le roi de Pologne, qui s'y était rendu à l'avance et secrètement avec le duc Ossolinski, les reçut à la descente du carrosse, les embrassa, et, après une demie heure de conversation, alla coucher à Haroué. » Les deux textes se concilient ainsi : le 4, la duchesse couche à Marainville, anj. canton de Charmes, Vosges, et le roi à Haroué; le 5, seconde entrevue à Haroué et départ de Stanislas pour Nancy.

de M. le baron de Reischach (1), commissaire de l'Empire pour les limites; cette cérémonie se fit dans l'église de la paroisse de Saint-Pierre, au bruit de plusieurs décharges de canon. Le régiment d'Orléans dragons était à cheval et passa la revue devant L. M. P.

Le 21, la reine vint pour la première fois à Nancy et alla goûter à la Visitation (2).

Par lettres patentes du 21 mai 1739, registrées à la Cour souveraine de Lorraine et de Bar, le roi Stanislas établit à perpétuité, dans la maison du Noviciat des jésuites de Nancy, huit missionnaires qui feront tous les ans des missions dans les diocèses des États de Lorraine; pour cela, le fondateur donna à ces Pères 626.000 livres, en contrats sur sur l'Hôtel-de Ville de Paris (*Suit le texte des lettres patentes*) (3).

Le 14 août, le roi et la reine de Pologne se rendirent de Lunéville à la Malgrange, pour y rester pendant tout le temps que la Mission devait durer (4). Le même jour, les gendarmes du roi Stanislas arrivèrent à Nancy et y couchèrent une nuit.

Le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge et pour l'ouverture de la mission, le roi se rendit dans l'église des R. P. Jésuites du collège et la reine un moment après, avec une suite des plus nombreuses. A trois heures la procession de la mission se fit dans l'ordre suivant : 1° les Orphelines; 2° les Pénitents blancs; 3° les Pénitents noirs; 4° les Augustins; 5° les Dominicains; 6° les Tiercelins; 7° les Capucins; 8° les Minimes; 9° les Cordeliers; 10° la justice consulaire; 11° l'Hôtel-de-Ville; 12° le Bailliage; 13° la Chambre des comptes de Lorraine; 14° la Cour souveraine; 15° les cinq

(1) Voir plus haut, p. 323, n° 2.

(2) La chapelle de la Visitation est devenue la chapelle du Lycée.

(3) *Recueil*, IV, 180-188. *Fondation du roy*, I, 18.

(4) Petit désaccord avec le *Journal* de Durival. « Le 12, le roi va à la Malgrange. La reine y arrive le lendemain. »

curés avec leur clergé en chape; 16° les deux chapitres, la Primatiale à droite, Saint-Georges à gauche; 17° le saint Sacrement porté par M. l'évêque de Toul; 18° le roi et toute sa suite. Les gendarmes du roi marchaient en haie à côté du saint Sacrement. Les dragons du régiment d'Orléans bordaient les rues par où devait passer la procession. A la sortie et à la rentrée de la procession, on fit une décharge de tout le canon. Les missionnaires étaient autour du saint Sacrement, en surplis avec des flambeaux. Voici le nom des missionnaires : le P. de Menoux, directeur des missions; les pères Tinturier, Ingou, Cuny, de Rozières, Piard, Richard, Duverger, Véhement, Rousselot, Duplessis, Pichon, Louis, Hussenot, Dehaut et Amé (1).

Il y eut, pendant tout le temps que dura la Mission, neuf sermons et trois conférences par jour. Les églises où l'on prêchait étaient celles du Collège, la paroisse Saint-Epvre et Saint-Pierre. Vers quatre heures du matin, on faisait la prière suivie de la messe, un sermon, ensuite la bénédiction du saint Sacrement; à dix heures, un second sermon; à deux heures après midi se faisait la conférence, avant et après laquelle on chantait des cantiques; à six heures du soir, le dernier sermon, suivi de la bénédiction.

Le 9 septembre, les PP. Duplessis, Rousselot et Pichon firent l'annonce des croix de la Mission et, pour exciter chacun à s'en munir, on en détailla les salutaires propriétés, comme de dissiper les maléfices, etc. Le 11, on bénit toutes ces croix; il y en avait une quantité prodigieuse. Le P. Rousselot fit faire, le même jour, une procession à la Ville-Vieille, à laquelle assistèrent les filles seulement, ayant chacune une croix à la main; le lendemain, il en fit faire autant aux garçons. Le P. Pichon fit la même chose à Saint-Pierre. Toutes ces processions ne furent

(1) Outre les missionnaires établis au noviciat des jésuites, il y eut des auxiliaires pour la mission spéciale de l'année.

pas des plus modestes, ni celle du 8 septembre, où le même P. Rousselot prêcha sur une table au milieu de la Carrière. Le 14, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, on fit la cérémonie de planter la croix de la Mission dans le bois de la Malgrange. La procession fut des plus longues : presque toute la ville y était. Ce furent les Pénitens blancs qui portèrent la croix depuis Bonsecours jusqu'au lieu de sa destination ; le roi assista à cette cérémonie qui fut la dernière de la Mission (1).

On n'a point vu de relation exacte de tout ce qui s'est passé dans le cours de cette Mission. Un vicaire de Nancy qui avait suivi tous les exercices, surtout les conférences de la Ville Vieille, en fit un extrait où la morale des jésuites était un peu maltraitée ; il le communiqua à quelques personnes qui le trahirent. Les jésuites piqués s'en plaignirent au roi, qui exila M. le vicaire en Basse-Bretagne ; il partit de Nancy le 11 mai 1740, pour se rendre à son exil ; mais M. l'évêque l'arrêta à Toul, s'employa pour lui auprès du roi, qui lui pardonna. Une partie de cet extrait a été inséré dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1740, p. 33 (2).

Le 7 juillet, les RR. PP. Dominicains de Nancy célébrèrent la cérémonie de béatification du Bienheureux Benoît XI, 196e pape, et religieux de leur ordre (3). On chanta le *Te Deum* : sur le soir, ils firent un feu de joie ;

(1) Sur cette croix, voir Lionnois, I, 609. Elle se trouvait sur la chaussée qui conduit de Nancy à Flavigny. Elle devint le but d'un pèlerinage. Aux fêtes de l'Invention (3 mai) et de l'Exaltation de la croix (14 septembre), l'on y venait en procession et un sermon y était prêché. Des Capucins que Stanislas établit près de la Malgrange, y disaient chaque vendredi une messe.

(2) *Les Nouvelles ecclesiastiques ou Memoires pour servir a l'histoire de la Constitution Unigenitus* ont paru en 1728 et années suivantes jusqu'en 1803. Elles étaient imbues de l'esprit janséniste, et très défavorables aux Jésuites.

(3) Successeur de Boniface VIII, 1303-1304. Il venait d'être canonisé par Benoît XIV.

l'on tira grand nombre de fusées, et l'on fit plusieurs décharges de boîte.

Dans le même temps, le roi Stanislas, sur les remontrances qui lui furent faites par l'Hôtel de Ville de Nancy, supprima la franchise à 10 ou 12 personnes qui l'avaient obtenue de nos jours ; ce fut le prévôt Hanus qui donna des mémoires à M. le chancelier à ce sujet ; cette suppression est absolument contraire à la convention du 28e août 1736, art. XIV, et à l'édit de Meudon du 18 janvier 1737(1).

Dans le même temps, le roi de Pologne abandonna à l'Hôtel de Ville de Nancy tous les châteaux, maisons et généralement tous les bâtiments qui lui appartenaient au dit Nancy (2).

Le 26 août, le mariage de madame de France l'aînée (3), avec l'infant d'Espagne don Philippe, se célébra avec pompe dans la chapelle du château de Versailles. L'Hôtel de Ville de Nancy donna à ce sujet une fête le 1er septembre suivant, qui commença par une grand messe chantée en musique, dans l'église des Cordeliers ; ensuite il y eut un grand dîner à la cour (4) et, le soir, on tira un grand nombre de fusées sur la Carrière, au bruit de plusieurs décharges de canon et de mousqueterie.

2 septembre 1739. Arrêt de la cour de Nancy contre Georges Henry, marchand libraire à Nancy, qui a reçu dans son com-

(1) Cet édit et l'article cité garantissaient les privilèges accordés par les ducs de l'ancienne maison. Nous ignorons quelles personnes exemptes furent soumises en 1739 à l'impôt. Nicolas aurait-il été de leur nombre?

(2) Arrêt du conseil des finances du 24 juillet 1739 et lettres patentes du 30. *Fondations, in fine.* Il céda l'emplacement de l'ancien et du nouveau château, l'arsenal, la salle de l'opéra, l'hôtel des pages, les bâtiments dépendant des portes Saint-Jean, Saint-Nicolas et Saint-Georges, le Manège, les maisons, halliers près le potager, et la Pépinière. Ces bâtiments devaient être employés aux usages de la garnison et aux services publics.

(3) Louise-Elisabeth, qui mourut en 1759.

(4) Dans la galerie des Cerfs.

merce des livres pernicieux, contraires à la religion et aux bonnes mœurs : les livres incriminés doivent être brûlés par l'exécuteur de la haute justice, au bas des grands degrés du palais : Henry est condamné à 25 francs d'amende : il ne pourra plus ouvrir aucun ballot de livre qu'en présence du lieutenant-général (1).

Ce qui donna lieu à cet arrêt est un livre intitulé : *Vénus dans le cloître ou la Religieuse en chemise* (2) que le libraire avait affiché à la porte de sa boutique. Ce livre, qui est infâme, est celui qui est désigné comme contraire aux bonnes mœurs. Les autres sur la religion étaient : *Les miracles de M. Paris*, par M. de Montgeron (3), un vol in-4° avec un grand nombre de figures et *La vie de M. Pavillon, évêque d'Alet* (4), dont on brûla 3 exemplaires.

M. l'abbé de Saint-Benoît (5), ordre de Cîteaux, en Lorraine, ayant demandé au chapitre général de son ordre tenu au mois de mai 1738 qu'il lui fût permis de transporter et bâtir dans un emplacement plus sain et plus convenable les lieux réguliers de son abbaye qui tombait en ruines, l'affaire fut renvoyée à M. l'abbé de Morimond (6) qui, après avoir reconnu le terrain, en fit la bénédiction et posa la première pierre le 31 août 1739, avec les cérémonies accoutumées.

L'hiver de 1739 à 1740 sera mémorable pour sa longueur.

(1) *Recueil*, t. VI, p. 198-202.

(2) Cet ouvrage porte comme lieu d'impression : Cologne, Durand, 1682. C'est un petit in-12 de 166 pages.

(3) *La vérité des miracles démontrée contre M. l'archevêque de Sens*, par Basile Carré de Montgeron, conseiller au Parlement, 1737, in-4°. Il s'agit des prodiges qui se seraient accomplis sur le tombeau du diacre Paris.

(4) Pavillon, l'évêque janséniste d'Aleth qui osa résister à Louis XIV. Il mourut en 1677. Cet ouvrage en 3 volumes porte la date de Saint-Mihiel (*Chartres*), 1738, in-12. Sur l'œuvre, cf. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 9250.

(5) Saint-Benoît-en-Woevre, canton de Vigneulles, Commercy, Meuse. Cf. Dumont, *Les ruines de la Meuse*, t. II, p. 297.

(6) L'abbaye de Morimond en Champagne avait une sorte de supériorité sur les abbayes cisterciennes de Lorraine.

étant commencé pour ainsi dire le 14 septembre, jour que l'on planta la croix de Mission, et ayant duré jusqu'au commencement de juin 1740. La fin du mois d'octobre fut très rude ; le froid redoubla vers le milieu de novembre jusqu'à la fin du mois. Celui de décembre fut passable. Mais, le 3 janvier, le froid recommença ; il fut à 4 degrés plus haut qu'en 1709. Un vent des plus violents, qui dura plusieurs jours, se fit sentir dans le même temps ; plusieurs personnes moururent de froid ; entre autres, à Lunéville, un garde à pied du roi mourut en faction ; un coureur fut trouvé mort sur le chemin de Dombasle, et un messager sur le chemin de Thiaucourt. Ce froid était universel ; les journaux ne sont remplis que d'accidents qu'il causa. Les campagnes furent couvertes de neige pendant les mois de janvier, février et une partie de mars : ce qui fut cause que les loups venaient dans les villages, et jusqu'aux portes de la ville ; les rivières et les étangs furent glacés pendant tout ce temps : ce qui fit mourir une quantité prodigieuse de poissons et qui dérangea le commerce dans de certaines rues de Nancy. La glace était épaisse de 4 à 5 pieds, et l'on avait mille peines à marcher. L'on ne sortait des maisons que dans un extrême besoin. Le dégel vint peu à peu sur la fin de mars, et les glaçons causèrent un grand dégât, ayant renversé plusieurs ponts. Le commencement du mois d'avril fut assez passable ; mais, sur sa fin, il régna un vent des plus violents qui dura plusieurs jours : il régna aussi au commencement de mai et pendant tout le mois. On était habillé comme au milieu de l'hiver. La misère fut très grande pendant tous ces temps fâcheux. Quantité de pauvres gens, ne pouvant travailler, furent réduits à l'aumône, mais les grandes charités qu'on fit épargnèrent bien des accidents (1).

(1) Durival, *Description*, I, 172. « L'hiver de l'année 1739 à 1740 fut bien rude ; beaucoup de voyageurs gelèrent de froid dans la neige. On remarqua dix degrés et demi de congellation à Paris ; il dut y en avoir davantage en Lorraine. »

Le 2 novembre, mourut à Nancy M. l'abbé des Armoises, chanoine de la Primatiale ; son canonicat fut donné à M. le marquis de La Pierre, Français de nation.

Le 12, la rentrée de la Cour souveraine de Lorraine et de Bar se fit à la manière accoutumée. M. de Monthureux, procureur général, y prononça une harangue qui fut fort goûtée.

Le 15 novembre, le premier bataillon du régiment de la Reine infanterie arriva à Nancy, et le 27 le second. Le 16 novembre, le régiment d'Orléans dragons partit.

(*Long développement sur le différend entre la cour et les avocats : les avocats se mettent en grève.*) (1)

Le 30 décembre 1739, mourut à Nancy madame la marquise de Custine, épouse de l'ancien gouverneur de Nancy. Le même jour, le feu avait été deux fois à son hôtel de la Ville-Vieille (2), et, s'il n'avait été secouru à temps, il aurait été absolument incendié.

1740

Malgré la misère qui régnait, le carnaval de Nancy ne laissait pas que d'être très beau ; il y eut plusieurs mascarades des plus belles. Pendant tout le carnaval, la salle du concert fut toujours remplie.

Le 8 février, le roi Stanislas vient de Lunéville à Nancy et alla dîner chez M. le comte de Cobentzel, commissaire de l'Empereur pour les limites.

La cérémonie de l'ouverture de la châsse de saint Sigisbert, en grande vénération en Lorraine, et dont le corps se conserve depuis onze siècles tellement en son entier

(1) Dans le *Journal* de Durival on lit : « 25 novembre, tous les avocats de Nancy cessent leurs fonctions. 26, ils viennent 8 en députation à M. le chancelier. 1er décembre, la Cour souveraine de Lorraine délibère que le roi sera supplié d'autoriser les procureurs, par une déclaration, à plaider dans les affaires d'appellations, de droit et de coutume et, par provision, ordonne qu'ils plaideront dans ce cas là. »

(2) C'est la maison de la Trésorerie générale, place des Dames.

qu'il semble n'y être que depuis peu après la mort, se fit le 8 mars. Le Chapitre de la Primatiale, auquel appartient le corps du saint roi, en fit faire la reconnaissance par le Sr Parmentier, chirurgien de la ville : on dressa procès verbal qui fut signé par M. Bourcier de Montureux, procureur général de la Cour, et par M. Lefebvre, procureur de la Chambre des Comptes, comme témoins invités par le Chapitre. Après la reconnaissance, on ôta au corps du saint ses anciens habillements et on lui en remit de nouveaux, d'un beau drap d'or, dont M. l'abbé Antoine, économe de la Primatiale, fit la dépense (1). Le 9 avril, on ouvrit encore la châsse pour faire voir le corps du saint aux présidents et conseillers des Cours souveraines, aux dignitaires du Chapitre Saint-Georges, à l'État-Major et autres personnes de distinction à ce invitées. Il fut montré le lendemain, jour des Rameaux, à toute la ville.

L'anniversaire de feu L. A. R. Léopold Ier et Charles V se célébra suivant la coutume, les 5, 6 et 7 avril, dans l'église des PP. Cordeliers de Nancy. M. l'abbé de Bouzey, grand-doyen de la Primatiale, y officia, et toute la noblesse de la ville, de même que le peuple, assista à cette cérémonie.

Le 8, mourut à Nancy Madame Adelaïde-Candide Marie-Louise de Brancas-Villars, dame du palais de la Reine de Pologne, épouse de Mr Claude Gustave Chrétien, marquis des Salles et de Bulgnéville, gouverneur de Vaucouleurs, colonel du régiment d'infanterie de Landres, chambellan du Roi. Elle fut enterrée le lendemain à dix heures du matin, en l'église Saint-Epvre, sa paroisse.

Le 23, le premier bataillon du régiment de la Reine infanterie partit de Nancy, et le 25, le second ; le 24, un détachement des régiments de Dauphin, Orléans, Armenon

(1) Le procès-verbal de reconnaissance des reliques, dressé par le chirurgien Parmentier, a été publié par Lepage, *Histoire de la relique de saint Sigisbert*. Nancy, 1851, p. 14.

ville, Beaufremont et Vitry dragons, qui étaient en différentes villes de Lorraine, arriva à Nancy. Ce détachement allait à 150 hommes ; et ils se relevaient chaque six semaines.

Il y avait à Nancy, depuis quelque temps, un fort honnête homme, nommé M. de Talvane, qui faisait des charités immenses, ne se laissait rien pour ainsi dire de ses rentes, qui étaient cependant assez considérables. Il menait une vie exemplaire, étant très sobre, et poussait même trop loin la modestie dans ses habits. Il demeurait dans un endroit fort reculé de la ville, pour avoir par là plus de facilité à faire ses aumônes. Il était très mal meublé, et sa bibliothèque était assez considérable ; mais il était fortement attaché au parti des appelants (1), et, quoiqu'il ne s'expliquât pas ouvertement sur cette matière, il ne laissa pas de déplaire aux Jésuites. Les grandes aumônes qu'il faisait furent portées à mauvaise part ; on poussa même la calomnie jusqu'à l'accuser des crimes les plus abominables. Elle était appuyée par certaines dévotes qui le faisaient passer pour un homme très sensuel dans ses plaisirs. Cependant les honnêtes gens qu'il a fréquentées ici, à St-Mihiel, et dans d'autres villes où il a demeuré, lui rendront toujours une justice qu'ils ne peuvent lui refuser. D'ailleurs les cilices, les haires et disciplines teints de sang qu'on a trouvés chez lui, prouvent sa vertu et son innocence. Quoi qu'il en soit, sur la fin du mois d'avril, il eut ordre de sortir des États de Lorraine et il partit le 4 mai. On mit le scellé sur ses manuscrits, et l'on fit un inventaire de sa bibliothèque. Après les avoir examinés, on les lui envoya à Utrecht où il réside actuellement. Le père de M. de Talvane était gouverneur de Thionville.

Le 7 mai, mourut à Nancy M. le commandant de Bitche. Il fut enterré à Notre-Dame. On tira 12 coups de canon

(1) Des Jansénistes

quand on l'enterra, et toutes les troupes firent plusieurs décharges de mousqueterie.

L'hiver n'était pas encore passé, que le temps se mit tout à fait à la pluie. Le 12, l'on mit bas la châsse de saint Sigisbert ; on fit une cérémonie à la Primatiale et des prières par tout le diocèse jusqu'à la fin de mai. La pluie cessa le 16, et le reste du mois fut passable : le beau temps revint au commencement de juin. L'année fut excessivement retardée. Le 1er juillet, on commença seulement à avoir des pois et des cerises au marché. La fenaison fut fort reculée et ne se fit qu'à la fin de juillet. Les pluies recommencèrent au mois d'août. Le 11, on fit une neuvaine à la Primatiale, on mit bas la châsse de saint Sigisbert ; le 12, on fit des prières dans toutes les paroisses de Nancy ; le 20, une seconde neuvaine à saint Sigisbert ; le 21, des prières par toute la Lorraine. Le 28, on chanta le *Te Deum* à la Primatiale. Le beau temps revint, l'on fit de belles et bonnes moissons. L'on vendait encore des cerises le 10 septembre. Il y eut des fruits en quantité.

Le 18 mai, la reine de Pologne partit de Lunéville pour aller à Trianon, où elle arriva le 29. Elle passa par Nancy, Toul, Bar, Saint-Dizier, Châlons, Reims, Villers-Cotterets et Bourget. Le roi Stanislas partit aussi de Lunéville la nuit du 25 au 26, prit la même route que la reine, et arriva aussi le 29 à Trianon.

Le 14 juillet, les deux princes, fils du duc de Deux-Ponts, passaient à Nancy, venant de la Cour de France.

Dans le même temps, M. le marquis de Beauvau, de Fléville, colonel du régiment de la Reine cavalerie, etc., fut nommé par le roi de France pour aller complimenter le roi de Prusse (1) sur son avènement à la couronne. Il partit le 30 septembre pour cette ambassade.

(1) Frédéric II.

Le 14 août, les équipages de S. A. R. Madame(1)(qui allait à Remiremont pour y demeurer quelque temps) passèrent à Nancy. Comme ils étaient nombreux, tout le monde courut pour les voir passer et criait : Vive S. A. R. Les soldats qui étaient au corps de garde prirent les armes ; le tambour battit aux champs, croyant que c'était S. A. R. Madame.

Dans le même temps, le roi fit une fondation des plus considérables chez les Pères Minimes de Bonsecours, savoir : six sermons aux six principales fêtes de la Vierge. Chaque prédicateur doit avoir 100 fr. de France de rétribution. Il en laissa la nomination à M. l'évêque de Toul. Les Minimes ne s'étant pas voulu charger du fond, le roi le remit aux Jésuites, qui y nomment de leurs pères, à l'exclusion de M. l'évêque ; . . . . . .

une messe tous les jours à onze heures, pendant laquelle un religieux doit dire les litanies de la Vierge, et donner la bénédiction toutes les fêtes et dimanches. Les Pères Minimes doivent chanter l'office de la Vierge tous les samedis ; ils doivent faire tous les ans deux services pour les ancêtres de S. M. P. ; . . . . . .

tous les ans, le jour des morts, les Minimes doivent donner 20 sols de France, 4 livres de pain et une chopine de vin vieux à 100 pauvres de Nancy. Les Jésuites sont à présent chargés de cet article, ayant pris le fond (2).

Dans le même temps, le roi fit une autre fondation chez les Pères Jésuites, pour une procession qui doit se faire tous les ans, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix depuis l'église de Bonsecours jusqu'à la croix de Mission, avec une exhortation devant chaque station (3).

(1) Duchesse douairière de Lorraine.

(2) *Fondations*, éd. in-fol., p. 19. Jérôme, *L'eglise Notre Dame de Bonsecours*, p. 85. Les Jésuites dont il est question dans le texte sont ceux des Missions.

(3) *Fondations*, p. 4.

L'Hôtel-de-Ville de Nancy fit construire la levée de la porte Saint Georges pour aller au bac d'Essey (1). Avant on était obligé de faire un long détour.

L'Hôtel-de-Ville fit ôter la fontaine q ri était sur la place de Grève (2) et la fit poser à la Carrière.

Le 12 septembre 1740, L. M. P. vinrent de Lunéville à la Malgrange pour y passer quelque temps.

Le roi Stanislas, ayant fait bâtir 12 petites chapelles ou stations dans le bois de la Malgrange contigu à la croix de la Mission, invita M. l'Evêque de Toul d'en venir faire la bénédiction : ce qu'il exécuta le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix. Cette cérémonie commença, à deux heures après midi, par une procession qui s'assembla à Saint Pierre et passa à Bonsecours. Elle était composée des orphelines de Nancy, des filles congréganistes de Saint-Pierre, des hommes de la congrégation de Saint Pierre, puis venaient les Pénitents noirs, les Pénitents blancs, les Capucins, les Minimes de Bonsecours, les Jésuites, quatre marguilliers de Saint Pierre en chape, le curé de Saint-Pierre en chape portant un crucifix, le roi et sa cour entourés de 6 ou 7 Gardes du corps. Les Jésuites étaient maîtres des cérémonies. Cette procession fit le tour du bois de la Malgrange, et fut augmentée par M. l'évêque, qui bénit les stations. Le père de Menoux, directeur des Missions, fit un discours devant chaque station ; la moitié de la ville et des villages voisins assistèrent à cette cérémonie (3).

Le prince et la princesse d'Esterhazi passèrent ici, revenant des eaux de Spa, et y restèrent quelque temps.

1) Le pont n'existait pas encore.

2) Aujourd'hui place Dombasle.

3) Un discours fut aussi prononcé à l'inauguration des 12 chapelles par le jésuite J.-B. Colin. Il a été imprimé à Nancy en 1761. Dès 1750, la veuve Baltazard imprima un petit volume : *Exercices de piété pour Honorer la croix, avec les oraisons pour les douze stations du Calvaire.*

Le 9 octobre M. de Broglie, maréchal de France, passa à Nancy. A son passage, on tira 12 coups de canon.

Le 14, le régiment de la Reine infanterie, qui avait déjà été en garnison à Nancy y arriva ; il y eut 8 compagnies de ce régiment qui allèrent à Bitche ; le détachement des régiments de dragons qui étaient à Nancy partit le 15. Pendant leur séjour, ils eurent beaucoup de difficultés entre eux ; ils se battaient continuellement ; il y en eut plus de 40 de tués.

Le 27 octobre, à 7 heures du matin, on apprit à Nancy la mort de l'Empereur Charles VI, décédé le 20. On prit le deuil à la cour de Commercy et on lui fit un service solennel de la part de S. A. R. Madame (1).

Le 12 novembre, la rentrée de la Chambre des comptes se fit en la manière accoutumée. Mr le substitut Lefebvre y prononça une harangue sur le devoir des juges et des avocats ; elle fut très goûtée.

Le 13, le Père Duplessis, de la Compagnie de Jésus, missionnaire zélé et fort connu dans ce pays depuis la Mission de 1739, prêcha pendant huit jours, trois fois chaque jour, dans l'église du collège. Ses sermons et ses conférences furent très suivis ; on y renouvela tous les exercices de la Mission.

Le 14, la rentrée de la Cour souveraine se fit dans l'ordre ordinaire. M. de Viary, avocat général, prononça un très beau discours, qui avait pour sujet que la religion doit servir de guide et ne pas abandonner le magistrat.

Le même jour, le régiment Royal Pologne, nouvellement formé à Saint-Nicolas, arriva à Nancy et prit son logement à l'hôtel de la Gendarmerie.

(1) Cette mort rendit Marie-Thérèse, femme de l'ancien duc de Lorraine François III, héritière des Etats autrichiens, et sera le signal de la guerre de la succession d'Autriche.

1741

Le 6 janvier 1741, M. de Beauvau, primat de Lorraine, arriva à Nancy, accompagné de M. de Mirepoix, son beau-frère, venant l'un et l'autre de Vienne. M. le primat alla descendre chez Mr son oncle, le comte de Bouzey, grand-doyen de la Primatiale. Le 29 janvier, M. le primat prit possession de la Primatiale à 9 heures et demie (1). Le chapitre en corps l'alla prendre à l'hôtel du grand doyen, le conduisit au chapitre, où il prêta serment et fit profession de foi à genoux. Après, on le conduisit à l'autel et dans sa stalle. Il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté en musique. Après la grande messe, on reconduisit Mr le primat chez M. le grand-doyen: il y eut trois décharges de boîtes pendant cette cérémonie, la 1re à son entrée au chapitre, la 2eme au *Te Deum* et la 3eme à sa sortie. M. le primat resta pendant quelque temps à Nancy et en partit à la fin du mois de mars pour se rendre à Paris.

Le 26, M. le cardinal de Rohan (2) passa à Nancy. On tira 10 coups de canon à son arrivée, 10 coups à son passage à la Porte royale et 10 coups à son départ. Les troupes étaient sous les armes, à cause de son arrivée du conclave (3). Il alla dîner chez M. de Glinglin, commissaire du R. T. C. pour les limites.

Sur la fin du mois de janvier, M. le comte de Cobenzel, commissaire de l'Empereur pour les limites, partit de Nancy pour retourner à Vienne; et M. le baron de Reschach, aussi commissaire pour l'Empire, partit de Nancy pour aller à la Haye, en qualité de ministre de la reine de Hongrie, où il arriva le 8 mars.

Le 9 février, des ouvriers en travaillant dans le jardin de

(1) En réalité, Marc de Beauvau était primat depuis 1722. Cf. *supra*. Il mourut en 1742.

(2) Évêque de Strasbourg.

(3) Celui qui élut le pape Benoît XIV.

frere Guyot, Jésuite à Nabécor, y trouvèrent un pot de terre, gros comme un seau, rempli de médailles antiques des empereurs romains.

Le carnaval fut très beau cette année; la salle du concert fut toujours remplie ; nous eûmes la troupe de Guérardi, comédien (1), qui fut très suivie ; elle avait commencé ses représentations le 28 décembre et fit sa clôture le 11 mars.

Le 7 mars, le roi Stanislas vint de Lunéville à la Malgrange. Le 8, il fit la revue du régiment des Gardes, qui étaient habillés de neuf.

Le 9, le maréchal de Bellisle passa à la porte Saint Georges. Les troupes étaient rangées en bataille à la butte (2); on tira tout le canon. Comme il avait été nommé de la part de la France pour aller à Francfort à l'élection de l'Empereur et que son absence devait durer quelque temps, Mr de Ségur, commandant de Nancy, fut nommé gouverneur de Metz jusqu'à son retour. Cependant il quitta Metz pour aller à l'armée et fut ensuite nommé gouverneur de Lintz.

Le 17 mars, le régiment de la Reine infanterie partit de Nancy.

Le 25 mars, à neuf heures du soir, le feu prit dans une chambre de la maison de retraite des Jésuites du noviciat de Nancy. Sans le prompt secours qu'on y apporta, tout le couvent aurait été brûlé, de même qu'une partie des retrayants. Ce fut la faute du père de Menoux, qui avait mis quantité de papiers auprès d'une platine (3). Le roi Stanislas lui donna de l'argent au delà de la perte qu'il avait faite.

Sur la fin du mois d'avril, nous eûmes le plus beau temps que l'on puisse voir : ce qui fit avancer les vignes ; mais, les nuits du 30 avril au 1er mai, du 4 au 5, elles furent

(1) Sur ces représentations de Guérardi, Lepage, II, 366.

(2) Cette butte qui servait à l'exercice des troupes était située à gauche de la porte, lorsqu'on sort de ville.

(3) Le mot *platine* désigne ici une *taque* de cheminée. A côté du noviciat, de l'autre côté de la rue Paille-Maille, était une maison de retraite pour les jésuites âgés.

totalement gelées. Ce malheur fut universel par toute la Lorraine; on n'a jamais vu de temps si variable. Le 3 mai il plut, il neigea, on entendit plusieurs coups de tonnerre mêlés d'éclairs. Le reste du mois de mai fut très beau et des plus secs. Sur la fin, il fit quelques pluies douces qui raccommodèrent un peu les vignes et les biens de la terre, qui en avaient grand besoin.

Les 19, 20 et 21 avril, les services annuels pour les ducs Léopold et Charles V se célébrèrent à la manière accoutumée, dans l'église des pères Cordeliers de Nancy.

Le 9 mai, L. M. P. arrivèrent de Lunéville à la Malgrange, pour y rester quelques jours.

Le 11, l'ambassadeur de Pologne passa à Nancy, venant de Paris; il alla à la Malgrange et dîna avec le roi.

Le même jour, le prince de Montliban, qui était arrivé la veille, alla voir S. M. P. Pendant son séjour à Commercy, S. A. R. Madame l'avait défrayé; le jour de son départ, elle lui fit donner 20 louis et le renvoya à Nancy dans un carrosse à 6 chevaux.

Le 14, le roi Stanislas alla à Bouxières-aux-Dames.

Le 15, les troupes en garnison à Nancy prirent les armes, et on leur lut cette ordonnance (*celle qui portait à 40 hommes les compagnies de fusiliers*).

Le 16 mai, le roi Stanislas vint entendre la messe aux Orphelines (1), et la reine y vint à 4 heures du soir. A son arrivée et départ, on tira le canon; elle alla ensuite voir le couvent des grands Jésuites (2). Les femmes y entrèrent.

Le 18, le roi vint aussi entendre la messe aux Capucins (3) et, le soir, la reine vint voir madame la comtesse de Rouerck (4). A son arrivée et départ, on tira le canon.

(1) La Maison des Orphelines, fondée par Léopold, se trouvait rue des Tiercelins.

(2) Le noviciat, rue Saint Dizier.

(3) A côté du noviciat des Jésuites, rue Saint-Dizier.

(4) L'hôtel de Rouerck était en face de l'hôpital Saint-Julien. L'emplacement a été absorbé par l'Hôtel-de Ville actuel.

Le 24, le roi et la reine de Pologne allèrent voir le couvent de la Visitation (1).

Les Jésuites missionnaires achetèrent dans le même temps, du Sr Jennesson, le terrain qu'il avait entre sa maison et l'église de Saint-Pierre. Sur le champ, ils commencèrent à y faire bâtir avec toute la diligence possible (2). Quantité d'ouvriers y furent employés. Quelque temps après, ils achetèrent aussi le terrain du Sr Soriot.

L'Hôtel-de Ville fit démolir l'aile du bâtiment qui était commencé du côté de la vieille Cour (3), et les matériaux furent vendus et servirent au bâtiment des Jésuites.

Le 27, 29 mai, 1er et 2 juin, la gendarmerie française arriva à Nancy (*détails sur sa composition*). Le 12 juin, ils commencèrent à monter la garde, à la suite des autres corps, sur la Carrière, ce qui les mortifia fort ; mais, comme ils avaient prévu cette affaire, leur major était allé à Paris à ce sujet, et apporta le 13 un ordre par lequel ils ne monteraient plus la parade, en sorte qu'ils ne la montèrent qu'une fois.

Le 15, ils montèrent tous à cheval, allèrent escadronner dans le même endroit, où ils passèrent en revue devant plusieurs dames de distinction. Une partie de la ville y était, pour voir cette troupe, qui certainement est très belle.

Le 2 juillet, ils passèrent aussi en revue devant S. M. P., qui en fut très satisfaite.

Le 13, les Gardes lorraines partirent de Nancy pour Strasbourg. Les gendarmes furent obligés de garder tous les postes : ce qui les fatiguait fort. Mais il n'y avait point de gendarmes devant Mr de Prémarest (4).

(1) Emplacement du lycée actuel.

(2) Il s'agit de la maison des Missions Royales où est aujourd'hui installé le Séminaire.

(3) C'est le *Louvre*, de Boffrand, qui s'élevait au fond de la place de la Carrière.

(4) Commandant alors à Nancy.

Les trompettes et timbaliers de cette troupe (1) s'assemblaient deux fois par semaine sur le jardin de la cour, et y donnaient des sérénades : ce qui attirait une grande quantité de monde.

Le 21, ils passèrent en revue devant madame d'Agues-seau, et le 7 août devant madame de Boufflers.

Parmi ces troupes, il y avait de fort honnêtes gens ; et pendant tout le temps qu'ils ont demeuré à Nancy, ils se sont fort bien comportés, si on en réserve l'article des filles.

Le Père Pichon (2), qui ne désespère de rien, entreprit de les convertir, et leur fit faire une retraite. On les prêchait deux fois par jour ; comme le fort du P. Pichon est les conférences, il y en eut une tous les jours, où ses prodiges furent racontés. Cette retraite commença le 9 août et finit par un *Te Deum*. Une bonne partie d'entre eux confessèrent, communièrent et sortirent de Nancy comme des saints, le 19 et 20 du même mois, pour aller rejoindre l'armée de la Meuse à Givet. On ne fut pas cependant fâché de leur départ de Nancy.

Le 30 mai, le roi et la reine quittèrent leur séjour de la Malgrange et retournèrent à Lunéville.

Le 8 juin, madame la maréchale de Belliste passa autour de la ville de Nancy, venant de Paris et ayant dîné à Commercy. Toute la gendarmerie monta à cheval et alla au devant d'elle jusqu'à l'entrée du bois de Haye. A son passage, on tira tous les canons de la ville et de la citadelle.

Le 24 juillet, les Orphelines de Nancy firent des services à la reine de Sardaigne (*décédée à Turin, le 5 juillet*).

Les RR. PP. Cordeliers de Nancy lui firent des services très solennels, en reconnaissance des bienfaits qu'ils

(1) La gendarmerie française.

(2) Né à Lyon en 1683, l'un des jésuites des Missions. Son ouvrage : *l'esprit de Jesus Christ et de l'Eglise sur la frequente communion*, 1745, fit beaucoup de bruit. Le P. Pichon fut relégué, à cause du scandale, dans le Valais, où il mourut en 1754.

avaient reçus de cette généreuse princesse. Les vigiles furent chantées le mardi 25 à 4 heures du soir, la grand-messe et les obsèques le 26 à 10 heures du matin ; une partie de l'église était drapée de noir, ornée d'écussons : le catafalque était des plus beaux. L'église fut remplie de noblesse qui assista à ces services, de même qu'une bonne partie de la ville.

Les RR. PP. Dominicains de cette ville donnèrent encore des marques de leur reconnaissance pour les bienfaits que leur ordre avait reçus ; car leur général leur avait écrit de lui faire les services les plus solennels qu'ils pourraient ; ils répondirent très bien à ses intentions et, les 7 et 8 août, ils en firent de très beaux. Leur église était toute tendue de noir et très bien décorée, avec un catafalque des mieux entendus, et ornée d'une grande quantité de lumières. Les vigiles, la grand-messe et le *libera* furent chantés par les Cordeliers.

Le 9, on fit aussi des services à la paroisse Saint-Epvre, de la part des confrères du Saint-Sacrement, dont elle avait été la reine et la protectrice. L'église était très bien décorée et le catafalque très beau.

Le 11 juillet, il y eut un orage des plus violents, mêlé de quantité de coups de tonnerre ; il tomba sur la maison de M. Recouvreur et ne fit aucun mal.

A la fin du mois de juin, on commença à construire le pont de la Croix (1) sur la levée d'Essey, que les débordements du mois de décembre 1740 avait renversée ; quantité d'ouvriers furent employés ; mais la pluie qui survint le 18 [juillet] occasionna un nouveau débordement, le 19, qui combla tout ce que l'on avait fait, et enleva une partie des foins qui étaient coupés dans la prairie. Mais les eaux étant retirées, on y travailla de nouveau, de même

(1) C'est le pont sur la Morte, avant qu'on n'arrive à la Meurthe. Il doit ce nom à une croix qui était dressée sur son parapet.

qu'à celui des Grands-Moulins. L'un et l'autre furent achevés en 1742.

(*Guerre entre l'Espagne et l'Angleterre : guerre générale.*) Tous les jours il passait des troupes en Lorraine, qui allaient sur le Rhin et la Meuse. Le 1er août, le régiment de Royal allemand passa à Malzéville ; c'est une très belle troupe et des mieux montées.

Le 13 août, 13 compagnies du régiment de Foix arrivèrent ici ; le reste du régiment arriva en octobre. Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, il y eut un orage épouvantable mêlé de grêle. L'eau entra dans une partie des caves de la porte Saint-Georges ; le tonnerre tomba aux Dames du Saint-Sacrement (1) et abattit la croix des Capucins. Cet orage fut suivi d'un autre, encore plus violent. Il commença à 3 heures 1/2, dura un bon quart d'heure. Il y tomba des grelons comme des noix, et en grande quantité. Le peu de raisin qui était resté aux environs de Nancy fut vendangé ; les avoines, les orges furent entièrement moissonnées, de même que tous les blés qui n'étaient point encore coupés. Grand nombre de vitres furent cassées, des pans de murailles abattus. La nuée commença du côté de Guise (2), tomba sur Chaligny, Clairlieu, Villers, Laxou, La Côte (3), Machéville, Lay, Montoye, les Arays, Crincourt, Agoncourt (4), etc. Il y eut des moutons tués de même que des oiseaux. La seule abbaye de Clairlieu fit une perte de plus 12,000 l. Il y eut encore une autre nuée entre minuit et une heure. Le tonnerre tomba à Malzéville, chez le Receveur.

Le 4 du mois de septembre, le roi se rendit de Lunéville

(1) Rue Saint Dizier. La rue du Général Dronot occupe l'emplacement de l'ancienne église.

(2) Aujourd'hui Frolois.

(3) Sans doute la Côte-des-Chanoines.

(4) Maxeville, Lay Saint Christophe, Montenoy, Arraye et-Han, canton de Nomeny ; Crincourt, Ajoncourt, canton de Delme.

à la Malgrange. Le 6, l'évêque de Toul fit la cérémonie de bénir 4 cloches que le roi avait données à Notre Dame de Bonsecours. Le roi fut parrain, avec la reine, de la première de ces cloches, le duc d'Ossolinski de la seconde, saint Joseph et Notre-Dame de Bonsecours de la troisième et M. de Meszeck de la quatrième (1).

La nuit du 6 au 7, on mit Notre-Dame de Bonsecours au milieu de l'eglise; tout le monde lui allait baiser les pieds. Elle y resta jusqu'à 4 heures du soir.

Le 7, dès le matin, M. l'évêque de Toul fit la cérémonie de consacrer la nouvelle église ; mais, après la cérémonie, il interdit la chapelle Sainte-Catherine (2), parce que le tableau était trop indécent ; on le raccommoda. Le même jour, on fit la translation de Notre Dame de Bonsecours, à quatre heures du soir, et on la mit proche l'autel. Le régiment de Foix était sous les armes ; on fit trois décharges des canons de Nancy.

Le 8, on plaça Notre-Dame de Bonsecours dans sa niche ; on chanta la grand-messe en musique ; l'après-midi, le Père Colin prêcha et dit, dans son sermon, que le roi avait fait démolir un bâtiment inutile pour ériger un temple à la Vierge. Le roi assista à toutes les cérémonies, de même que M. l'évêque de Toul.

Quantité d'étrangers vinrent voir cette cérémonie, croyant qu'elle serait magnifique, parce que l'on avait dit que ce serait le cardinal de Rohan qui ferait la consécration, assisté des évêques de Metz, Toul et Verdun, et de tous les abbés de la province ; M. de Zaluski, grand-aumônier

(1) Jérôme, *L'église Bonsecours à Nancy*, p. 69. La première de ces cloches subsiste encore, voir p. 294. — Le parrain de la quatrième cloche est Stanislas Constantin, baron de Meszeck, grand-maréchal du roi Stanislas.

(2) Ou plutôt l'autel Sainte Catherine, à gauche du chœur, du côté de l'évangile. Le tableau *raccommodé* existe encore aujourd'hui. Il représente la sainte tenant en main la palme du martyre.

de Lorraine, devait prêcher; mais le roi voulut que tout se passât sans éclat.

Le roi ne s'était pas tenu au marché qu'il avait fait avec les entrepreneurs de Bonsecours. Il y fit faire quantité d'augmentations, comme la galerie de fer, le baldaquin, etc., et à peine l'église fut elle consacrée, que le roi y fit faire plusieurs changements et établissements, comme la boiserie du chœur et de la nef, la tapisserie du chœur, les consoles dorées, les statues, les rideaux; il fit dorer tout ce qui n'était que bronzé, et peindre en marbre les piliers et les corniches(1). On n'y dit pas la messe pendant deux mois; le saint Sacrement était dans la sacristie. Tous les vœux qui étaient dans la vieille église furent posés dans les corridors du couvent, les cœurs d'argent furent mis dans le trésor, de même que les six drapeaux et étendards pris sur les Turcs. Il y en avait deux sur le tableau de Charles V et qui avaient été envoyés par ce grand prince, un drapeau sur le tableau du prince de Commercy, un étendard envoyé par l'empereur Charles VI en 1717, deux drapeaux envoyés par la reine de Hongrie, le 23 août 1738 (2). Le roi ne voulait pas que l'on remît aucune de ces choses. Il y avait aussi dans la vieille église un vœu que la ville de Nancy avait fait en 1631, du temps de la peste. Il était en marbre noir avec trois figures de M. Drouin, fort habile sculpteur, représentant saint Charles, saint Sébastien et saint Roch. Il était très beau, et plus riche que celui que l'on a fait dans la nouvelle (3).

Quelque temps après la cérémonie de la consécration de cette église, on exhuma quantité de corps de personnes qui

(1) Ces stucs qui imitent le marbre sont l'œuvre de deux artistes lorrains, les frères Mansiaux, de Ceintrey.

(2) Ce sont bien les six drapeaux qu'indique Lionnois, I, 583. Sur eux et sur le *tableau* du prince Charles, le futur Charles V, voir Jérôme, *o. c.*, p. 278 et suiv.

(3) Le dessin de ce monument a été donné par Lepage, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1863, p. 68. Cf. Jérôme, p. 268.

avaient été enterrées dans la vieille église et dans le cimetière, et on les enterra dans les caveaux de la nouvelle.

Le 14 septembre, L. M. P. assistèrent à la procession de la croix de la Mission ; et, le lendemain, elles partirent pour Lunéville.

Le 15 et les jours suivants, il plut considérablement. Les eaux furent débordées le 20 ; le débordement dura jusqu'au 24 et emmena une bonne partie des ouvrages du pont de la Croix.

Le mois d'octobre fut très beau ; malheureusement il n'y avait point de vendanges à faire. Le peu de vin que l'on fit se vendait 13, 14 et 15 livres à la Saint-Martin. Le 8 et le 9 octobre, il y eut des aurores boréales qui durèrent une partie de la nuit. Le beau temps continua pendant le mois de novembre, il y eut même des éclairs le 27. Il neigea pour la première fois le 22 décembre, mais légèrement. Cependant l'hiver fut fort rude. Le 2 janvier 1742, il gela fortement, jusqu'au 12. Le froid fut aussi considérable le 10, entre 8 et 9 heures du matin, qu'au 13 et 14 janvier 1709. Le beau temps ne commença à revenir que le 14 avril. Il y eut de grandes pluies, qui causèrent un débordement le 22, et qui racommodèrent les prairies. Elles en avaient besoin; on ne vit de verdure que vers le 15 mai.

Le 13 novembre, l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies qui s'observent tous les ans, par une messe solennelle, célébrée dans la chapelle de la grande salle du palais, par M. l'abbé Antoine, grand écolâtre de la Primatiale de Lorraine et conseiller clerc, à laquelle M. le premier président et les Chambres assistèrent. M. Bourcier de Montureux y prononça un discours sur l'honneur des juges et des avocats. Les avocats y parurent pour la première fois avec épomides ; ensuite, ils portèrent le chaperon, et les conseillers portèrent des soûvestes.

Le 18, la rentrée des Chambres des comptes se fit aussi à la manière accoutumée. M. le substitut Lefebvre y prononça un discours sur le travail.

Le 20, à 6 heures 1/2 du soir, une maison située proche le bureau de tabac (1), appartenant au Sr Arteau, orfèvre de S. A. R., croula depuis le toit jusqu'aux fondements, écrasa trois femmes et un enfant qui furent enterrés le lendemain. Une de ces femmes avait 102 ans. Cinq autres personnes furent blessées. Heureusement que dix autres personnes de la même maison travaillaient en ville, lorsque cet accident arriva.

Dans le même temps, le Père Aubert Roland, cordelier et gardien du couvent de Raon, donna au public la guerre du duc René (2). Il l'avait travaillée sur les mémoires du Père Hugo, abbé d'Etival (3). J'ai l'original de ce livre.

Le 5 décembre, le roi de Pologne arriva de Lunéville à la Malgrange, où il resta jusqu'au 9. Le 8, il alla voir la nouvelle maison des Jésuites. Mr de Tervenus parla à Bonsecours devant S. M. Les évêques de Châlons et de Metz y étaient.

Le 7 décembre, mourut à Nancy Madame Catherine Huyn, veuve de M. Jean Sigisbert, comte de Rennel et de l'Ecu, et du saint Empire romain, chevalier, seigneur de Bettoncourt, Jarville et autres lieux, conseiller d'Etat et président de la Cour (4), — âgée de 80 ans.

Les affaires de S. A. R. allaient de mal en pis (5). On comptait qu'il n'en reviendrait jamais. Cela faisait une peine

(1) La tabagie ou manufacture de tabac se trouvait alors à l'extrémité occidentale de la rue Saint-François (aujourd'hui de l'Equitation).

(2) La guerre de René II, duc de Lorraine, contre Charles Hardy Luxembourg, A. Chevalier, 1742, in-8°. L'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur.

(3) La vie de René II, écrite au début du XVIIIe siècle. L'on en possède un manuscrit à la Bibliothèque publique de Nancy et à celle du Musée lorrain.

(4) Le mari était mort le 29 juillet 1707 et avait été enterré aux Minimes. Lepage, IV, 23.

(5) L'armée française venait d'occuper Lintz, Ens et toute la Haute-Autriche. Le 25 novembre, elle s'était emparée de Prague.

des plus sensibles aux Lorrains. On n'aurait jamais pensé qu'il en était ainsi aimé. On priait pour lui en secret dans tous les couvents de Nancy ; et, ce qui mettait le comble, aux peines des Lorrains, étaient les satires, les chansons, et mille impertinences que ses ennemis lâchaient contre lui. Dans le même temps, parut une épitaphe des plus choquantes contre l'empereur Charles VI : un Lorrain y répondit par les vers suivants. *Suit cette pièce intitulée : Sur la guerre présente* (1).

Les troupes françaises qui étaient pour lors en garnison à Nancy lâchaient mille impertinences contre S. A. R., ce qui attira quantité de querelles avec les bourgeois ; mais, le 1er février 1742, M de Prémarest, lieutenant du roi, en étant instruit, défendit aux soldats de dire la moindre chose contre S. A. R.

1742

Le 1er mars 1742, le régiment de Foix partit de Nancy, pour aller rejoindre l'armée de France en Bavière. La ville resta sans troupe ; personne ne monta la garde ; la porte Notre Dame demeura fermée, de même que la porte Saint-Jean. Jamais cela ne s'était pratiqué. Le commandant changea de sentiments ; les bourgeois commencèrent, le 6, à monter la garde et les tambours battirent à la Lorraine.

Le 25 mars, les femmes commencèrent à quêter dans les paroisses et églises de la Ville-Neuve.

Au commencement d'avril, il passait continuellement des troupes à Malzéville, qui allaient sur le Rhin, et surtout de la milice.

Le 11, le roi de Pologne vint de Lunéville à la Malgrange.

(1) Au milieu de la pièce, à la page 249, l'écriture du manuscrit change.

Le maréchal de Bellisle y passa le 15, qui allait à Francfort, et qui dit que, malgré les petits avantages remportés par la reine de Hongrie (1), il allait faire la paix sur les remparts de Vienne.

Le 14, le chapitre général des Carmes se tint à Nancy, pour la première fois depuis la séparation de la province de France avec celle de Lorraine.

Les 17, 18 et 19, les services anniversaires des ducs Léopold et Charles V se célébrèrent à la manière accoutumée dans l'Eglise des Cordeliers de Nancy.

Le 18, 57 contrebandiers, condamnés aux galères, partirent des prisons de Nancy. Fort souvent, on en conduisait pareil nombre prendre la chaîne à Metz.

Depuis plusieurs années, on ne travaillait pas ou fort peu à la nouvelle église primatiale, en sorte que l'on comptait qu'elle ne serait jamais achevée. Les chanoines faisaient tranquillement leur office dans la vieille église. Mais l'abbé de Bouzey, grand-doyen, las de voir cette église qui commençait à péricliter sans être finie, résolut de la faire achever, et fit persuader aux chanoines que la poutre principale de la toiture de la vieille église (2) était pourrie, et que par là le marnage pourrait bien crouler. On tint chapitre le 28 avril, et, l'épouvante s'étant répandue, il fut décidé que l'on acheverait la nouvelle église, pour y pouvoir entrer à la Toussaint (3).

Le 1er mai, on fit une visite dans la toiture et les experts, qui avaient le mot, rapportèrent qu'il y avait danger, si on y restait plus longtemps. Le 5 mai, on tint un nouveau chapitre, dans lequel il fut résolu que l'on sortirait le même

(1) Ségur, gouverneur de Lintz, avait capitulé le 23 janvier 1742, et les Autrichiens avaient envahi la Bavière, alliée de la France.

(2) C'était la seconde église primatiale provisionnelle, située derrière la Cathédrale actuelle.

(3) On y entra en réalité le 31 octobre 1742, jour où les deux chapitres de la Primatiale et de Saint Georges furent réunis.

jour de la vieille église et que l'on irait faire l'office dans celle des Tiercelins (1), en attendant que la neuve serait achevée. L'on y chanta la grand messe à l'ordinaire, après laquelle l'abbé Chatagnaray porta processionnellement le saint Sacrement chez les Tiercelins qui vinrent le recevoir. Le même jour, on y commença à chanter les vêpres. L'abbé de Bouzey, grand-doyen, fut député du chapitre pour aller à Lunéville faire part au roi de ce que l'on venait de faire. La châsse de saint Sigisbert resta dans la vieille église jusqu'au 20 mai, jour de la Trinité, que l'on la porta processionnellement chez les Tiercelins. Cette translation se fit à 3 heures et demie. La châsse fut portée par 4 prébendés en dalmatique et soutenue par les officiers bourgeois. Il y avait deux compagnies bourgeoises sous les armes, qui bordaient la marche. La châsse du saint fut déposée dans la chapelle de Sainte Anne.

Dès lors, l'on commença à travailler dans la nouvelle église. Quantité d'ouvriers furent employés. Dans le même temps, on parlait déjà de la réunion du chapitre Saint-Georges à celui de la Primatiale. M. Charles peignit les trois grands tableaux qui sont dans le chœur, pour lesquels il eut 1200 livres (2).

Le 10, septembre, le chapitre Saint-Georges fut réuni à celui de la Primatiale (*Suit le texte des lettres patentes de Stanislas*) (3).

Le 19, le roi de Pologne vint de la Malgrange à Nancy et alla voir la nouvelle église de la Primatiale ; il en fut très content et régla que, dans la suite, les prébendés ou vicaires

(1) Sur l'emplacement de l'église se trouve aujourd'hui la Maison des Apprentis.

(2) Deux de ces tableaux de Claude Charles sont encore dans le chœur : *Le Couronnement de saint Sigisbert*, *Repas servi par saint Sigisbert*. Le troisième tableau décorait la châsse du saint. Lionnois, III, 284.

(3) *Recueil*, t. II, p. 350.

de cette église ne seraient plus dans les hautes formes, mais dans celles d'en bas (1).

Le 22, une partie des chanoines de la Primatiale s'assemblèrent et il fut résolu qu'ils feraient mense commune avec ceux de Saint Georges. Ceux qui étaient absents protestèrent contre et plaidèrent. Par sentence de la Chambre des requêtes, l'acte fut reconnu nul, ce qui a commencé à mettre une grande division dans ce chapitre. L'on plaida ensuite au Conseil d'État, et un arrêt du 11 décembre 1744 les a accommodés en partie (2).

Le 31 octobre, à 7 heures et demie du matin, l'abbé de Bouzey, grand-doyen, fit la cérémonie de bénir la nouvelle église ; ensuite, on y porta la châsse de saint Sigisbert. A 10 heures, on chanta la messe aux Tiercelins et, à 11 heures, l'abbé de Bouzey porta processionnellement le saint Sacrement dans la nouvelle église. A 2 heures, on y chanta les vêpres. Les chanoines de Saint Georges s'y rendirent sans cérémonie et prirent place suivant leur ancienneté ; et la réunion se fit de cette manière.

Le même jour, le roi de Pologne leur fit présent d'un ornement de drap d'or, composé d'une chasuble, deux dalmatiques et trois chapes (3).

Le 1er novembre, à 10 heures, l'on chanta la messe — le roi y assista — pendant laquelle M. l'abbé Carrelet de Rosière, chanoine et grand archidiacre de l'église de Soissons, prêcha.

Le 2 décembre et les jours suivants, on suspendit les cloches de la primatiale et celles de Saint Georges. Ce fut Quérat fondeur qui en fit 4 (4). Voici les noms de celles de Saint-Georges : la 1re, Marguerite de Gonzague, duchesse en

(1) Formes a ici le sens de stalles.

(2) Le règlement du 22 décembre 1744 prononça la réunion définitive des deux menses et fixa la distribution. Lionnois, III, 277.

(3) Vugnin, p. 18.

(4) Ce sont les quatre cloches mentionnées plus loin.

1627 (1) (*sic*) ; la 2e, Madame Nicole, duchesse de Lorraine, en 1627 ; la 3e, Madame Chrétienne de Salm ; et la 4e, Henriette de Lorraine, duchesse de Phalsbourg. Ces quatre cloches faisaient un fort beau petit carillon.

La 1re de la primatiale *sumptibus capituli insignis ecclesiæ Primatialis Lotharingiæ 1717 ;* la 2e *dono Francisci à Lot. comitis Vademont 1602 ;* la 3e, *Ave gratia plena:* 1660. Saint Sigisbert.

On en fit quatre :

La première pèse	1888 livres.
La seconde	2334
La troisième	3132
La quatrième	4402 (2)
	11956 livres.

Le 20 décembre, l'abbé de Bouzey les bénit. Le roi et la reine de Pologne furent parrain et marraine de la grosse ; le duc et la duchesse d'Ossolinski, de la seconde ; M. et Madame de la Galaizière, de la troisième ; et la Ville de Nancy, de la petite.

Le roi donna 3000 livres pour aider à faire des chandeliers d'argent et la Ville donna la belle lampe d'argent qui est au milieu du chœur.

Le 31, on sonna les cloches pour la première fois.

—

Au commencement de juin, on racommoda l'Hôtel-de-Ville (3) et on le blanchit, de même qu'une partie des maisons de Nancy.

(1) Il faut sans doute lire 1617.

(2) Il ne reste aujourd'hui que la plus grosse de ces cloches. La Cathédrale en possède quatre autres, fondues en 1807, 1827, 1867 et tout récemment. Les autres anciennes cloches ont disparu sous la Révolution. Augain, p. 144.

(3) Il s'agit toujours de l'ancien Hôtel-de-Ville, sur la future place Mengin.

Dans le même temps, il y eut des chaleurs excessives, qui firent avancer les biens de la terre ; on fit la fenaison de bonne heure ; on fit beaucoup de foin et quantité de fruits.

Mr de Beauvau, primat de Lorraine, ayant permis que l'on coupât de son jardin, on en fit une rue (1) et on la commença le 7 juin, à condition que la Ville lui donnerait une fontaine.

M. le primat, qui était à Paris depuis le mois d'avril 1741, eut la petite vérole, dont il mourut le 9 juin. On apprit sa mort le 11 (2). L'abbé de Bouzey, grand-doyen, et deux chanoines, allèrent annoncer cette mort au roi, qui était à la Malgrange depuis le 6.

Le 16, on commença à sonner à la Primatiale (3) 3 fois par jour, et on continua jusqu'au 13 juillet, que l'on fit des services dans l'église des Tiercelins. L'église était entièrement drapée de noir, chargée d'écussons aux armes du défunt, le catafalque très beau et orné de près de 150 chandeliers d'argent.

La grand messe fut célébrée par le grand-doyen qui était assisté de 2 diacres, 2 sous-diacres et 6 chanoines en chapes. La veille et le jour, on sonna dans toutes les églises de la ville.

Le 19 juillet, le roi nomma pour primat Antoine de Choiseul, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé de Saint-Menge (4). Dans le même temps, l'abbé de Zaluski ayant été disgracié, S. M. donna l'emploi de grand aumônier à M. le primat.

Au commencement de septembre, le primat arriva en

(1) Ce fut la rue de la Primatiale. Elle s'arrêtait primitivement rue Mably et fut prolongée cette année jusqu'à la rue du Manège.

(2) Voir plus haut, p. 268.

(3) Il s'agit ici de la Primatiale provisionnelle.

(4) Il devint plus tard archevêque de Besançon et cardinal. Il mourut en 1774.

Lorraine ; les chanoines de la Primatiale, le grand-doyen en tête, lui refusèrent le titre de monseigneur, qui lui fut donné cependant ensuite. Le 21 janvier 1743, il prêta serment en la Cour souveraine, et le 27, il prit possession de la Primatiale, de la manière qui s'observe ordinairement pour la réception des évêques. L'abbé de Vence (1), grand-prévôt, qui avait été choisi, de la part du chapitre, pour l'installer, alla le prendre dans son palais et le conduisit à l'église. Il était accompagné de M. l'abbé Vautrin, chantre de la même église, et précédé des suisses et bedeaux de la Primatiale. L'abbé de Vence, portant la parole, lui fit ce discours (*Suit le texte du discours*). Le primat ayant été conduit à l'église, le chapitre en corps le vint recevoir sur le parvis. La prise de possession se fit ensuite et, étant revêtu des habits pontificaux, il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté en musique. Ensuite, tout le chapitre le reconduisit à son palais. Cette cérémonie se fit au bruit de plusieurs décharges de boîtes.

Le 31, le primat fut reçu et installé conseiller prélat à la Cour souveraine (2), et dîna chez M. le baron de Malvoisin, doyen des conseillers. Le même jour, il officia pontificalement aux premières vêpres de saint Sigisbert et continua d'assister aux offices avec beaucoup d'édification et de majesté.

—

Le 11 juin, la reine de Pologne arriva à la Malgrange, et, le 14, le roi passa en revue la milice du département de Nancy, qui allait à Landau (3).

Le 29, le roi, qui était à la Malgrange, reçut un courrier

(1) C'était le grand prévôt de Saint Georges.

(2) Krug-Basse, p. 301.

(3) Ville libre au nord de l'Alsace, appartenant à la France. La milice devait y tenir garnison.

qui lui apprit que le roi de Prusse avait fait sa paix avec la reine de Hongrie (1).

Au commencement de juillet, on fit la voûte du ruisseau du Pont-Mougea (2).

Dans le même temps, il régna une maladie sur les bestiaux, qui en enleva une grande quantité et qui ruina beaucoup de gens de la campagne. On fit des prières, et, le 3 août, on fit une procession de la paroisse Saint-Sébastien et une autre le 4 à Saint-Roch. Cette maladie dura jusqu'au commencement de l'hiver.

Le 14 août, le roi vint de Lunéville à la Malgrange. Le 15, il alla entendre la prédication du père Rousselot, Jésuite, à Bonsecours et donna ordre qu'on y peignît la voûte de cette église. Ce fut Provençal qui en fut chargé et qui s'en est acquitté dans un goût fort sec (3).

Dans le même temps, le roi établit un couvent de Capucins à la Belle Croix ; il l'orna très bien, de même que la chapelle (4), qui est très jolie ; le 14 septembre, elle fut bénite.

Au mois d'août, l'épouse de Barail, substitut à la Cour, accoucha d'un garçon qui avait l'empreinte d'une croix de Lorraine fort bien formée sur le dos. L'enfant mourut quelques jours après sa naissance.

Le 3 août, mourut à Nancy Charles, baron de Canon, marquis de Ville sur Illon, chambellan de feu Léopold Ier.

L'abbaye de Saint-Léopold de Nancy, qui depuis son érection avait toujours été manuelle (5), fut donnée à dom

(1) Traité de Breslau, qui assura à Frédéric II la Silésie.

(2) C'était le ruisseau de Saint-Jean, que l'on passait jadis par une passerelle, établie par le savetier Mengeart. Cette passerelle était nommée, par plaisanterie, le pont Mengeart, d'où notre expression *rue du Pont-Mouja*.

(3) Ces fresques représentent les principaux traits de la vie de la Vierge. Elles furent restaurées en 1853 par M. Boudier.

(4) Elle fut dédiée à saint Félix de Cantalice. *Fondations*, éd. in-fol., p. 80.

(5) Le chapitre général nommait les abbés.

Belfoy. Il en prêta serment à la Cour le 27 août. Il voulut, le lendemain, en prendre possession : mais les portes de l'église et de la maison lui furent fermées. Dans le courant du mois de décembre, cette affaire fut terminée en partie par ordre du roi. Dom Belfoy prit possession et officia le jour de Noël. Depuis ce temps, l'abbaye, qui était remplie d'un grand nombre de religieux qui faisaient l'office avec majesté, fut réduite à un petit nombre. Dom Mengeard, procureur de l'abbaye, travailla beaucoup dans cette affaire. Il fit imprimer un mémoire contre dom Belfoy (1). Cet imprimé déplut. Comme on ne savait d'où il venait, on informa, et dom Mengeard, s'étant déclaré, fut exilé au Saint-Mont (2). Ce mémoire est très beau, et très instructif pour l'histoire de l'abbaye de Saint-Léopold.

Le 9 septembre, les Pères Minimes firent une procession solennelle pour l'année centenaire de l'établissement de la confrérie de l'Ange-gardien.

Le 16, le Père Bertholet, Jésuite, présenta les trois premiers volumes de son *Histoire de Luxembourg* (3) à S. A. R. M. et à Madame la princesse ; l'une et l'autre lui firent de magnifiques présents. La suite de son ouvrage étant achevée, il me chargea d'aller à Commercy et de la présenter. J'eus l'honneur de la donner à Madame la princesse, le 3 février 1744, qui la reçut avec bonté et me fit donner une médaille d'or.

Pendant le mois de septembre 1742, il y eut des pluies continuelles. On fit des prières pour avoir le beau temps. On en eut ensuite, ce qui fit beaucoup de bien pour les vendanges, qui furent très bonnes et abondantes.

(1) Cf. *Catalogue* Favier, n° 7898. Il y eut un autre mémoire contre Belfoy, par Michel Fonaut, prieur de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun. *Catalogue* Favier, n° 7567.

(2) Près de Remiremont.

(3) L'ouvrage avait commencé à paraître à Luxembourg en 1741. Il comprend 8 volumes in 4°.

Le 22 septembre, mourut Saulnier, lieutenant-général au bailliage de Nancy ; ce fut Thibault (1), avocat et substitut à la Cour, qui acheta cette charge ; il fut installé le 23 novembre suivant.

Le 19 novembre, mourut à Nancy Anne-Charlotte de Belcastel de Permillac, veuve de Jean-Baptiste d'Audiffret, comte de Thézé, baronvi d'Iloin et d'Ennery et envoyé extraordinaire de France en cour de Lorraine (2). Elle fut enterrée le 20 dans l'église des Minimes.

Le 2 décembre, le cardinal de Rohan passa ici. Deux compagnies de soldats bourgeois étaient sous les armes pour son passage.

Le 28 décembre, mourut à Nancy Nicolas François Petitjean, docteur en théologie, doyen de Port et curé de la paroisse de Saint Epvre. On fut quelque temps sans nommer de curé. Cependant, par ordre du roi, la Primatiale nomma Pécheur, curé de Saint Nicolas à la cure de Saint Epvre et il y eut défense d'en nommer pour la paroisse Saint-Nicolas, parce que l'on commençait à vouloir supprimer une paroisse à la Ville-Neuve. Le chapitre, pour ne pas perdre son droit, nomma Arnoul, vicaire de Saint-Nicolas, à la cure. Il y eut de nouvelles difficultés. L'évêque lui refusa ses institutions et vint à Nancy, pour s'informer par lui-même si les paroisses étaient trop minces. Plusieurs personnes attachées à l'Hôtel de Ville, qui prêchaient la suppression d'une paroisse, déposèrent que deux seraient suffisantes. L'affaire en est restée là, pour ainsi dire, et le chapitre de la Primatiale a fait une nouvelle nomination du Sr Mayance, vicaire du faubourg Saint-Pierre, à la cure de Saint-Nicolas, en sorte qu'il y eut deux curés nommés.

(1) L'auteur de *l'Histoire des lois et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales.*

(2) Cf. *supra*, p. 297.

Au commencement de 1744, le roi a donné l'église de la Vieille Primatiale à la Ville pour y ériger une paroisse sous l'invocation de Saint-Roch et de Saint-Nicolas (1).

A la fin de décembre 1742, il gela extraordinairement ; ensuite, il y eut de grands brouillards qui occasionnèrent quantité de maladies, non seulement à Nancy, mais dans toute la Lorraine, notamment à Mirecourt et à Saint-Mihiel (*L'auteur copie plusieurs lettres qu'il reçut de Saint-Mihiel au sujet de cette maladie*).

1743

Le 2 février, les Jésuites de la Mission prirent possession de leur maison. Le roi honora cette cérémonie de sa présence, et le Père de Menoux, supérieur, lui fit ce petit compliment (*Suit le texte*). Le même jour, on bénit leur chapelle, qui est très jolie, et le roi de Pologne fut reçu pour profiter de toutes les indulgences accordées à ces bons Pères. Après un magnifique repas, le roi assista à la prédication du Père de La Neuville, à Bonsecours.

S. A. R. le grand-duc de Toscane, étant instruit du dessein que l'on avait d'exhumer tous les corps qui étaient dans l'église collégiale de Saint-Georges, dont le chapitre venait d'être réuni à celui de la Primatiale, adressa, au mois de décembre, à Hubert Charvet de Vaudrecourt, ancien conseiller à la Cour, et ci-devant précepteur de Monseigneur, un ordre pour faire ouvrir les caveaux qui existaient dans la nef de Saint-Georges, pour y faire transférer dans le caveau ducal des Cordeliers tout ce qu'il serait possible de recueillir des cendres précieuses de ses augustes ancêtres (*Suit une description de la cérémonie de translation*

1. Ce projet n'eut aucune suite. La Ville-Neuve garda ses deux paroisses de Saint-Roch et de Saint-Nicolas et les offices continuèrent de se célébrer à l'église du collège des Jésuites et à celle des Capucins.

du 4 février 1743 : vient ensuite le procès-verbal officiel) (1). Malgré l'attention que l'on eut de tenir cette cérémonie secrète, dans la crainte d'être embarrassé par une trop grande affluence de monde, il y eut un grand concours de spectateurs qui bordaient les rues (2).

Le lendemain, 5 février, l'on chanta les vigiles des Morts à 4 heures du soir, et le lendemain les services furent célébrés avec toute la pompe convenable par l'abbé de Vence. Cette pompe funèbre s'est faite avec beaucoup d'ordre, et elle a eu une approbation universelle.

On informa ensuite S. A. R. de l'état peu décent dans lequel on avait trouvé le caveau, de même que la chapelle, et, le 23 février, elle donna des ordres pour faire toutes les réparations nécessaires. Ce qui fut exécuté avec soin par l'abbé de Villemin qui, quelques jours après, fut honoré de la qualité d'aumônier de S. A. R. *(L'auteur intercale ici une plaquette in-4°, 1744, imprimée, donnant les inscriptions des tombeaux)* (3).

Les 17 et 19 février, le régiment de Bourbon infanterie arriva ici ; les bourgeois qui montaient la garde depuis environ un an cessèrent.

Le 22, le régiment de Sabran arriva. Il était composé de huit escadrons, qui ne formaient que 140 hommes et 100 chevaux. Ils en avaient même acheté 30 en chemin. Le régiment, qui venait de Prague (4), n'avait qu'un étendard et point de timbales.

Le 8 mars, le régiment du Roi arriva ici ; il était de quatre bataillons, qui n'en faisaient pour ainsi dire qu'un. La garnison devint forte par l'arrivée de quantité de détachements de milice, qui arrivèrent pour compléter ces régi-

(1) Ce procès-verbal officiel est publié par Lionnois, I, 103.

(2) La cérémonie eut lieu à 9 heures du soir.

(3) *Inscripta Marmora Lotharingiæ ducibus*, etc.

(4) Après la retraite que dirigea Chevert.

ments. Celui du Roi fit de grandes dépenses dans Nancy et y laissa beaucoup d'argent.

Le régiment de Bourbon partit les 20 et 21 mars, pour l'armée de Bavière.

Le 18 mai, 20 hommes de chaque compagnie du régiment de Sabran partirent aussi, et le régiment partit le 24 mai.

Le 14 mai, le régiment Dauphin et le Maistre-de-camp dragons passèrent ici, allant à Mirecourt, et le 16 celui du Roi alla à Neufchâteau.

La maison du Roi, qui allait sur le Rhin, passa par la Lorraine. Sa route fut Verdun, Saint-Mihiel, Maxéville, Vic, etc.

Les cuirassiers passèrent le 17 avril à Maxéville, les chevau légers le 19, les grenadiers à cheval le 20, les Gardes du corps les 21, 22 et 23, les gendarmes de la garde le 26, les mousquetaires les 27 et 29 (1).

Le maréchal de Bellisle passa à Nancy le 25e, allant à la Malgrange où le roi s'était rendu de Lunéville. Le 26e, il retourna à Metz.

Le 14 janvier, mourut Jean-Baptiste d'Armur, chevalier, seigneur de Maizey, Senonville, Varvinay, conseiller d'Etat du roi, premier président à la Chambre des comptes de Lorraine. Il fut enterré, le 15, dans le chœur de l'église Saint-Sébastien. Sa mort fut annoncée par le son des cloches de toute la ville. Les Cordeliers, Tiercelins et Capucins, de même que le clergé des cinq paroisses, assistèrent à son enterrement, de même qu'aux services que la Chambre des comptes lui fit faire, le 8 mars suivant, à la paroisse Saint-Sébastien. Protin de Vulmont le remplaça dans la charge de premier président ; il n'en jouit pas longtemps et mourut à Lunéville le 5 mai suivant ; et du Bois de Riocour lui succéda.

(1) Toutes ces troupes allaient combattre les Autrichiens sur le Rhin.

Le 31 mars, le maréchal de Maillebois passa à Nancy.

Les 2, 3 et 4 avril, les services anniversaires pour les ducs Charles IV et Léopold Ier se célébrèrent à la manière accoutumée, dans l'église des Cordeliers.

L'hiver de 1742 à 1743 fut très long, sans avoir de neige. Mais, le 14 avril, il en tomba considérablement; elle continua jusqu'à la fin du mois, et on n'eut du beau temps qu'au commencement de mai.

Le 19 avril, le roi partit de Lunéville pour aller à Paris: il passa par Nancy. Il y resta peu de jours et repassa le 6 mai (1).

Le 23 juin, la procession des pelletiers de Nancy, qui avait été interrompue depuis un grand nombre d'années, fut rétablie (2). Le même jour, les Jésuites de la Mission célébrèrent la canonisation de saint François Régis, et le roi fut choisi pour être roi de la confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Epvre.

Le 25 juin, l'Hôtel-de-Ville de Nancy permit à tous ceux qui avaient des cens affectés sur leurs héritages au profit de la Ville de les racheter (3).

Le 29 juillet, la Cour souveraine rendit un arrêt qui condamnait au feu différents imprimés au sujet de la guerre (4).

Le 2 août, le régiment de Royal infanterie arriva à Nancy. Les trois bataillons ne faisaient pas 600 hommes.

Le cardinal de Lorraine (5), fondateur de la Primatiale, avait donné une somme au chapitre pour célébrer tous les

(1) Durival, I, 180.

(2) Sur la corporation des pelletiers, cf. Lepage, IV, 174.

(3) C'était une mesure importante qui supprimait, par rachat, une série de petits droits perçus sur des maisons et des terres par la ville de Nancy.

(4) Ils avaient pour auteurs des Lorrains, qui voulaient exciter leurs compatriotes à un soulèvement. Voir *Recueil des ordonnances*, VII, p. 26.

(5) Charles, fils du duc Charles III, évêque de Metz et de Strasbourg.

jeudis une grand-messe du Saint-Sacrement. Cette fondation subsista pendant quelque temps. Ils se relâchèrent ensuite et ils célébraient une petite messe à 7 heures en été et à 8 heures en hiver, pendant laquelle on donna la bénédiction. Le chancelier, en étant instruit, ordonna que la fondation serait exécutée, et, le 19 septembre, ils commencèrent à chanter une messe à 10 heures, après laquelle on donna la bénédiction.

Le 6 septembre, le roi de Pologne assista à la procession du Rosaire chez les Dominicains (1). L'évêque de Toul y porta le saint Sacrement.

Pendant le séjour du roi et de la reine à Nancy, ils eurent de grandes inquiétudes et des craintes infinies (2). L'on recura les fossés des fortifications de la Ville-Vieille, et on les creusa de 10 pieds sur autant de largeur. Le calme étant revenu, le roi partit de Nancy le 12 octobre, pour retourner à Lunéville, et la reine y arriva le 21. Les bourgeois de Lunéville, qui seraient très mal sans la Cour, firent beaucoup de réjouissances pour le retour de L. M. P. (3). Ils allèrent à cheval au-devant de la reine jusque Dombasle.

Les 6, 7 et 8 octobre, il gela considérablement : ce qui fit avancer les vendanges, et l'on eut de très bon vin.

Dans le même temps, les troupes françaises commen

(1) Entre la rue Saint-Dizier et la rue des Dominicains.

(2) Les Français venaient de perdre sur le Rhin, le 27 juin 1743, la bataille de Dettingen, et des corps ennemis se montraient sur la Sarre. La reine de Pologne quitta Lunéville, arriva à la Malgrange le 24 août et, le 29, se réfugia à Nancy, où elle logea à l'hôtel du Primat. Stanislas vint la rejoindre le 30 et coucha au palais ducal « dans un lit de camp, placé à la hâte dans une chambre où il n'y avait que les quatre murailles. » Durival, I, 181. Livre-journal de Marcol, cité par Lepage, II, 369.

(3) Durival écrit en son journal, à la date du 12 octobre 1743 : « Le roi de Pologne qui s'ennuie à Nancy va à Lunéville, où le peuple le reçoit avec des acclamations et des cris de joie indicibles. »

cèrent à défiler du Rhin. Quantité passèrent en Lorraine ; les Gardes du corps y séjournèrent. La petite artillerie passa à Nancy. Deux bataillons des Gardes françaises passèrent à Maxéville, de même qu'un des Gardes suisses et un régiment de hussards. On mit de la cavalerie dans les petites villes de Lorraine, et le régiment d'Artois infanterie arriva à Nancy le 1er novembre.

Le 14 novembre, la Cour souveraine de Lorraine fit sa rentrée, à la manière accoutumée. Tousaint de Viray (1), avocat-général, y fit une harangue sur l'amour de la justice. Celle de la Chambre des comptes se fit le 16. Lefebvre, avocat général, en prononça une autre, sur la modération.

Le 24, un escadron du Commissaire général qui s'était formé à Nancy, en sortit.

Le 1er décembre, mourut à Nancy François-Gaspard Reboucher, président à mortier à la Cour souveraine de Lorraine et de Bar, âgé de 86 ans. S. M. P. donna cette charge à Charles François, baron de Malvoisin, doyen des conseillers à la Cour (2), et ce choix plut infiniment à tout le barreau.

1744

La ville de Nancy n'étant pas exempte de fournir de la milice (3), une bonne partie des jeunes gens s'engagèrent dans différents régiments. Quantité entrèrent dans la petite gendarmerie, d'autres se retirèrent à Luxembourg (4). C'était un véritable brigandage de voir une foule de soldats

(1) Cousin de Louis Bourcier de Monthureux. Sur lui, Krug-Basse, p. 213.

(2) Sur lui, Chevrier, *Œuvres*, t. V, 229.

(3) Le 20 février 1744, les villes de Lunéville, Nancy et Bar furent pour la première fois assujetties à fournir des miliciens.

(4) Pour ne pas devenir miliciens.

battre la caisse dans les deux villes, pour engager toutes sortes de jeunes gens, même de famille. On compta qu'il y en eut près de 400 qui prirent parti. Les 2, 3 et 5 mars, on tira la milice à Nancy : il y en eut 100 à qui le sort tomba (1).

Le régiment de Royal Lorraine s'assembla à Bar, et il arriva à Nancy les 31 mars, 2 et 4 avril.

Le 4 mai, l'on tira de la milice dans Nancy pour remplacer ceux qui n'étaient pas en état de servir. Dans le même temps, il se fit quantité de mariages, pour se mettre à couvert de la milice ; on en a compté jusque 40 dans un même jour.

Le 7 et 9 mai, les trois bataillons de Royal Lorraine, étant équipés, partirent de Nancy pour aller à Strasbourg.

Le 11, la milice nouvelle, qui devait remplacer ceux tirés pour Royal Lorraine, s'assembla : on leur donna les vieux habits des miliciens et point de billets de logement ; ils restèrent, pour ainsi dire, sur le pavé jusqu'au 13 et 14, qu'ils sortirent de Nancy.

Le 23 février, la paroisse Saint-Nicolas fut transférée dans l'église du Noviciat des Jésuites, en attendant qu'on eût réparé le marnage de la toiture de celle des Capucins, qui allait tomber (2). Ces Pères firent d'autres changements et embellissements dans leur église.

Le 3 mars, mourut à Nancy dans un âge fort avancé Louis Pinguet de Suzemont, chantre de la Primatiale. Il laissa par son testament une somme d'argent avec un jardin, pour augmenter les revenus de la sous chanterie de la même église. Son bénéfice fut donné à Martin-Maurice de

(1) Lunéville dut en fournir aussi 100 et Bar 50.

(2) La paroisse retourna ensuite aux Capucins ; elle fut définitivement transférée au Noviciat des Jésuites en 1770, lorsque les bâtiments des Pères servirent au Collège de la ville. Lionnois, III, 182.

Lozandière, abbé de Saint-Maur, chanoine de la Primatiale, aumônier de S. A. R. Madame.

Le 9, le régiment d'Artois partit de Nancy, de même que les trois bataillons de Royal infanterie qui partirent les 10 et 13. Il ne resta pour toute garnison qu'une compagnie du régiment de Saxe, nouvellement levée par Thiébaut. La porte Notre-Dame fut fermée jusqu'au 16, qu'une compagnie des Gardes lorraines vint de Lunéville, où le régiment était en garnison, pour garder la ville, et la compagnie de Thiébaut alla rejoindre le régiment.

Les 14, 15 et 16 avril, on célébra, suivant la coutume ordinaire, les anniversaires de Léopold Ier et Charles V dans l'église des Cordeliers de Nancy.

Le 23, de Montal (1), commandant dans Nancy, en partit. A son départ, on tira sept coups de canon. C'était un très galant homme, qui avait beaucoup d'égards pour les Lorrains. Le comte de Laval (2) le remplaça et arriva quelque temps après, et commanda dans Nancy jusqu'en 1745. Son commandement fut extrêmement doux, et soutint vigoureusement les Lorrains contre quantité de calomnies répandues contre eux. Aussi en fut il extrêmement aimé, et son départ leur causa une peine infinie.

Le 12 mai, les dragons, houlans et pacolets du régiment de Saxe, qui étaient en garnison à Mirecourt, arrivèrent à Nancy. Cette troupe était très mal disciplinée et avait fait beaucoup de fracas dans Mirecourt. Elle changea complètement à Nancy, et s'y comporta très bien. Le roi de Pologne qui était venu de Lunéville à la Malgrange le 18, les passa en revue le 21 à Bonsecours ; ils restèrent à Nancy jusques au 12 août qu'ils partirent pour les Flandres.

(1) Louis-Charles de Montsaulnin, marquis de Montal, nommé commandant de la Lorraine le 19 juillet 1743, mort le 22 août 1758. Sur lui, Pinard, *Chronologie militaire*, V, 161.

(2) Guy-Claude-Bolland de Montmorency, comte de Laval, reçut en mai 1744 le commandement de la Lorraine, il mourut le 14 novembre 1751. Sur lui, Pinard, III, 369.

Le 4 juin, la procession de la Fête Dieu se fit à la manière accoutumée. On s'assembla à la Primatiale. M. le Primat porta le saint Sacrement. Il y avait plus de cent ans que l'on n'avait vu primat faire cette cérémonie (1). Le 14, l'on fit aussi la procession de l'Adoration perpétuelle à Saint-Sébastien. Elle fut très belle ; il y eut 9 reposoirs, qui étaient très beaux. Le même jour, la reine de Pologne fut choisie pour être reine de la confrérie du Saint Sacrement de la paroisse Saint-Epvre. Cette nomination fut annoncée par six coups de canon.

Le 29, mourut à Nancy Jean-Philippe, comte de Cardon-Vidampierre, seigneur de Lanfroicourt et Fécocourt, comte de Vandeléville, colonel d'infanterie pour le service de France, conseiller d'état et premier gentilhomme de S. A. R., grand-bailli de Saint-Mihiel. Ce seigneur avait eu, pendant l'absence du comte des Armoises, la charge de gouverneur des enfants de Lorraine (2). Le 30, à 10 heures du soir on transporta son corps à Vandeléville (3).

(*L'auteur publie une série de relations sur le passage du Rhin par Monseigneur le prince Charles* (4).)

Le 3 juillet, on apprit le passage du Rhin à la Cour de Lunéville, et [cette nouvelle] y jeta l'épouvante. La reine de Pologne en partit le 6 pour aller à Paris; elle passa près de Nancy, à l'étang Saint Jean (5). Le même jour, 6 juillet, 200 dragons du régiment de Saxe allèrent à Nomeny, Chambrey, Moyenvic et Château-Salins, pour garder ces petits

(1) Le primat était absent, ou bien cette charge était donnée à des enfants.

(2) Il s'agit des enfants de Léopold, qui, par lettres-patentes du 15 décembre 1723, érigea en faveur de Jean Philippe la terre de Vandeléville en comté.

(3) Canton de Colombey, arrond. de Toul. Fécocourt, au même canton. Lanfroicourt, canton de Nomeny.

(4) Le prince Charles-Alexandre se dirigeait, à la tête des armées impériales, sur l'Alsace.

(5) Durival, I, 184.

endroits des partis qu'on craignait. Quantité de gens de la campagne amenèrent leurs meubles à Nancy pour les mettre en sûreté. Le 8, un bataillon de la milice de Normandie, qui était à Metz, arriva à Nancy.

Le 10, on amena 12 canons qui étaient à Lunéville et on en amena encore 4 de Metz, avec 4 affûts, et 8 canonniers les accompagnaient.

Le même jour, le roi partit de Lunéville (1) et alla à Metz. M. de la Galaizière donna un ordre pour transporter les fusils des gens de la campagne qui étaient en dépôt chez les syndics, et on les donna aux gens des Évêchés.

Le 14, une partie des Gardes à pied du roi arrivèrent de Lunéville à Nancy. L'alarme étant un peu passée, on ramena les 4 canons de Metz, et Mgr le prince Charles, sur les prières de Sa Majesté de Pologne, écrivit à Cheruet que le roi pourrait être en toute sûreté et revenir à Lunéville, que l'on aurait tous les égards et ménagements pour sa personne. Sa Majesté Polonaise, sur ces assurances, partit de Metz le 23, arriva à Nancy, y demeura deux jours, ensuite partit pour Lunéville. Le 6 août, les Gardes à pied du roi de Pologne qui étaient à Nancy en partirent et retournèrent à Lunéville, où des bourgeois, pendant leur absence, avaient monté la garde. Le 12, une moitié du bataillon de la milice de Normandie alla garder Marsal. La garnison de Nancy étant pour lors composée de 2 ou 300 hommes, on abandonna le corps-de-garde de la place et des portes de la Ville-Neuve. Dans le même temps, la reine de Pologne partit de Paris. Le roi alla le 16 au-devant d'elle et revint le 17 (2). Elle arriva le 28 à Lunéville (3).

Le 7 juillet, mourut à Nancy Bleickard, comte d'Helmstat,

(1) Plus exactement de la Malgrange, Journal manuscrit de Durival.

(2) Il a dû rebrousser chemin, pour recevoir la reine de France.

(3) Elle coucha, le 27 juillet, à la Malgrange. *Journal* de Durival : « La reine de Pologne arrive à Nancy vers 5 heures 1/2 du soir, et va coucher à la Malgrange. Il n'y a eu ni canons, ni cloches, ni *vire !* »

baron du Saint Empire, seigneur d'Hinckange, comte de Morhange (1). Il fut enterré le 8 dans l'église de la paroisse Saint-Epvre.

Les Pères Minimes de Nancy firent faire, dans le même temps, leur maître-autel en marbre et, le 9, en démolissant l'ancien, on trouva, sous les marches, le cœur du prince Henri, marquis de Hattonchâtel, mort le 20 avril 1611. Il était fils du comte François de Vaudémont (2). Les Minimes, après en avoir dressé un procès-verbal, l'ont remis sous le nouvel autel.

Le 17, il plut considérablement. Le 20, la rivière fut débordée et une arcade du pont de Malzéville fut endommagée. Le peu de soin qu'on donna pour la réparer fut cause qu'elle tomba totalement. Le 27 août, des particuliers l'ont raccommodée en bois, et l'on paie le passage.

Le 31 juillet, on embarqua au Crosne nos 42 canons aux armes de Lorraine et, le 1er août, ils partirent pour Metz.

(*Louis XV se dirige vers l'Est* (3) ; *le prince Charles s'avance en Alsace.*)

Différents corps de troupes avaient été détachés de l'armée de Flandre pour aller contre le prince Charles. Les 6 bataillons des Gardes françaises campèrent dans la prairie de Nancy la nuit du 5 au 6 août, de même que les Gardes suisses, les régiments de Gondrin, Royal Comtois, Artois, le régiment du Roi infanteries, et les régiments de Noailles et Berry cavaleries, faisant 16 bataillons et 6 escadrons. Ils partirent le 6 pour Charmes (4).

(1) Morhange, canton de Gros-Tenquin, et Hinckange, canton de Bouley (Moselle).

(2) C'était le frère aîné du futur duc Charles IV. Il était mort à l'âge de huit ans.

(3) Louis XV devait venir à Nancy au début d'août. Stanislas fit de grands préparatifs pour le bien recevoir.

(4) Le roi était arrivé à Metz le 3 août. Il devait, par Nancy et Saint Dié, se diriger vers l'Alsace, pour la délivrer de l'invasion des Autrichiens.

La nuit du 7 au 8, la Maison du roi campa aussi. Elle était composée de grenadiers à cheval, de Gardes du corps, des mousquetaires, des gendarmes et des chevau-légers de la garde ; elle partit le 8 pour Charmes.

Le 7, les Cent-Suisses de la garde arrivèrent à Nancy et partirent le 8.

Le 8, les équipages du roi passèrent, de même que ceux du duc de Chartres (1). Le même jour, un détachement des Gardes du corps, mousquetaires, gendarmes et chevau-légers qui devaient accompagner le roi, passèrent à Nancy et en partirent le 9, pour aller à Baccarat.

Le même jour, l'artillerie de l'armée arriva. Elle était composée de 40 pièces de canon et 30 pontons. Tout cela campa dans la prairie, entre les Tanneries et la levée d'Essey.

Le 9, le roi de France devait passer à Nancy. Quantité d'étrangers s'y rendirent pour le voir. La garnison fut sous les armes dès le matin, de même que les bourgeois. On s'y réunit encore l'après midi jusqu'à 4 heures, qu'on apprit la maladie du roi (2).

Le 12 et 13, on l'attendit de nouveau ; mais son mal augmentait (3). Le 14, à 6 heures du soir, on commença à faire des prières dans toutes les églises de Nancy, par ordre du roi Stanislas ; ensuite, on en fit en vertu d'un mandement de l'évêque de Toul. Elles durèrent jusqu'au 22.

Le roi de Pologne vint de Lunéville à la Malgrange pour être plus à portée de recevoir des nouvelles de Metz. Le 15,

(1) Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du Régent. Il était âgé alors de 19 ans.

(2) Le journal manuscrit de Durival parle à la date du 9 août : « Arrive à 9 heures un courrier de M. de Bellisle avec des lettres pour le roi de Pologne et pour M. de La Galaizière, écrites du 8 au soir. Il marque que le roi s'est trouvé incommodé et que son voyage est retardé. »

(3) Journal de Durival : « 13 août, le roi de Pologne va coucher aux Jésuites de la Mission, M. de La Galaizière à Nancy. »

le roi fut à l'agonie ; on le dit mort même, pendant plusieurs jours ; mais, le 16, il commença à donner de l'espérance, et sa santé se raccommoda peu à peu.

Le détachement de sa Maison qui avait passé à Nancy le 8, et qui avait resté à Saint-Dié, y repassa le 15, séjourna et en partit le 17 pour Metz,

Le même jour, les Cent Suisses de la garde repassèrent à Nancy, de même que les équipages du roi.

Le 25, le roi de Pologne fit chanter un *Te Deum*, à 3 heures, à la Primatiale, pour le rétablissement de la santé du roi. Les Compagnies souveraines en robes de cérémonie y assistèrent, de même que le clergé des deux villes. Ce *Te Deum* fut annoncé dès la veille à midi par le son de toutes les cloches. Le roi de Pologne y assista et avait fait venir sa musique à cet effet. Il y eut plusieurs décharges de canon. Sur le soir, il y eut des feux de joie et des illuminations par toute la ville. Les Français s'y distinguèrent, dans cette occasion, par des fontaines de vin que plusieurs firent couler devant leurs maisons (1).

Le même jour, il y eut un orage de plus violents, accompagné de grêle, qui causa beaucoup de dommages dans les vignes.

Le 31, on chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Nancy pour le rétablissement du roi, en vertu d'un mandement de M. l'évêque de Toul. Le prélat en donna beaucoup dans le courant de l'année. Tous ces documents sont dans mes recueils.

Dans le mois de septembre, une maladie vermineuse régna dans Nancy, qui enleva quantité de personnes. La maladie se jeta aussi dans les bêtes rouges ; il y eut des villages où il n'y en eut aucune d'échappée.

Le 7 septembre, la duchesse de Chartres (2) et la princesse

(1) Durival, à cette date du 25 : « Feux de joie, de meilleure grâce, de la part de l'habitant, qu'on n'avait lieu d'attendre. »

2) Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

de Conti passèrent à Nancy et allèrent coucher à la Malgrange, elles allèrent ensuite à Lunéville, repassèrent le 11 avec le duc de Chartres.

Le 14, le roi vint à la Malgrange et posa le première pierre de l'église des Dominicains (1). Ce fut M. le primat (2) qui la bénit. Le soir, les Dominicains firent tirer près de 250 fusées. Le même jour, le roi assista à la procession de la Belle-Croix.

Sitôt que la reine de France eut appris l'état dangereux dans lequel le roi était à Metz, elle partit et y arriva dans peu de jours. Le Dauphin et Mesdames de France la suivirent, et y restèrent jusqu'à son rétablissement. Le 21 septembre, le Dauphin passa à Nancy, à une heure, et alla dîner à la Malgrange, où le roi de Pologne l'attendait. Les bourgeois étaient sous les armes, de même que la milice de Normandie, et bordaient les rues, depuis la porte Notre-Dame jusqu'à celle de Saint-Nicolas. Toutes les boutiques étaient fermées. On sonna dans toutes les églises et l'on tira plusieurs décharges de canon. Grand nombre d'étrangers étaient venus à Nancy pour voir le Dauphin. Il était dans une berline avec le duc de Châtillon, son gouverneur, et l'évêque de Mirepoix, son précepteur. Sa suite était composée de 6 chaises de poste avec 8 Gardes du corps.

Après le dîner, il visita les jardins de la Malgrange ; ensuite, il partit pour Lunéville. Le 22, il alla à Einville, chasser dans le parc (3) ; il repassa le 23 à Nancy, à 9 heures

(1) Le portail de cette nouvelle église donnait sur la rue des Dominicains. Lionnois, II, 459.

(2) De Choiseul-Beaupré. Mgr Bégon, évêque de Toul, en fera la consécration le 8 septembre 1747.

(3) Journal ms. de Durival : « 22 août, M. le Dauphin va à Chanteheux avant la messe, et, à son retour, a jeté par sa fenêtre de l'argent au peuple dans la cour du bassin. Dîner au Kiosque ; après-midi à Einville, le Rocher, la comédie : *Les Jeux de l'Amour et du Hasard* et l'*Apparence trompeuse* ; la *petite comtesse* a dansé. M. le Dauphin avait vu les salines de Rosières. »

du matin, avec le même cortège et cérémonies, alla dîner chez l'évêque de Toul et coucher à Bar.

Mesdames de France (1) passèrent le même jour à 3 heures; on fit égales cérémonies. Leur cortège était de 6 berlines avec 10 Gardes du corps. Elles s'arrêtèrent à Bonsecours et allèrent coucher à Lunéville (2).

Le 25, après avoir dîné à la Malgrange, elles partirent, en passant chez les Jésuites de la Mission, et M. l'évêque leur donna à souper à Toul. Elles furent très contentes de la réception qu'on leur fit à Nancy, et tout le monde fut satisfait de leurs manières gracieuses. Un détachement des Gardes du corps du roi de Pologne les escorta depuis Lunéville jusqu'à la porte Saint-Jean.

Le 28, le duc de Fleury, gouverneur de la Lorraine, arriva à Nancy. L'Hôtel-de Ville alla le complimenter chez le comte de Laval, gouverneur de Nancy, et lui présenta les vins de la ville, avec une bourse de 200 doubles louis, et une autre de cent jets d'argent, représentant Nancy.

Le même jour, à 4 heures du soir, la reine passa à Nancy. Elle fut complimentée, à la porte Notre-Dame, par le duc de Fleury, qui lui présenta les clefs de la ville. L'Hôtel-de-Ville en corps la complimenta, et lui offrit les vins et le portrait de M. le Dauphin (3). Elle en fut très satisfaite.

A la Citadelle, le comte de Laval la complimenta aussi, et lui présenta la noblesse qui l'accompagnait.

Toutes les rues furent tapissées. On avait élevé à l'entrée de la Carrière, près la porte Royale, un arc de triomphe en point de Hongrie, de la composition de Gautier (4). Il était

(1) Madame Henriette et Madame Adelaïde.

(2) Journal de Durival : « 2 août. Mesdames vont à Chanteheux. Messe, musique, dîner au Kiosque; après-midi à Einville, Jolivet, le Rocher, comédie : *le Philosophe marié* et les *Français à Londres.* »

(3) Ce portrait en cire avait été fait par François Guillot, bourgeois à Nancy. Lepage, II, 370.

(4) Jean Gautier, né à Nantes, était ingénieur et architecte des bâtiments de la ville depuis 1733. Lepage, II, 71.

orné d'inscriptions, avec les armes du roi et de la reine, et leurs médaillons (*Suit le texte des inscriptions*). A côté, on avait formé un amphithéâtre de quatre gradins, garnis de tapisseries ; il y en avait encore un autre, près de la fontaine du Pont-Mouja

La bourgeoisie était sous les armes ; on fit plusieurs décharges de canon ; la ville fit tirer 200 boîtes sur la place. Le soir, il y eut des feux de joie et des illuminations par toute la ville.

La reine traversa les deux villes, descendit de carrosse à Bonsecours, alla faire sa prière à la Vierge ; ensuite elle partit pour Lunéville. Son cortège était de plusieurs carrosses.

Le 29, le roi passa à 5 heures du soir : on lui fit les mêmes cérémonies qu'à la reine. Le roi avait un cortège très nombreux, composé de plusieurs carrosses, avec un détachement de mousquetaires et de Gardes du corps. Il passa fort vite et ne se fit pas voir (1). Le soir, il y eut des feux de joie et des illuminations par toutes les deux villes. Le vent ayant poussé quelques étincelles du feu de joie de la Carrière sur le nouveau château de la Cour (2), il aurait été incendié, s'il n'avait été secouru à temps.

(*Suit la copie d'une relation que les Jésuites firent imprimer* (3), *et la relation qui parut dans la Clef du cabinet, de novembre, p. 375 et ss.*)

Les Gardes du corps, les mousquetaires, chevau légers et gendarmes pour la garde du roi, passèrent à Nancy, les 28, 29 et 30 septembre.

Le 8 octobre, à 10 heures du matin, la reine repassa à Nancy et alla coucher à Bar. Elle était arrivée dès le 7 à la

1) Dans son *Livre-Journal* Marcol écrit : « Il passa par Nancy au galop des chevaux et les glaces de son carrosse levées ; ce qui fit beaucoup de peine au peuple et ralentit les acclamations de joie. » Lepage, II, 81.

2) Le Louvre de Boffrand dont on avait déjà détruit une aile en 1740. Cf., p. 351.

3 Nous n'avons pas trouvé cette relation à la Bibliothèque de Nancy.

Malgrange. Le roi de Pologne l'alla reconduire jusqu'à Bar (1). On fit les mêmes cérémonies que pour son arrivée. Les rues étaient également tapissées. Les gens de Nancy furent très contents de ses manières gracieuses.

Le 29 novembre et le 1er décembre, les 4 bataillons du régiment du Roi arrivèrent à Nancy, et en partirent les 4 et 5 août suivant.

Le 3, mourut, à Nancy, Antoine comte de Lenoncourt, abbé commendataire de Saint-Mihiel, prieur de Châtenois, chanoine de la Primatiale et premier camérier de feu Léopold; il fut fort regretté, surtout pour les grandes charités qu'il faisait aux pauvres (2). Le 4, les services se firent à la Primatiale, à 10 heures du matin; ensuite, son corps fut conduit à Blainville. L'on sonna dans une partie des églises des deux villes. S. A. R. M. envoya Pivot, son gentilhomme, pour complimenter le marquis de Lenoncourt sur la mort de son frère. Le roi donna l'abbaye de Saint Mihiel au fils de M. de la Galaizière (3), et cette abbaye fut chargée des 3000 livres que M. le primat donnait tous les ans à la Primatiale (4) et des 3000 livres à M. de Bouzey.

Le 11 décembre, les chanoines de Saint-Georges gagnèrent en partie leur procès contre ceux de la Primatiale au sujet de la mense (5).

Le 17 décembre, S. A. R. M. fut attaquée, sur les deux heures après midi, d'une affection soporeuse, tendant à l'apoplexie. Cette violente attaque fut suivie d'une apo

(1) Journal de Durival : « 7 octobre. La reine est parti aujourd'hui, après avoir entendu la messe et dit adieu à la reine de Pologne. Elle couchera à la Malgrange, dînera demain à Void et soupera à Bar. Le roi de Pologne la suivra jusque-là. »

(2) Malgré les religieux, il s'était mis en possession de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1711. Cf. Dumont, *Histoire de Saint-Mihiel*, II, 168.

(3) Ce fils était âgé de 7 ans. Il aura plus tard l'abbaye d'Autrey et l'evêché de Saint-Dié. Dumont, *o. l.* II, 179.

(4) Pour l'achèvement de la Primatiale, la cathédrale actuelle.

(5) Cf. *supra*, p. 362.

plexie, dont elle mourut le 23, à 8 heures un quart du matin (1). Je donnerai, au commencement du 5e tome de mon Journal, une relation de la maladie et de la mort de cette grande princesse, avec le détail des cérémonies qui ont suivi (2).

Table des régiments qui ont été en garnison à Nancy depuis le 1er janvier 1739 jusqu'au dernier décembre 1744.

31. May Suisse infanterie, 1739.
32. La Reine infanterie 2 bat., 1739-1742.
33. Dauphin
34. Orléans
35. Armenonville } dragons, 1740.
36. Beaufremont
37. Vitry
38. Les Gardes lorraines, 1740.
39. La Gendarmerie française, 1741.
40. Foix infanterie, 1741.
41. Bourbon infanterie, 1743, 2 bat.
42. Sabran cavalerie, 1743.
43. du Roi infanterie, 1743, 4 bat., 1744.
44. Royal infanterie, 1743, 3 bat.
45. Artois infanterie, 1743.
46. Royal Lorraine, 1744, infanterie, 3 bat.
47. Champagne infanterie, 3 bat., 1744.
48. Les houlans et dragons de Saxe, 1744.
49. Milice de Normandie, infanterie, 1744.

Le volume porte à la fin la date :

Nancy, ce 22 novembre 1745.

Signé : NICOLAS.

(1) Dumont, *Histoire de Commercy*, III, 324.

(2) Ceci nous prouve que le Journal a été continué, comme nous l'avons indiqué dans notre préface. Mais jusqu'où allait cette suite, et qu'est-elle devenue ?

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENTS

EN RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI LUI SONT ADRESSÉES.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

Angers. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

* Annecy. — Société florimontane d'Annecy.

Anvers. — Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Arlon. — Institut archéologique du Luxembourg.

Arras. — Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Bar-le-Duc. — Archives départementales de la Meuse.

Bar-le-Duc. — Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

Belfort. — Société belfortaine d'Émulation.

Belgique. — Fédération archéologique de Belgique.

Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Bordeaux. — Société archéologique de Bordeaux.

Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.

Bruxelles. — Société royale de Numismatique.

Bruxelles. — Société d'Archéologie de Bruxelles.

Bruxelles. — Société des Bollandistes.

Caen. — Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments historiques.

Chalon-sur-Saone. — Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.

Chalons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

Chambéry. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Charleroi. — Société paléontologique et archéologique.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Chateau-Thierry. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Colmar. — Société d'histoire naturelle de Colmar.

* Compiègne. — Société historique de Compiègne.

Constantine. — Société archéologique de la province de Constantine.

* Dax. — Société de Borda.

Dijon. — Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.

Epinal. — Société d'Emulation du département des Vosges.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.

Gray. — Société grayloise d'Emulation.

Grenoble. — Académie delphinale.

Le Havre. — Société nationale havraise d'Etudes diverses.

* Langres. — Société historique et archéologique de Langres.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.

Liège. — Institut archéologique liégeois.

Liège. — Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.

Lille. — Commission historique du département du Nord.

Luxembourg. — Institut grand-ducal de Luxembourg (section des Sciences historiques).

* Luxembourg. — Cercle historique, littéraire et artistique.
* Maredsous (abbaye de). — Revue bénédictine.
Metz. — Académie de Metz.
Metz. — Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine.
* Mézières. — Revue historique ardennaise.
Montauban. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Emulation de Montbéliard.
* Montmédy. — Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse.
* Montréal (Canada). — Société de numismatique et d'archéologie.
Mulhouse. — Musée historique de Mulhouse.
Namur. — Société archéologique.
Nancy. — Académie de Stanislas.
* Nancy. — Archives départementales.
* Nancy. — Archives municipales.
* Nancy. — Bibliothèque publique.
Nancy. — Société de géographie de l'Est.
Nancy. — Société lorraine de photographie.
Nantes. — Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société archéologique de l'Orléanais.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Musée Guimet.
Paris. — Bibliothèque de la Sorbonne.
Paris. — Société nationale des Antiquaires de France.
Paris. — Société des Etudes historiques.
* Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Reims. — Académie nationale de Reims.
Rome. — Commissione archeologica comunale di Roma.
Saint-Dié. — Société philomatique vosgienne.

* Sedan. — Société d'Études ardennaises.
Senlis. — Comité archéologique de Senlis.
Stockholm. — Académie royale d'Histoire et d'Archeologie.
Strasbourg. — Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace.
* Toulon. — Société académique du Var.
* Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Troyes. — Société académique de l'Aube.
Verdun. — Société philomathique de Verdun (Meuse).
Zagreb (Agram). — Société croate d'Archéologie.

LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE
ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN
au 1er Janvier 1900

Bureau de la Société élu pour l'année 1899-1900.

Président, Léopold **Quintard**.
Président honoraire, Charles **Guyot**.
Vice-président, Raymond **de Souhesmes**.
Secrétaire perpétuel, *Bibliothécaire-Archiviste* } Léon **Germain**.
Secrétaire annuel, Pierre **Boyé**.
Bibliothécaire-adjoint, Georges **Goury**.
Secrétaires adjoints { Pierre **de Lallemand de Mont**. Emile **Duvernoy**.

Conservateur du Musée lorrain : Lucien WIENER.
Conservateur honoraire : Charles COURNAULT.

Membres honoraires.

Joybert (Mme la baronne de), au château de Saulxures-lès-Nancy.
Berger (Philippe), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris.
Le Directeur de la Société française d'Archéologie (1).
Le Président de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.
— de la Société d'Emulation des Vosges.
— de l'Académie de Metz.
— de l'Académie du Gard.
— de la Société archéologique de l'Orléanais.
— de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
— de la Société archéologique de Sens.
— de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).

(1) La Société a conféré le titre de membre honoraire aux présidents des Sociétés qui, après l'incendie du Palais ducal en 1871, ont bien voulu lui donner des témoignages de sympathie, soit en souscrivant pour la reconstruction de l'édifice, soit en envoyant la collection de leurs publications à la bibliothèque du Musée.

Membres perpétuels (1).

Bizemont (le vicomte de), ancien officier supérieur, château du Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes.

Courcel (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris.

† **Dumast** (le baron Prosper **Guerrier** de), premier secrétaire perpétuel de la Société (Mort à Nancy le 26 janvier 1883).

Florange (Jules), 21, quai Malaquais, Paris.

Germain (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, 26, rue Héré.

† **Gouy** (Jules), ancien magistrat, membre de l'Académie de Stanislas (Mort à Nancy le 16 février 1892).

Guyot (Charles), directeur de l'Ecole forestière, membre de l'Académie de Stanislas, 10, rue Girardet.

† **Langlard**, directeur d'assurances (Mort à Nancy le 29 juin 1899).

† **Laprevote** (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société (Mort à Nancy le 12 juin 1886).

Larguillon (le commandant), 43, faubourg Saint-Georges.

† **Lepage** (Henri), archiviste de Meurthe-et-Moselle, président de la Société de 1851 à 1887 (Mort à Nancy le 19 décembre 1887).

Maure (Marcel), avocat, 5, cours Léopold.

† **Meaume** (Edouard), avocat, professeur à l'Ecole forestière (Mort à Paris le 5 mars 1886).

Mengin (Henri), avocat à la Cour, membre de l'Académie de Stanislas, 8, rue Lafayette.

Morlaincourt (le commandant René de), 7, avenue de La Bourdonnais, Paris.

Parisot (l'abbé), curé de Villers-lès-Nancy.

† **Pierson** (Louis), décédé à Mirecourt (Vosges), le 10 janvier 1899.

Rozières (Antoine de), à Mirecourt.

Rozières (Paul de), lieutenant au 2e cuirassiers, à Lunéville.

† **Sidot** (Louis), libraire (Mort à Nancy le 18 mars 1896).

Sidot (Nicolas), libraire, 3, rue Raugraff.

† **Thiéry** (Emile), artiste peintre (Mort à Nancy le 3 février 1895).

Wiener (Lucien), 28, rue de la Ravinelle.

(1) Le titre de membre perpétuel est acquis par le versement en une seule fois d'une somme de 200 francs. Il donne droit à la distribution gratuite des Mémoires et du Journal de la Société. (Arrêté ministériel du 16 juin 1891, autorisant cette disposition additionnelle au Règlement.)

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres abonnés au *Journal* mensuel de la Société.

Les personnes dont le nom n'est suivi d'aucune indication de lieu ont leur résidence à Nancy. Les localités dont la situation n'est pas spécifiée sont situées dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Membres titulaires.

* **Alsace**, prince d'**Hénin** (le comte d'), député, au château de Bourlémont, par Neufchâteau (Vosges), et 20, rue Washington, Paris.

Ambroise (Emile), avoué, docteur en droit, 16, rue Gambetta, à Lunéville.

* **Arth**, propriétaire, 7, rue de Rigny.

* **Asher**, libraire, 13, rue Unter den Linden, à Berlin. W.

* **Aubry** (Georges), propriétaire de la manufacture de faïence de Bellevue, près Toul.

* **Aubry** (Albert), 6, avenue Hoche, Paris.

Audiat, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, 35, rue de la Ravinelle.

Avout (le baron Auguste d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Aymé (le docteur), à Bulgnéville (Vosges).

* **Bagard** (l'abbé), curé de Maixe, par Einville.

Baradez, ancien adjoint au Maire de Nancy, ancien président du Tribunal de commerce, 6, rue du Montet.

Barbas (le commandant), 27, rue Désilles, à Nancy.

* **Barbey** (Adrien), 5, rue Sainte-Catherine.

Barbey (Georges), 5, rue Sainte-Catherine.

Barbier, dessinateur-autographe, 4, quai Choiseul.

Barbier (l'abbé), curé de Saint-Vincent-Saint-Fiacre, 7, impasse Saint-Vincent.

* **Barotte** (Léon), artiste peintre, 9, rue Guerrier-de-Dumast.

* **Barthélemy** (François), membre de l'Académie de Stanislas, 61, rue de Rome, à Paris.

* **Bastien** (Félix), 9, avenue de Villiers, Paris.

Bastien (Pierre), greffier en chef de la Cour d'appel, 11, rue Désilles.

Baudon (Al.), de l'imprimerie Matot-Braine, Hôtel Jeanne-d'Arc, 11, rue Libergier, à Reims.

* **Baudot** (Jules), industriel à Bar-le-Duc.

* **Bauffremont** (le prince duc de), 87, rue de Grenelle, Paris.

Baumont, Proviseur du lycée de Beauvais.

* **Bazelaire** (de), contrôleur de l'armée, 3, avenue de Saint-Cloud, Versailles.

* **Bazoche**, notaire honoraire, à Commercy (Meuse).

* **Beaupré** (le comte Jules), 18, rue de Serre.

Beauzée-Pinsart, sculpteur, à Stenay (Meuse).

Bécourt (Eugène), professeur agrégé au Lycée de Nancy, rue de Toul, 12.

* **Bellefond** (le colonel de), 6, rue Callot.

* **Benoît-Gény** (Auguste), avocat, 49, rue Stanislas.

* **Benoist** (le général baron Jules de), général de division, commandant la division de cavalerie à Châlons-sur-Marne (Marne).

* **Bergeret**, lithographe, 63, rue des Jardiniers.

* **Bernard** (Henri), licencié ès lettres, 21, rue Gambetta.

* **Bernard de Jandin**, ancien magistrat, 16, rue Montesquieu.

* **Berger-Levrault** (Oscar), membre de l'Académie de Stanislas, imprimeur-libraire, 7, rue des Glacis.

* **Berlet** (Charles), rue d'Alliance, 8, Nancy.

* **Bertier** (Emile), ancien avoué à la Cour d'appel, 21, rue de Thionville.

Bertin (Charles), 6, rue Lepois.

Bertin (Roger), avocat à la Cour d'appel, 25, rue de la Ravinelle.

* **Beugnet** (l'abbé), professeur au Grand Séminaire.

* **Bibliothèque** (la) de la Ville de Bar-le Duc (Meuse).

* **Bibliothèque** (la) du British Muséum, à Londres.

* **Bibliothèque** (la) de New-York public library, par M. Gaulon, libraire, 39, rue Madame, à Paris.

Bibliothèque (la) de la Ville de Longwy.

* **Bibliothèque** (la) de la Ville de Lunéville.

Bibliothèque (la) de l'Université, Cambridge.

* **Bibliothèque** (la) de la Cour Impériale et Royale de Vienne, par M. Guillaume Frick, libraire, 27, Graben, Vienne (Autriche).

Bigorgne, professeur au lycée Condorcet, 24, rue de Château-Landon, Paris.

☆ **Bizemont** (le vicomte de), ancien officier supérieur, château du Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes.

* **Blech** (Ernest), industriel à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).

* **Bleicher**, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, membre de l'Académie de Stanislas, 9, cours Léopold.

Bloch (J.), grand Rabbin du Consistoire israélite, 18, rue de l'Equitation.

Blondlot, professeur à la Faculté des sciences, 8, quai Claude-le-Lorrain.

Bollemont (Alfred de), 30, rue de la Primatiale, et à Rambervillers (Vosges).

Bonneau (l'abbé), curé de Chauvency-Saint-Hubert, par Montmédy (Meuse).

Bonvalot, ancien magistrat, 2, place des Vosges, à Paris.

* Boppe (Auguste), secrétaire d'ambassade, 27, avenue d'Antin, Paris.

* Boppe (Paul), ancien commandant de cavalerie, 40, rue de Toul.

Bossert, ancien bijoutier, 18, rue Victor-Hugo.

* Bossu (Louis), procureur de la République, 23, rue Saint-Jean, à Boulogne (Pas-de-Calais).

* Bœswilwald (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 6, boulevard Saint-Michel, Paris.

Bouillet (l'abbé), vicaire à N.-D. d'Auteuil, à Paris.

Bour (Charles), propriétaire, 17, cours Léopold.

Bourcier (le comte Charles de), au château de Bathelémont-sur-Seille, par Marsal (Lorraine), et chez Mme la baronne de Bouvet, 17, rue Bailly.

* Bourgeois (J.), négociant à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).

Bourgogne (Frédéric de), à Lamarche (Vosges).

* Bourgon (Désiré), architecte, élève de 1re classe de l'Ecole des Beaux-Arts, 6, cours Léopold.

* Bournique (Elie), directeur des Docks du bâtiment, 60, rue des Tiercelins.

* Boursier (Charles), notaire, 54, rue Saint-Jean.

* Bouvier (de), 10, rue de la Source.

* Boyé (Pierre), avocat à la Cour d'appel, 53, rue de l'Hospice.

Brenier (l'abbé), curé d'Epinal (Vosges).

* Braux (le baron Piat de), à Boucq, par Foug.

* Bretagne (Ferdinaud), ancien contrôleur des contributions directes, 41, rue de la Ravinelle.

* Brice (le général), 8, place Carnot.

* Briot (l'abbé), curé-doyen de la basilique de Saint-Epvre, 6, rue des Loups.

* Brincourt (J.-B.), 2, rue Blanpain, à Sedan (Ardennes).

* Brockhaus, libraire commissionnaire, 17, rue Bonaparte, Paris.

* Brullard (le docteur), château de Gondreville.

Bruyères (Ch. de), avocat, à Remiremont (Vosges).

* Buffet (Aimé), inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, 46, quai Henry IV, Paris.

* Buffet (Louis), ancien ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Plainfaing (Vosges).

* Buffet (Paul), 18, rue Cassette, Paris.

Bussiennne, propriétaire, à Dieulouard.

* Bussière, sculpteur, 9, rue de Metz.

* Buvignier-Clouet (Mlle Madeleine), 11, rue Saint-Maur, Verdun-sur-Meuse.

Castex (le vicomte Maurice de), ancien officier d'état-major, rue de Penthièvre, 6, Paris.

Cerf, notaire, à Rosières-aux-Salines.

Chanel (l'abbé), professeur au Collège de la Malgrange.

Chapelain, conservateur des forêts en retraite, 11 bis, rue de Lorraine.

* Chapelier (l'abbé), curé-doyen de Lamarche (Vosges).

* Charlot (Alexandre), ancien magistrat, 5, rue des Dominicains.

* Châtelain (E.), professeur de philosophie au Lycée, 5, rue de Boulonville.

Chatelain (l'abbé), ancien professeur de philosophie, curé de Vatimont, par Baudrecourt (A.-L.).

* Chatton (l'abbé), curé de Rémenoville, par Gerbéviller.

* Chenut (Emile), ancien juge de paix, 16, rue de la Ravinelle.

Cherrier, notaire, 44, rue du Louvre, Paris.

Chevallier (l'abbé), professeur à l'Institution de St-Pierre-Fourier, à Lunéville.

* Chevelle, ancien maire de Vaucouleurs, 52, rue Jean Lamour.

* Christophe (Henri), lithographe, 10, rue d'Amerval.

* Clanché (l'abbé), professeur à St-Léopold, rue de la Pépinière.

Claudot, entrepreneur de bâtiments, 3, rue du Joli-Cœur

* Cloud (Victor), négociant, 30, Grande-Rue, à Blâmont.

* Coëtlosquet (Maurice du), rue Sur-Broué, à Rambervillers (Vosges).

* Cohen (Friedrich), libraire à Bonn (Allemagne).

Colas, instituteur, à Seichamps.

* Coliez (Emile), docteur en médecine, à Longwy-Haut.

Colin (l'abbé), curé de Virecourt, par Bayon.

* Colin (l'abbé Eugène), curé de Villacourt, par Bayon.

* Collenot (Félix), ancien magistrat, 10, rue Sainte-Catherine.

* Collesson (Pierre), 24, rue des Tiercelins.

Collignon, médecin-major de 1re classe au 25e d'infanterie, 6, rue de la marine, à Cherbourg.

Collignon, professeur à la Faculté des Lettres, 2 *bis*, rue Jeanne-d'Arc.

* Contal (Edmond), avocat à la Cour d'appel, 29, rue Sainte-Catherine.

* **Croiset** (Prosper), huissier, rue Gambetta, 2, à Toul.

Cordier (Julien), avocat, ancien député, à Toul.

* **Costé** (Robert), industriel, 54, rue Stanislas.

☆ **Courcel** (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris.

* **Cournault** (Charles), rue de la Rivière, à Malzéville.

* **Crépin-Leblond**, imprimeur-éditeur, passage du Casino.

Crevoisier d'Hurbache (René de), avocat à la Cour d'appel, 7, rue Mably.

* **Cuny** (l'abbé), à Bréménil, par Badonviller.

Dannreuther, pasteur de l'Eglise réformée, quai Victor-Hugo, à Bar-le-Duc (Meuse).

Dartein (l'abbé de), ancien professeur à l'école Saint-Sigisbert, rue de Rigny, 22.

* **Dassigny**, comptable, à Mirecourt (Vosges).

David (Louis), à Vaucouleurs (Meuse).

David (Paul), ancien sous-préfet, 4, rue de l'Hospice.

Debuisson (Eugène), à Bayon.

* **Déglin** (Henri), avocat à la Cour d'appel, 79, rue St-Georges.

Degoutin (Maurice), château de Remonvaulx, près Bayonville et chez Mme de Résie, à Pommard (Côte-d'Or).

* **Dehan** (Léon), 11, rue du Montet.

Delageneste, capitaine au 5e hussards, 27, rue de la Source.

* **Delaval** (Albert), à Saint-Max, près Nancy.

Denis (Albert), avocat, maire de Toul, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, à Toul.

Denis (Charles), lieutenant au 2e bataillon de chasseurs, à Lunéville.

Denis (l'abbé), curé de Rémévillle, par St-Nicolas de Port.

Denis (Paul), président du Tribunal, à Toul.

* **Didier-Laurent** (l'abbé), curé de Thiéfosse (Vosges).

Didier Laurent (le R. P.), au collège bénédictin de Saint-Anselme sur l'Aventin, à Rome.

Didrit (l'abbé Théophile), curé de Charmes la-Côte, par Toul.

Dinago, avocat à la Cour, 9, rue des Carmes.

Diot, ancien receveur municipal, 2, place Carnot.

* **Domgermain** (le comte de), 3, rue de Lille, à Paris.

* **Dorveaux** (Paul), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, à Paris.

* **Dryander** (Edgard), 34, rue de la Ravinelle.

Dulau et Cº, libraire. 37, Soho-Square, Londres. W.

* Dumast (le baron Guerrier de), conservateur des forêts en retraite, 38, place de la Carrière.

* Dumont (Paul), docteur en droit, bibliothécaire universitaire, 16, place de la Carrière.

* Durand (G.), archiviste du département de la Somme, 22, rue Pierre l'Ermite, à Amiens.

* Duval (Louis), négociant, 27, rue des Ponts.

* Duvernoy (Emile), archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, rue et hôtel de la Monnaie.

Eauclaire (l'abbé), curé de Rosières-aux-Salines.

Ebel (Charles), 140, rue Saint-Dizier.

* Elie (Robert), inspecteur des forêts, à Neufchâteau (Vosges).

* Elie-Lestre, ancien officier de cavalerie, 43, cours Léopold.

* Emond (l'abbé), curé de Flin, par Saint-Clément.

Espée (le baron Jean de l'), lieut.-colonel au 16e dragons, à Reims.

Evrard (Jules), banquier, à Mirecourt (Vosges).

* Favier, conservateur de la Bibliothèque publique, membre de l'Académie de Stanislas, 2, rue Jeanne d'Arc.

* Ferry, notaire, à Saint-Loup (Haute-Saône).

Fayen, ancien notaire, à Pont-à-Mousson.

Fisson (Charles), industriel, à Xeuilley.

* Fliche (Paul), professeur à l'Ecole forestière, membre de l'Académie de Stanislas, 9, rue Saint-Dizier.

☆ Florange (Jules), 21, quai Malaquais, Paris.

Fontaine (l'abbé), curé de Vrécourt (Vosges).

* Fontaine d'Harnoncourt Unverzagt (le comte Hubert de la), Chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, 59, Reisner Strasse, Vienne et Sokolnitz, près Brünn, Moravie (Autriche).

* Fould (Alph.), maître de forges, 4, rue Girardet.

* Fourier de Bacourt (le comte Etienne), 56, rue Cortambert, à Paris.

* Fourmann (l'abbé), curé de Villers-en-Haye, par Dieulouard.

* Fournier, docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

* Fournier (P.), professeur à l'Université de Grenoble, 25, rue Lesdiguières.

* François (l'abbé), curé de Châtillon-sur-Saône (Vosges).

Fringant (l'abbé), curé d'Allamps, par Vannes-le-Châtel.

Fringnet (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard, Paris.

* **Friot**, docteur en médecine, 11, rue Saint-Nicolas.

* **Froment**, ancien magistrat, à Epinal (Vosges).

* **Fruminet** (l'abbé), curé-archiprêtre de Saint-Jacques, à Lunéville.

Gabriel (l'abbé), curé de Noviant-aux-Prés.

* **Gallé** (Emile), industriel, membre de l'Académie de Stanislas, 2, avenue de la Garenne.

Gallois (l'abbé Théophile), curé d'Aunois-sous-Vertuzey, par Commercy.

Gand (H.), rue de Metz, 19.

* **Gandelet** (le comte Albert), chambellan de S. S. Léon XIII, 5 *bis*, rue d'Alliance.

* **Gardeux** fils, à Vandeléville.

Garnier, ancien juge au Tribunal civil, 8, rue de la Source.

Garnier (Jules), professeur à la Faculté de Droit, 8, rue Isabey.

* **Gasquet** (A.), recteur de l'Académie de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, place Carnot.

Gavet, professeur à la Faculté de Droit, 46, rue des Tiercelins.

* **Gegout** (Emile-Bernard), rue Notre-Dame, à Vézelise.

* **Gegout**, conseiller à la Cour d'appel, 21, faubourg Saint-Jean.

* **Genay**, architecte, inspecteur des édifices diocésains, 5, Terrasse de la Pépinière.

* **Genay** (Paul), agriculteur, à Bellevue-Chanteheux, par Lunéville.

Génin (André), capitaine au 26e de ligne, à Toul.

* **George** (Amédée), 11, rue des Michottes.

* **George** (l'abbé), curé de Saint-Max, près Nancy.

Gerard (Albert), avocat à Saint-Dié (Vosges).

Gerard, inspecteur principal aux Chemins de fer de l'Est, 107, faubourg Saint-Martin, à Paris.

* **Germain** (Édouard), 51, rue Isabey.

☆ **Germain** (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, 26, rue Héré.

* **Gilbert**, conservateur du Musée de Toul.

* **Gillant** (l'abbé), curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

* **Gironcourt** (de), conducteur des Ponts-et-chaussées, 5, rue Desilles.

Gomien (Paul), ancien sous-intendant militaire, 1, rue Sainte-Catherine, à Nancy

* **Gossé** (l'abbé), curé de Benney, par Ceintrey.

* **Gourcy** (le comte X. de), château de Luz, par Baccon (Loiret).

* **Goury** (Georges), avocat à la Cour d'appel, 5, rue des Tiercelins.

* **Goury** (Gustave), avocat à la Cour d'appel, 5, rue des Tiercelins.

* **Goutière-Vernolle** (E.), 12, rue des Jardiniers.

* **Gouy de Bellocq-Feuquières** (Albert), ancien officier d'état-major, 3, rue d'Alliance.

* **Grandclaude** (l'abbé), curé de Laxou, près Nancy.

Grosjean-Maupin, libraire, 20, rue Héré.

Guérin (Edmond), rue des Capucins, 6, à Lunéville.

Guinet (A.), rentier, 8, rue de Serre.

Gutton (Henri), architecte, 42, rue Gambetta.

* **Guyot** (A.), receveur principal des douanes, à Lunéville.

☆ **Guyot** (Charles), directeur de l'Ecole forestière, membre de l'Académie de Stanislas, 10, rue Girardet.

Hacquard (Henri), commis à la Bibliothèque publique, 18, rue de Thionville.

Haldat du Lys (Charles de), 36, cours Léopold.

Hamant (l'abbé), chez M. le curé de Docelles (Vosges).

* **Hamonville** (le baron Henri d'), à Viterne, par Pont-Saint-Vincent.

* **Hannoncelles** (Gérard d'), président de chambre honoraire à la Cour d'appel, 6, rue de la Source.

Harbulot (Louis), juge suppléant, à Remiremont (Vosges).

Harmand (l'abbé), supérieur de l'Orphelinat agricole, à Haroué.

Hausen (d'), château de Sainte-Marie, par Blâmont.

* **Haussonville** (le comte d'), de l'Académie française, ancien député, 41, rue Saint-Dominique, à Paris.

* **Heitz**, percepteur des contributions directes, à Vézelise.

Hennezel (le comte d'), à Villers-lès-Nancy.

Henriet (Joseph), avocat, 11, rue des Michottes.

Henry, professeur à l'Ecole forestière, 5, rue Lepois.

* **Henry** (Ernest), à Sedan.

* **Héraule** (de l'), 27, place de la Carrière.

* **Houillon** (l'abbé), curé de Barbonville, par Blainville-sur-l'Eau.

Houzelle, instituteur à Montmédy (Meuse).

* **Huber** (Emile), manufacturier, à Sarreguemines.

* **Humbert-Claude** (l'abbé), curé de Taintrux (Vosges).

* **Hun** (D.), publiciste, 22, rue Jeanne-d'Arc, à Epinal (Vosges).

* **Iohmann**, bijoutier, 1, rue des Carmes.

* **Jacob**, archiviste du département de la Meuse et conservateur du Musée, 29, place Saint-Pierre, à Bar-le-Duc (Meuse).

Jacques (l'abbé Victor), agrégé de l'Université, directeur de la Malgrange, près Nancy.

* **Jacquot** (Albert), luthier, 19, rue Gambetta.

Jasson, architecte de la ville, 4, rue des Glacis.

* **Jean** (l'abbé Louis), curé de Châteauvoué, par Hampont (Lorraine).

Jéhet (l'abbé L.), curé d'Abainville, par Gondrecourt (Meuse).

* **Jérôme** (l'abbé), agrégé d'histoire, professeur au Grand Séminaire.

* **Joucla-Pelous**, préfet de Meurthe-et-Moselle.

Joybert (le baron G. de), propriétaire, 48, rue de l'Hospice.

Klopstein (le baron Antoine de), au château de Châtillon, près Cirey-sur-Vezouse.

Knecht (Julien), 16, rue de Serre.

* **Kools** (l'abbé), curé de Lorquin (Lorraine).

* **Konarski** (Wlodimir), vice-président du Conseil de Préfecture de la Meuse, à Bar-le-Duc.

Krug-Basse, conseiller honoraire à la Cour d'appel, 20, rue de Toul.

* **Labourasse**, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, à Troyon (Meuse).

Lachasse, secrétaire honoraire de la Faculté de droit, 33, rue de la Ravinelle.

* **Lacombe** (l'abbé), professeur à l'Institution de St-Pierre-Fourier, à Lunéville.

* **Lacour** (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de Ste-Rose, 13, rue du Manège.

Lagrange, ex-administrateur de la manufacture de glaces de Cirey, à Chisseaux, par Chenonceaux (Indre-et-Loire).

La Lance (le commandant de), 93, place Saint-Georges.

* **Lallemand** (Paul), conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).

* **Lallemand de Mont** (Pierre de), ancien secrétaire général de Préfecture, 1, rue Girardet.

* **Lallement** (Léon), 34, cours Léopold.

* **Lambel** (le comte Alexandre de), maire de Fléville, ancien conseiller général, au château de Fleville.

* **Lambertye** (de), marquis de **Gerbéviller**, château de Gerbéviller.

* **Lambertye** (le comte Gaston de), Compiègne (Oise).

* **Lamirault** (le comte de), ancien conservateur des forêts, à Lay-Saint-Christophe.

Landreville (le marquis de), ancien conseiller général, 51, rue Stanislas.

* **Landrian**, baron du **Montet** (le comte de), 7, rue Bailly.

* **Laprevote** (Léon), ancien inspecteur des forêts, 14, rue Victor-Hugo.

✠ **Larguillon** (le commandant), 43, faubourg Saint-Georges.

Laroche (l'abbé), curé de Damas-devant-Dompaire (Vosges).

* **La Ruelle** (F. de), capitaine breveté de cavalerie, 4, rue Vercingétorix, à Dijon.

* **La Tour en Voivre** (le comte de), 30, place de la Madeleine, à Paris.

Laurens de Rouvroy (le comte), à Saint-Mihiel (Meuse).

* **Laurent** (A.), médecin-major en retraite, rue de Vendeul, à Saint-Dizier (Haute-Marne).

* **Laurent**, maître de conférences à la Faculté des lettres, rue du Grand-Verger, 22.

* **Lauron** (F.-H.), employé des Postes et Télégraphes, à Uzès (Gard).

* **Le Bègue de Germiny** (le comte Marcel), 51, rue de Miromesnil, à Paris, et château de Béneauville, à Bavent (Calvados).

* **Leblanc** (Henri), marchand d'antiquités, 18, rue Héré.

Leclerc (René), ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel, 17, rue de la Commanderie.

* **Lecomte** (Maurice), architecte, 74, rue Charles III.

* **Lefebvre** (Henri), contrôleur des contributions directes en disponibilité, 17, rue de Rigny.

Lederlin, doyen de la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, 12 *bis*, faubourg Stanislas.

Legay, marchand d'antiquités, 26, rue Stanislas.

Lepezel, docteur en droit, juge de paix, 4, place Thiébauld, à Longuyon.

Le Picard (Ch.), au Prieuré, à Montaure, par Louviers (Eure), et 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

* **Leroy** (J.), ingénieur électricien, 7, place Saint-Jean.

* **L'hôte** (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Saint-Dié (Vosges).

Lhuillier (l'abbé), curé d'Abreschwiller (Lorraine).

L'huillier (l'abbé), à Charmes (Vosges).

Liébaut (l'abbé), curé d'Outremécourt, par Bourmont (Haute-Marne).

* **Liégeois** (le docteur), correspondant de l'Académie de médecine, à Bainville-aux-Saules, par Dompaire (Vosges).

Ligniville (le comte Gaston de), 15, rue d'Alliance.

* **Loppinet**, inspecteur des forêts, à Verdun (Meuse).

Lorrain (l'abbé), doyen du Chapitre de la Cathédrale, place de la Cathédrale.

Lorrain (l'abbé Charles), curé de Mamey, par Noviant-aux-Prés.

Lorta, directeur des contributions indirectes, à Bar-le-Duc. (Meuse).

* **Louyot** (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Léopold.

* **Loyseau du Boulay** (Joseph-Auguste), ancien conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

* **Ludre** (le comte Ferri de), château de Ludres, à Richardménil, et 15, avenue Bosquet, Paris.

* **Luxer**, président de Chambre à la Cour d'appel, 15, rue Lepois.

Luzoir, surveillant général au lycée Lakanal, à Sceaux.

Magot, avocat, à Pont-à-Mousson.

* **Mahuet** (le comte Antoine de), 38, rue Gambetta.

Maillier (de), ancien officier de cavalerie, 6, rue du Manège.

* **Majorelle** (Louis), industriel, 20, rue Saint-Georges.

* **Malval** (le comte J.), 49, place de la Carrière.

* **Mandre** (René de), 39, rue de Verneuil, Paris.

* **Mangenot** (l'abbé Eug.), professeur au Grand Séminaire.

Marcot (René), membre du Conseil municipal, 13, rue de la Ravinelle.

* **Marcot** (Léopold), ancien maire de Rémévillle, 13, Grande-Rue Ville-Vieille.

* **Margo** (Gaspard), membre de la Chambre de commerce, 16, rue des Tiercelins.

Margon (le comte de), château de Rupt-sur-Othain, par Marville (Meuse).

* **Marichal** (Paul), archiviste aux Archives nationales, 10, avenue du Chapitre, à Créteil (Seine).

Maringer, maire de Nancy, conseiller général, 28, faubourg Saint-Jean.

Marquis, sénateur de Meurthe-et-Moselle, 45, rue de Lille, à Paris.

* Martin (l'abbé Eugène), docteur ès-lettres, professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert, 11, place Carnot.

* Martin (l'abbé Numa), curé de Lisle-en-Barrois, par Vaubécourt (Meuse).

Marton (l'abbé), ancien aumônier militaire, 4, place d'Alliance.

* Martz (René), conseiller à la Cour d'appel, 34, rue des Tiercelins.

* Marx (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, 105, rue de la Pompe, à Paris.

* Maslat (l'abbé), curé de Trondes, par Foug.

Mathieu (S. E. le cardinal), Villa Volskonski, à Rome.

* Mathieu (Ch.), capitaine en retraite, 21, place de la Carrière.

Mathiot (Paul), 6, rue de Metz.

Mathis, ancien préposé en chef de l'octroi, rue du Faubourg-Saint-Jean, 63.

☆ **Maure** (Marcel), avocat, 5, cours Léopold.

* Maxant (Eugène), ancien greffier de chambre à la Cour d'appel, 161, rue Saint-Dizier.

* Mazerolle (Fernand), archiviste-paléographe, 91, avenue Niel, Paris.

* Maxe-Werly, correspondant du ministère de l'Instruction publique, 22, rue d'Assas, à Paris.

Meixmoron de Dombasle (Charles de), membre de l'Académie de Stanislas, 19, rue de Strasbourg.

* Meixmoron de Dombasle (Raoul de), 10, rue des Loups.

Melin, avocat, 28, rue Saint-Nicolas.

* Mellier, inspecteur d'Académie en retraite, membre de l'Académie de Stanislas, 5, rue des Tiercelins.

Melnotte (l'abbé), curé de Belleville, par Dieulouard.

* Ména (Joseph), avocat à la Cour, 35, rue du Haut-Bourgeois.

Ménestrel (F.), inspecteur des forêts, à Troyes (Aube).

★ **Mengin** (Henri), avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, 8, rue Lafayette.

* Mercier, ancien inspecteur des forêts, 19, rue de Rigny.

Mesmin, ancien magistrat, 6, rue Sainte-Catherine.

* Metz (Adalbert de), capitaine de cavalerie à l'état-major de la 11e division, 4, rue des Michottes.

* Metz (le baron Emmanuel de), capitaine au 26e régiment de dragons, à Dijon.

Metz-Noblat (Antoine de), membre de l'Académie de Stanislas 37, cours Léopold.

Mézières (Alfred), député, membre de l'Académie française, 57, boulevard St-Michel, à Paris.

* **Michaut** (Gabriel), ancien conseiller général, 18, rue Carnot, à Lunéville.

Michel (F.), cultivateur à Ugny, par Cons-la-Grandville.

Michon (Alfred), général de brigade, à Toul.

* **Millot** (Charles), chargé de cours à la Faculté des sciences, membre de l'Académie de Stanislas, 7, place Saint-Jean.

* **Mirbach** (le comte de), à Harff (Prusse rhénane).

* **Mirguet** (l'abbé), curé-doyen de Liverdun.

Miscault (de), 5, rue d'Alliance.

* **Mitry** (le comte Henry de), chef d'escadrons de cavalerie, état-major de l'armée, 47 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

Moidrey (Léon Tardif de), ancien magistrat, au château d'Hannoncelles, par Manheulles (Meuse).

* **Monard** (le général de), commandant le 20e corps d'armée, au Palais du Gouvernement, place de la Carrière.

* **Montjoie** (de), au château de Lasnez, près Villers-lès-Nancy.

* **Moreau**, brasseur à Vézelise.

✠ **Morlaincourt** (le commandant René de), 7, avenue de La Bourdonnais, Paris.

Munier, ancien député, à Pont-à-Mousson et 2, rue de la Sorbonne, à Paris.

* **Munier-Jolain**, avocat à la Cour d'appel, 17, rue Saint-Roch, à Paris.

Nachbaur, avoué, 2, rue Germiny, à Mirecourt (Vosges).

Nathan (Lazard), professeur, 23, rue de l'Équitation.

* **Nau** (F.), professeur à l'Institut catholique, docteur ès sciences, 74, rue de Vaugirard, à Paris.

* **Nicolas** (Maurice), 37 *bis*, rue de Metz.

Nicolas (Eugène), avocat à la Cour d'appel, 80, place Saint-Georges.

* **Nicolas** (l'abbé J.-P.), curé de Laneuville-sur-Meuse, par Stenay (Meuse).

Noël, villa du Pont-Alix, Carignan (Ardennes).

* **Noël** (Lucien), à La Tour, commune de Saint-Max, près Nancy.

Norberg, membre de la Chambre de commerce, 7, rue des Glacis.

* **Oblats** (la Communauté des PP.), à Sion, commune de Saxon Sion, par Praye.

Oblet (l'abbé), professeur au Grand Séminaire.

* **O'Gorman** (le comte), 19, rue Saint-Dizier.

Olivier (l'abbé, professeur au séminaire de Châtel (Vosges).

Olry (l'abbé), curé-doyen de Haroué.

* **Pacotte** (A.), 2, rue de la Monnaie.

* **Pange** (le comte Maurice de), La Maison-Verte, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

* **Paquatte** (l'abbé), curé de Croismare, par Marainviller.

Parisel (V.), instituteur en retraite, à Malaincourt, par Bourmont (Haute-Marne).

* **Pariset**, maître de conférences à la Faculté des lettres, 15, rue St-Lambert.

☆ **Parisot** (l'abbé), curé de Villers-lès-Nancy.

* **Parisot** (Robert), docteur ès lettres, professeur au Lycée de Bar-le-Duc.

* **Paul**, ancien notaire, 4, rue de la Monnaie.

* **Paulus** (l'abbé), secrétaire de l'Académie de Metz, à Moulins-les-Metz (Lorraine).

Pèlerin (A.), bibliothécaire à la Bibliothèque municipale, 57, faubourg Saint-Jean.

* **Perdrizet**, maître de conférences à la Faculté des lettres, 46, rue Sellier.

* **Pernot**, propriétaire à Tramont-Emy, par Vandeléville.

* **Pernot** (l'abbé), curé de Germiny, par Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).

* **Pernot du Breuil** (Auguste), ancien magistrat, à Mirecourt (Vosges).

* **Perot**, intendant militaire en retraite, 14, rue Saint-Léon.

Perruchot, docteur en médecine, à Mellecey, par Givry près l'Orbije (Saône-et-Loire).

Pescher (l'abbé), licencié ès sciences, 37, rue de Boudonville.

* **Petit**, receveur de l'enregistrement en retraite, place d'Armes, 15, à Verdun (Meuse).

* **Petit** (l'abbé), curé d'Augny, près Metz (Lorraine allemande).

Petitdemange (l'abbé), curé-doyen de Monthureux-sur-Saône (Vosges).

* **Pfister**, professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 11, rue du Bastion.

* **Philippoteaux** (Auguste), avocat, 3, rue Thiers, à Sedan.

* **Picard** (l'abbé), chanoine titulaire de la Cathédrale, 117, rue Saint-Dizier.

* **Pierfitte** (l'abbé), curé-doyen de Portieux (Vosges).

Pierre (l'abbé Ch.), passage du Casino.

Pierron (H.), docteur en médecine, à Pont-à-Mousson.

* **Pierrugues** (le baron A.-D.), membre correspondant de l'Académie royale Valdarnense del Poggio, 7, via della Piazzola, à Florence (Italie).

* **Pierson** (Martin), sculpteur-statuaire, à Vaucouleurs (Meuse).

Pierson de Brabois, au château de Brabois, commune de Villers-lès-Nancy, et 1 *bis*, rue de la Visitation.

* **Pimodan** (le marquis de), au château d'Echenay (Haute-Marne), et 18, rue de l'Université, à Paris.

* **Pion** (Henry), étudiant en droit, à Conflans.

Poirel (l'abbé), curé de Haraucourt, par Saint-Nicolas-de-Port

* **Poirine** (l'abbé), aumônier, 17, rue Gambetta.

Poirot, conducteur des Ponts-et-chaussées, 39, rue Jean Lamour.

Potier (l'abbé), curé d'Aingeray, par Gondreville.

* **Poulet** (Henry), attaché au Ministère de la Justice, 34, avenue du Trocadéro, Paris.

Purnot, conseiller de préfecture, 9 *bis*, rue de l'Hospice.

* **Puton** (Bernard), procureur de la République, à Remiremont (Vosges).

Prétot (l'abbé), curé de Buissoncourt, par Saint-Nicolas-de-Port.

Quintard (Albert), étudiant en médecine, 30, rue Saint-Michel.

* **Quintard** (Léopold), 30, rue Saint-Michel.

Quintard (Lucien), 4, rue Gilbert.

Quintard (Pierre), 30, rue Saint-Michel.

Rampont (E.), avoué au Tribunal, 1, rue des Michottes.

Rance (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie d'Aix, à Sainte-Magnance (Yonne), par Cussy-les-Forges (Côte-d'Or), et à Marengo (Alger).

Ravinel (le baron Charles de), ancien député, au château de Villé, commune de Nossoncourt, par Rambervillers (Vosges).

* **Raynaud** (Marc), 106, boulevard Montparnasse, Paris.

* **Remy** (l'abbé), curé de Saint-Nicolas, 42, rue des Quatre-Eglises.

Remy (Fernand), à Saint-Nicolas-de-Port.

* **Renauld** (Albert), avoué, à Bar-le-Duc (Meuse).

* **Renauld** (l'abbé Félix), professeur d'histoire à l'Ecole Saint-Sigisbert, 54, rue des Quatre-Eglises.

* **Renauld**, banquier, 6, rue Girardet.

* **Renauld** (Edmond), 10, place de la Carrière.

Renaux, agent-voyer à Arracourt.

* **Reuss**, inspecteur des forêts, 7, rue Carnot, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Richard, notaire, 81, Grande-Rue, à Remiremont (Vosges).

Ring (le baron de), conseiller à la Cour d'appel, place Darcy, à Dijon (Côte-d'Or).

* **Riocour** (le comte Edouard **du Boys de**), commandant d'artillerie en retraite, au château d'Aulnois (Lorraine).

* **Riston** (Victor), avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, Val-au-Mont, Malzéville.

* **Robert** (Louis), dessinateur, 15, rue de la Poterne, à Pont-à-Mousson.

* **Robert**, fondeur de cloches, 12, rue Pichon.

* **Robert** (l'abbé V.), curé de Chauvency-le-Château, par Montmédy (Meuse).

* **Robert** (Edmond des), 21, rue de Rigny.

* **Robert** (F. des), membre de l'Académie de Stanislas, 32, quai Claude-le-Lorrain.

Robert, juge au Tribunal civil, 44, rue des Carmes.

* **Robinet de Cléry**, ancien magistrat, 20, rue du Cloître-Notre-Dame, Paris.

Roche du Teilloy (Alexandre de), professeur honoraire au Lycée, membre de l'Académie de Stanislas, 5, rue de Rigny.

Rougieux (Antoni), architecte, 5, rue d'Alliance.

* **Royer**, lithographe, 2, rue de la Salpêtrière.

☆ **Rozières** (Antoine de), à Mirecourt (Vosges).

☆ **Rozières** (Paul de), lieutenant au 12e cuirassiers, à Lunéville.

* **Ruch** (l'abbé Charles), professeur au Grand Séminaire.

Sadoul, Premier Président de la Cour d'appel, 6, rue Victor Poirel.

* **Sadoul** (Charles), directeur d'assurances, 57, rue Stanislas.

* **Saintignon** (le comte F. de), maître de forges, à Longwy-Bas.

* **Saint-Hillier** (Henri de), capitaine au 18e chasseurs, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

* **Saint-Joire** (René), avocat à la Cour d'appel, 25, rue Saint-Dizier

Saint-Vincent (le baron de), juge honoraire, à Saint-Mihiel (Meuse).

Salmon-Legagneur (Paul), avocat à la Cour d'appel, 60, rue de la Boëtie, à Paris.

* Save (Gaston), artiste peintre, 2, place Saint-Jean.

* Schaudel, rédacteur principal au Ministère des Finances, direction générale des douanes, 13, avenue Gambetta, Paris.

Schmidt (Ernest), maître de verreries, à Vannes-le-Châtel.

* Schneider, ancien avoué à la Cour d'appel, 18, rue de la Ravinelle.

* Schuler, architecte des Monuments historiques, 37, faubourg Saint-Jean.

Seichepine, organiste et professeur de musique, Château-Salins (Lorraine).

* Seillière (le baron Léon), 41, avenue de l'Alma, à Paris.

* Serre (Mme la comtesse Marie de), 8, rue Las-Cases, à Paris.

* Sibille (l'abbé), curé de Saint-Julien-lès-Metz (Lorraine).

☆ Sidot (Nicolas), libraire, 3, rue Raugraff.

* Simonin (André), 5, place Carnot.

Simonin (Fernand), ancien magistrat, 29, rue des Carmes.

Simonin (Prosper), ancien magistrat, 36, place de la Carrière.

Souhaut (l'abbé), curé-doyen de Ligny-en-Barrois (Meuse).

* Souhesmes (Raymond des Godins de), membre de l'Académie de Stanislas, 93, place St-Georges.

* Spillmann (le docteur), professeur à la Faculté de médecine, 40, rue des Carmes.

* Staat, libraire de la Bibliothèque publique de Strasbourg, 27, rue des Serruriers, Strasbourg (I. E.).

* Staemmel (l'abbé), secrétaire général de l'Evêché, 4, place Stanislas.

Stainville (Edmond), conseiller à la Cour d'appel, 8, place Carnot.

Stein, architecte, à Toul.

* Straten-Ponthoz (le comte van der) membre de de l'Académie de Metz, 23, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique).

Thomas (Gabriel), conseiller à la Cour d'appel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, 82, rue Stanislas.

* Thomas (Stanislas), 80, rue Charles III.

Thomassin (l'abbé), curé du Val-d'Ajol (Vosges).

* Thouvenin (Paul), à Rosières-aux-Salines.

* Thouvenin (le docteur), maire de Vézelise.

* Trancart, ancien préfet, 27, rue Sainte-Catherine.

Tulpain (L.), conseiller honoraire à la cour d'appel, 17, rue Lepois.

* Turinaz (S. G. Mgr), évêque de Nancy et de Toul, 4, place Stanislas.

* Vacant (l'abbé), professeur au Grand Séminaire, membre de l'Académie de Stanislas, 96, rue de Strasbourg.

Vagner (René), libraire-éditeur, 3, rue du Manège.

* Valentin, docteur en médecine, 8, rue Saint-Jean.

* Vanat (l'abbé), curé de Sommerviller, par Dombasle-sur-Meurthe.

* Vernéville (Louis Huin de), avocat, 74, rue du Cherche-Midi, Paris, et à Corbusson-Saint-Berthevin (Mayenne).

* Viansson-Ponté (l'abbé Paul), curé de Petit-Failly, par Longuyon.

* Vienne (Henri de), ancien magistrat, 6, rue d'Alliance.

* Vienne (Maurice de), lieutenant-colonel, directeur de l'artillerie à Toul, membre de l'Académie de Stanislas.

Vienne (Maurice de), 6, rue d'Alliance.

* Viard (le baron Paul), 18, rue de Serre.

Villard (le docteur), 48, rue Saint-Pierre, à Verdun (Meuse).

* Viller (le docteur), à Toul.

Vivier, conservateur des forêts en retraite, 55, rue Stanislas.

Volland, sénateur de Meurthe-et-Moselle, 20, rue de la Ravinelle, Nancy, et 11, cité Vanneau, Paris.

* Warren (le comte Lucien de), ancien commandant d'artillerie, 3, place de l'Arsenal,

* Watrinet, instituteur en retraite, 8, cours Léopold.

Welche (Charles), ancien maire de Nancy, ancien ministre, à Montauban-sur-Houdemont (M.-et-M.) et 67, avenue d'Antin, à Paris.

Weyland, curé de Vernéville (Lorraine). Metz-campagne.

☆ Wiener (Lucien), 28, rue de la Ravinelle.

Wiener (René), rentier, 21, place de la Carrière.

* Wolfram (le docteur), directeur des Archives, à Metz.

Xardel, ancien président de la Chambre de commerce, à Malzéville.

Xardel (le commandant), chef d'état-major de la 7e division, au Mans (Sarthe).

* **Zæpffel** (Edgard), ancien vice-président du Conseil de Préfecture, 3, place Carnot.

* **Zeiller** (Paul), industriel, à Lunéville.

Membres correspondants

Barbier de Montault (Monsignor), prélat de la maison de S. S. Léon XIII, à Poitiers (Vienne).

Bovet, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs).

Herluison, libraire à Orléans (Loiret).

Juillac (le vicomte de), ancien officier supérieur, secrétaire de l'Académie de Toulouse (Haute-Garonne).

Lory, bibliothécaire archiviste de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

Wagner, chef d'institution, à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

Werveke (Van), secrétaire de la section historique de l'Institut Grand-Ducal, à Luxembourg.

TABLES DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

Le groupe équestre de Grand, au Musée lorrain, par MM. Gaston Save et Ch. Schuler 5

Les comtes de Ravenel à Maudres et au Joly, près Mircourt, par M. Ch. Guyot 35

Nancy inconnu. Répertoire archéologique de la ville et des cantons de Nancy (moyen âge et époque moderne, par M. de Souhesmes 48

Notes sur Montfort, par M. Ch. Guyot 104

La montagne de Sion-Vaudémont et son sanctuaire, par M. l'abbé Th. Dubrit 122

Excursions épigraphiques. Les épitaphes de l'église d'Amance, par M. Léon Germain (1) 168

Journal de ce qui s'est passé à Nancy depuis la paix de Ryswick, conclue le 30 octobre 1697, jusqu'en l'année 1744 inclusivement, par le libraire Jean-François Nicolas, édité par M. Ch. Pfister. 216

Liste des Sociétés savantes et établissements en rapport avec la Société d'Archéologie lorraine. Publications périodiques qui lui sont adressées 388

Liste des Membres de la Société ..... I à XXI

PLANCHE

Pages.

Groupe équestre de Grand, au Musée lorrain 5

(1) A corriger :

P. 175, l. 10 : Sarwerden, *au lieu de* Saverden.

P. 180, l. 4 : Les deux premières lettres, *au lieu de* Les deux lettres.

P. 185, l. 14 : de vrais noms, *au lieu de* des vrais noms.

P. 190, l. 7 : fournis... Elles ne nous, *au lieu de* fourni ... Elles nous.

P. 194, l. 18 : 1699, *au lieu de* 1690.

P. 196, note : Couteau, *au lieu de* Couteux.

Nancy, imprimerie Crépin-Leblond, 21, rue Saint-Dizier.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00692 1023